



HAL
open science

Église et société en Vendée sous l'Occupation

Daniel Billaud

► **To cite this version:**

| Daniel Billaud. Église et société en Vendée sous l'Occupation. Histoire. 2010. dumas-02048693

HAL Id: dumas-02048693

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02048693v1>

Submitted on 25 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**BILLAUD DANIEL
UNIVERSITE RENNES II**

Le 14 juin 2010

Mémoire de MASTER II dirigé par MARC BERGERE

**EGLISE ET SOCIETE
EN VENDEE
SOUS L'OCCUPATION**

Année 2009-2010

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier Marc Bergère pour ses conseils et son soutien.
Je tiens également à remercier Henri Baudry, archiviste de l'évêché de Luçon, pour l'attention qu'il a portée à mon travail.

Merci également aux personnels des Archives départementales de la Vendée pour leur disponibilité.

Merci également à Danielle Billaud, mon épouse, pour le soutien qu'elle m'a apportée au cours de cette année de recherche.

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISEES

ACA	Assemblée des cardinaux et des évêques
AC	Association catholique
ACJF	Association catholique de la jeunesse française
ACS	Action catholique spécialisée
ADV	Archives départementales de la Vendée
AD	Archives diocésaines de Luçon
CDL	Comité départemental de la Libération
CLL	Comité local de la Libération
FFI	Forces françaises de l'Intérieur
IHTP	Institut d'histoire du temps présent
JEC	Jeunesse étudiante chrétienne
JAC	Jeunesse agricole chrétienne
JACF	Jeunesse agricole chrétienne féminine
JIC	Jeunesse indépendante chrétienne
JICF	Jeunesse indépendante chrétienne féminine
JMC	Jeunesse maritime chrétienne
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne
JOCF	Jeunesse ouvrière chrétienne féminine
Mgr	Monseigneur
OCM	Organisation civile et militaire
PAC	Prêtres anciens combattants
PPF	Parti populaire français
STO	Service du travail obligatoire
UD	Union diocésaine

EGLISE ET SOCIETE EN VENDEE SOUS L'OCCUPATION

La Seconde Guerre mondiale demeure un évènement majeur de l'histoire contemporaine. Celui-ci reste encore profondément ancré dans la mémoire des hommes et des femmes qui l'ont vécu par la barbarie sans précédent qu'il a générée.

Ces années noires ont passionné les chercheurs qu'ils aient ou non participé aux évènements. La Seconde Guerre mondiale est devenue une source intarissable de réflexion pour les historiens. Les études sur les évènements de cette période sont extrêmement nombreuses et traitent de tous les domaines, du politique au social en passant par la vie quotidienne.

Mais le regard porté par l'historien sur cette période dans un département périphérique de l'espace français a été beaucoup plus récent. Il n'a réellement commencé que dans les années 1960 et ne s'est vraiment développé que vingt ans plus tard. Des travaux sont sans aucun doute encore nécessaires pour appréhender la réalité locale dans ses aspects les plus divers et mieux cerner la vie quotidienne en Vendée sous l'Occupation.

Avant de définir avec plus de précision les termes de notre sujet et surtout d'en tracer le contour, il faut s'interroger sur l'historiographie de ces différents domaines de recherche et voir comment nous allons insérer notre histoire locale dans cet ensemble. Puis, le questionnement que cette histoire peut engendrer, doit être alors clairement posé et les lignes directrices de notre problématique esquissées.

Enfin, les sources disponibles et leur traitement sont incontestablement des éléments qui permettent de donner du relief à notre sujet d'étude dans ses multiples dimensions.

1-HISTORIOGRAPHIE

Notre sujet de recherche est pensé à l'interface de deux centres d'intérêt : le premier pour l'Eglise et la société vendéenne, le second pour la Seconde Guerre mondiale à travers la période de l'Occupation.

Ces premiers éléments nous permettent de distinguer deux axes de réflexion: une histoire sous l'Occupation et une histoire religieuse.

11-UNE HISTOIRE DES ANNEES NOIRES DE L'OCCUPATION

L'Occupation est, le nom donné à la période de la Seconde Guerre mondiale pendant laquelle la France a été militairement occupée par les Allemands. Indissociable du régime de Vichy, elle commence avec l'armistice du 22 juin 1940 et s'achève avec la Libération du territoire en 1944-1945. Dès le début de l'armistice, le département de la Vendée se situe en zone occupée et la vie quotidienne des vendéens sous Vichy en est profondément bouleversée.

Notre approche historiographique est donc double : une approche politique de l'occupation et une approche de la société sous Vichy.

111-UNE HISTOIRE DE L'OCCUPATION

1111-UNE HISTOIRE NAISSANTE QUI DONNE UNE VISION RASSURANTE

A partir de 1950, Robert Aron rassemble une documentation abondante sur la période de Vichy. Son interprétation du régime¹ s'appuie sur quatre idées centrales, véritables piliers de son interprétation de l'histoire de Vichy : il y a eu de la part des nazis un diktat sans appel, Vichy s'est voulu le bouclier opposé à ce diktat, entre le régime et les Alliés, il y avait en secret un double jeu, l'opinion publique était globalement attentiste, prête à reprendre le combat auprès des Alliés. Il réduit ainsi

¹ Robert Aron, *Histoire de Vichy 1940-1944*, Fayard, 1954, 766 p.

les vrais traîtres à une poignée d'individus, il donne une vision rassurante et déculpabilisante.

1112-UNE PRODUCTION DE PLUS EN PLUS POLITIQUE SUR LA VERITABLE NATURE DU REGIME DE VICHY

L'intérêt pour la période de Vichy ne faiblit pas. Cette production, plus politique, est d'abord l'œuvre d'historiens étrangers. Le régime de Vichy est étudié à l'aide des archives allemandes saisies par les Alliés à la fin de la guerre.

Si l'ouvrage pionnier d'Eberhard Jäckel² paru en 1968 n'a eu qu'un faible retentissement en France, le livre de Paxton³ édité en 1973 qui bouleverse la lecture du régime de Vichy a eu un impact énorme. Dans une historiographie, alors axée sur les responsabilités allemandes, il a opéré une véritable révolution, déplaçant l'angle d'observation de l'Occupant allemand vers l'Etat français. Par rapport aux thèses de l'essayiste Robert Aron, Paxton affirme que le gouvernement de Vichy a non seulement collaboré en devantant les ordres allemands mais aussi s'est associé à l'«ordre nouveau» d'Hitler. Dans la préface, Stanley Hoffmann soutient que : « sur deux points capitaux, l'apport de Paxton est révolutionnaire⁴ » : il n'y a pas eu double-jeu de la part de Vichy, et le régime n'a pas joué l'effet de « bouclier » en épargnant certaines souffrances aux Français.

Les travaux ultérieurs ont prolongé ou affiné l'interprétation de Paxton, sans jamais la remettre en question.

112-UN GLISSEMENT DES CHAMPS D'ETUDE A TRAVERS LA SOCIETE FRANÇAISE SOUS L'OCCUPATION

1121-Une description de la société qui émerge au niveau national

Les archives françaises s'ouvrent à partir de 1979, le centre de gravité se déplace de l'étude de la France de Vichy à celui de la France sous Vichy. Avant de porter notre attention sur la société en Vendée, quel regard peut-on porter sur cette

² Eberhard Jäckel, *La France dans l'Europe d'Hitler*, Paris, Fayard, 1968, 554 p.

³ Robert O. Paxton, *La France de Vichy (1940-1944)*, Paris, Seuil, [1973], 1999, 475 p.

⁴ Stanley Hoffmann, « Préface », Robert O. Paxton, *La France...*, *op. cit.*, p. 39.

France des années sombres? Jean-Pierre Azéma et François Bédarida décrivent dans *Vichy et les Français* « le Français moyen dans sa confrontation avec un régime autoritaire sous la férule ou le regard de l'Occupant »⁵. Un historien suisse, Philippe Burrin⁶ dans *La France à l'heure allemande 1940-1944* dresse un panorama de la vie quotidienne sous l'occupation. Il souligne un principe simple qu'on aurait tendance à oublier : la France est un pays occupé. Soumis au joug allemand, les Français sont confrontés de près ou de loin à une forme de collaboration qui emploie des chemins divers. Il différencie trois sphères : la raison d'Etat, les accommodements pour améliorer la vie quotidienne et la collaboration. Ce constat sévère doit être plus modulé, le phénomène de la Résistance n'est jamais évoqué. Il faut sans aucun doute mettre en face des accommodements avec l'Occupant les actes hostiles à l'armée allemande.

1122-CETTE DESCRIPTION SE PROLONGE EN VENDEE

En 1996, Gérard Nocquet dans la revue *Recherches vendéennes : La Vendée de l'Occupation à la Libération*⁷, dresse le panorama de la Vendée à l'heure allemande. La Vendée ne s'est pas trouvée au milieu des combats. L'armistice est accueilli avec soulagement et le maréchal Pétain est perçu comme un protecteur. Un rapport du préfet en 1941 souligne que la population a « une confiance absolue dans le Maréchal Pétain » et qu'elle est prête à « le suivre aveuglément dans l'ordre nouveau qu'il veut instaurer pour le redressement du pays »⁸.

La célébration du cinquantenaire de la Libération a été l'occasion de publications nombreuses couvrant les aspects les plus divers de la société et nous faisant découvrir la vie des Vendéens sous Vichy.

Gérard Nocquet ouvre ces nouvelles éditions avec un titre de circonstance : *La Vendée libérée*⁹. Ce livre illustré relate des faits amers, mais parfois glorieux. Aux 372 adhésions aux partis de la collaboration, il oppose les actions des résistants, les

⁵ Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, quatrième de couverture.

⁶ Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1995, 559 p.

⁷ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation à la Libération [dossier] », *Recherches vendéennes : La Vendée de l'Occupation à la Libération*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1996, n° 3, p. 9-142.

⁸ ADV (Archives départementales de la Vendée), 1W41, février 41. Rapport périodique du préfet du 5 mars 1941.

⁹ Gérard Nocquet, *La Vendée libérée*. Fromentine, l'Étrave, 1994, 54 p.

déportés, le « vote d'honneur » du Docteur Daroux, maire de Maillezais, seul des parlementaires de la Vendée ainsi qu'un des rares de l'Ouest à avoir refusé les pleins pouvoirs à Pétain lors du vote du 10 juillet 1940.

Pour servir la mémoire de la Résistance vendéenne, l'amicale des anciens du deuxième bataillon vendéen FFI du 93e Régiment d'infanterie décide la publication d'un opuscule : *Historique du maquis R1 de Dompierre-sur-Yon et du 2e bataillon vendéen FFI du 93e Régiment d'infanterie, 1944-1945*¹⁰.

La revue *Recherches vendéennes. Les Vendéens dans la Seconde Guerre mondiale : témoignages et analyses*¹¹ dresse en 2004 une nouvelle synthèse de cette période et en même temps achève ces études sur la société vendéenne. Fruit des recherches de quatorze auteurs, ce numéro rend également la parole aux témoins, aux acteurs depuis l'effondrement en 1940 jusqu'à la Libération en septembre 1944, prolongée par les combats dans les secteurs de La Rochelle et de Pornic.

113-UN NOUVEAU DEPART HISTORIOGRAPHIQUE SUR LE REGIME DE VICHY ?

La question est posée par Nathalie Carré de Malberg dans la *Revue électronique n°2* de septembre - octobre 2007 du Centre d'histoire de Sciences Po intitulée : *Histoire@Politique. Politique, culture et société*¹². Après le tournant de 1974 marqué par la parution en 1972 du livre de Robert O. Paxton, *La France de Vichy (1940-1944)*, elle n'hésite pas à parler « du tournant "baruchien" »¹³. Dans son livre paru en 1997, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944*. Marc-Olivier Baruch¹⁴ montre que l'obligation d'obéissance, revendiquée par les fonctionnaires de Vichy a eu des effets dramatiques. A cause de cette obéissance

¹⁰ Colonel Gaston Lorient (dir.). *Historique du maquis R1 de Dompierre-sur-Yon et du 2e bataillon vendéen FFI du 93e Régiment d'infanterie, 1944-1945*, Saint-Loubès, Mottaz, 1994, 43 p.

¹¹ Alain Gérard et Thierry Heckmann (dir.), *Recherches vendéennes. N°11. Les Vendéens dans la Seconde Guerre Mondiale*. La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2004, 649 p.

¹² Site internet : <http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=02&rub=pistes>, 7 avril 2009.

¹³ Nathalie Carré de Malberg. *Les fonctionnaires (civils) sous Vichy : essai historiographique*. N°2, septembre octobre 2007. (<http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=02&rub=pistes>, 7 avril 2009).

¹⁴ Marc-Olivier Baruch, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, fayard, 1997, 700 p.

aveugle, une partie de la fonction publique s'est ainsi trouvée engagée contre son gré dans une collaboration avec l'ennemi.

12-UNE HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Il faut maintenant aborder l'autre domaine de notre sujet : l'Église. Il est utile de préciser que les frontières du diocèse de Luçon se confondent avec celles du département de la Vendée. D'autre part, l'affirmation du Service départemental des renseignements généraux de la Vendée dans un rapport d'avril 1968 : « la Vendée est davantage un diocèse qu'un département »¹⁵ révèle l'influence que l'évêché exerce dans les aspects quotidiens de la vie vendéenne.

121-UNE HISTOIRE RELIGIEUSE ANCIENNE

Cette histoire religieuse a été d'abord l'affaire du clergé qui y voyait un prolongement de son activité et surtout un moyen de servir l'Église. Cette histoire est restée d'ailleurs plus ecclésiastique que religieuse, à travers les fondateurs d'ordre et de vies de saints qui l'ont alimentée, mais le cœur de l'histoire religieuse : la foi, la religion vécue, l'engagement dans la société n'a pas été pris en compte.

A titre d'exemple, on peut citer la littérature ancienne¹⁶ sur l'institution privée catholique Saint-Gabriel fondée en 1838. De même, la vie et l'œuvre de Louis Grignon de Montfort (1673-1716) et ses premières fondations ont entretenu dès le début de leur création, une littérature abondante¹⁷. De nouvelles publications, étoffant régulièrement l'histoire religieuse, sont éditées. La canonisation de Louis Grignon de Montfort a donné lieu à une publication dans la *Recherches Vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*¹⁸ en 1999, qui met en relief sa profondeur spirituelle et son audace missionnaire.

¹⁵ G. Chos, *L'évêché de Luçon : ses généralités, l'organisation diocésaine, son histoire*, La Roche-sur-Yon, Service départemental des renseignements généraux de la Vendée, 1968, p. 1.

¹⁶ Abbé A. Blain, *Institut des Frères de l'instruction chrétienne de Saint-Gabriel, Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) : origines, organisation, œuvres*, Poitiers, Typographie des jeunes sourds-muets, 1897, 504 p.

¹⁷ R. P. Fonteneau, *Histoire de la congrégation de la Sagesse fondée par le vénérable serviteur de Dieu Louis-Marie Grignon*, Paris, Poitiers, H. Oudin frères, 1878, 546 p.

¹⁸ Marcel Gendrot, « 20 juillet 1947, canonisation de Louis-Marie Grignon de Montfort : Montfort et les montfortains au XXe siècle », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 367-370.

Avant 1945, l'histoire religieuse est pour René Rémond, une « histoire négligée, méconnue, dépréciée »¹⁹, c'est l'histoire d'un monde à part, celle d'une histoire militante. Il y a bien eu quelques exceptions, André Latreille a consacré la majeure partie de son œuvre à l'histoire religieuse, depuis sa thèse de doctorat en 1935²⁰ jusqu' en 1978 avec *De Gaulle, la Libération et l'Eglise catholique*²¹.

122-DES FACTEURS DE RENOUVEAU QUI PERMETTENT SON INTEGRATION COMPLETE COMME CHAMP HISTORIQUE

L'histoire religieuse a opéré au cours du siècle dernier une mutation profonde. Aujourd'hui, elle est réintégrée à part entière dans la science historique, elle s'est banalisée comme l'économie et le social. Nous allons ainsi examiner les divers facteurs qui ont donné à l'histoire religieuse cette expansion.

1221-UN FACTEUR SOCIOLOGIQUE

Cette renaissance de l'histoire religieuse est d'abord le résultat d'une rencontre avec la sociologie religieuse. Gabriel Le Bras en est l'un des fondateurs en France, il bouscule les frontières en mettant en avant les phénomènes religieux qui relevaient du domaine individuel et donc d'une affaire privée. La publication de ses études en 1955-1956 : *Etudes de sociologie religieuse. Sociologie de la pratique religieuse dans les campagnes françaises*²² a permis l'éveil de l'histoire religieuse. Fernand Boulard en 1976 dans *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français. Aspects de la pratique religieuse en France, 1802-1939*²³ : l'exemple des *Pays de Loire* dévoile la première banque de données sur les pratiques religieuses essentielles : la communion pascale et la messe dominicale. Il s'appuie sur les réponses des curés aux questionnaires des visites paroissiales. Le diocèse de Luçon

¹⁹ René Rémond, « Histoire religieuse de la France au XXe siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Année 1988, Volume 17, numéro 1, p. 95.

²⁰ André Latreille, *Napoléon et le Saint Siège, 1801 1808, l'ambassade du Cardinal Fesch à Rome*, Paris, Félix Alcan, 1935, 626 p.

²¹ André Latreille, *De Gaulle, la Libération et l'Eglise catholique*, Paris, Cerf, 1978, 146 p.

²² Gabriel Le Bras, *Etudes de sociologie religieuse Sociologie de la pratique religieuse dans les campagnes françaises*. Vol1, Paris, Presses universitaires de France, 1955, 394 p.

²³ Fernand Boulard, « Matériaux pour histoire religieuse du peuple français », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, Paris, Colin, 1976, n°3, p. 761-801.

est exemplaire par la qualité de ses réponses²⁴, elles permettent un survol d'un siècle de la vie religieuse du peuple vendéen.

1222-DES FACTEURS EVENEMENTIELS

Il existe un fait générationnel. La jeunesse a milité au sein des organisations catholiques, elle a débuté son expérience de la vie au sein de ces mouvements. La JEC (Jeunesse Etudiante Chrétienne) a joué un rôle considérable dans la formation des élites jusque dans les années 1960. Les étudiants ont pris conscience que la foi ne relève pas seulement du domaine du privé mais qu'elle a aussi des conséquences dans la vie quotidienne. Des grandes figures des milieux intellectuels (Jacques Duquesne²⁵ ...) sont d'anciens jécistes.

Des évènements majeurs dans l'actualité ont interpellé le public. L'information religieuse s'est trouvée incorporée à l'information générale. L'actualité a ramené au premier plan les faits de croyance religieuse. Le concile Vatican II (1959-1965) est considéré comme l'évènement marquant de l'histoire de l'Eglise au XXe siècle ; il symbolise l'ouverture au monde moderne et à la culture contemporaine, montrant ainsi son aptitude à évoluer²⁶.

Les champs d'approfondissement, limités à l'histoire de quelques personnages ou de grandes institutions, se sont alors diversifiés. L'histoire religieuse a exploré d'autres domaines. Envahissant la société, elle « s'est développée en s'émancipant de la tutelle ecclésiastique et de la polémique anticléricale »²⁷. Cet élargissement aboutit à inclure tout phénomène qui s'apparente à une démarche religieuse.

²⁴ *Ibid.*, p.776-781.

²⁵ Jacques Duquesne, *Les catholiques français sous l'Occupation*, Paris, Grasset, 1966, le troisième de couverture.

²⁶ Gérard Mathon et Gérard-Henry Baudry (dir), *Encyclopédie. Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain. 15 tomes*, Paris, Letouzey et Ané, 1948-2000, n° 71, p. 750-762.

²⁷ Claude Langlois, « Histoire religieuse », André Burguière, *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, p. 577.

123-DE NOUVEAUX JALONS EMERGENT : L'EGLISE CATHOLIQUE ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La Seconde Guerre mondiale a été une épreuve délicate pour l'Eglise mais elle a aussi aidé à l'intégration des catholiques dans la société civile. Le soutien apporté par les évêques français, la proximité des catholiques avec le régime de Vichy, les silences de l'épiscopat ont alimenté la littérature historique à partir des années 1960. Jacques Duquesne lance en 1966 un travail pionnier avec *Les catholiques français sous l'Occupation*²⁸, il écrit une histoire la plus complète possible sur l'Eglise durant cette période. On y trouve la tentation de Vichy, l'adhésion des catholiques, le problème scolaire et la politique religieuse, la question de la jeunesse, les premières hésitations, les premiers refus, le problème juif et le STO (Service du travail obligatoire), la Résistance.

Depuis ce livre, l'historiographie française n'a pas varié pendant 30 ans et le recueil d'Etienne Fouilloux en 1997 *Les chrétiens français entre crise et libération, 1937-1947*²⁹ reprend les mêmes arguments et développent des thèmes identiques ; toutefois il replace ces épisodes brûlants dans une séquence chronologique plus longue pour mieux saisir l'évolution du monde catholique dans ses aspects religieux, culturels et sociopolitiques. Il évoque le paradoxe du catholicisme français : timidité politique et audace religieuse. Ces mêmes évêques préparent le grand bouleversement de l'Eglise, condamnent le capitalisme libéral, lancent les premiers prêtres ouvriers.

L'enquête sur la responsabilité cléricale dans la cavale du milicien Paul Touvier³⁰, la déclaration de repentance à Drancy, le 30 septembre 1997³¹ des évêques français pour les carences de l'Eglise de France dans la lutte contre l'antisémitisme confirment l'historiographie religieuse de cette période.

²⁸ Jacques Duquesne, *Les catholiques français sous l'Occupation*, Paris, Grasset, [1966], 1996, 479 p.

²⁹ Étienne Fouilloux, *Les chrétiens français entre crise et libération. 1937-1947*, Paris, Seuil, 1997, 287 p.

³⁰ Michèle Cointet, *L'Église sous Vichy, 1940-1945 : La repentance en question*, Paris, Librairie académique Perrin, 1998, p. 364-365.

³¹ Étienne Fouilloux, « Église catholique et Seconde Guerre mondiale », *Vingtième siècle*, Paris, Presses de sciences politiques, 2002, p. 112.

124-LA CONQUETE TERRITORIALE : L'APPROPRIATION DE L'ESPACE LOCAL

Nous avons vu que l'histoire religieuse ne s'est pas constituée de manière isolée. Elle s'est développée aux rythmes des pratiques de l'histoire générale. Dans les années 1980, l'histoire a vu le passage d'une histoire économique et sociale à une histoire culturelle qui fait au religieux une place éminente voire centrale.

L'église et la société vendéenne ont des liens anciens et étroits. *Dans Christianisme et Vendée, La création au XIXe d'un foyer du catholicisme. Actes du Colloque tenu à la Roche-sur-Yon les 22, 23 et 24 avril 1999*³², on évoque la Vendée restée encore au milieu du XXeme siècle une terre de vocations et de pratique religieuse. Un siècle avant, des prêtres jettent la Vendée dans l'aventure du radicalisme évangélique et sont à l'origine d'un élan qui constitue une nouvelle évangélisation. Lors du colloque tenu à La-Roche-sur-Yon en 2003, Alain Gérard dans *En Vendée la fin des vocations?*³³, évoque le bouillonnement du début du XX^e siècle quand le clergé poursuit sur sa lancée du XIXe siècle et l'ébranlement spirituel qui conduit à un désert de vocations.

13-PROBLEMATIQUE

131-LES QUESTIONS POSEES

La période d'étude est clairement définie, c'est une période politique plus que religieuse. Pour une meilleure compréhension, il est utile de débiter notre étude en 1939, date précédant la défaite et *a fortiori* l'Occupation. Il est également indispensable d'inclure la période de la Libération qui conduit à des bouleversements dans la société française.

La périodisation de l'histoire religieuse est plus délicate. Peut-on tenter une périodisation unifiée et autonome de l'histoire religieuse? Le découpage habituel de l'histoire politique met en lumière l'absence d'autonomie d'une histoire religieuse en

³² Christine Astoul, Eugénie Débouté et al. (dir.), *Christianisme et Vendée : la création au XIXe d'un foyer du catholicisme. Actes du Colloque tenu à la Roche-sur-Yon les 22, 23 et 24 avril 1999*, La Roche-sur-Yon, Centre de recherches historiques, 2000, 729 p.

³³ Alain Gérard, « En Vendée, la fin des vocations? », Alain Gérard (dir.), *Des curés aux entrepreneurs : la Vendée au XXe siècle : actes du colloque tenu à la Roche-sur-Yon les 24, 25 et 26 avril 2003*, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2004, p. 425-497.

France, puisqu'elle est sans cesse reliée aux données nationales ou aux règnes pontificaux. D'autre part, tous les phénomènes religieux ne vivent pas au même rythme. La structure de l'Eglise a peu changé, les mentalités religieuses ont considérablement évolué. L'influence religieuse du catholicisme français passe par d'autres canaux : pèlerinage de Lourdes, ordres religieux, missionnaires.

Au même titre que la limitation chronologique, le cadre géographique se pose. L'image de Rome influe sur les mentalités. L'influence romaine se fait sentir par l'introduction de nouvelles dévotions, la promotion d'une nouvelle liturgie, par le contrôle des modèles de sainteté. C'est également une façon de mesurer l'importance des directives romaines et le rôle qu'elles peuvent jouer, c'est le moyen d'apprécier le degré d'autonomie du clergé.

Les frontières du diocèse de Luçon se confondent avec celle du département de la Vendée. Cette similitude est intéressante pour une approche globale des rapports entre la société et le clergé. Le domaine religieux est trop vaste et doit nécessairement se limiter à certains aspects, donc exclure les autres. Notre étude porte sur le clergé séculier, les congrégations religieuses nombreuses dans le département sont exclues. Les autres religions ne sont pas abordées. L'approche spirituelle est également absente de notre champ d'étude.

132-UNE PROPOSITION

L'histoire des relations Société - Eglise est une succession de balancements : périodes de rupture et de rapprochement se succèdent. Le XXe siècle commençant apporte une nouvelle incertitude, la séparation des Eglises et de l'Etat.

1321-UNE PROBLEMATIQUE POSSIBLE

Le paysage politique de la Vendée est ancré à droite. Après la défaite, elle place ses espoirs dans Pétain et les nouveaux mots d'ordre « Travail, Famille, Patrie » trouvent de nombreux adeptes. L'Eglise catholique accueille avec bienveillance cet ordre nouveau, mais les rapports avec le nouveau régime évoluent durant la période d'Occupation de l'adhésion à une prise de distance.

Dans cette période troublée, quel est le rôle de l'Eglise? Quelle est son influence réelle dans cette société vendéenne catholique? Les rapports entre l'Eglise et la société vendéenne ont-ils évolué au cours de cette période troublée?

1322-DES AXES DE REFLEXION

13221- L'Eglise : une société à part entière

Exclus du pouvoir, écartés des responsabilités, objet d'une législation discriminatoire, les catholiques se sont organisés en une société à part. On désigne aussi par religion cette institution sociale, organisation collective, hiérarchisée, qui se donne notamment pour mission le maintien de l'observance des règles, des rites, des cérémonies instituées dans la lignée des dogmes. L'Eglise, dans une société plus globale, a sa loi, ses formes d'organisation, ses institutions. Elle a inévitablement des relations officielles avec les autorités séculières et les Etats.

13222-La Vendée : « une société catholique à l'épreuve de la guerre »³⁴

Région rurale en majorité acquise à la droite en 1936, la Vendée est aussi une terre chrétienne où l'influence du clergé est considérable.

Dans la débâcle de 1940, elle place sa confiance dans Pétain. Mais la population est rapidement tiraillée entre son respect pour Pétain et sa haine grandissante de l'Occupant. Les exigences sans cesse croissantes des Allemands, la politique de collaboration de Laval en 1943 éloignent la société vendéenne du gouvernement de Vichy et alimentent l'espoir d'une Libération au sein de la population.

13223-L'impact de la guerre sur les comportements religieux : la religion vécue

La guerre a amené un regain de ferveur religieuse. La vitalité des différents pèlerinages n'est plus à démontrer. Le plus grand renouvellement de cette piété populaire avec Notre-Dame-de-Boulogne en est la manifestation la plus visible.

³⁴ Alain Gérard, « La Vendée, 1939-1945 : une société catholique à l'épreuve de la guerre », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans...*, op. cit., p. 5-76.

Avec l'essor de l'Action Catholique spécialisée avant la guerre, on voit s'affirmer l'aspiration des laïcs à vivre une spiritualité distincte de celle des clercs. Pour exercer la totalité de ces diverses responsabilités, un réseau complet d'institutions confessionnelles a été créé et s'est développé pendant la guerre. La guerre est aussi l'occasion pour les catholiques de montrer l'effet de leurs services sociaux et de déployer leurs activités d'entraide.

2- LES SOURCES

Nous pouvons en guise d'introduction générale citer cette phrase d'Arlette Farge :

« [L'archive] est difficile dans sa matérialité. Parce que démesurée, envahissante comme les marées, les avalanches ou les inondations. La comparaison avec les flux naturels et imprévisibles est loin d'être fortuite ; celui qui travaille en archives se surprend souvent à évoquer ce voyage en terme de plongée, d'immersion, voire de noyade...la mer est au rendez-vous ; d'ailleurs, répertoriée dans les inventaires, l'archive consent à ces évocations marines puisqu'elle se subdivise en fonds ; c'est le nom donné à ces ensembles de documents, soit homogènes par la nature des pièces qu'ils contiennent, soit reliés ensemble par le seul fait d'avoir été donnés ou légués par un particulier qui en avait la propriété»³⁵.

La période 1939-1945 a produit une quantité importante de documents les plus divers. L'image d'un fonds sans fin convient parfaitement pour notre champ d'étude.

21-LES SOURCES RELIGIEUSES

211-DES FONDS INTERESSANTS

Le découpage des différents fonds du diocèse de Luçon rend particulièrement intéressant le fonds « Histoire générale » : relations internes, externes, intégrant les papiers personnels des évêques.

Actuellement, seul les documents personnels de Mgr (Monseigneur) Cazaux ont été exploités. Ils sont de deux sortes : les papiers militaires³⁶ de 1940-1973, datés et signés. Des documents, plutôt des brouillons d'allocutions aux collèges, écoles, séminaires et retraites sacerdotales couvrent la période 1942- 1946. Ils révèlent la pensée de Cazaux. On sent derrière ces discours le chef spirituel et temporel de la communauté religieuse vendéenne.

³⁵ Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1997, p. 10.

³⁶ AD (Archives diocésaines de Luçon), Fonds Cazaux, XVI. Papiers militaires.1940-1975.

212-LES SOURCES DIOCESAINES

La Semaine catholique du diocèse de Luçon, publiée avec l'approbation de l'évêque, est le véritable journal officiel du diocèse. Il reste le document incontournable pour une compréhension de l'histoire religieuse du diocèse. Emanation directe du Secrétariat général de l'évêché, il sert de fil conducteur à notre analyse. Cette publication hebdomadaire offre beaucoup de matière qui se complète : cérémonie d'intronisation, éloge funèbre, visite, relations avec le politique. Les rubriques débordent largement du religieux, l'Eglise n'hésite pas à intervenir dans le débat public. Ainsi, dans *Union ou unité? Cazaux* défend un système scolaire « qui permet d'assurer la formation et l'éducation des jeunes baptisés »³⁷.

Les feuilles diocésaines étendent leur horizon à l'histoire locale. L'histoire de la cathédrale du diocèse de Luçon est décrite en neuf exposés, elle débute le 22 novembre 1941 et se termine le 16 mai 1942³⁸. L'hagiographie locale est également très présente. Le procès en canonisation de Louis Grignon de Montfort est particulièrement révélateur, on apprend que le 11 janvier 1942 deux miracles lui sont officiellement reconnus³⁹, ouvrant la voie à sa canonisation qui est fixée le 20 juillet 1947⁴⁰.

A travers ce bulletin diocésain, l'évêque donne aux curés des paroisses des consignes, des ordres : la lecture en chaire de dossiers à une date précise et sans changer ni un mot, ni une virgule; par exemple : le texte sur le devoir électoral est à lire en chaire sans commentaire⁴¹.

213-LES SOURCES PAROISSIALES

Il s'agit, essentiellement des différents bulletins paroissiaux. Il y a de grandes inégalités au niveau du bulletin paroissial, pour l'année 1941, le bulletin mensuel de la paroisse de l'Île d'Olonne⁴² compte neuf pages tandis que le bulletin

³⁷ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 4 novembre 1944.

³⁸ *Ibid.*, 22 novembre 1941, 6 décembre 1941, 24 janvier 1942, 7 février 1942, 21 février 1942, 25 avril 1942, 2 mai 1942, 9 mai 1942 et 16 mai 1942.

³⁹ *Ibid.*, 21 mars 1942.

⁴⁰ *Ibid.*, 14 décembre 1946.

⁴¹ *Ibid.*, 2 novembre 1946.

⁴² *Bulletin paroissial d'Île d'Olonne*, janvier 1941.

hebdomadaire d'Olonne-sur-mer⁴³ en compte 167. De telles différences quantitatives ne peuvent engendrer que des approches qualitatives différentes.

Nous saisissons le discours tenu aux fidèles, les préoccupations de l'Eglise et le rappel à l'ordre des paroissiens. C'est le cas du curé de la paroisse de Saint Pierre des Sables d'Olonne qui reproche aux parents de ne pas faire leur devoir en n'envoyant pas leurs jeunes enfants au catéchisme le jeudi après la messe⁴⁴.

Le point de vue du clergé transparait, en particulier à l'occasion des vœux où des curés exposent leur vision politique, les bons choix pour les chrétiens. L'arrêté gouvernemental du 13 août 1940 contre la franc-maçonnerie a reçu un écho favorable au sein du clergé qui n'hésite pas à publier un article pour montrer le bien-fondé d'une telle décision⁴⁵.

Le bulletin est aussi un moyen de communication dans cette période d'occupation, le *Bulletin de Saint Hilaire du Bois* rappelle les consignes de la mairie à plusieurs reprises en 1942 : camouflage des lumières la nuit, réquisition de foin, vagabondage des chiens⁴⁶.

La présentation en ligne par les Archives départementales de la Vendée de plus de 150 collections de bulletins paroissiaux favorise l'exploitation de ces documents⁴⁷.

22-LES SOURCES ADMINISTRATIVES DEPARTEMENTALES

221-DES FONDS D'ARCHIVES DIVERSIFIES

Il rassemble les archives du département pour la période postérieure à 1940. Extrêmement volumineux, les cotes vont de 1W1 à 1W580, ce fonds peut être découpé en deux grandes parties. Les cotes 1W1 à 1W130 correspondent à l'administration générale du département pendant la période d'Occupation et sont

⁴³ *Bulletin paroissial d'Olonne-sur-Mer*, janvier 1941.

⁴⁴ « La communion privée », *Bulletin paroissial des Sables d'Olonne. Paroisse Saint Pierre*, mai 1941.

⁴⁵ « La Franc-Maçonnerie gouvernait », *Bulletin paroissial*, Les Brouzils, janvier 1941. Voir également, à la même date, le *Bulletin paroissial d'Aizenay, de Coex, Les Herbiers, Saint-Hermine, Soullans et Vix*.

⁴⁶ *Bulletin paroissial de Saint-Hilaire-du-Bois*, 22 mars 1942, 26 juillet 1942.

⁴⁷ Site internet : <http://www.archinoe.net/cg85v6/bulletin.php> : bulletins paroissiaux, 10 mai 2010.

donc particulièrement intéressantes pour notre étude. Les cotes 1W131 à 1 W580 traitent de l'Administration du département depuis la Libération.

Dès le 12 juillet 1940, le gouvernement de Vichy⁴⁸ veut un bilan mensuel de la situation dans les départements occupés. Les thèmes balayés sont larges : administration du département, relations avec les autorités d'occupation, défense et protection du territoire, encadrement social et politique comprenant les relations avec le clergé, surveillance politique et affaires juives, économie, main d'œuvre et réquisitions, prisonniers de guerre, réfugiés et assistance sociale. La série 1W41 à 1W48 qui regroupe tous les rapports préfectoraux ainsi que ceux des sous préfets de juillet 1940 à juillet-août 1944 s'avère essentielle pour notre sujet d'étude. La synthèse de novembre 1941 indique que les relations avec les milieux ecclésiastiques sont excellentes, le rapport du préfet évoque même « un concours loyal et sans faille à l'œuvre de rénovation nationale du Maréchal »⁴⁹.

Avec le second volet, nous entrons dans la période de la Libération. Dans le cadre de la présentation générale sur la situation politique et sociale du département à la Libération, Cazaux est décrit comme quelqu'un qui exerce une forte influence tant religieuse que politique⁵⁰. Par ailleurs, le procès verbal de la réunion régionale des préfets tenue à Poitiers du 14 février 1945 mentionne que l'épuration doit être envisagée également dans le clergé, le gouvernement désire des renseignements sur les personnalités les plus agissantes des départements⁵¹.

Les rapports du préfet pour l'année 1945 mettent l'accent sur la question scolaire et l'influence du clergé dans le domaine de l'éducation⁵². Ceux de la fin de l'année insistent sur les manifestations pour la liberté de l'enseignement⁵³.

⁴⁸ ADV, 1W41. Instructions ministérielles sur la rédaction des rapports. Rapports périodiques du préfet et pièces préparatoires (rapports des chefs de service). Juillet 1940-octobre 1941. Lettre du 12 juillet 1940 de l'Ambassadeur de France, Délégué Général du Gouvernement dans les Territoires occupés.

⁴⁹ *Ibid.*, novembre 1941. Rapport du préfet du 17 décembre 1941.

⁵⁰ ADV, 1W347. Présentation générale sur la situation politique et sociale de la Vendée à la Libération : unités et services stationnés en Vendée, tableau des anciens parlementaires membres de l'assemblée consultative ; organisation et tendances des forces armées de la Résistance, du Comité départemental de Libération, des syndicats; fiches individuelles de renseignement sur les personnalités politiques; liste des maires et tableau des nouvelles tendances politiques à la suite du remaniement des municipalités et avant les élections municipales ; tableau politique, économique et social de la Vendée.

⁵¹ ADV, 1W135. Réunions régionales des préfets : conférences des préfets de la Région de Poitiers et extrait du rapport sur la situation générale de la France pendant la période du 15 mars au 15 juin 1947.

⁵² ADV, 1W257. Rapports périodiques du préfet de janvier 1945 et de février 1945.

⁵³ ADV, 1W258. Rapports périodiques du préfet d'octobre 1945 et de novembre 1945.

Quelque soit l'auteur de ces rapports, ils sont marqués par les options idéologiques de leurs signataires et leurs déformations professionnelles les inclinent à présenter un tableau qui correspond plus ou moins aux désirs de leur supérieur.

Comme le souligne Robert Frank⁵⁴ : « Le rapport du Préfet est écrit par le Préfet qui fait la synthèse de rapports écrits à son intention par des personnes dont on peut imaginer le lien de dépendance qu'elles entretiennent avec lui ; le préfet écrit lui-même à un ministre avec lequel il se trouve dans un rapport hiérarchique ». Toutes ses observations ne remettent pas en cause la valeur des sources officielles mais elles en relativisent la richesse, « l'archive ne dit peut être pas la vérité, mais elle dit de la vérité »⁵⁵. Quelques principes de bon sens s'imposent : pratique systématique de recoupements ; observation permanente et rigoureuse de la chronologie, en particulier dans cette période troublée.

On peut conclure sur les archives par cette phrase également d'Arlette Farge « Il ne s'agit pas d'y découvrir un trésor enfoui, mais d'y voir un socle permettant à l'historien de rechercher d'autres formes du savoir qui manquent à la connaissance »⁵⁶.

222-LA PRESSE

L'essentiel des informations est transmis par la presse durant les années 1940, la radio est rare dans un département rural comme la Vendée. Le nombre de titres est relativement élevé, les tirages sont faibles de l'ordre de 5000 à 10 000. *L'écho de la Vendée* publié à Luçon a un tirage de l'ordre de 10 000 exemplaires dans les années 1940⁵⁷. Dans la *Bibliographie de la presse française, politique et d'information générale. 85. Vendée*, on compte 95 titres durant la période 1865-1944⁵⁸. Certains titres ont une durée de vie éphémère; le premier numéro de *La Dépêche sablaise*, journal d'informations locales est paru le 19 juin 1936 et cesse sa publication le 13 juillet 1940⁵⁹.

⁵⁴ Robert Frank, « Questions aux sources du temps présent », Agnès Chauveau, Tétard Philippe, *Questions à l'histoire des temps présents*, Bruxelles, Editions Complexe, 1992, p. 112-113.

⁵⁵ Arlette Farge, *op. cit.*, p. 40.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 70.

⁵⁷ Jean Gourhand, Jean Watelet, *Bibliographie de la presse française politique et d'information politique et d'information générale, 1865-1944. 85 – Vendée*, Paris, Bibliothèque nationale, 1975, p.7.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 9-17.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 25.

La presse catholique trouve en Vendée une terre d'élection. *La Voix de la Vendée*⁶⁰ est un journal hebdomadaire d'union et d'action catholique qui cesse sa parution le 13 août 1944.

La presse locale est une mine de renseignements sur la politique départementale et la vie quotidienne dans la société vendéenne. Il faut néanmoins la regarder avec un œil critique. Il ne faut pas oublier ses conditions de fabrication, de financement et surtout pendant la guerre, la presse est soumise à la censure. Le rapport du préfet de septembre 1941 daté du 8 octobre 1941 donne la tonalité générale, la censure est exercée par les autorités d'Occupation qui consultent le préfet, aucun article contraire à la politique gouvernementale n'est toléré. Sur ce rapport, il est indiqué très clairement que le journal de l'évêché *La Voix de la Vendée* est entièrement acquis à Pétain et à la cause de rénovation nationale⁶¹.

⁶⁰ *Ibid.*, p 17.

⁶¹ ADV, 1W41. Septembre 1941. Rapport du préfet du 8 octobre 1941.

3-L'ÉGLISE : UNE SOCIÉTÉ A PART ENTIÈRE

L'Église, comme toute société dispose d'une structure administrative que nous allons préciser pour mieux apprécier l'implantation du clergé dans le département. L'Église, dans une société plus globale, a inévitablement des relations officielles avec les autorités civiles et l'État. Lors de la déclaration de guerre l'église apporte son soutien au gouvernement. La défaite la plonge dans un désarroi et l'encourage à un examen de conscience. Les perspectives encourageantes du nouveau régime, surtout dans le domaine scolaire, conduisent l'Église à apporter son soutien au régime de Vichy. Pendant quatre ans de 1940 à 1944, l'église de Vendée se trouve isolée, enfermée dans les limites d'un diocèse situé en zone occupée. Confronté aux évolutions politiques et militaires du régime de Vichy, l'Église prend ses distances avec le régime. Avec la Libération, l'Église est interpellée pour son soutien au régime, mais le clergé vendéen passe sans difficulté cette dernière épreuve.

31-L'ÉGLISE DE VENDEE

Il est délicat d'entrer dans notre sujet sans donner au préalable un aperçu des structures qui encadrent les catholiques. Il faut ensuite s'intéresser aux instructions données par le clergé aux fidèles et préciser les moyens dont dispose le clergé pour intervenir dans le débat public.

311-LE DIOCESE DE LUÇON

3111-SON ORGANISATION TERRITORIALE⁶²

Le diocèse de Luçon se confond avec le département de la Vendée. Il est rattaché à la province métropolitaine de Bordeaux. Le siège de l'évêché se situe à Luçon alors que le siège administratif est à La Roche-sur-Yon. Le diocèse est divisé

⁶² *Ordo. Annuaire ecclésiastique*, 1941, (situation en décembre 1940).

en quatre archiprêtrés⁶³, sorte d'arrondissement diocésain : La Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte, Les Sables-d'Olonne et Luçon. Chaque archiprêtré comprend des doyennés⁶⁴ en nombre variable. Le doyenné dont la limite se confond avec celle du canton regroupe plusieurs communes. En 1941, le diocèse de Luçon comprend 30 doyennés et 303 paroisses. Une carte de la Vendée résume cette structure territoriale du diocèse de Luçon, (annexe A-3111).

3112-SA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Le clergé est un corps structuré et hiérarchisé comme on peut le constater en consultant l'*Annuaire diocésain* publié chaque année. L'évêque à la veille de la guerre est Mgr Garnier qui décède le 30 janvier 1940⁶⁵. Il est aidé par le Vicaire capitulaire⁶⁶ Mgr Massé qui assure l'intérim du diocèse jusqu'au 11 octobre 1941, date de la nomination au siège épiscopal de Cazaux. En prenant possession du siège épiscopal le mardi 2 décembre 1941⁶⁷, Cazaux met fin à cette période d'intérim.

3113-L'EVEQUE

31131-Un nouvel évêque : Monseigneur Cazaux

Antoine-Marie Cazaux naît le 13 juin 1897 à Pouillon dans le département des Landes. Il entre à 10 ans au petit séminaire de Laressore. A 18 ans, ses études sont interrompues par la guerre. Le conflit terminé, il retourne étudier à Poyanne, où il est ordonné prêtre le 29 juin 1922. Puis, il rejoint le séminaire français de Rome où il obtient, après deux ans d'études, les doctorats de philosophie et de théologie⁶⁸. C'est sans aucun doute un prêtre doté d'une solide instruction et également endurci par les épreuves de la guerre qui revient dans les Landes.

Après un premier poste de vicaire à Mont-de-Marsan de 1924 à 1928, il est nommé curé d'Orthevielle, paroisse rurale des Landes, puis de 1930 à 1935, il

⁶³ Gérard Mathon et Gérard-Henry Baudry (dir.), *op. cit.*, p. 788.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 1072.

⁶⁵ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 10 février 1940.

⁶⁶ Gérard Mathon et Gérard-Henry Baudry (dir.), *op. cit.*, p. 992-994.

⁶⁷ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 6 décembre 1941.

⁶⁸ *Ibid.*, 29 novembre 1941.

devient directeur du grand séminaire de Poyanne⁶⁹. Antoine-Marie Cazaux est nommé archiprêtre à la cathédrale de Dax en 1935 jusqu'à la guerre de 1939-1940 où il est mobilisé. Démobilisé le 27 juillet 1940, il reprend ses fonctions à la cathédrale de Dax, jusqu'au 11 octobre 1941 où il est promu évêque de Luçon.

C'est par un *Habemus episcopum*⁷⁰ très solennel que *La semaine catholique du diocèse de Luçon* annonce le 18 octobre 1941 la nomination d'Antoine-Marie Cazaux au poste d'Évêque de Luçon.

Comme nous l'avons indiqué, son activité a été interrompue deux fois à cause de la guerre. Mobilisé, il est détaché à Saint-Maixent en qualité d'élève aspirant le 15 juin 1916, il devient officier le 15 octobre 1916. En 1918, à la fin de la guerre, le lieutenant Cazaux a 21 ans, il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 30 décembre 1918⁷¹ et cinq citations au combat attestent de son courage, sa bravoure et sa hardiesse exceptionnelle⁷². Son passé militaire plaide en sa faveur et il est choisi pour porter le drapeau de son régiment landais, le 88e Régiment, sixième compagnie Infanterie, au défilé de la victoire à Auch et sur les Champs-Élysées en 1919⁷³. Il est blessé le 22 avril 1918 par un éclat d'obus au Mont Noir à la bataille des Flandres⁷⁴, il en résulte une paralysie de la moitié inférieure du menton et de la joue provoquant chez lui un rictus constant bien connu des paroissiens⁷⁵.

Avec la déclaration de guerre du 3 septembre 1939, le capitaine Cazaux rejoint son corps le 211^e Régiment d'Infanterie stationné dans le département du Doubs. Grièvement blessé au début de l'année 1940, Cazaux est démobilisé le 25 juillet 1940 par les autorités allemandes qui s'étaient emparées de la Franche-Comté⁷⁶. Son engagement au combat lui vaut une sixième citation avec l'attribution de la Croix de guerre avec étoile d'argent le 11 juillet 1944⁷⁷.

Ces états de service lors des deux guerres lui donnent le droit de se prévaloir du titre d'Ancien combattant. Cazaux est le vice-président de la section Prêtres

⁶⁹ *Eglise de Luçon*, 5 juillet 1975.

⁷⁰ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 18 octobre 1941.

⁷¹ AD, Fonds Cazaux, XVI. Papiers militaires. 1940-1975.

⁷² « Ordre 34^e D.I. n°225 du 28 juillet 1917. Ordre 34^e D.I. n°256 du 30 novembre 1917. Ordre 34^e D.I. n°287 du 31 mars 1918. Ordre 36^e C.A. n°101 du 26 mai 1918. Ordre général. Croix de guerre avec palme et chevalier de la Légion d'honneur, 30 novembre 1917. (Journal Officiel 26 avril 1919). », *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 29 novembre 1941.

⁷³ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*. 15 novembre 1941.

⁷⁴ AD, Fonds Cazaux, XVI. Papiers militaires, 1940-1975.

⁷⁵ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*. 17 janvier 1942.

⁷⁶ AD, Fonds Cazaux, XVI. Papiers militaires. 1940-1975.

⁷⁷ *Ibid.*, Ordre n°1857/C le 11 juillet 1944.

Anciens Combattants (PAC) des Landes⁷⁸. Il adhère également à l'association *Les médailles militaires* en février 1942 dont le président est Philippe Pétain⁷⁹.

Nommé le 13 octobre 1941 évêque de Luçon⁸⁰, il prend possession du siège épiscopal le 2 décembre 1941. Entre ces deux dates, la *Semaine religieuse du diocèse de Luçon* distille chaque semaine des informations sur le nouvel évêque. Le 25 octobre 1941, c'est une description succincte de son parcours religieux et militaire⁸¹. Le 1 novembre 1941, sa photo est diffusée, on peut dès lors associer un visage et un nom⁸². Le 8 novembre, ses armes et sa devise sont dévoilées. Il a choisi un pin des Landes avec sur le bandeau « *Veritatem in Caritate* » (la vérité dans la charité), et au dessous de ses armoiries, la croix de la Légion d'Honneur⁸³. Le 22 novembre, c'est la photographie officielle de ses armes et de sa devise⁸⁴ qui est publiée (annexe B-31131 et B-31131bis).

Ces informations diocésaines sont immédiatement relayées dans les différents bulletins paroissiaux. Il en résulte une information très large dans le département. L'ensemble de la population apprend ainsi à connaître son nouvel évêque avant son arrivée officielle. Dès le 19 octobre 1941, le *Bulletin paroissial de Notre-Dame-de-Bon-Port des Sables d'Olonne*⁸⁵ annonce en titre « Monseigneur Cazaux nommé évêque de Luçon », et ajoute « Agé de 44 ans, il est incontestablement le plus jeune Evêque de France. Prêlat d'une grande simplicité et d'une remarquable érudition, il promet de faire en Vendée une œuvre magnifique ». La première information au sein de la population paroissiale donne le ton et laisse entrevoir un prélat exceptionnel. Le bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne du 19 octobre 1941 informe ses paroissiens de l'arrivée de leur nouvel évêque et demande de prier pour un « épiscopat long, heureux et fécond »⁸⁶.

L'édition du 17 octobre 1941 du *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*⁸⁷ annonce sa nomination en première page en insistant sur son jeune âge (44 ans) et l'intérêt qu'il porte à la jeunesse.

⁷⁸ « Après le sacre de Mgr Cazaux », *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 17 janvier 1942.

⁷⁹ AD, Fonds Cazaux, XVI. Papiers militaires. 1940-1975.

⁸⁰ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 29 novembre 1941.

⁸¹ *Ibid.*, 25 octobre 1941.

⁸² *Ibid.*, 1 novembre 1941.

⁸³ *Ibid.*, 8 novembre 1941.

⁸⁴ *Ibid.*, 22 novembre 1941.

⁸⁵ *Bulletin paroissial de Notre-Dame-de-Bon-Port des Sables d'Olonne*, 1941, n°42, 19 octobre 1941.

⁸⁶ *Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne*, 1941, n°43, 19 octobre 1941.

⁸⁷ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 1941, 17 octobre 1941.

Nous pouvons être assurés que l'ensemble de la population vendéenne a appris la nomination à travers la presse religieuse ou les journaux dans la semaine qui a suivi l'annonce officielle du lundi 13 octobre 1941. La description du nouvel évêque est particulièrement élogieuse, on insiste à chaque fois sur sa jeunesse, son érudition et son statut d'ancien combattant.

Le préfet, dans son rapport périodique d'octobre 1941 mentionne l'arrivée prochaine de Cazaux⁸⁸. Le retour d'information de son arrivée au ministre de l'Intérieur clôt le dossier de sa nomination.

31132-La génération de l'épiscopat français ancien combattant

En 1940, plus de 60 sièges épiscopaux et tous les archevêchés ont été renouvelés. Le nouveau visage de l'épiscopat, de plus en plus homogène, appartient à la « génération du feu »⁸⁹. Cette génération d'évêques a partagé la vie du peuple dans les tranchées, elle a découvert l'étendue et la profondeur de la déchristianisation. Les évêques de 1940 sont d'anciens poilus de 1914, obsédés par la déchristianisation⁹⁰. La désignation de cette élite catholique par son identité «poilue de 14-18» a sans aucun doute été vécue par cette génération comme un signe d'appartenance à une entité particulière. La nomination de cette génération s'explique par le souci de l'Eglise de former un « épiscopat de conquête »⁹¹ avec deux missions essentielles : l'encadrement de la jeunesse et l'organisation de l'Action catholique.

La nomination au siège épiscopal de Cazaux s'est donc inscrite dans un vaste mouvement de renouvellement des cadres religieux en France. Les médailles arborées sur la poitrine de ces anciens combattants sont des signes de reconnaissance qui renforcent cet élitisme. Cazaux a intégré la Légion d'Honneur dans ses armes épiscopales.

⁸⁸ ADV, 1W41. Octobre 41. Rapport du préfet du 4 novembre 1941.

⁸⁹ Frédéric Le Moigne, *Les évêques français de Verdun à Vatican II*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 18.

⁹⁰ Jacques Duquesne, *op. cit.*, p. 10.

⁹¹ Frédéric Le Moigne, *Les évêques français...*, *op. cit.*, p. 19.

3114- LE CLERGE VENDEEN

Pour administrer les 303 paroisses du diocèse, l'Eglise dispose en décembre 1940 de 635 ecclésiastiques dont 431 sont employés comme curé ou vicaires dans le ministère paroissial⁹². Dans les 306 communes du département, il existe une autorité religieuse qui délivre la parole de l'Eglise aux fidèles. L'Eglise imprime son influence dans tous les lieux de vie jusqu'à la plus petite bourgade. Elle couvre tout le département en employant ses prêtres dans tous les lieux et secteurs de la vie sociale.

Tableau 1 : Nombre de prêtres en activité pour 10 000 habitants⁹³

	1928	1946
Luçon	13,8	15
France	10,4	9,7

D'autre part, le clergé vendéen est un clergé jeune. En 1941, le diocèse compte 602 prêtres dont les deux tiers ont moins de 40 ans, montrant un clergé en expansion. Cette proportion qui atteint 80% en 1966 atteste que les vocations se poursuivent. Les prêtres vendéens sont toujours plus nombreux puisqu'on en compte 732 dans le diocèse, soit 130 de plus qu'en 1941⁹⁴.

Tableau 2 : Prêtres diocésains sexagénaires (mai 1948)⁹⁵

	Total prêtre séculier	Total prêtre sexagénaire	%
Luçon	632	174	28
France	42486	14950	35,1

⁹² *Ordo : Annuaire ecclésiastique*, 1941.

⁹³ Fernand Boulard, *Essor ou déclin du clergé français*, Paris, Cerf, 1950, p. 30.

⁹⁴ *Eglise de Luçon*, 10 décembre 1966.

⁹⁵ Fernand Boulard, *Essor..., op. cit.*, p. 40.

3115-LES INSTITUTIONS LES PLUS SIGNIFICATIVES

Le nombre d'institutions rattachées à l'évêché et les œuvres donnent un aperçu de leur importance et de leur diversité⁹⁶. L'évêque intervient dans ces œuvres pour développer l'Action catholique, contrôler le fonctionnement des séminaires et superviser les établissements scolaires. Le diocèse de Luçon est rattaché à la faculté catholique de l'Ouest d'Angers.

31151-Les œuvres et la Maison des Œuvres

Pour développer l'Action catholique, Garnier annonce son intention à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, de fonder une Direction des Œuvres. Mais son décès au début de l'année 1940 n'a pas permis de concrétiser cet objectif.

Le projet est alors repris par Massé. Le Père Loué, sollicité accepte d'en prendre la direction. A propos de son implantation dans le diocèse, le nouveau directeur écrit :

« Mgr Massé pensait la fixer à Luçon....Je lui fis valoir la nécessité pour les Directions des Œuvres et les aumôniers des Mouvements d'AC d'être en contacts étroits et fréquents avec les paroisses, avec les diverses organisations et institutions sociales et autres. De ce fait il me semblait que la Maison des Œuvres devait être à La Roche-sur-Yon. Mgr Massé se rendit à ces raisons.

Il fut entendu que la Direction des Œuvres occuperait une maison située au 32 rue Joffre»⁹⁷.

Finalement la Direction des Œuvres rejoint le 32 rue Joffre qui était déjà le siège de l'ACJF. Elle apparaît pour la première fois sous cette dénomination dans l'*Ordo 1943*. La mise en place de cette Direction s'est accompagnée de changements importants. Elle est inséparable du développement des mouvements d'Action catholique spécialisé (ACS) que nous évoquerons plus en détails avec l'apostolat des laïcs.

⁹⁶ 18 œuvres sont répertoriées dans l'*Ordo. Annuaire ecclésiastique* de 1941.

⁹⁷ AD : Maison du diocèse, Jean Néraud, *La Maison des Œuvres. 1940-1995. De la Direction des œuvres à la Maison du diocèse*, Document, 2006, p.1.

31152-Les séminaires

Le diocèse de Luçon comprend en 1939 : le Grand séminaire de Luçon, le petit séminaire de Luçon et celui de Chavagnes-en-Pailliers⁹⁸. En raison de l'Occupation, des classes sont également créées à Chaillé-les-Marais et surtout à Saint-Laurent-sur-Sèvre⁹⁹ à partir de 1940.

Les effectifs des séminaires sont en augmentation régulière durant la période 1933-1953. Cazaux a été l' « Evêque des vocations et des séminaires »¹⁰⁰ Les effectifs dans les petits séminaires qui étaient de 249 élèves en 1933, passent à 477 en 1943 et atteignent finalement 557 en 1953 soit plus du double en 20 ans. La croissance des effectifs dans les grands séminaires, plus modeste, de 148 en 1933, ils passent à 170 en 1943 et enfin 208 en 1953 soit une hausse de 50%¹⁰¹.

Pour faire face à cet afflux des vocations, une souscription pour la construction d'un petit séminaire à Luçon est lancée dès 1937 par Garnier. La générosité des donateurs est telle que le montant recueilli qui atteint déjà 684 611,40 francs au début de l'année 1939¹⁰² se monte à 746 035,50¹⁰³ francs à la fin de la même année, soit un versement de 61 424,10 francs pour l'année. Le nombre de séminaristes connaît une telle croissance que Cazaux lance une souscription pour la création d'un nouveau petit séminaire aux Herbiers le 26 octobre 1946¹⁰⁴. Les premières offrandes au 9 novembre 1946 atteignent 306 167 francs¹⁰⁵ et les fonds recueillis à la fin de l'année 1946 se montent à 3 821 597 francs¹⁰⁶.

La Vendée durant cette période connaît un élan de vitalité spirituelle.

31153-Les écoles

L'enseignement catholique se signale par sa créativité. Les enfants reçoivent une éducation confiée au clergé diocésain, aux anciens membres des congrégations et aux laïcs qui désirent apporter leur concours. Pour l'année 1939, le *Bulletin des*

⁹⁸ *Ordo. Annuaire ecclésiastique*, 1939.

⁹⁹ *Ordo. Annuaire ecclésiastique*, 1941.

¹⁰⁰ *Eglise de Luçon*, 10 décembre 1966.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 14 janvier 1939.

¹⁰³ *Ibid.*, 23 décembre 1939.

¹⁰⁴ *Ibid.*, 26 octobre 1946.

¹⁰⁵ *Ibid.*, 9 novembre 1946.

¹⁰⁶ *Ibid.*, 21 décembre 1946.

écoles privées du département de la Vendée compte 177 paroisses qui ont une école chrétienne de garçons et 264 paroisses une école chrétienne de filles. Seulement 126 paroisses sont sans école libre de garçons et 49 paroisses sans école de filles. La Vendée compte une école libre pour 880 habitants soit une proportion élevée en France¹⁰⁷. En 1939, les écoles libres scolarisaient 34891 élèves et l'école public 26385 élèves.

A l'arrivée de Cazaux en 1941¹⁰⁸, le nombre d'écoles libres a progressé: 53 écoles ouvertes en 10 ans et 90 depuis la Première Guerre mondiale.

Les écoles privées ne se limitent pas uniquement aux écoles primaires. L'enseignement catholique de Vendée offre une panoplie complète de formation pour tous les milieux. L'Eglise forme également une fraction des cadres et accompagne la modernisation des campagnes. Le collège Saint-Gabriel de Saint-Laurent-sur-Sèvre consacre une part importante de son activité à des formations techniques et sa renommée dépasse le cadre du département. L'école d'agriculture de La Mothe-Achard accueille les cadres de l'agriculture.

312- DES INTERVENTIONS MULTIPLES QUI DEPASSENT LE CADRE DE LA SPHERE RELIGIEUSE

Les différentes interventions touchent à toute l'actualité et débordent largement du cadre religieux. Cette conception est sans doute particulière à l'Eglise qui établit une barrière entre le spirituel et le temporel. Si le pouvoir spirituel lui appartient en intégralité, elle intervient dans le débat public dès lors que des actions politiques visent à réduire son audience dans la société.

3121-DES LIGNES DIRECTRICES POUR LA SOCIETE VENDEENNE

La hiérarchie catholique française n'ignore pas que dans une partie du clergé, depuis la signature de l'armistice, des interrogations se sont manifestées et l'adhésion au nouveau régime n'est pas totalement acquise. Toutefois, « en 1940,

¹⁰⁷ *Bulletin des écoles privées du département de la Vendée*, numéro 354, décembre 1939.

¹⁰⁸ *Ibid.*, numéro 377, novembre 1941.

l'unité du corps ecclésial, prélats, clergés et fidèles s'affirme aussi forte que par le passé »¹⁰⁹.

Les intentions des évêques sont clairement exprimées dans le document qu'ils publient le 15 janvier 1941 : *Directives de la hiérarchie au clergé*, l'ACA (Assemblée des cardinaux et des évêques) de la zone occupée s'adresse au clergé, leurs collègues de la France libre y souscrivent le 6 février 1941. Cette insistance semble indiquer que certains clercs et fidèles sont peut être enclins à travailler au redressement de la France par « ne autre attitude que celle d'un loyalisme sincère et complet envers le pouvoir politique établi et d'une obéissance différente et aveugle envers la hiérarchie catholique »¹¹⁰. La hiérarchie éprouve le besoin de raffermir son autorité face à des attitudes de contestation de certains membres de l'Eglise. L'évêque doit veiller à maintenir cette cohésion et il est ainsi tenu d'adresser des directives précises aux prêtres du diocèse. Dès le mois de mars 1941, le Vicaire capitulaire annonce par un communiqué, l'adhésion du diocèse de Luçon à ces directives « Le redressement social, moral et religieux du pays conditionne tout autre redressement »¹¹¹. Dans l'*Adresse au Saint-Père* du 15 janvier 1941, l'ACA de la zone occupée réunie à Paris soutient le pouvoir qui est installé en fonction de la doctrine traditionnelle sur la soumission au pouvoir établi¹¹².

L'ACA appellent les catholiques à un « un loyalisme sincère et complet envers le pouvoir établi », mais « sans inféodation »¹¹³. L'Eglise de Vendée s'inscrit dans cette directive et Massé demande aux membres de son clergé l'adhésion à ces principes, tout en se situant exclusivement sur le terrain religieux et en dehors de tout caractère partisan sur le plan politique¹¹⁴. La lettre de l'ACA du 25 juillet 1941 *Les conditions du redressement moral et religieux du pays*, qui s'adresse à l'ensemble des fidèles est reprise en deux fois dans la *Semaine catholique du diocèse de Luçon*¹¹⁵ en août 1941. L'ACA insiste sur la nécessité de promouvoir tous les éléments qui constituent « l'armature chrétienne »¹¹⁶ : écoles chrétiennes et

¹⁰⁹ Renée Bédarida, *Les catholiques dans la guerre 1939-1945. Entre Vichy et la Résistance*, Paris, Hachette littératures, 1998, p. 151.

¹¹⁰ Denis Maugenest, *Le discours social de l'Église catholique de France. 1891-1992. Textes majeurs de l'Épiscopat français*, Paris, Cerf, 1995, p. 203.

¹¹¹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 8 mars 1941.

¹¹² Jacques Duquesne, *op. cit.*, p. 56.

¹¹³ Denis Maugenest, *op. cit.*, p. 203.

¹¹⁴ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 8 mars 1941.

¹¹⁵ *Ibid.*, 23 août 1941, 30 août 1941.

¹¹⁶ *Ibid.*, 8 mars 1941.

œuvres paroissiales. L'Eglise veut poursuivre sa stratégie de conquête en faisant appel au militantisme de ses fidèles.

Mais si les déclarations de l'ACA de 1941 sont reprises et commentées dans la *Semaine catholique*, il faut attendre le 17 mars 1945 pour qu'apparaisse dans *Semaine catholique du diocèse de Luçon* la déclaration de l'ACA du 28 février 1945 : *Appel à la réconciliation nationale*. Celle du 22 juillet 1942 : *Adresse à M. le maréchal Pétain. Sur les arrestations des Israélites* et celle du 9 mai 1943 : *Sur le Service du travail obligatoire* n'ont pas été reprises par la hiérarchie du diocèse.

Les différentes conférences religieuses nous renseignent également sur la politique sociale de l'Eglise. Les journées d'études sociales de La Roche-sur-Yon du 4 au 6 mai présidées par Cazaux sont sans ambiguïté sur la politique à conduire à court terme. Les organisations professionnelles, familiales et de jeunesse ont été remises en cause par le nouveau régime. Ces évolutions brutales ont des conséquences sur l'apostolat et « les ignorer nous condamnerait sur le long terme »¹¹⁷. Il faut donc se mobiliser pour faire face à ces nouveautés et s'intégrer dans cette nouvelle société. Le souci pastoral est tourné vers l'Action catholique, la priorité est accordée aux mouvements de jeunesse et à leur autonomie avec la formule « jeunesse unie oui ; jeunesse unique non »¹¹⁸.

Il arrive que des consignes revêtent une telle importance. L'évêque insiste pour que ces informations soient répercutées aux fidèles. Une simple phrase est alors ajoutée dans la *Semaine catholique du diocèse de Luçon* « A lire en chaire le dimanche... » ou « A répercuter en chaire le dimanche ... ». La déclaration des ACA de la zone occupée à laquelle s'était joint le Cardinal Gerlier lors de l'Assemblée du 24 juillet 1941 visait à « sauvegarder la pureté et l'intégralité des forces vives de l'Eglise ». Dans la situation actuelle, elle a été considérée d'une telle importance stratégique que le communiqué précisait « à lire en chaire en deux fois dès réception »¹¹⁹.

Cazaux veut parfois donner une dose de confidentialité à certaines actions. Le bilan flatteur donné par le chanoine Loué sur le développement de l'Action catholique pendant l'année 1942, porte la mention « n'est pas destiné à être lu en chaire »¹²⁰. Cette mention peut surprendre quand on connaît l'intérêt de Cazaux pour l'Action

¹¹⁷ *Ibid.*, 24 avril 1943.

¹¹⁸ *Ibid.*, 23 août 1943.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Ibid.*, 9 janvier 1943.

catholique. Derrière ce propos, il rappelle aux prêtres la nécessité d'une certaine discrétion sur les actions de l'Église en période d'Occupation.

3122-DES CONSIGNES RELIGIEUSES

Les lettres pastorales régulières donnent les directives au clergé et aux fidèles. Le mandement pour le carême fixe le cadre des règles et des obligations pour la période pascale, il s'adresse à tous les fidèles du diocèse. C'est le mandement de 1941¹²¹ qui dispense de l'abstinence durant les hostilités. La lettre pastorale du 13 mars 1943¹²² institue une année mariale pour le diocèse.

Des informations rappellent les devoirs de chaque chrétien et donnent le planning des quêtes diocésaines¹²³ : les écoles, le premier dimanche de carême et à l'Ascension, les séminaires à Pâques, la Pentecôte, la Toussaint et Noël et enfin pour l'Université catholique d'Angers, le quatrième dimanche de carême. A ces obligations pour le chrétien, les fidèles sont mis à contribution pour aider ceux qui souffrent. Cazaux demande une quête le 10 octobre 1943 en faveur des victimes des bombardements sur Nantes¹²⁴.

3123-DES CONSIGNES AUX FIDELES

Mais les recommandations atteignent aussi la sphère privée. Le 11 septembre 1943, Cazaux lance une « croisade de la pureté et de la bonne tenue »¹²⁵ devant « l'immodestie dans la tenue, [...], l'insuffisance du vêtement féminin ».

C'est également par un communiqué que Cazaux s'exprime sur le vote des femmes, il demande aux curés de lire en chaire le 26 novembre 1944 « qu'aller voter demeure pour les femmes un devoir absolu »¹²⁶. Il poursuit en 1945 où il indique le bon choix. Son texte sur le devoir électoral avec la mention « A lire en chaire sans commentaires » est sans ambiguïté : « Il n'y a pas un parti d'Église, mais le droit est limité : voter pour ceux dont le programme s'harmonise le mieux avec le respect de la personne humaine et conscience chrétienne. Sur la question de la liberté de

¹²¹ *Ibid.*, 22 février 1941.

¹²² *Ibid.*, 13 mars 1943.

¹²³ *Ibid.*, 22 février 1941.

¹²⁴ *Ibid.*, 2 octobre 1943.

¹²⁵ *Ibid.*, 11 septembre 1943.

¹²⁶ *Ibid.*, 25 novembre 1944.

l'enseignement, cela dicte un devoir : tous les catholiques doivent voter et voter pour les candidats qui se sont engagés dans la liberté scolaire avec aide financière. S'abstenir serait trahir »¹²⁷.

3124-LE ROLE MAJEUR DU CLERGE LOCAL

Après avoir brièvement décrit les grandes orientations de la hiérarchie catholique dans la société vendéenne, il faut regarder sa perception et son application dans les paroisses du diocèse. Dans l'ensemble, il n'y a pas eu de voix discordantes. Le clergé paroissial souscrit et suit les directives émanant du diocèse.

Nous allons nous intéresser aux messages prioritaires de l'évêché, ceux portant la mention « A lire en chaire ». Ce point est délicat car il n'existe pas de compte rendu des prêches des curés. Mais le bulletin paroissial donne une indication. Le *Bulletin paroissial du Boupère* du 26 novembre au 6 décembre 1944 aborde la question du vote des femmes. Si le curé reprend l'obligation pour les femmes d'aller voter, « l'abstention électorale des personnes aux idées saines serait coupable, car elle permettrait le triomphe des partis anti-sociaux et anti-religieux », il insiste aussi pour que les femmes votent « selon leur conscience chrétienne »¹²⁸, anticipant d'une certaine façon le « bon choix » de Cazaux d'octobre 1945. Celui des Lucs-sur-Boulogne¹²⁹ se borne à reproduire la lettre de Cazaux sans commentaire.

L'encadrement des fidèles ne se limite pas à dicter la bonne parole dans le bulletin paroissial. C'est aussi l'occasion de pointer du doigt quelques manquements de la part de certains paroissiens. Le curé du Boupère mène « la croisade de la bonne tenue » en reprenant la lettre de Cazaux et il ajoute « Les femmes et les jeunes filles du Boupère sont donc averties. Elles savent quel est leur devoir »¹³⁰.

Le curé du Boupère n'hésite pas à écrire dans le *Bulletin paroissial*¹³¹ du 22 novembre 1942 : « Saviez vous qu'en plus des 92 protestants regroupés en 24 familles, on peut compter une centaine d'adultes qui ne remplissent pas leur devoirs religieux essentiels ». Celui des Herbiers s'en prend aux trop nombreux absents à la procession du 27 avril 1943 pour « les biens de la terre » qui doit se conclure par la

¹²⁷ *Ibid.*, 13 octobre 1945.

¹²⁸ *Bulletin paroissial du Boupère*, numéro 18, 26 novembre au 6 décembre, 1943.

¹²⁹ *Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne*, 10 décembre 1944.

¹³⁰ *Bulletin paroissial du Boupère*, numéro 37, 26 septembre au 2 octobre 1942.

¹³¹ *Ibid.*, numéro 14, 22 novembre, 1942.

bénédiction des récoltes, les enfants en congés ce jour là ne sont pas venus à cette procession¹³².

Pour compléter ces directives, le curé visite chaque maison de sa paroisse chaque année. Le curé des Lucs-sur-Boulogne dresse le bilan de sa visite pour l'année 1940. Toutes les familles lui ont réservé le « meilleur accueil », et ont offert leur participation aux deniers du Culte¹³³. Celui de Saint-Hilaire-du-Bois poursuit la sienne au début de l'année 1942 et veut voir en priorité « les malades et les infirmes, ceux qui ne peuvent venir au bourg, ni aux cérémonies de l'Eglise »¹³⁴. Ces rencontres qui se déroulent dans l'intimité du cadre familial sont sans aucun doute l'occasion d'un échange où le curé tient une position privilégiée.

Nous pourrions multiplier les exemples où les orientations religieuses, sociales et politiques sont données au clergé et aux fidèles. Les grands axes de cette stratégie pendant ces années d'occupation ont été dressés, elle dépasse parfois le cadre de l'église pour entrer dans celui du foyer. Le clergé et la société vendéenne reçoivent des messages légitimant le pouvoir et demandant leur collaboration pour assurer le redressement du pays. Le clergé joue la carte de la convergence morale et spirituelle plus que politique.

313-DES MOYENS D'INFORMATIONS QUI PENETRENT DANS LA SOCIETE

Pour faire connaître au clergé et à la société vendéenne sa politique spirituelle et temporelle, l'Eglise s'est dotée de moyens de communications au niveau du diocèse et de la paroisse.

La censure a été instituée dès le début de la déclaration de guerre, il existe dans le *bulletin paroissial des Herbiers* de juin 1940¹³⁵ un passage supprimé par la censure dans un article sur les réfugiés. Puis il y a la presse soumise à la censure allemande en août 1940¹³⁶, cependant, il n'apparaît pas de traces visibles dans la *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, ni dans les bulletins paroissiaux.

Tout au plus nous trouvons un document avec la mention « on nous prie d'insérer les lignes suivantes »¹³⁷. Le 14 septembre 1940, La *Semaine catholique du*

¹³² *Bulletin paroissial des Herbiers*, avril 1943.

¹³³ *Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne*, 17 novembre 1940.

¹³⁴ *Ibid.*, 8 mars 1942.

¹³⁵ *Bulletin paroissial des Herbiers*, juin 1940.

¹³⁶ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p.29.

¹³⁷ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 14 septembre 1940.

diocèse de Luçon relate l'intervention de cet officier allemand qui se démène et sauve la vie d'un bébé aux Sables d'Olonne.

L'évêché a ainsi pu disposer pendant l'Occupation d'outils de communication pour faire connaître sa position, non seulement sur des questions religieuses mais aussi dans tous les domaines de la société.

3131-DES OUTILS DE COMMUNICATION DIOCESAINS

Durant les années 1940, le nombre de radio dans le département est extrêmement faible et l'essentiel des informations est transmis par la presse. Il existe une multitude de journaux, chacun d'entre eux a une ligne politique bien définie. La presse catholique trouve en Vendée une terre d'élection. *La Voix de la Vendée et la Croix vendéenne réunies*¹³⁸ est un journal hebdomadaire d'union et d'action catholique La direction de rédaction est sous la responsabilité de l'Abbé Plessis¹³⁹ à La Roche-sur-Yon, il a été nommé directeur du journal par Garnier¹⁴⁰. L'administration du journal est assurée par l'Abbé Grimaud¹⁴¹ à Luçon, membre du Conseil épiscopal¹⁴². La composition du comité directeur du journal est suffisamment explicite pour que sa tendance politique soit ainsi clairement identifiée. Ce journal est ainsi l'organe d'expression du diocèse. Il n'est pas surprenant dans ces conditions de trouver sur le rapport du préfet de septembre 1941 daté du 8 octobre 1941 que le journal de l'évêché *La Voix de la Vendée* est entièrement acquis à Pétain et à la cause de rénovation nationale¹⁴³.

Il nous reste à apprécier la diffusion de ce journal au sein de la population. En effet, la question posée sur les procès verbaux des visites canoniques « Dire s'il y a une œuvre de presse catholique et quelles en sont les publications et pour chacune d'elle quel est le nombre d'exemplaires vendus? » nous permet cette approche. Prenons pour exemple l'archiprêtré des Sables d'Olonne en 1939¹⁴⁴ : parmi les 49 paroisses visitées (sur les 74 que comptent l'archiprêtré des Sables d'Olonne), seuls trois procès verbaux ne mentionnent aucune diffusion du journal *La Voix de la*

¹³⁸ Jean Gourhand, Jean Watelet *op. cit.*, p.17.

¹³⁹ *La Voix de la Vendée*, 1 septembre 1939.

¹⁴⁰ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 27 mai 1939.

¹⁴¹ *La Voix de la Vendée*, 1 septembre 1939.

¹⁴² *Ordo. Annuaire ecclésiastique*, Année 1941.

¹⁴³ ADV, 1W41. Septembre 1941. Rapport du préfet du 8 octobre 1941.

¹⁴⁴ AD, 3F4/12. Procès verbaux des visites canoniques, archiprêtré des Sables d'Olonne, 1939.

Vendée. (Détails en annexe C-3131). Le nombre total d'exemplaires s'élève à 1500 pour une population qui atteint 61000 habitants, en extrapolant, la population vendéenne est évaluée à 390 000 habitants, on arrive à une diffusion hebdomadaire d'environ 9500 exemplaires. Ce faible tirage est caractéristique de la diffusion de la presse en Vendée durant cette période¹⁴⁵.

Quoiqu'il en soit, la presse catholique est diffusée dans pratiquement toutes les paroisses, elle est donc lue et commentée par les paroissiens. *La Voix de la Vendée* est le journal hebdomadaire recommandé par les autorités religieuses déclare le curé des Lucs-sur-Boulogne en février 1941¹⁴⁶. Quant au curé de Chavagnes-en-Paillers, il vante les mérites de la presse catholique dont un bon chrétien ne saurait ignorer et en conseiller la lecture. Il est indispensable d'opérer « un renouveau d'attachement à la presse [*La Voix de la Vendée*] qui se fait un devoir de travailler au redressement de la mentalité catholique en France »¹⁴⁷.

L'Eglise dispose de moyens internes pour assurer sa communication. *La Semaine catholique du diocèse de Luçon*¹⁴⁸, publication hebdomadaire qui paraît sur 8 pages dès juin 1940 en conformité avec les décisions règlementant l'usage du papier¹⁴⁹, est l'organe d'expression de l'évêque et de ses collaborateurs.

En effet, la première page montre les armoiries de l'évêque en titre. Ce sont celles de Gustave-Lazare Garnier¹⁵⁰ «*Custodire legem*» jusqu'au 30 janvier 1940 date de son décès qui figure en première page (annexe D-3131). Puis durant la vacance du siège épiscopale et l'intérim du vicaire capitulaire Monseigneur Massé elles sont remplacées par celle du chapitre de Luçon¹⁵¹ «*Capitulum eccl. cath. B.M lucionensis* » (annexe D-3131). Enfin avec l'arrivée de Monseigneur Cazaux¹⁵², ses armes s'affichent alors en première page.

Il n'y a ainsi aucune ambiguïté possible pour les destinataires et les lecteurs du bulletin. Il est publié avec l'approbation de l'évêque et traduit ainsi l'état d'esprit et les réactions aux événements de la plus haute autorité ecclésiastique du diocèse.

¹⁴⁵ Jean Gourhand, Jean Watelet, *op. cit.*, p.7.

¹⁴⁶ *Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne*, 15 février 1941.

¹⁴⁷ *Bulletin paroissial de Chavagnes-en-Paillers*, mai 1941.

¹⁴⁸ Titre depuis sa parution en 1876 selon Emile Poulat, *Les semaines religieuses. Approche sociohistorique et bibliographique des bulletins diocésains français*, Lyon, Centre d'histoire du catholicisme, 1973, p. 67.

¹⁴⁹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 8 juin 1940.

¹⁵⁰ *Ibid.*, 30 décembre 1939.

¹⁵¹ *Ibid.*, 6 avril 1940.

¹⁵² *Ibid.*, samedi 6 janvier 1945.

3132-DES OUTILS DE COMMUNICATION PAROISSIAUX

Une communication externe en direction de la population vendéenne se développe dans chaque paroisse, avec le bulletin paroissial. Nous saisissons le discours tenu aux fidèles et les préoccupations de l'Église dans le domaine temporel et spirituel. Mais le bulletin est aussi un moyen de communication dans cette période d'occupation, le *Bulletin de Saint-Hilaire-du-Bois* rappelle les consignes de la mairie à plusieurs reprises en 1942 : camouflage des lumières la nuit, réquisitions prévues, vagabondage des chiens¹⁵³. Ces éléments sont sans aucun doute de nature à faciliter la lecture des bulletins paroissiaux.

Les Archives départementales de la Vendée¹⁵⁴ présentent 152 collections de bulletins paroissiaux qui permettent d'apprécier l'histoire locale en particulier pour la première moitié du XXe siècle dans un département qui compte 303 paroisses. Ces éléments nous permettent d'affiner notre recherche au sein de ce *corpus* sur la période 1939-1945. Cependant en 1939, on ne dénombre que 51 paroisses soit 137000 habitants qui diffusent un bulletin paroissial et en 1945, il n'y en a plus que 34 soit 73 000 habitants, (annexe E-3132)

Lors des visites canoniques de 1945, la question posée « Dire s'il y a un bulletin paroissial et quel en est le tirage » nous permet de préciser cette diffusion. Cette question n'est pas posée en 1939. Prenons celles de l'archiprêtré des Sables d'Olonne en 1945. Les visites portent sur 68 paroisses soit 112 700 habitants, seul onze communes mentionnent un bulletin paroissial représentant 31000 habitants pour un tirage global de 4128 unités¹⁵⁵ (annexe E-3132bis). Une paroisse sur sept mentionne un bulletin paroissial, représentant un quart des habitants.

La fin de la guerre marque une baisse significative de la publication des bulletins paroissiaux. Nous pouvons envisager plusieurs hypothèses. A partir de septembre 1939, les bulletins paroissiaux sont soumis à la censure militaire¹⁵⁶, ceux qui ne publient que les annonces de messes et les avis paroissiaux ne sont plus astreints à cette obligation de censure¹⁵⁷ à partir de juin 1941. A la même date, la

¹⁵³ *Bulletin paroissial de Saint-Hilaire-du-Bois*, 22 mars 1942, 26 juillet 1942.

¹⁵⁴ ADV : Bulletins paroissiaux, <http://www.archinoe.net/cg85v6/bulletin.php> du 17 mars 2010

¹⁵⁵ AD, 3F4/14. Procès verbaux des visites canoniques : archiprêtré des Sables d'Olonne, 1945.

¹⁵⁶ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 30 septembre 1939.

¹⁵⁷ *Ibid.*, 7 juin 1941.

pénurie de papier¹⁵⁸ s'installe durablement, les bulletins hebdomadaires sont limités à deux pages, les bulletins mensuels à huit pages. Ces difficultés ont eu un impact sur la diffusion des bulletins paroissiaux. D'ailleurs, dans les années 1950, nous assistons à une remontée du nombre de communes qui disposent d'un bulletin paroissial : 108 communes représentant 205 000 habitants.

Tous ces éléments ne doivent pas nous faire oublier qu'il y a sans doute des écarts importants dans les différentes paroisses. Le curé des Lucs-sur-Boulogne, paroisse de 2217 habitants en 1936, écrit le 15 février 1945 « presque toutes les familles sont abonnées au *Semeur* »¹⁵⁹, titre du bulletin paroissial. A toutes ces publications écrites du diocèse et de la paroisse, il faut ajouter les messages oraux de l'évêque et des curés lors des prônes dominicaux. Nous n'avons, hélas, pas de comptes rendus de ces interventions et leur perception au sein de la communauté est très délicate à apprécier. Toutefois, nous pouvons être assurés que lorsque l'évêque demande que tel message soit lu en chaire le dimanche à la messe, ces instructions sont respectées.

32-L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

321-L'ÉGLISE ET LA GUERRE

3211-LA DECLARATION DE GUERRE

Les menaces que font peser la politique d'expansion d'Hitler qui commence en 1936 par l'occupation de la Rhénanie, alimentent une information régulière sur les périls extérieurs. Le pape Pie XI associe, à quelques jours d'intervalles, dans la même condamnation le nazisme et le communisme. L'encyclique *Mit Brennender Sorge* est publiée le 14 mars 1937. Elle contient des critiques de l'idéologie national-socialiste, condamnant le racisme, le culte du chef et le paganisme. Le 19 mars 1939, *Divini Redemptoris* condamne le communisme athée.

En France, dans les années 1938, les relations entre l'Église et le pouvoir se détendent un peu. Les dirigeants français sont désireux de s'assurer l'appui de l'Église catholique face au danger extérieur. Le Gouvernement d'Union nationale de

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ *Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne*, 15 février 1945.

Daladier d'avril 1938 à mai 1940 est bien accueilli par l'épiscopat, le code de la famille est apprécié.

Huit jours après la signature, le 23 août 1939, du pacte germano-soviétique, l'Allemagne envahit la Pologne. Dans sa lettre au clergé et aux fidèles du diocèse à l'occasion de l'entrée en guerre, Garnier écrit le 9 septembre 1939¹⁶⁰ que l'Angleterre et la France sont fidèles à leur engagement envers la Pologne et prône l'union de toutes les forces pour barrer la route aux visées hégémoniques d'Hitler. L'engagement de la plus haute autorité du diocèse en faveur de l'entrée en guerre de France est repris dans la *Voix de la Vendée* du 17 septembre 1939. La *Semaine catholique du diocèse de Luçon* du 30 septembre 1939 reprend les propos du Cardinal Verdier « Nous sommes tous mobilisés pour défendre le pays et assurer la victoire ». Il ne peut y avoir d'ambiguïté sur l'exigence du combat qui s'annonce. Les différents bulletins paroissiaux donnent le ton et il n'existe aucune voix discordante pour dénoncer l'engrenage de la violence. Bien au contraire si la paix est ardemment désirée, elle exige au préalable la fin des visées expansionnistes allemandes : « La paix nous la voulons encore et c'est pour l'établir définitivement que nous nous battons ». Une paix durable qui exige au préalable de mettre fin à l'agression de l' « orgueilleuse Allemagne » et « la folie »¹⁶¹ d'un homme. Il est vain et illusoire de vouloir être en paix tant que nous n'aurons pas « châtié et humilié les païens nazis »¹⁶². La guerre que livrent la France et l'Angleterre contre l'Allemagne n'est pas un conflit comme les autres, la mobilisation répond à un devoir « Notre chère France qui encore une fois est le valeureux chevalier défenseur du Droit, de la Liberté et de notre vieille civilisation chrétienne »¹⁶³. La France remplit sa vocation chrétienne en luttant contre le nazisme. C'est une nouvelle « croisade »¹⁶⁴ à laquelle vont se livrer les « soldats de la chrétienté »¹⁶⁵.

Le clergé devait donner une explication religieuse de cette approbation des plus hautes autorités ecclésiastiques à la déclaration de guerre. La guerre est ainsi qualifiée de nouvelle « croisade », le conflit est une riposte au coup de force et la défense du bon droit. C'est le combat « des deux croix [...] : la croix gammée

¹⁶⁰ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 9 septembre 1939.

¹⁶¹ Ces deux termes reviennent régulièrement dans différents bulletins paroissiaux : Antigny en octobre 1939, Les Brouzils en octobre 1939, Chavagnes-en-Paillers en octobre 1939 et de Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne le 10 septembre 1939.

¹⁶² *Bulletin paroissial de Chavagnes-en-Paillers*, octobre 1939.

¹⁶³ *Bulletin paroissial des Essarts*, octobre 1939.

¹⁶⁴ Ce terme est utilisé dans le bulletin paroissial d'Antigny et de Beauvoir-sur-mer en octobre 1939.

¹⁶⁵ *Bulletin paroissial de Beauvoir-sur-mer*, 29 octobre 1939.

symbole de l'oppression brutale de la matière, la croix du Christ symbole d'une civilisation supérieure qui lutte sans haine, mais avec amour »¹⁶⁶.

Le curé de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne demande la « mobilisation des âmes » pour s'assurer du secours et de la protection de Dieu¹⁶⁷, celui d'Olonne s'adresse aux soldats en ces termes « Courage. Dieu est avec vous »¹⁶⁸. Dans son soutien à la mobilisation, l'Eglise conserve une spécificité en mettant l'accent sur le thème de la croisade.

3212-UN SOUTIEN QUI NE SE DEMENT PAS PENDANT LA « DROLE DE GUERRE »

L'entrée en guerre provoque un regain de patriotisme et le retour d'une tendance à l'union sacrée. En présence de Paul Reynaud, président du conseil et de plusieurs membres du gouvernement au premier rang, une messe de prière pour la France est célébrée le 19 mai 1940 à Notre-Dame-de-Paris¹⁶⁹.

En Vendée, le 25 mai 1940, Massé envoie une lettre à tous les prêtres du diocèse, demandant des prières pour la France le dimanche 26 mai 1940¹⁷⁰. Il n'y a dans cette idéologie nazie qu'une religion, celle de l'Allemagne qui veut l'imposer au monde. La France remplit sa vocation chrétienne en luttant contre le nazisme. L'épiscopat soutient le gouvernement, de nombreuses lettres pastorales justifient l'entrée en guerre. Ces différents messages soulignent la juste cause de la France et prônent la nécessité de l'union et du soutien à ses dirigeants.

L'Eglise devient un fervent propagandiste de l'action de l'Etat dans cette nouvelle épreuve. La *Semaine catholique du diocèse de Luçon* intègre de la publicité pour soutenir l'effort de guerre « Acheter un bon d'armement » le 30 décembre 1939 et « Hâtez la victoire » le 17 février 1940, (annexe F-3212). Le Comité d'Action de la Vendée pour l'Armement se réunit le 13 décembre 1939 sous la présidence du préfet Moreau, assisté du Commandant d'Armes et de l'Evêque de Luçon. La décision est prise d'envoyer un courrier à tous les Vendéens pour qu'ils souscrivent aux Bons d'Armement en cours d'émission. Elle est complétée par « Souscrire, c'est assurer la

¹⁶⁶ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 20 janvier 1940.

¹⁶⁷ *Bulletin paroissial de Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne*, 16 octobre 1939.

¹⁶⁸ *Bulletin paroissial d'Olonne-sur-Mer*, 15 octobre 1939.

¹⁶⁹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 25 mai 1940.

¹⁷⁰ *Ibid.*

défaite des ennemis et abrégé la guerre » dans la *Semaine catholique du diocèse de Luçon* du 6 janvier 1940. L'autorité militaire fait également appel à l'évêché pour soutenir la reprise des cours de préparation militaire en des termes qui en disent long sur leurs relations actuelles : « Connaissant l'esprit de pur patriotisme qui anime les membres du clergé, sachant leur dévouement aux grandes causes nationales, je sais que je peux vous demander leur concours pour renforcer l'action de propagande entreprise par l'Autorité militaire »¹⁷¹.

3213-LE CURE « SAC AU DOS »

Depuis la loi dite des curés « sacs au dos » de 1889, les prêtres et les séminaristes sont astreints à toutes les obligations militaires comme tous les simples citoyens, ils sont donc concernés par la mobilisation générale qui frappe la population masculine française le 1 septembre 1939.

Le pape Pie XII envoie un message aux prêtres mobilisés¹⁷². Cette épreuve doit être perçue comme un nouvel apostolat. Les prêtres vont se retrouver aux côtés d'hommes qui ne seraient sans doute pas venus d'eux mêmes demander le secours de la religion. Ce contact est l'occasion d'introduire la « bonne semence » de la religion. D'ailleurs, ces rencontres permettent aux jeunes prêtres de mesurer les connaissances religieuses dans leur régiment. Si l'ignorance n'est pas totale, la foi n'est pas conquérante, « elle n'est souvent que l'habitude de certains gestes pieux, elle est rarement une vie qui pénètre les pensées et les actes »¹⁷³. D'autre part, le prêtre mobilisé doit se montrer austère et sa conduite morale exempte de tous reproches. La liste des prêtres mobilisés est diffusée dans la *Semaine catholique du diocèse de Luçon* du 27 avril 1940, 154 prêtres sont mobilisés au début de la guerre.

Le prêtre mobilisé garde avec son diocèse et sa paroisse un contact permanent. La *semaine catholique du diocèse de Luçon* est envoyée gratuitement à tous les prêtres mobilisés¹⁷⁴. Pour pouvoir remplir leurs obligations spirituelles, des chapelles portatives sont proposées aux prêtres mobilisés du diocèse de Luçon, une souscription de l'*Œuvre des autels portatifs* est ouverte pour financer une dotation

¹⁷¹ *Ibid.*, 13 avril 1940.

¹⁷² *Bulletin des écoles privées du département de la Vendée*, numéro 354, décembre 1939.

¹⁷³ *Ibid.*, numéro 358, avril 1940.

¹⁷⁴ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 21 octobre 1939.

supplémentaire¹⁷⁵. Le vicaire des Herbiers dans une lettre publiée dans le *Bulletin paroissial* de décembre 1939 exprime « sa très vive reconnaissance pour le bel autel portatif que vous [les paroissiens] avez eu la délicatesse de lui offrir ». Nous pouvons suivre l'itinéraire de l'abbé Bouffendeau des Lucs-sur-Boulogne à travers le bulletin paroissial. L'abbé Bouffendeau, vicaire aux Lucs-sur-Boulogne depuis un an, est mobilisé comme caporal au 65^e Régiment d'Infanterie¹⁷⁶ au début septembre 1939. La lettre qu'il expédie au curé de la paroisse est résumée dans le bulletin paroissial du 17 septembre 1939. Nous apprenons qu'il est à Vannes en attendant un départ vers le front. Le 15 octobre 1939 dans un article « Pour notre vicaire » l'abbé des Lucs-sur-Boulogne demande à ses paroissiens qu'on ne laisse pas à des étrangers le soin de lui offrir un autel portatif¹⁷⁷. Puis le temps passe et après un séjour dans les environs de Paris, il est promu sergent le 15 avril 1940¹⁷⁸. Une information datée du 14 juillet 1940 révèle qu'il est retenu prisonnier au Stalag IVB en Allemagne¹⁷⁹.

Mais les prêtres mobilisés sont aussi des soldats. Un amendement de 1917 a homogénéisé toutes les situations. Les membres du clergé en temps de guerre peuvent être versés dans les unités combattantes¹⁸⁰. L'abbé Bouffendeau est « monté à l'attaque plusieurs fois. Jusqu'ici, il n'y a pas eu de pertes dans notre bataillon. Seul un homme a été blessé »¹⁸¹. Le quotidien devient héroïsme quand la revue diocésaine rappelle que des prêtres sont tombés aux combats. L'abbé Camille Hervouet, ordonné prêtre le 29 juin 1938, sergent au 65^e d'Infanterie, est mort en opérations le 27 juin 1940¹⁸².

Tous ces éléments rappellent aux paroissiens vendéens la vie de leurs prêtres mobilisés. Ils n'ont pas été des soldats planqués à l'arrière que la rumeur publique pouvait laisser entendre. Mais comme tous les soldats mobilisés, ils ont tenu leur rôle, ils ont connu la souffrance et l'horreur des combats. Ils peuvent se flatter du statut d'Ancien combattant et Cazaux peut évoquer « ses frères d'armes et de vaillances » des deux dernières guerres lorsqu'il décerne la Croix de la Légion d'honneur à l'abbé Ratier, curé doyen de Pouzauges¹⁸³.

¹⁷⁵ *Ibid.*, 14 octobre 1939.

¹⁷⁶ *Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne*, 10 septembre 1939.

¹⁷⁷ « Pour notre vicaire », *Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne*, 15 octobre 1939.

¹⁷⁸ *Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne*, 15 octobre 1939.

¹⁷⁹ *Ibid.*, 14 juillet 1940.

¹⁸⁰ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 27 janvier 1940.

¹⁸¹ *Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne*, 15 octobre 1939.

¹⁸² *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 7 septembre 1940.

¹⁸³ *Ibid.*, 26 septembre 1942.

3214-LA DEFAITE

En six semaines, du 10 mai au 25 juin 1940, l'offensive allemande est brutale, rapide et elle s'accompagne de l'exode, de la défaite et de la signature de l'armistice du 22 juin 1940. « Cette décision, sans doute nécessaire, nous a frappé au cœur » peut-on lire dans le Bulletin paroissial du 23 juin 1940 des Lucs-sur-Boulogne. « Juin 1940 ne représente-t-il pas l'effondrement d'une civilisation, c'est la victoire d'un Etat totalitaire sur une démocratie, d'une religion néo-païenne sur un catholicisme »¹⁸⁴. La mode est à l'examen de conscience, la République et le relâchement des mœurs dû à l'absence de religion sont trainés au banc des accusés. Dans la *Semaine catholique du diocèse de Luçon* du 6 juillet 1940, Massé, vicaire demande que tous les français travaillent au relèvement et à la prospérité de la France et que Dieu soit remis à sa place dans notre vie professionnelle, familiale et sociale. Le curé de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne n'hésite pas à se réjouir « Non, n'ayons pas de regret de voir cette France-là mourir... »¹⁸⁵. Le désarroi est sans aucun doute immense mais avec la défaite, l'Eglise met en sourdine des prises de position à l'encontre du nazisme et du bolchevisme qui dans la période précédente justifiaient la guerre.

322-L'EGLISE SOUS LE REGIME DE VICHY : UNE PROXIMITE

La défaite de juin 1940 constitue le plus grand désastre de notre histoire, elle marque l'effondrement d'une armée, d'un régime et d'une nation. Le plus long régime depuis la révolution disparaît le 10 juillet 1940 par le vote d'un parlement qui remet tous les pouvoirs à Pétain.

3221-« MEA CULPA » SUR LA POITRINE DES AUTRES¹⁸⁶

Après une telle défaite, il faut bien entendu en chercher les raisons et nommer les coupables. Il y a une communauté de vue entre la hiérarchie catholique et Pétain quand il déclare le 25 juin 1940 « L'esprit de jouissance a détruit ce que l'esprit de

¹⁸⁴ Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire (dir.), *Religion et société en France, 1914-1945 : Au péril des guerres*, Toulouse, Privat, 2002, p. 210.

¹⁸⁵ *Bulletin paroissial de Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne*, 17 novembre 1940

¹⁸⁶ Jacques Duquesne, *op. cit.*, p.32.

sacrifice a édifié. C'est à un redressement intellectuel et moral que je vous convie. [...] Convaincu que l'Eglise peut aider au redressement moral qu'il envisage, le chef de l'Etat est bien disposé à accueillir toutes les demandes qu'elle lui présentera »¹⁸⁷.

La France a été battue parce qu'elle a péchée, elle ne méritait pas la victoire. Les mesures anticléricales sont la cause de notre défaite. Les désastres ne sont que la sanction de la justice divine. Ce n'est pas la France « fille ainée de l'Eglise » qui a été battue mais la France hérétique, républicaine. La France infidèle, déchristianisée doit redécouvrir sa vocation chrétienne. La France, création de Dieu doit retourner à Dieu, elle a été depuis des décennies républicaines spoliées par des lois anticléricales qui ne voulaient que sa destruction. La défaite devient alors une chance inouïe. « Quel usage aurions-nous fait d'une victoire facile en 1940 »¹⁸⁸ écrit le cardinal Saliège, archevêque de Toulouse dans *La Croix* du 28 juin 1940. Il faut dès lors travailler au redressement du pays qui passe d'abord par une réforme morale. « Les désirs exagérés de jouissance et la crainte de l'effort ont occasionné nos malheurs. Il faut remettre Dieu à sa place dans notre vie personnelle, familiale et sociale. L'esprit de sacrifice et la générosité dans la peine, nécessaires à nos reconstructions futures, sont des vertus chrétiennes » déclare Massé¹⁸⁹ le 6 juillet 1940. Le clergé paroissial est à l'unisson. « Le mal est grand. Mais c'est notre consolation et notre fierté de penser que le retour à l'Evangile et aux vertus chrétiennes nous sauvera de la ruine et opérera notre redressement »¹⁹⁰. Mais il ne faut pas se bercer d'illusion « l'épreuve d'ailleurs n'est pas finie »¹⁹¹, il vaut mieux chercher à en tirer le meilleur profit pour assurer une nouvelle prospérité au pays. L'Eglise est disposée à apporter son soutien à cette œuvre de reconstruction pour que la France redécouvre sa vocation chrétienne.

Lors de la débâcle, deux institutions ne cèdent pas à la panique et restent sur place : l'Eglise et les municipalités¹⁹². L'Eglise catholique, considérée comme une force d'ordre et de tradition, est la seule institution organisée en France à la fin du mois de juin 1940.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p.94-95.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p.35.

¹⁸⁹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 6 juillet 1940.

¹⁹⁰ *Bulletin paroissial de Coex*, août 1940.

¹⁹¹ *Bulletin paroissial de Luçon*, juillet, août, septembre 1940.

¹⁹² Michèle Cointet, *op. cit.*, p. 13.

3221-L'ADHESION ET LA VENERATION DU MARECHAL

La proximité de l'Eglise et de l'Etat français est illustrée par la formule sans équivoque prononcée par le cardinal Gerlier le 18 novembre 1940 à Lyon « Pétain, c'est la France et la France aujourd'hui c'est Pétain »¹⁹³. « Une bonne messe n'a jamais fait de mal à personne »¹⁹⁴ déclare Pétain qui pense que la religion avec ses principes moraux peut servir de base au redressement français. Dès juin 1940, Pétain compte sur le concours de l'Eglise catholique pour mettre en œuvre sa politique. Dans la tourmente traversée par la France, il apparaît comme l'homme providentiel, le seul capable de conduire le redressement du pays. Venant au pouvoir dans des circonstances tragiques, détenant une très grande autorité que lui donne son prestige militaire, le maréchal Pétain est l'objet d'une admiration. Les messages du clergé vendéen sont chaleureux dès la signature de l'armistice. « Le grand soldat incarne l'amour désintéressé de la Patrie. Nous devons lui donner notre confiance absolue » peut-on lire dans le *Bulletin paroissial d'Olonne* du 23 juin 1940. « Laissons aux chefs providentiels qui ont courageusement assumé les terribles responsabilités du gouvernement, en ces jours douloureux le soin de donner des consignes opportunes » dans celui de Luçon de juillet-août-septembre 1940.

L'allégeance est vraiment totale. Cette admiration va même jusqu'au culte de la personnalité. Il suffit que le préfet de Vendée attire l'attention de Massé sur une édition spéciale du portrait de Pétain au profit des prisonniers de guerre et de leur famille pour que celui-ci demande que chaque paroisse, chaque groupement catholique chaque classe acquiert cette « Œuvre d'art qui perpétue le souvenir de celui qui a fait don de sa personne à la France et le témoignage par la dédicace « Pour nos prisonniers et leurs familles, merci! » de la générosité du clergé et des membres des œuvres »¹⁹⁵. Un portrait de Pétain est placé dans chaque classe en témoignage de loyalisme envers le chef de l'Etat¹⁹⁶. Ce culte se trouve amplifié par « les épicerie villageoises et les librairies citadines [qui] offrent également aux enfants des buvards, porte-plume, plumiers ou encriers à l'effigie du chef de l'Etat »¹⁹⁷

¹⁹³ Jacques Duquesne, *op. cit.*, p.52.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p.24.

¹⁹⁵ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 13 septembre 1941.

¹⁹⁶ *Bulletin des écoles privées du département de la Vendée*, numéro 376, octobre 1941.

¹⁹⁷ Bertrand Potier, France Guis, Hilaire Devaud, « L'Enseignement catholique en France au XX^e siècle », André Duret, Olivier Lenne, Marguerite Vrignaud (dir.), *Enseignement catholique de Vendée - au fil de l'histoire*, Laval, Siloë, 1999, p. 307.

L'adhésion du clergé vendéen au nouveau régime est entière, il se complète par une vénération du Maréchal en fin d'année 1940. Cette adhésion vient aussi de la traditionnelle soumission au pouvoir établi, soumission d'autant plus aisée que l'Etat manifeste d'excellente disposition vis-à-vis de l'Eglise, rompant avec la défiance laïque. Le nouveau gouvernement qui s'installe bénéficie de l'assentiment international puisque toutes les grandes puissances, à l'exception de l'Angleterre, sont représentées près de lui.

3222-UNE EGLISE DE VENDEE PETAINISTE

Dès qu'il prenne connaissance des grandes lignes de la Révolution nationale que le chef de l'Etat propose aux français, le cardinal Gerlier proclame au congrès de la Ligue ouvrière chrétienne « Travail, Famille, Patrie, ces trois mots sont les nôtres »¹⁹⁸. Pétain n'a fait que reprendre des projets de la doctrine sociale de l'Eglise fondée sur la famille, le métier et la nation. Il faut applaudir la conversion de l'Etat à la doctrine sociale de l'Eglise. Ces mots « lourd de promesse »¹⁹⁹, à la base du programme de redressement étaient contenus dans le programme des œuvres. Le pouvoir religieux et le pouvoir civil se préparent à entretenir de meilleurs rapports.

Dès le début de l'année 1941, le préfet Jamet parle de l'aide précieuse de Massé qui « ne manque jamais d'indiquer aux fidèles qu'ils doivent écouter religieusement le Chef de l'Etat dans les heures difficiles que nous traversons »²⁰⁰. Ce soutien est signalé à l'occasion de l'annonce de la nomination de Cazaux. Le préfet précise que Massé a toujours apporté un soutien loyal et sans faille à l'œuvre de Rénovation nationale²⁰¹.

La chaleur de l'adhésion tient moins à la fonction d'autorité qu'à l'appartenance à une génération formée au temps de l'anticléricalisme, puis passée par l'épreuve de la Grande guerre. Le clergé maréchaliste est celui passé par cette double expérience séparation et tranchées²⁰². Cazaux qui prend possession du siège épiscopal appartient à cette génération. La présence des principales autorités civiles du département lors de son entrée à Luçon le 30 décembre 1941 scelle cette

¹⁹⁸ Jacques Duquesne, *op. cit.*, p.48.

¹⁹⁹ *Bulletin paroissial de Luçon*, juillet-août-septembre 1940.

²⁰⁰ ADV, 1W41. Juin 1941. Rapport du préfet du 7 juillet 1941.

²⁰¹ *Ibid.*, octobre 1941. Rapport du préfet du 4 novembre 1941.

²⁰² Etienne Fouilloux, *Les chrétiens français...*, *op. cit.*, p. 122.

entente. Cazaux applaudit à la présence de cette France officielle et à l'union entre l'Eglise et l'Etat²⁰³. Le 18 janvier 1942, répondant à l'invitation du préfet, l'Hôtel de préfecture est rebaptisé « la maison du Maréchal »²⁰⁴, traduisant une véritable rupture et la volonté d'inaugurer de nouvelles relations marquées par un « esprit de collaboration mutuelle entre la France spirituelle et la France officielle »²⁰⁵. Il complète son propos le 3 mars 1942 en affirmant que cette collaboration produit un heureux effet « pour le bien de nos populations et pour le succès de la propagande sociale du Maréchal et de son gouvernement »²⁰⁶.

L'arrivée de Cazaux est l'occasion pour les acteurs de la société vendéenne de reconstruire une nouvelle géographie née de la défaite dans un rapport exclusivement français, catholique et pétainiste²⁰⁷. Jusqu'en décembre 1942, la *Semaine catholique du diocèse de Luçon* présente des images qui s'inscrivent « dans la seule réalité de la mémoire et de la fidélité à Pétain »²⁰⁸. Le parcours à travers le diocèse de Cazaux, après son intronisation, pour se faire connaître dans les principales cures devient le parcours d'un nouveau propagandiste. Aux Herbiers, le 23 février 1942, il conclut sa visite par : « Notre salut est en nous, dans notre union autour du chef temporel légitime, le Maréchal, autour du Christ sur le plan spirituel »²⁰⁹. A Saint Hilaire-des-Loges le 4 avril 1942, « Il parle du relèvement de notre pays dont les morceaux se raniment grâce à son véritable chef »²¹⁰. Cette appréciation renouvelée à plusieurs reprises conduit le préfet à parler de l'implication débordante du clergé à l'application constante des principes de la Révolution nationale sous la « haute direction »²¹¹ de Cazaux. Le clergé vendéen joue la carte de la convergence morale et spirituelle et l'image de la « courroie de transmission idéologique »²¹² peut être retenue jusqu'en 1942, date à laquelle il existe incontestablement une prise de distance dans les relations entre les autorités civiles

²⁰³ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 10 janvier 1942.

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ *Ibid.*

²⁰⁶ ADV, 1W42. Février 1942. Rapport du préfet du 3 mars 1942.

²⁰⁷ Frédéric Le Moigne, *Groupes et individus dans l'épiscopat français au milieu du vingtième siècle*, Rennes, Thèse de doctorat d'histoire Rennes 2, 2000, p. 226.

²⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 7 mars 1942.

²¹⁰ *Ibid.*, 4 avril 1942.

²¹¹ ADV, 1W43. Juillet-août 1942. Rapport du préfet du 3 septembre 1942.

²¹² Etienne Fouilloux, *Les chrétiens français...*, *op. cit.*, p. 129.

et religieuses. En effet, les rapports du préfet à partir de 1943 ne mentionnent plus ces relations privilégiées qui sont devenus extrêmement rares²¹³.

Cette distanciation n'empêche pas une prise de position personnelle de Cazaux lors de l'Occupation complète de la France en 1942 qui n'entend pas reconsidérer son soutien à Pétain « Le chef prestigieux [...] ne nous a jamais paru aussi grand depuis qu'il est, avec le pays qu'il incarne plus gravement touché par le malheur »²¹⁴. L'évolution de cette fidélité maintenue cache une certaine nostalgie de l'élan initial derrière Pétain. Fin 1942, « on ne retrouve pas dans les recommandations de Cazaux, les slogans de la propagande gouvernementale »²¹⁵. Le 1 décembre 1942, Cazaux rend hommage à Pétain, il parle de « l'humiliation sans précédent que représente la tutelle étrangère de l'ensemble du territoire »²¹⁶, puis ses déclarations se signalent par l'absence de référence à Pétain²¹⁷. En effet, ses interventions ne rejoignent le discours pétainiste que pour soutenir sa défense d'un certain « ordre moral ».

3223-DES PRINCIPES PARTAGES AVEC LE NOUVEAU REGIME

Lorsque Pétain s'est déclaré disposer à étudier favorablement les demandes de l'Eglise pour aider au redressement national, L'Eglise envoie ses premières demandes qui concernent les Congrégations et l'école.

32231-les Congrégations

Le 3 septembre 1940, Raphaël Alibert, garde des sceaux lève l'interdiction d'enseigner par les membres des Congrégations. Après 36 ans de sécularisation, les enseignants ont reparu avec l'habit religieux. « Le 27 octobre 1940, les institutrices sécularisées de l'école chrétienne de filles des Lucs paraissent avec leurs habits religieux. La directrice Mlle Marie Chiron redevient comme au jour de son entrée dans la Congrégation de Mormaison Marie-Louise de Jésus »²¹⁸. La justice est enfin

²¹³ ADV, 1W48. Rapports périodiques des sous-préfets de Fontenay-le-Comte et des Sables d'Olonne. 1940-1944, 18 décembre 1942.

²¹⁴ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 5 décembre 1942.

²¹⁵ Bertrand Potier, France Guis, Hilaire Devaud, *op. cit.*, p. 313.

²¹⁶ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 5 décembre 1942.

²¹⁷ Alain Gérard, « La Vendée, 1939-1945,.. », *op. cit.*, p. 18.

²¹⁸ *Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne*, 27 octobre 1940.

rendue envers ceux qui « ont sauvé l'enseignement libre de Vendée et grandement contribué à son développement »²¹⁹. Le Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne du 8 septembre se réjouit que des catholiques ne soient plus traités en « parias » et celui de la paroisse Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne du 8 septembre 1940 en « citoyens de seconde zone ». Les congrégations enseignantes retrouvent enfin un fonctionnement normal, le clergé diocésain salue ce « geste de concorde et d'apaisement »²²⁰.

32232-L'école

C'est l'autre dossier majeur où les demandes au gouvernement sont les plus pressantes. L'interlocuteur de l'épiscopat est alors Jacques Chevalier, responsable de l'Instruction publique qui fait paraître dès septembre 1940, une série de lois et de décrets²²¹. La loi du 15 octobre 1940 donne aux enfants des écoles privées le droit d'être secouru par la caisse des écoles. Le 6 décembre 1940 les instituteurs doivent enseigner « les devoirs envers Dieu, une loi du 6 janvier 1941 permet au commune d'accorder des subventions aux écoles privées, et une autre introduit dans l'horaire scolaire, l'enseignement religieux en option et enfin celle du 22 février 1941 permet aux enfants de l'enseignement libre de bénéficier des bourses nationales. Si ces mesures satisfont le clergé vendéen, elles ne donnent pas lieu à beaucoup de commentaires, la *Semaine catholique du diocèse de Luçon* se borne à rappeler ces textes sans commentaires particuliers²²² comme d'ailleurs les différents bulletins paroissiaux, l'augmentation des crédits alloués aux caisses des écoles est signalée²²³. Le curé de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne se félicite que « les maîtres de la France officielle deviennent simplement raisonnables »²²⁴ en introduisant Dieu à l'école publique. Jérôme Carcopino qui remplace Jacques Chevalier fait adopter la loi du 10 mars 1941 qui précise que l'instruction religieuse doit être donnée en dehors des édifices scolaires et à titre facultatif. Les instituteurs ne doivent plus parler de Dieu mais des valeurs

²¹⁹ *Bulletin des écoles privées du département de la Vendée*, numéro 362, octobre 1940.

²²⁰ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 21 septembre 1940.

²²¹ Jacques Duquesne, *op. cit.*, p. 97-99.

²²² *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 30 novembre 1940, 8 février 1941, 12 avril 1941, 22 novembre 1941.

²²³ *Ibid.*, 12 avril 1941.

²²⁴ *Bulletin paroissial de Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne*, 26 janvier 1941.

spirituelles²²⁵. Le prêtre n'a donc pu enseigner que deux mois dans les écoles publiques. Cette évolution n'a pas donné lieu à des réactions d'opposition dans la presse religieuse.

Mais ces premières décisions apportent un certain soulagement, les responsables diocésains sont enfin reconnus et aidés. La caisse des Ecoles privées ou publiques « n'a aucune conséquence concrète immédiate. Dans de nombreuses communes, la caisse ne servira jamais »²²⁶. L'important encore une fois, c'est que public et privé soient sur un même pied d'égalité. L'attitude des pouvoirs publics a changé. Le préfet intervient auprès du maire de Sainte-Radegonde-des-Noyers, suite à la réclamation du 27 octobre 1941 du Directeur de l'école privée auprès de Tainguy, député de la Vendée, qui demande la création de la caisse des écoles²²⁷. C'est également le curé de Sérigné qui demande au sous-préfet de Fontenay-le-Comte d'intervenir auprès du maire pour qu'il respecte la réglementation sur la gestion de la caisse des écoles²²⁸.

Il reste la question des subventions à l'enseignement privé. La loi du 6 janvier 1941, permettant aux communes d'aider les établissements d'enseignement privé n'est pas jugée suffisante. Les négociations avec l'Etat sont difficiles mais aboutissent finalement à la loi du 2 novembre 1941. Cette loi renferme la promesse de subsides à partir de 1942. La *Semaine catholique du diocèse de Luçon* du 27 décembre 1941 exprime sa reconnaissance au Maréchal d'avoir édicté une loi qui constitue la première mesure importante prise en faveur de l'Enseignement libre. En mars 1942, les dossiers de demandes d'aides sont déposés à la Préfecture par l'évêque²²⁹. Le « fonctionnement des établissements – entretien, équipements et salaire des enseignants - profite largement des subventions »²³⁰ dont les premières aides sont versées en mars 1942. La commission consultative du 13 mai 1942, chargée d'examiner les premières demandes de subvention s'est déroulée dans un « esprit d'ouverture, [] 15 à 20 dossiers sur 240 sont ajournés »²³¹. La subvention aux

²²⁵ Jacques Duquesne, *op. cit.*, p. 101-102.

²²⁶ Bertrand Potier, France Guis, Hilaire Devaud, *op.cit.*, p. 301.

²²⁷ ADV, 1W27. Correspondance du préfet avec les parlementaires, les conseillers généraux, les personnalités du département. 1941-1944.

²²⁸ ADV, 1W85. Relations avec le clergé, 29 juillet 1941.

²²⁹ ADV, 1W42. Mars 1942. Rapport du préfet du 3 avril 1942.

²³⁰ Bertrand Potier, France Guis, Hilaire Devaud, *op. cit.*, p. 309.

²³¹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 23 mai 1942.

écoles privées est maintenue à titre provisoire par le Ministre de l'Education nationale le 13 novembre 1944²³².

La politique du régime de Vichy a présenté pour le clergé des aspects extrêmement séduisants. Elle s'inspire de la volonté de redressement intellectuel et moral voulue par Pétain qui « désire voir se développer en France, aux côtés d'une école publique assainie et fortifiée, un enseignement libre et protégé »²³³.

3224-LE CLERGE ET L'OCCUPANT

Après avoir évoqué les relations de l'Eglise vendéenne avec les autorités civiles, il nous faut évoquer ses relations avec les autorités allemandes qui occupent le département.

Les relations de l'évêque avec l'Occupant sont pratiquement inexistantes. Le clergé vendéen n'a pas collaboré avec les autorités allemandes. Gardant en mémoire le souvenir de la guerre précédente, l'Allemand reste l'ennemi et toute la population attend son départ, Cazaux déclare à l'Aiguillon-sur-Mer : « quand ils seront partis, eux les autres, vous comprenez ce que je veux dire... »²³⁴. Il recommande la plus extrême prudence dans les relations avec les autorités d'Occupation, il parle même de « silence »²³⁵ pour qualifier ces relations, Il ne faut surtout pas s'afficher avec les troupes d'occupation, la mission de l'Eglise n'est pas de se faire le champion d'une politique. Elle est « d'agir pour communiquer aux différentes paroisses l'âme chrétienne »²³⁶. Il est facile de commettre une imprudence. Un mot colporté, déformé peut compromettre gravement le clergé et l'église. La discrétion et le calme sont indispensables dans cette période et deviennent la règle absolue²³⁷.

Dans son rapport du 23 mars 1945, le nouveau préfet Léon Martin, reconnaît que le clergé vendéen a montré une « réserve digne »²³⁸ envers les autorités allemandes.

²³² *Ibid.*, 2 décembre 1944.

²³³ Jacques Duquesne, op. cit., p. 104.

²³⁴ Alain Gérard, « La Vendée, 1939-1945,.. », op. cit., p.15.

²³⁵ AD : Maison du diocèse, « Allocutions aux retraites pastorales », AA. Papiers des évêques, papiers personnels de Mgr Cazaux 1941-1975, 1943.

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ *Ibid.*, 4 mars 1944.

²³⁸ ADV, 1W472. Correspondance du préfet avec et sur le clergé : notes d'information, renseignements sur les membres, rapport sur l'attitude du clergé et la situation religieuse.

323-L'ÉGLISE ET LA VIE SOCIALE

Dans les mentalités de cette époque, la pratique religieuse et le comportement moral vont de pair. Le prêtre est dans une certaine mesure le gardien de la moralité publique. Il s'agit de décrire les diverses formes prises par ces actions moralisatrices. D'autre part, face à l'Occupation et à la guerre, l'Eglise s'organise et renforce sa présence auprès des personnes touchées par la guerre. Mais, s'il existe un domaine particulier où l'Eglise s'efforce d'exercer son influence, c'est sans aucun doute celui de la jeunesse qu'elle ne veut en aucun cas abandonner à la mainmise des différents responsables de la jeunesse de Vichy.

3231-PAROISSE ET COMMUNE

Dans la société catholique vendéenne, les liens entre la commune, entité civile et la paroisse, entité religieuse, sont étroits. Avec le régime de Vichy, l'Eglise poursuit son implantation globale dans la société. La participation des autorités civiles aux cérémonies religieuses et l'introduction du Christ dans les mairies témoignent de cette influence cléricale au sein des communes.

Le 12 octobre 1940, le conseil municipal de Luçon a décidé que l' « image de Christ crucifié présiderait aux séances »²³⁹. A Saint-Hilaire-de-Mortagne, fin janvier 1941, le maire entouré de son conseil municipal place le Christ à la place d'honneur dans la salle de la mairie. « Ce geste réparateur contribue au relèvement moral de la France »²⁴⁰ A Sainte-Flaive des-Loups, Cazaux préside la cérémonie d'introduction du Christ à la mairie. Il en fait un exemple quand il déclare « A la mairie, nos regards rencontreront les deux symboles qui doivent nous entraîner le Christ et le Maréchal, Dieu et la Patrie. Qu'on ne sépare jamais les deux, être français parce que chrétiens. Chrétiens parce que Français »²⁴¹.

Ces interpénétrations entre les domaines laïc et religieux qui entretiennent la confusion entre paroisse et commune renforcent l'influence de l'église dans la population rurale vendéenne.

²³⁹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 26 octobre 1940.

²⁴⁰ *Ibid.*, 1 février 1941.

²⁴¹ *Ibid.*, 2 mai 1942.

3232-LA DEFENSE D'UN CERTAIN « ORDRE MORAL »

Compte tenu de cette influence, le clergé intervient dans le débat public dès lors que des actions sont contraires aux bonnes mœurs imposées par la religion. Ces interventions sont multiples et concernent aussi bien la défense des valeurs familiales que l'hygiène, en passant par l'aspect physique et les loisirs.

32321-La famille, communauté primordiale

La famille est la cellule essentielle, elle est l'assise même de l'édifice social. La valeur familiale est mise en avant par l'Eglise à l'occasion de la Fête des Mères et remis à l'honneur avec le régime de Vichy. La restauration de la famille répond aux vœux de l'Eglise et la Fête des Mères du 25 mai 1941 est célébrée avec une ferveur particulière. L'Eglise a toujours défendu le rôle social de la famille et la présence des autorités civiles à cette cérémonie confirme son point de vue²⁴². Il s'agit de rappeler l'importance du rôle de la mère dans l'éducation des enfants. Les enfants participent à la messe solennelle. Les trois messes de la paroisse du Boupère du 25 mai 1941 sont célébrées pour les « mamans » de la paroisse et les enfants doivent participer à la quête en mettant 15 centimes prélevés sur leurs économies²⁴³. En 1943, il n'y a pas de concours comme en 1942 mais une semaine d'actions morales sur le thème de la famille.

En parallèle à ces actions, la tragique dénatalité est mise en avant. 1 022 000 naissances en 1876 et seulement 518 000 en 1941²⁴⁴. Il devient un devoir moral d'avoir des enfants et Pétain n'hésite pas à parrainer les enfants des familles nombreuses et l'évêque se déplace pour le baptême. Cette « rareté du sang français »²⁴⁵ exige une lutte contre les fléaux sociaux pour protéger la race.

²⁴² *Ibid.*, 31 mai 1941.

²⁴³ *Bulletin paroissial du Boupère*, 18 mai 1941.

²⁴⁴ Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin, 1991, p. 47.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 47.

Le premier d'entre eux est pour le régime de Vichy l'alcoolisme « il était en train de détruire notre race » affirme Pétain²⁴⁶. Vichy déclare la guerre à l'alcoolisme avec des mesures : interdiction de vendre des boissons spiritueuses aux jeunes de moins de vingt ans, fermeture par le préfet des cafés près des écoles et des camps de jeunesse. Cette propagande est relayée dans le département par le clergé. En janvier 1944, Cazaux lance une « croisade de sobriété »²⁴⁷. L'alcoolisme est un ennemi destructeur. Sur 95 malades entrés entre le 1 octobre 1940 et le 1 octobre 1941 à l'asile d'aliénés de La Roche-sur-Yon, il y avait 55 alcooliques et la plupart était intoxiqué en ne buvant que du vin. Il est surtout mortel pour la famille car il introduit la violence, la désunion voire la destruction du foyer. Il demande que les mouvements catholiques s'impliquent dans cette croisade, la meilleure législation n'a aucun effet si les mentalités n'évoluent pas. La Direction diocésaine de l'Enseignement reprend à son compte cette croisade et donne quelques conseils. Les institutrices rencontrent les mères et les informent du mal qu'elles font à leur bébé en donnant du vin dès l'âge de 12 à 15 mois. « Des infirmes et des idiots, voila ce que préparent à l'école, les mères qui agissent ainsi »²⁴⁸. Le clergé paroissial est aussi partie prenante. A l'occasion de la récolte de 1943 qui s'annonce « abondante et de bonne qualité »²⁴⁹, le curé du Boupère met en garde ses paroissiens contre les excès de boisson trop fréquents chez certains. Il persiste dans les semaines suivantes mais dans un autre registre « S'enivrer ou souler son voisin est un péché. Vos excès déplaisent à Dieu. Comment voulez vous dans ces conditions qu'il exauce vos prières? »²⁵⁰. Il conclut par « prenez au sérieux les avertissements de votre évêque »²⁵¹ en reprenant la croisade diocésaine. Dans une synthèse du mois de novembre 1943, les renseignements généraux attribuent la diminution de l'alcoolisme plutôt au rationnement du vin, à son prix excessif et à la disparition partielle de l'alcool pur qu'aux lois contre l'alcoolisme²⁵².

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 45.

²⁴⁷ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 22 janvier 1944.

²⁴⁸ *Bulletin des écoles privées du département de la Vendée*, numéro 396, février 1944.

²⁴⁹ *Bulletin paroissial du Boupère*, numéro 39, du 17 au 23 octobre 1943.

²⁵⁰ *Ibid.*, numéro 40, du 31 octobre au 6 novembre 1943.

²⁵¹ *Ibid.*, numéro 40, du 20 février au 4 mars 1944.

²⁵² ADV, 1W45. Rapport des Renseignements Généraux, synthèse du 26 novembre 1943.

L'église intervient pour montrer tout l'intérêt dans le vaccin contre la tuberculose. En 1944, elle participe à la campagne nationale d'action antituberculeuse du 1 au 31 mars 1944, en collaboration avec le Secours national²⁵³. Elle impose la vaccination contre la diphtérie avant l'arrivée des nouveaux élèves au Petit séminaire de Saint-Laurent-sur-Sèvre²⁵⁴.

Dans ligne de mire de l'église de Vendée, l'aspect physique est fondamental et « la croisade de la pureté et de bonne tenue »²⁵⁵ lancée en septembre 1943 doit répondre à ce souci. L'intérêt porté à la tenue vestimentaire des femmes n'est pas nouveau, l'église avait décrété : « Personne n'entrera dans l'église les bras nus ou jambes nues. Et cette défense s'étend des jeunes filles et des femmes plus âgées jusqu'aux petits enfants »²⁵⁶. Les curés sont chargés de faire respecter ces obligations. Ils doivent maintenir en vigueur des règlements qui interdisent aux jeunes filles et garçons des œuvres et des patronages de prendre part à des sorties en commun et de participer aux mêmes manifestations théâtrales ou sportives (surtout la natation). Reprenant les propos du pape à propos de la mode féminine : « la mode n'est pas et ne peut être la règle suprême de votre conduite. Au dessus de la mode et de ses exigences, il y a des lois, des principes supérieurs et immuables qui ne sauraient être sacrifiées au gré du seul plaisir et du caprice »²⁵⁷, le curé du Boupère ajoute « Leur foi chrétienne et leur bon gout leur fera choisir, dans la mode, ce qui peut être pris et ce qui doit être rejeté »²⁵⁸.

3233-UNE EGLISE PRESENTE SUR LE TERRAIN

Cette présence est voulue par le pape dès le début de l'Occupation. Pie XII²⁵⁹ envoie une aide financière pour les personnes des régions occupées au début de l'année 1941. La part du diocèse de Luçon, soit 2000 francs, est immédiatement utilisée pour secourir les plus déshérités. A cette aide, il ajoute une aide spirituelle en attribuant des indulgences plénières pour les victimes d'attaques aériennes²⁶⁰.

²⁵³ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 12 février 1944.

²⁵⁴ *Ibid.*, 22 juillet 1944.

²⁵⁵ *Ibid.*, 11 septembre 1943.

²⁵⁶ *Ibid.*, 6 juin 1942.

²⁵⁷ *Bulletin paroissial du Boupère*, numéro 36, 19 au 25 septembre 1943.

²⁵⁸ *Ibid.*, numéro 37, 26 septembre 1943 au 2 octobre 1943.

²⁵⁹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 8 février 1941.

²⁶⁰ *Ibid.*, 1 mai 1943.

Cette mobilisation permanente vaut à la Congrégation²⁶¹ des Sœurs de la Sagesse une citation à l'ordre de la Nation. Treize sœurs ont péri lors des bombardements de Nantes et Saint-Nazaire en 1944 en voulant sauver des malades.

Cette présence se manifeste dans la vie quotidienne surtout à destination des femmes de prisonniers. Les militants jacistes du Boupère²⁶² éditent un bulletin à destination des familles de prisonniers en mai 1943.

A partir de 1944, le diocèse crée deux brochures, l'une à l'adresse des rapatriés éditées à 2000 exemplaires et l'autre à l'intention des familles, éditées à 6500 exemplaires, intitulées l'une et l'autre, *Pour son retour*²⁶³. Cette attente devient aiguë à partir du début 1945, les bombardements dans les régions envahies sont fréquents et les échanges de courriers et de colis sont interrompus. Les brochures s'adaptent alors par leurs conseils à ce nouvel environnement militaire²⁶⁴.

Pour terminer, la demande de Cazaux²⁶⁵ du 23 septembre 1944 pour que des prêtres puissent rencontrer les prisonniers dans les prisons, se heurte à un refus. Il faut attendre le second semestre 1945 pour que l'aumônerie militaire apporte une aide aux prisonniers allemands détenus dans les prisons françaises sous forme de livres de prières²⁶⁶.

32331-L'aide aux personnes touchées par la guerre

Les victimes de bombardements font l'objet d'une attention particulière. Cazaux organise une journée spéciale pour les victimes des bombardements de juin 1944. Mais, il s'était déjà ému lors des bombardements sur Nantes en 1943. Il s'agit d'afficher la présence de l'Eglise envers ceux qui souffrent. Une quête est organisée pour les sinistrés de la Ville de Nantes le 9 octobre 1943. La collecte en argent organisé dans les communes par le Secours national doit être vue de manière complémentaire, « les besoins à satisfaire, les misères à soulager sont immenses »²⁶⁷.

²⁶¹ *Ibid.*, 8 avril 1944.

²⁶² *Bulletin paroissial du Boupère*, numéro 27, 1943.

²⁶³ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 20 mai 1944.

²⁶⁴ *Ibid.*, 6 janvier 1945.

²⁶⁵ ADV, 1W472. Correspondance du préfet avec et sur le clergé, 23 décembre 1944, 4 octobre 1944.

²⁶⁶ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 24 novembre 1945.

²⁶⁷ *Ibid.*, 9 octobre 1943.

Si une population a droit à des égards particuliers pour Cazaux, ce sont bien les prisonniers. Lors de son intronisation, il a une pensée pour ceux qui « expient durement les fautes du gouvernement et des citoyens oublieux de leur devoir »²⁶⁸. Au sujet des prisonniers de guerre, toutes les œuvres qui s'en occupent, relèvent d'un seul centre, le comité d'assistance aux prisonniers de guerre à Paris, ce comité central est représenté dans chaque département par un délégué situé à La Roche-sur-Yon pour le département de la Vendée. D'autre part, les lettres et les colis adressés aux prisonniers de guerre sont règlementés depuis le 1 janvier 1941.

Pour concrétiser cette solidarité avec les prisonniers, le diocèse de Luçon adopte un camp de prisonniers : le Stalag 35, situé à Rawa-Ruska en Ukraine polonaise²⁶⁹. Son action se situe à la suite des autres diocèses qui avaient adopté leur Stalag. Mais ce camp réunissait des évadés qui connaissent des conditions d'internement extrêmement pénibles. Il montre que ces hommes repris ne sont pas condamnés à l'indifférence et à l'isolement. Tous les prisonniers sont dignes d'intérêts, il étend ainsi la sollicitude qu'il a manifestée aux 17000 prisonniers diocésains²⁷⁰. Le 3 octobre, une quête en faveur du Stalag 325 (ancien Stalag 35) est prescrite, le produit permet d'acheter des biens matériels de premières nécessités (linges...)²⁷¹. La *Semaine catholique du diocèse de Luçon* ouvre dès le 25 juillet 1942 une autre rubrique « le coin des prisonniers » pour donner des informations régulières sur les prisonniers du diocèse mais aussi sur ceux qui viennent d'être adoptés. Sa volonté d'aider les « absents » ne faiblit pas durant l'Occupation.

En raison des actions lancées²⁷², les prisonniers lui expriment à plusieurs reprises au cours de l'année 1943 leurs remerciements. L'homme de confiance du Stalag 325 parle même d'une « dette de reconnaissance »²⁷³ envers les Vendéens pour le soutien qu'ils ont manifestés durant ces années terribles. Le bilan de juillet 1942 à juillet 1943 s'établit ainsi : au spirituel : journées de prières, messes, communion, chapelets ... total 1 667 014 actions ; au matériel : 1040 prisonniers soutenus, expédition de 3000 colis soit environ 15 tonnes. On mesure la formidable

²⁶⁸ *Ibid.*, 10 janvier 1942.

²⁶⁹ *Ibid.*, 18 juillet 1942.

²⁷⁰ Thierry Heckmann, « De la Vendée à Rawa-Ruska : solidarité face au nazisme », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans ..., op. cit.*, p. 134.

²⁷¹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 3 octobre 1942.

²⁷² *Ibid.*, 17 juillet 1943.

²⁷³ *Ibid.*, 1 septembre 1945.

chaîne de solidarité qui s'est manifestée entre les Vendéens et les prisonniers durant cette période, solidarité qui s'est développée dans un contexte d'Occupation de plus en plus pesant pour la population locale.

3234-L'EGLISE ET LA JEUNESSE

32341-Les écoliers

La main d'œuvre se faisant de plus en plus rare au fur et à mesure que la guerre se prolonge, il est prévu de faire appel aux jeunes pour aider aux travaux des champs et récupérer tout ce qui peut utile être pour l'industrie. Déjà le 1 juin 1940, Sarraut dans le gouvernement Reynaud rédige « Appel à la jeunesse de France : vos vacances pour la patrie » pour seconder les agriculteurs. « Vichy invente la réquisition systématique des jeunes »²⁷⁴.

L'« école de la récupération et de l'entraide »²⁷⁵ vient de naître. En octobre 1940, la pénurie alimentaire conduit à la récupération de matière végétale. L'instituteur insiste sur la nécessité pour le pays de mobiliser toutes les ressources. Le ramassage des marrons d'Inde, des glands, des faînes et des châtaignes utilise la main d'œuvre scolaire et le produit de la vente est affecté à l'achat d'accessoires d'éducation physique et aux œuvres de bienfaisance²⁷⁶.

Le 3 avril 1941, une circulaire ministérielle rend obligatoire la lutte contre les doryphores pour éviter les ravages sur les pommes de terre. Les écoles privées participent à cette lutte. Les maîtres font au préalable une leçon sur les coléoptères et consacrent un après-midi jusqu'au 15 juin à la recherche et au ramassage avec la participation des enfants²⁷⁷, cette disposition est régulièrement reconduite pendant l'Occupation²⁷⁸.

La *Semaine catholique du diocèse de Luçon* insiste pour que la campagne de ramassage des vieux papiers organisé du 1 au 8 juin 1941 dont le produit est versé

²⁷⁴ Rémy Handourtzel, *Vichy et l'école*, Paris, Ed. Noësis, 1997, p. 184.

²⁷⁵ Pierre Giolitto, *op. cit.*, p. 312.

²⁷⁶ *Bulletin des écoles privées du département de la Vendée*, numéro 362, octobre 1940.

²⁷⁷ *Ibid.*, numéro 374, mai 1941.

²⁷⁸ *Ibid.*, numéro 399, mai 1944.

au Comité départemental de Secours aux prisonniers de guerre, soit un véritable succès²⁷⁹.

Peu productive mais très rentable, Vichy mobilise chaque année la jeunesse pour juguler une pénurie de main d'œuvre grâce à des tâches de récupération de plus en plus fréquentes (plantes végétales, papiers, ferrailles,...). L'exploitation de ce travail juvénile permet également de mobiliser la jeunesse au service de grandes causes (prisonniers, enfance malheureuse,...).

Dans l'ensemble, il n'y a pas eu de différences de traitement notables dans l'implication de la jeunesse. Les écoles privées se sont intégrées dans les différentes actions de récupération et de solidarité.

32342-Les patronages

Le terme patronage est utilisé pour les œuvres de la jeunesse catholique. Le patronage paroissial participe à l'œuvre de rechristianisation sociale. Il est devenu le complément nécessaire à l'œuvre des catéchismes et prolonge la formation des jeunes. Dans son ambition d'atteindre le plus grand nombre d'enfants, il propose des activités multiples : théâtre, cinéma, musique et sports. Son implantation territoriale se poursuit de 1914 à 1955, le nombre de patronages affiliés à la Fédération nationale passe de 1458 en 1914 à 2979 en 1937 à la veille de la guerre et atteint 4136 en 1955. C'est dans l'Ouest (Bretagne et Pays de Loire) que son implantation est maximale, il représente 13% des patronages affiliés en 1914, 17% en 1937 et finalement 30% en 1955²⁸⁰. Les patronages sont ainsi d'une grande diversité par leur implantation et leurs activités. « Le patronage fut une galaxie, parfois difficile à cerner mais riche de multiples éléments »²⁸¹.

Avant la guerre, le 16 juillet 1939, la manifestation de Beauvoir montre la vitalité des patronages. Le concours de gymnastique et de musique de Beauvoir accueille 3000 gymnastes et musiciens appartenant à l'Union Régionale Poitou-Charentes. Massé préside la cérémonie qui voit défiler 65 sociétés. A l'issue du

²⁷⁹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 24 mai 1941.

²⁸⁰ Gérard Cholvy, Yvon Tranvouez, *Sport, culture et religion : les patronages catholiques (1898-1998) : actes du colloque de Brest, 24-26 septembre 1998*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1999, p. 73.

²⁸¹ Gérard Cholvy (dir.), *Le Patronage, ghetto ou vivier ? : actes du colloque des 11 et 12 mars 1987*, Paris, Nouvelle Cité, 1988, p. 32.

concours, le drapeau est confié à la société championne : la Vigilante de Fontenay²⁸².

Les patronages vont être confrontés à la mobilisation, le *Bulletin paroissial de Montaigu* de novembre 1939 lui consacre un numéro spécial *Chers amis, les mobilisés du patronage*. Il annonce une réunion le 2 novembre 1939 des actifs pour préparer et organiser les nouvelles activités. Le patronage veut vivre malgré les rumeurs de réquisition pour loger les réfugiés. Les activités n'ont pas disparu : les footballeurs s'entraînent toujours. Le 12 novembre 1939, ils ont joués à l'Herbergement « Magnifique victoire! Montaigu 4 à 1 »²⁸³.

Les activités théâtrales sont l'occasion d'afficher la solidarité paroissiale, la représentation est donnée au profit des prisonniers. L'Abbé Giraudet dans le bulletin du 22 mars 1942 de Saint Hilaire du Bois se félicite du succès des pièces de théâtre jouées courant mars²⁸⁴.

Les activités des patronages durant la guerre se limitent aux frontières des paroisses compte tenu des difficultés de circulation en zone occupée. Les grandes manifestations sont inexistantes pendant l'Occupation. Le concours départemental de gymnastique et de musique de Vendée, présidé par Mgr Cazaux, rassemble plus de 1000 personnes à Chantonay en juillet 1945²⁸⁵. Il marque la rentrée des patronages après la guerre et lors de l'assemblée générale de l'Union des patronages de Vendée du 28 août 1945, le président Baudry d'Asson lance un appel à tous les présidents de patronage pour une reprise de l'activité²⁸⁶.

²⁸² *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 29 juillet 1939.

²⁸³ *Bulletin paroissial de Montaigu*, novembre 1939.

²⁸⁴ *Bulletin paroissial de Saint-Hilaire-du-Bois*, 22 mars 1942.

²⁸⁵ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 28 juillet 1945.

²⁸⁶ *Ibid.*, 29 septembre 1945.

33-L'ÉGLISE CONFRONTÉE AUX RÉALITÉS DE L'ÉVÉNEMENT

331-LA RÉSISTANCE ET LE CLERGÉ

3311-LES RAISONS D'UNE RÉSISTANCE : PAR IDÉOLOGIE, EN BON FRANÇAIS

Si le clergé vendéen s'est prononcé en faveur de Vichy, il n'a jamais manifesté de sympathie pour l'Occupant. Chacun porte le deuil de la France. Massé parle « La France souffre, nous souffrons avec elle »²⁸⁷, le 18 juin 1940 lors de la cérémonie religieuse et patriotique à l'occasion de l'Armistice qui réunit les autorités religieuses et civiles. Le curé de l'Hermenault parle des « truands de Hitler » qui profanent la Vendée²⁸⁸. Dans son discours d'intronisation, Cazaux évoque la France « meurtrie, affaiblie [qui] vit encore »²⁸⁹. « Il est atrocement douloureux de voir le triomphe de la force et l'humiliation du droit. [...] Le choc a été particulièrement dur pour les anciens Combattants et les vainqueurs de 1918 » peut on lire dans le *Bulletin paroissial du Boupère* du 23 juin 1940. Mais il faut faire face devant l'ennemi et rester digne : « A ceux qui nous ont vaincus matériellement, ne donnons pas le spectacle d'être vaincus moralement »²⁹⁰.

Le clergé marque, pour les troupes d'occupation, une indifférence totale. Les relations existantes sont des relations de cohabitation forcée. A la fin de l'année 1943, une partie du clergé est nettement marquée par des préjugés anti-allemands²⁹¹. Le clergé manifeste également une extrême réserve envers la politique gouvernementale. Les Renseignements généraux notent qu'un refus très net de la collaboration se manifeste surtout chez les jeunes prêtres, il se double de critiques latentes de la politique gouvernementale dans les milieux ecclésiastiques à partir de juillet-août 1943²⁹².

Après la critique, vient le temps de l'éloignement complet avec le gouvernement de Vichy. Le clergé a une influence considérable en Vendée et les

²⁸⁷ *Ibid.*, 6 juillet 1940.

²⁸⁸ Alain Gérard, « La Vendée, 1939-1945,.. », *op. cit.*, p. 10.

²⁸⁹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 10 janvier 1942.

²⁹⁰ *Bulletin paroissial du Boupère*, 30 juin 1940.

²⁹¹ ADV, 1W46. Renseignements généraux de Vendée, mars-avril 1944.

²⁹² ADV, 1W44. Renseignements généraux de Vendée, juillet-août 1943.

Renseignements généraux n'hésitent pas à transmettre le bilan en décembre 1943 avec cette remarque « Il apparaît certain qu'une grosse partie du clergé est gaulliste »²⁹³. Un vent de fronde souffle dans le clergé vendéen. Si certains membres du clergé versent dans les idées « gaullistes », d'autres demeurent loyaux envers le Maréchal. Il est clair qu'au printemps 1944 une fraction du clergé s'est définitivement rangée aux thèses gaullistes²⁹⁴.

Ces remarques font suite à des actions de Résistance de membres du clergé. Le 15 février 1944 l'abbé Pierre Arnaud, professeur de philosophie à l'Institut Richelieu de la Roche-sur-Yon est arrêté et son frère, vicaire à Chantonay réussit à s'enfuir. Ces opérations ont été déclenchées par la Police de Sûreté allemande de Poitiers au cours d'une opération d'envergure sur tout le département²⁹⁵.

3312-DES CLERCS DANS LES RESEAUX. UN EXEMPLE : L'ABBE ARNAUD

Pierre Arnaud²⁹⁶ est né à Saint Denis-la Chevasse le 13 avril 1899. Il entre au petit séminaire de La-Roche-sur-Yon le 1 octobre 1911. Il montre des aptitudes intellectuelles qui le conduisent au baccalauréat en octobre 1917. La guerre l'arrache à ses études et le 18 avril il est mobilisé. Il intègre le grand séminaire de Luçon du printemps 1921 au 27 juillet 1924, date à laquelle il reçoit le sous-diaconat. Esprit vivant, les supérieurs de Luçon décident la poursuite de ses études et la préparation aux doctorats de philosophie et de théologie, Il entre au séminaire français de Rome de 1924 à 1927. Il reçoit la prêtrise le 19 septembre 1925. En 1927, il passe avec succès l'examen de théologie et obtient la même année le doctorat de philosophie. En août 1927, il est nommé professeur de philosophie à l'institution Richelieu de la Roche-sur-Yon. Il étend son apostolat hors des limites du collège par des conférences²⁹⁷.

Très sévère envers la République qu'il accuse d'avoir détruit la foi chrétienne par sa politique de laïcisation, il n'accepte pas l'idée d'une France déchue et devient rapidement anti-allemand. Son engagement dans la Résistance découle de ses

²⁹³ ADV, 1W45. Renseignements généraux de Vendée, 11 décembre 1943.

²⁹⁴ ADV, 1W46. Renseignements généraux de Vendée, mars-avril 1944.

²⁹⁵ ADV, 1W46. Rapport des chefs de service, Renseignements généraux de Vendée, janvier-février 1944.

²⁹⁶ Joseph Villeneuve, *L'abbé Pierre Arnaud*, Luçon, Pacteau, 1947, p. 2-70.

²⁹⁷ Jacques Reverseau, « Trois prêtres déportés », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans...*, op. cit., p. 206.

exigences de foi chrétienne, « La Résistance s'est inscrite comme la suite naturelle de la guerre militaire : s'il s'agissait d'une guerre juste, ce n'est ni la défaite, ni l'armistice qui rendaient injuste la cause défendue »²⁹⁸. Homme d'action, il poursuit cette guerre juste et lutte à sa manière contre l'Occupant en aidant et conseillant la Résistance. Il organise des filières pour passer en Angleterre. « Il fut le ravitailleur secret des mouvements de Résistance vendéens »²⁹⁹. Il a participé à la Résistance en marge des structures ecclésiastiques, marqué par un goût du silence, sans éclats. Discret sur ce genre d'activité, il est néanmoins dénoncé aux Allemands qui lui tendent un piège à la mi-septembre 1943. Un indicateur de police de la Gestapo se fait passer pour un déserteur de l'organisation Todt de La Rochelle, puis des résistants qui veulent passer en Angleterre le sollicitent. Le 15 février 1944, à 5 heures, il est arrêté et emmené à Poitiers. Son frère, vicaire à Chantonnay, est recherché pour les mêmes raisons, mais il parvient à s'enfuir et regagne Paris où le curé de Saint-François d'Assise le prend parmi ses vicaires sous le nom de l'abbé Brault, il exerce son ministère dans sa nouvelle paroisse jusqu'à la Libération³⁰⁰.

Pierre Arnault est emprisonné à Poitiers jusqu'au 10 juillet, il rejoint Compiègne et quand il arrive le 30 juillet au camp de Neuengamme, près de Hambourg, camp de concentration central avec plus de 80 camps extérieurs, son chapelet lui est arraché. Le 4 octobre, il part pour le nouveau camp de Husum pour travailler à la construction des fortifications de l'organisation Todt sur la frontière nord. Avec un effectif au départ de 1400 prisonniers, ce camp est dissous le 18 décembre 1944. Au bout de deux mois et demi de travail forcé, 700 prisonniers sont morts, 550 mourants et 150 au travail. A la Libération, il ne reste pas 50 hommes ayant appartenu à ce commando. Durant sa captivité, il organise la résistance spirituelle. Le dimanche soir, autour des six prêtres du camp, une centaine de chrétiens se rassemble et récite les prières de la messe. Fin octobre l'abbé Arnaud reçoit un violent coup et le 9 novembre à 20h10 il rend son dernier souffle³⁰¹.

Lors du service funèbre célébré le 2 juin 1945 à Saint-Louis de La Roche-sur-Yon en présence du préfet de la Vendée, Cazaux évoque la mémoire de l'abbé Pierre Arnaud en ces termes « Fidèle aux enseignements de l'Eglise et aux intuitions

²⁹⁸ Charles Molette, *Prêtres, religieux et religieuses dans la résistance au nazisme (1940-1945) : essai de typologie*, Paris, Fayard, 1995, p. 98.

²⁹⁹ Joseph Villeneuve, *op. cit.*, p.249.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 270.

³⁰¹ Jacques Reverseau, « Trois prêtres ... », *op. cit.*, p. 218.

d'un patriotisme clairvoyant, il n'avait cessé de dénoncer les dangers de l'hitlérisme pour la civilisation française et chrétienne. Sa liberté de langage devait lui valoir l'attention de la Gestapo »³⁰².

3313-LES AUMONIERES

Jusqu'à la création des maquis, la question d'une aumônerie de la Résistance ne se posait pas. L'existence de groupes organisés pose un autre problème. Beaucoup de jeunes chrétiens dans les maquis souhaitent avoir des aumôniers comme en a normalement l'armée. Aucun prêtre ne peut s'instituer aumônier des maquis s'il n'a pas été nommé à ce poste par sa hiérarchie. Le 2 juin 1944, le cardinal Tisserant intervient auprès du pape pour « évoquer l'assistance spirituelle aux hommes du maquis ». Dès le 13 juin, le Vatican se prononce favorablement et sans réserve à cette demande³⁰³.

La Résistance en Vendée, anéantie au cours de l'été 1943, relève la tête au début 1944 mais il faut attendre l'été 1944 pour qu'elle soit vraiment réorganisée et structurée. Le capitaine Auguste est le responsable de la Résistance luçonnaise. Il est communiste mais respectueux des croyances de ses subordonnés. Il rencontre Cazaux pour l'affectation d'un aumônier au maquis. Le père Violleau, missionnaire diocésain est désigné pour cette mission³⁰⁴. Le premier dimanche de septembre une messe est célébrée en plein air devant une centaine d'hommes résolus, au garde à vous. « L'allégresse s'élève au dessus des convenances personnelles pour l'union et le salut au pays. Peu nombreux étaient les vrais catholiques »³⁰⁵.

Après la Libération de la Vendée, à la demande de Mgr Cazaux, l'aumônerie des troupes stationnées en Vendée est assurée par les prêtres des paroisses concernées. La mobilité des FFI est trop importante et il est impossible pour un prêtre d'assurer le service religieux d'une unité de manière continue³⁰⁶.

Les maquisards qui se sont engagés dans la lutte ont connu l'épreuve de la solitude spirituelle. Cazaux a attendu le débarquement pour désigner un aumônier chargé d'assurer cette aide spirituelle aux maquisards à partir de l'été 1944. Jusqu'à

³⁰² *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 9 juin 1945.

³⁰³ Jacques Duquesne, *op. cit.*, p. 381.

³⁰⁴ Marcel Guintard, « Capitaine Auguste : la Résistance luçonnaise », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans...*, *op. cit.*, p. 422.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 422.

³⁰⁶ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 28 octobre 1944.

la Libération, il a manifesté une réserve à l'égard des résistants et de leurs actes de terrorisme³⁰⁷.

3314-DES CLERCS CACHES

En avril 1944, Cazaux n'a pas hésité à cacher un prêtre recherché par les Allemands. Curé de Dourdan, prisonnier en Allemagne, évadé, il a demandé un refuge à son ami Cazaux qui lui a proposé d'être aumônier d'un pensionnat de jeunes filles en pleine campagne. Ce nouvel aumônier est assez énigmatique pour les personnes de l'école. En effet, il s'appelle Paul Sionneau mais tous ses effets personnels portent comme initiales E.F. Aussi, après le départ des élèves, il a réuni les religieuses et donné des explications à sa situation³⁰⁸.

332-L'ÉGLISE AUX SECOURS DES PERSONNES PERSECUTEES PAR LES NAZIS

3321-LES PRETRES

Des prêtres ont été fait prisonniers de guerre et sont toujours retenus après l'armistice. Ils poursuivent leur mission religieuse auprès des officiers et des soldats dont ils partagent la vie. Le clergé se mobilise pour leur venir en aide.

La coordination des différentes Œuvres des prisonniers de guerre est réalisée par un comité central représenté par un délégué dans chaque département. Chaque prisonnier peut recevoir de France occupée, un colis de 7 kg. L'aumônerie de chaque camp s'est établie rapidement mais l'impossibilité de conserver l'autel portatif nécessite un autre effort pour le remplacer³⁰⁹. L'autorisation d'envoyer aux prêtres prisonniers les objets nécessaires à la célébration du culte est donnée par les Allemands au début de l'année 1941³¹⁰. Le Pape intervient en faveur des prisonniers de guerre en donnant 200 000 francs à l'Aumônerie, ce geste permet l'envoi de 820

³⁰⁷ ADV, 1W472. Correspondance du préfet avec et sur le clergé : notes d'information, renseignements sur les membres, rapport sur l'attitude du clergé et la situation religieuse.

³⁰⁸ *La flamme : bulletin de l'association vendéenne des retraités de l'Enseignement libre catholique*, n° 61, octobre 1999.

³⁰⁹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 14 décembre 1940.

³¹⁰ *Ibid.*, 15 mars 1941.

autels portatifs complets. Les demandes des 4000 prêtres retenus prisonniers affluent pour être pourvus du nécessaire³¹¹.

La première exigence consiste à garder un lien avec le diocèse. Les prisonniers de guerre français internés en Allemagne peuvent recevoir tous les journaux édités en zone occupée. *La Semaine catholique du diocèse de Luçon* est envoyé aux prisonniers en septembre 1941 sitôt l'accord du commandant du camp³¹². Dès sa prise de fonction dans le diocèse de Luçon, Cazaux dont l'intérêt pour les prisonniers devient une priorité personnelle, s'adresse par courrier aux prêtres et séminaristes prisonniers « Ancien combattant, des deux guerres, blessé et fait prisonnier le 19 juin 1940, je suis véritablement des vôtres »³¹³. A la fin 1942, il fait parvenir à chaque famille de prêtres et de séminaristes prisonniers une somme de 150 francs pour payer un colis³¹⁴. A la fin de l'année 1942, au seuil du troisième hiver de captivité, un message d'affection des cardinaux et des évêques de France est envoyé à destination des prisonniers³¹⁵. Puis au début de l'année 1943, des livres sont envoyés pour étrennes afin de briser leur isolement³¹⁶. Il existe une volonté très nette de maintenir un contact avec les prêtres et séminaristes prisonniers, le clergé diocésain veut apporter aux prisonniers un soutien moral et spirituel indispensable face à une captivité qui s'éternise.

Des séminaristes prisonniers dans différents Stalag et Oflag ainsi que ceux du camp de Rawa-Ruska ont pu être ordonnés prêtres à Reims avec l'autorisation des autorités allemandes. Parmi les quatorze prêtres ordonnés, il y a l'Abbé Francis Bitaudeau originaire d'Ardelay dans le diocèse de Luçon. Ces nouveaux prêtres sont repartis comme aumôniers en Allemagne³¹⁷.

Il faut également se préoccuper de donner aux prisonniers, l'aide indispensable nécessaire à la célébration du culte pour les prêtres. L'œuvre des Hosties et du vin de messe³¹⁸ s'organise à Paris, les vieux linges et ornements non utilisés sont récupérés³¹⁹ pour célébrer le culte. L'aumônerie des prisonniers de guerre peut dresser un bilan d'activités de ces quatre dernières années. Ce bilan

³¹¹ *Ibid.*, 14 juin 1941.

³¹² *Ibid.*, 6 septembre 1941.

³¹³ *Ibid.*, 28 février 1942.

³¹⁴ *Ibid.*, 31 octobre 1942.

³¹⁵ *Ibid.*, 14 novembre 1942.

³¹⁶ *Ibid.*, 23 janvier 1943.

³¹⁷ *Ibid.*, 29 juillet 1944.

³¹⁸ *Ibid.*, 1 novembre 1941.

³¹⁹ *Ibid.*, 20 décembre 1941.

démontre l'engagement de l'aumônerie auprès des prisonniers de guerre. En quatre ans, elle a expédié dans les camps 3000 autels portatifs, 180000 litres de vin de messe, 835000 évangiles, 750000 livres de prières et 600000 livres d'études. Grâce à ces colis liturgiques, la vie religieuse a été régulière dans les camps de prisonniers.

Dans les camps comment les prisonniers ont-ils perçu cette présence religieuse ? Au début de 1942, un prêtre de retour de captivité évaluait à 800 le nombre de conversions opérées en 14 mois dans un Oflag de 5000 officiers³²⁰. Ce sont surtout des messages de gratitude et de reconnaissance qui sont exprimés par les prisonniers pour les colis qui brisaient l'isolement et apportaient le réconfort moral pour passer une captivité longue et oisive.

3322-Le STO

Le 21 mars 1942, Fritz Sauckel plénipotentiaire général de la main d'œuvre allemande est chargé d'organiser le transfert de main-d'œuvre depuis le pays occupé vers l'Allemagne. Entre juin et septembre 1942, le système de la Relève (trois départs pour une libération de prisonnier) veut inciter les jeunes à se porter volontaire, mais les départs ne suivent pas et Sauckel menace de prendre des mesures autoritaires. Vichy édicte alors la loi du 4 septembre 1942 qui crée un service national obligatoire et instaure une réquisition catégorielle. Finalement la loi du 16 février 1943 généralise le système à des classes d'âge entières.

L'épiscopat, en tant que corps, garde le silence sur la question. Il faut attendre les 6 et 7 avril 1943 pour que l'ACA s'aligne sur la position du cardinal Liénard du 21 mars 1943 « Je ne dis pas que ce soit un devoir de conscience d'accepter le service du travail obligatoire. Non, car il s'agit d'exigence qui dépassent la limite de nos justes obligations. On peut s'y dérober sans péché »³²¹.

Cazaux à titre personnel ne prend pas position sur la question. Il laisse chaque personne concernée, libre de son choix : obéissance ou insoumission demeurent des choix personnels, il n'a pas de conseil à donner face aux réquisitions et il rappelle que sa mission est essentiellement spirituelle³²².

³²⁰ *Ibid.*, 28 février 1942.

³²¹ Jacques Duquesne, *op. cit.*, p. 308.

³²² AD, Fonds Cazaux. VI. Allocutions retraites sacerdotales, 1943.

Au mois d'août 1942, Cazaux se préoccupe du service religieux des français en Allemagne et demande que les curés donnent l'affectation de leurs paroissiens dans les usines allemandes³²³. 89 paroisses transmettent des noms représentant 573 départs alors que le chiffre officiel était de 2600 départs à la fin mai 1943³²⁴.

Dès la fin de 1942, l'épiscopat s'est préoccupé de fournir des aumôniers aux requis. Il montre davantage d'attention à l'égard des travailleurs requis qu'aux résistants des maquis. Les Allemands opposent un refus définitif à la demande des évêques en mai 1943. Mais ceux-ci ont déjà envisagé d'envoyer des prêtres en Allemagne avec le statut d'ouvrier. La naissance du mouvement des prêtres-ouvriers commence avec l'arrivée à Berlin le 15 janvier 1943 de l'abbé Bousquet³²⁵. Cazaux veut des garanties avant d'autoriser des prêtres à partir en Allemagne comme le demande l'aumônerie des travailleurs³²⁶. A la suite du Père Bousquet, vingt-cinq prêtres sélectionnés par Rodhain, aumônier national des prisonniers de guerre, sont envoyés clandestinement en Allemagne.

3323-RESISTANCE CHRETIENNE ET PERSECUTION RELIGIEUSE. UN EXEMPLE : L'ABBE GIRAUDET

René Giraudet³²⁷ est né à Luçon le 4 décembre 1907. Le 4 octobre 1920, il entre au petit séminaire et intègre le Grand séminaire de Luçon le 1 octobre 1925. Sa volonté de devenir missionnaire le conduit à se lier au groupe des futurs missionnaires dès sa première année à Luçon. Il demande son admission au Séminaire des Missions étrangères de Paris où il arrive le 24 septembre 1928. Il est jugé indiscipliné, fantasque et d'une grande légèreté. Il reçoit la prêtrise dans la chapelle des Missions étrangères le 19 décembre 1931.

De santé fragile, il retourne dans son diocèse d'origine où il est nommé vicaire de Saint-Hilaire-de-Loulay. Le 24 juillet 1934, sa demande d'incardination est acceptée par Mgr Garnier et le 11 mai 1941, l'abbé Giraudet est réincardiné dans

³²³ AD : Maison du diocèse, *Deuxième cahier. Réunion des directeurs d'œuvres*, 27 août 1942.

³²⁴ *Ibid.*, 1 juin 1943.

³²⁵ Jacques Duquesne, *op. cit.*, p. 327.

³²⁶ AD : Maison du diocèse, *Deuxième cahier. Réunion des directeurs d'œuvres*, 28 janvier 1943.

³²⁷ Louis Guéry, *Volontaire pour le Christ : l'abbé René Giraudet, curé en France, ouvrier à Berlin, 1907-1945*, Angers, Siraudeau, 1948, p. 1-29.

son diocèse. Le 5 février 1942, il part pour sa cure et sa paroisse à Saint-Hilaire-du-Bois³²⁸.

Le 20 février 1943, les prêtres du diocèse de Luçon trouvent un papillon hors texte dans la Semaine catholique de Luçon : l'aumônerie des ouvriers travaillant en Allemagne fait appel à des volontaires³²⁹. En mars 1943, il demande l'autorisation de partir ouvrier à Berlin : « Ne m'épargnez pas »³³⁰ demande-il à Mgr Cazaux qui accepte finalement le 14 avril 1943.

Le 22 avril 1943, c'est le droguiste Giraudet qui part pour Berlin où il est accueilli par l'abbé Bousquet et les responsables d'action catholique. Après l'arrestation et l'expulsion de Bousquet le 7 février 1944, il devient l'aumônier général du mouvement.

Le 3 décembre 1943, l'ordonnance de Kaltenbrunner traite de l'encadrement des travailleurs étrangers et de la pastorale clandestine. Tandis qu'en France les autorités d'occupation se sont montrées plutôt tolérantes envers les mouvements d'église, les autorités allemandes se sont opposées avec vigueur à toute action catholique sur le territoire du Reich. La pression sur les requis augmente au premier semestre 1944, la Gestapo est convaincue de l'attitude antiallemande des requis du STO. L'ouvrier Giraudet, prêtre clandestin et responsable Action catholique est arrêté le 12 juin 1944. Transféré au camp de Bergen-Belsen, il est libéré le 15 avril, puis rapatrié au Kremlin-Bicêtre où il retrouve l'abbé Bousquet. Il meurt le 12 juin 1945. Après des obsèques solennelles aux Invalides, présidées par le Cardinal Suhard, il regagne son ancienne paroisse de Saint-Hilaire-du-Bois. Les funérailles présidées par Mgr Cazaux sont célébrées dans son église et le même jour il est inhumé dans le cimetière de Chantonay où résident ses parents³³¹.

Les martyrs du STO sont reconnus par la société sécularisée. L'abbé Giraudet est une « victime de la barbarie allemande »³³². Les obsèques de Giraudet aux Invalides témoignent de cette mémoire, elles mettent en avant leur présence auprès des ouvriers mais aussi leur lutte contre le nazisme hors du territoire français. « Devant la mauvaise volonté des dirigeants du parti, les évêques de France n'hésitent pas un seul instant à envoyer des prêtres comme ouvriers, afin de fonder le front de

³²⁸ *Ibid.*, p. 33-60.

³²⁹ *Ibid.*, p. 66.

³³⁰ *Semaine catholique du diocèse Luçon*, 23 juin 1945.

³³¹ *Ibid.*, 23 juin 1945, 30 juin 1945.

³³² *Ibid.*, 23 juin 1945.

la résistance spirituelle »³³³. Cazaux qui a accepté le départ, peut dès lors revendiquer en totalité un brevet de résistance spirituelle³³⁴.

333-LA LIBERATION

3331-UNE PRESENCE INCONTOURNABLE DE L'EGLISE.

La situation de l'Eglise est paradoxale, elle est la seule entité ayant soutenu le régime de Vichy et conservant intact son droit de parole. Le rapport du nouveau préfet Léon Martin sur l'attitude du clergé vendéen pendant l'Occupation est explicite, « Monseigneur Cazaux comme d'ailleurs tout le clergé vendéen était acquis au régime de Vichy »³³⁵. L'attitude du clergé à l'égard du gouvernement provisoire et de ses représentants régionaux installés depuis la Libération est ambiguë. Si les prêtres ont rejoints la Libération, ils n'ont pas vis-à-vis des nouvelles autorités un préjugé favorable. Le souvenir du Maréchal demeure présent, il est salué comme le bienfaiteur de l'enseignement congréganiste.

Pourtant, c'est le plus naturellement du monde que Cazaux accueille les représentants de la société civile au *Te Deum* célébrant la Libération³³⁶ de Luçon le 21 octobre 1944. Mais, il insiste : la Libération n'est pas encore achevée, l'ennemi est proche avec les poches de La Rochelle et de Pornic, les prisonniers ne sont pas encore retournés dans leur famille. L'heure est sans doute à la joie mais elle nécessite encore un effort généreux et l'union des Français, tant que la paix n'est pas signée. La position de l'Eglise n'a pas changé, « les hommes peuvent changer, notre enseignement et notre attitude ne changeront pas »³³⁷, elle garde la même doctrine et la même volonté avec l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle « loyalisme sincère en dehors des partis politiques »³³⁸.

A la fin de l'année 1939, l'Eglise lançait un appel en faveur de la souscription de bons d'armement à la demande des autorités gouvernementales pour soutenir l'effort de guerre. A la fin de l'année 1944, l'Eglise lance un appel en faveur de

³³³ « Allocution de l'abbé Bousquet, compagnon d'exil de l'abbé Giraudet », *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 23 juin 1945.

³³⁴ Frédéric Le Moigne, *Les évêques français...*, *op. cit.*, p. 167.

³³⁵ ADV, 1W472. Correspondance du préfet avec et sur le clergé : notes d'information, renseignements sur les membres, rapport sur l'attitude du clergé et la situation religieuse.

³³⁶ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 21 octobre 1944.

³³⁷ *Ibid.*, 28 octobre 1944.

³³⁸ *Ibid.*

l'emprunt de la Libération à la demande du préfet de Vendée comme un autre devoir patriotique « les armées victorieuses sont entrées en Alsace-Lorraine. Il reste à libérer les finances françaises et contribuer avec ceux qui se battent à l'avant, au relèvement et à la grandeur de la Patrie »³³⁹.

3332-UN CLERGE SOLLICITE

Le 17 septembre 1944, la Vendée fête officiellement sa libération et installe le préfet Léon Martin ainsi que le Comité départemental de Libération (CDL). Le premier Comité de Libération composé de douze membres ne comprend que des résistants et il est nettement orienté à gauche. Au cours du mois de septembre, le CDL est élargi afin de permettre à d'autres courants d'être présents. Composé de seize membres, il intègre deux religieux : l'abbé Eugène Arnaud, professeur de philosophie au séminaire de Luçon et le Chanoine Vrignon, supérieur de l'Institut Richelieu à La Roche-sur-Yon³⁴⁰. Des Comités locaux de Libération (CLL) se constituent sur le modèle du CDL mais le clergé local reste à l'écart, l'abbé Sarrazin de l'Hermenault qui avait été sollicité, refuse d'y entrer³⁴¹.

3333-LES REGRETS AFFICHES

Cazaux ne reconnaît pas la figure du maquisard qui vient remplacer le poilu. L'évêque, ancien combattant, refuse cette « substitution glorieuse »³⁴² dans la représentation nationale de la figure du poilu par celle du résistant. Il ne laisse pas planer le doute sur son opinion des nouveaux soldats : « Tout à l'heure sur la place, ils défilaient en costume singulier, c'est vrai »³⁴³. Dans son discours du 11 novembre 1944, il reprend le thème du souvenir, des combats, des morts de 1939-1940 qui allongent la liste de 1914-1918, il ne mentionne pas les actions de la Résistance.³⁴⁴

Dans le clergé paroissial, des prêtres manifestent également une attitude hostile à l'égard de la Libération. Certains curés ne manquent pas d'afficher leur opposition à une évolution républicaine du régime.

³³⁹ *Ibid.*, 25 novembre 1944.

³⁴⁰ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p. 112-114.

³⁴¹ Alain Gérard, « La Vendée, 1939-1945,.. », *op. cit.*, p. 24.

³⁴² Frédéric Le Moigne, *Les évêques français...*, *op. cit.*, p. 170.

³⁴³ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 21 octobre 1944.

³⁴⁴ *Ibid.*, 18 novembre 1944.

Le Curé de Pisotte menace des enfants ayant assisté à la fête de la Libération de ne pas les admettre à la première communion l'année prochaine. Celui de Saint-Martin-des-Tilleuls refuse la confession à un jeune patriote des Ardennes, infirme et réfugié, car il a manifesté trop d'enthousiasme sur le passage des FFI à la Libération³⁴⁵. Le préfet signale le 12 octobre 1944 à Cazaux les propos irresponsables du curé de Saint-Radegonde-la-Vineuse. Il a déclaré le 15 août 1944 : « Les Anglais et les Américains étaient des assassins et non des libérateurs qui venaient tuer nos femmes et nos enfants. C'est une honte d'aller fleurir la tombe de cet inconnu : un Canadien dit-on, alors que les tombes de leurs victimes sont délaissées. Il ne faut pas s'occuper des Anglais, des Américains et des Russes, mais de Pétain ». Il faut remarquer que le 12 octobre 1944, le portrait de Pétain est toujours présent dans l'église. Le 11 décembre 1944, le préfet demande également à Cazaux plus de réserve du clergé après les propos du curé de Dompierre-sur-Yon. En effet, les directeurs des écoles se plaignent du langage du curé qui a déclaré le 6 novembre 1944 à la fête de l'Adoration « le laïcisme conduit à la sauvagerie » et qui récidive le 1 décembre 1944 au catéchisme « ceux qui ont créé l'école laïque sont de grands criminels »³⁴⁶.

Si le souvenir du Pétain demeure présent dans une partie du clergé, on regrette surtout le bienfaiteur de l'école privée. Dans le nouvel environnement politique né de la Libération, la question scolaire devient le dossier majeur de crispation de fin de la guerre.

3334-UNE EPURATION INEXISTANTE

Les évêques de Luçon ne peuvent être qualifiés de collaborationnistes, mais il y a eu une soumission générale aux consignes de Vichy. Les évêques ont demandé aux catholiques dans *La Semaine catholique de Luçon* l'obéissance aux règlements de Vichy. Enfin, un silence s'est imposé lorsque Vichy a porté atteinte aux droits les plus sacrés des personnes. A aucun moment, il ne s'est manifesté une volonté pour contrarier la politique de Vichy.

Cazaux a manifesté pendant l'Occupation une adhésion au Pétain et une prudence et une réserve en face des règlements de son gouvernement. Mais il ne

³⁴⁵ ADV, 1W472. Correspondance du préfet avec et sur le clergé : notes d'information, renseignements sur les membres, rapport sur l'attitude du clergé et la situation religieuse.

³⁴⁶ *Ibid.*

s'est pas compromis avec l'Occupant et il n'est pas contesté à la Libération. Les nouvelles autorités locales reconnaissent son comportement et ne réclament pas son départ. Il n'y a pas eu de pression épuratrice de la part des autorités et de la part d'une population catholique. « L'épuration religieuse n'a jamais été une priorité de la population française libérée »³⁴⁷. Comme l'évêque d'Angers, Cazaux incarne cette « position médiane. Il appartient au "ventre mou" de l'épiscopat français qui ne figure sur aucune des listes officieuses, des sanctionnables ou des promouvables en circulation à l'époque »³⁴⁸. Cette note du 26 juillet 1944 établissait deux listes A et B des évêques dont le déplacement apparaît nécessaire, une liste B des évêques ou des prêtres pour lesquels une promotion est souhaitable³⁴⁹. Cette répression légale était conditionnée par la pression des instances locales et de l'opinion publique. Compte tenu de la notoriété du clergé, il n'y a eu aucune exigence dans les communes et il n'y a pas eu d'épuration du clergé de base (dans la limite des sources consultées).

³⁴⁷ Etienne Fouilloux, *Les chrétiens français...*, op. cit., p. 202.

³⁴⁸ Marc Bergère, *Une société en épuration. Epuration vécue et perçue en Maine-et-Loire de la Libération au début des années 50*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 291.

³⁴⁹ André Latreille, *De Gaulle...*, op. cit., p. 29-32.

4-LA VENDEE : « UNE SOCIETE CATHOLIQUE A L'EPREUVE DE LA GUERRE » ³⁵⁰

Il est difficile d'entrer dans le sujet sans au préalable donner un aperçu de la situation à la veille de l'entrée en guerre. Le climat social de la France de 1939 est caractérisé par des antagonismes sociaux et un esprit de revanche. Une grande confusion règne au sein de la population. L'opinion publique est ballotée entre des déclarations contradictoires : apaisement munichois, demande d'intervention en Espagne et pacte germano-soviétique du 23 août 1939. Si le réveil de l'opinion publique et l'amélioration du climat social pendant l'été 1939 sont réelles, la situation politique en Europe reste préoccupante avec les visées expansionnistes très marquées de l'Allemagne. En réponse à l'invasion de la Pologne par les troupes d'Adolf Hitler le 1 septembre 1939, la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre au III^e Reich le 3 septembre 1939.

La défaite de 1940 jette un trouble dans la société qui encourage l'examen de conscience. L'arrivée du Pétain à la tête de l'Etat est largement plébiscitée par la population vendéenne. Mais, au fur à mesure que l'Allemagne s'enfoncé dans la guerre totale, les contraintes deviennent de plus en plus lourdes et les vendéens s'éloignent du gouvernement de Vichy, tout en conservant une profonde estime à Pétain. La politique de collaboration et le STO font basculer dans le rejet du régime les attentistes encore nombreux au printemps 1943. Ce fossé s'élargit, alimentant la Résistance tandis que la population « rêve d'une transition pacifique et d'un cauchemar de la guerre civile »³⁵¹.

³⁵⁰ Alain Gérard, « La Vendée, 1939-1945,... », *op. cit.*, p. 5-76.

³⁵¹ Robert O. Paxton, *op. cit.*, p. 366.

41-LA SOCIETE VENDEENNE DANS LA REPUBLIQUE

411-UN DEPARTEMENT RURAL

En 1946, la Vendée compte 394 000 habitants. Mais avec ses cinq grandes catégories de paysage (annexe G-411), la population ne peut se limiter à un chiffre global. Le Marais poitevin et la Plaine ont une situation démographique moins favorable que le Bocage, le Marais breton et la Côte.

Le cadre géographique est celui d'un monde rural dominant. Il faut attendre 1946 pour que la proportion de la population urbaine atteigne 20% population.

La présence d'ouvriers tient à l'existence d'une multitude de petites entreprises, la plus importante n'occupe que 300 ouvriers. Bien que les entreprises soient réparties sur tout le département, le littoral et le nord-est du territoire rassemblent la plupart d'entre elles. En 1936, encore 96% des établissements vendéens occupent moins de cinq salariés³⁵². Le patronat conserve son caractère familial. Si cette structure favorise les relations sociales, elle fige néanmoins le patronat dans des principes d'autorité et des méthodes de travail.

Dans un rapport de présentation générale de la Vendée d'août 1945, le préfet donne quelques traits de caractère de la population vendéenne. Le Bocain est « sérieux, tenace et travailleur, hospitalier, casanier et très économe. Il est foncièrement religieux et très respectueux de la hiérarchie sociale ». Quant au Plainaud, il se tourne volontiers vers l'action républicaine. Le Maraîchin, « plus frustré, plus indolent que le Bocain, économe et travailleur. Il reste routinier et fidèle aux traditions »³⁵³. Il poursuit, en guise de conclusion : « dans son ensemble, le peuple vendéen reste fidèle à ses prêtres »³⁵⁴.

La vie rurale est caractérisée par la montée du corporatisme agricole dans l'entre deux-guerres. La Fédération des paysans de Vendée, dans la foulée de cultivateurs-cultivants de Bretagne animés par les abbés démocrates³⁵⁵ apparaît dans les années 1930. L'évêché de Luçon cherche à prendre le contrôle de ces

³⁵² Yves Hello, Florence Regourd, « Un long XIX siècle de 1793 à 1946 », Sarrazin Jean-Luc, (dir.), *La Vendée, des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, 1982, p. 384.

³⁵³ ADV, 1W269. Rapports de présentation générale de la Vendée (géographie, économie, politique) depuis 1939.

³⁵⁴ *Ibid.*

³⁵⁵ René Bourrigaud, « Aux origines de l'agriculture moderne dans les bocages de l'Ouest », Gérard Alain (dir.), *Des curés aux...*, *op. cit.*, p. 54.

paysans chrétiens, certains s'y refusent et s'orientent en 1933 vers la Confédération nationale paysanne de tendance socialiste qui demeure en Vendée ultra-minoritaire³⁵⁶.

Ces divisions ne doivent pas faire oublier la réflexion au sein des organisations agricoles qui conduit à l'élaboration de la doctrine corporatiste, théorisant une nouvelle organisation de la société. Le syndicat professionnel, longtemps rejeté par la doctrine républicaine est conçu comme le noyau central de la future organisation sociale. Cette doctrine corporatiste se diffuse et devient la doctrine officielle de l'Union nationale des syndicats agricoles qui regroupe la majorité des organisations agricoles à partir de 1937³⁵⁷.

Sous l'impulsion de Jacques Le Roy-Ladurie et de Louis Salleron, l'Union centrale des syndicats agricoles a été rénovée et au Congrès de Caen de 1937, elle revendique la première place à la paysannerie³⁵⁸.

En 1932, la crise économique qui secoue la France touche la Vendée. La CFTC préconise, pour sortir l'industrie textile vendéenne de la crise la réduction des heures de travail et le retour des femmes au foyer. L'union locale CFTC des Sables d'Olonne naît en mai 1934 et devient en 1936 le pôle majeur du syndicalisme chrétien en Vendée. La CFTC enregistre également un accroissement de ses effectifs et en 1938 elle compte 1000 adhérents, nombre supérieur à la moyenne nationale de 10% des effectifs cégétistes, la CGT de Vendée en 1938 totalise 6500 membres³⁵⁹. Mais cette année 1938 marque également un tournant dans son développement, les recrutements se tarissent et en 1939-1940, le syndicalisme chrétien vendéen tombe en léthargie³⁶⁰.

412-UNE SOCIÉTÉ DOMINÉE PAR DES NOTABLES

La Vendée est un département où l'idéologie conservatrice est ancrée. Les professions de foi des candidats de la droite vendéenne défendent des valeurs

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 54.

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 55.

³⁵⁸ Pierre Barral, « Jean Yole devant le changement », Gérard Alain (dir.), *Des curés aux...*, *op. cit.*, p. 204.

³⁵⁹ Françoise Regourd, « Syndicalisme chrétien en Vendée. 1919-1947. De l'isolement au modèle majoritaire », *Enquêtes et documents : Centre de recherches sur l'histoire de la France atlantique*, Nantes, Université de Nantes, 1985, janvier, n°9, p. 84.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 86.

catholiques centrées sur la patrie et la famille³⁶¹, (annexe H-412). Tinguy du Pouët se présente sous l'étiquette «républicain progressiste», il se définit comme un catholique patriote. Défenseur d'une politique nataliste, il réclame un vote familial. Le programme de Boux de Casson est sans équivoque, il est organisé autour de trois affirmations « Je suis Catholique par tradition et par conviction, [...]. Je suis National. [...]. Je m'élèverais contre toute éducation antipatriotique. Je suis Social [...]. Je pense que l'argent doit aller au travail avant d'aller à l'argent [...]. Je veux sous le contrôle d'un parlement politique, très diminué, l'organisation corporative, véritable représentation des intérêts du pays ».

Léopold Robert, plus connu sous son nom de plume : Jean Yole, est sénateur de la Vendée depuis 1935. En rédigeant *La population et l'habitation rurales*, il s'inquiète de l'exode rural et de ses conséquences. Pour traiter les raisons de l'exode, il souhaite la « restauration des disciplines spirituelles et des mœurs familiales principalement par l'école [privée]. Un mot peut résumer le tout en l'expliquant : en culture paysanne, la politique de la terre est avant tout [...] une politique de la famille »³⁶².

413-LA STABILITE DU CORPS ELECTORAL

Lors des élections de 1936, les partis de gauche progressent mais ne rassemblent pas le quart des suffrages³⁶³. La domination des partis de droite, toutes tendances confondues, est écrasante avec 60 % des voix : cinq candidats sont élus contre un du Front populaire. Les deux candidats URD (Union républicaine démocratique) Tinguy du Pouët dans la première circonscription de Fontenay-le-Comte et Rochereau dans la première de La Roche-sur-Yon sont élus au premier tour avec respectivement 74% et 72% des voix. Deux autres candidats conservateurs, peu ou prou monarchistes, sont également élus : Suzannet dans la deuxième circonscription de la Roche-sur-Yon avec 67% des voix et Boux de Casson dans la deuxième circonscription des Sables d'Olonne au deuxième tour plus difficilement avec 37% des voix. Aubert, radical indépendant, est élu dans la

³⁶¹ ADV, 3M244. Elections législatives. Elections du 26 avril 1936.

³⁶² Jean Yole, *Essais. La population et l'habitation rurale*, La Roche-sur-Yon, Centre de recherches historiques, 1998, p. 314.

³⁶³ Yves Hello, *Blancs, bleus, rouges : histoire politique de la Vendée, 1789-2002*, La Crèche, Geste éditions, 2004, p. 158.

première circonscription des Sables au deuxième tour. Le candidat du front populaire Daroux est élu avec 51,5% des voix dans la deuxième circonscription de Fontenay. Le décès de Suzannet a pour conséquence de nouvelles élections le 20 mars 1938. Chabot, conseiller général du canton des Herbiers est élu avec 93% des suffrages face à un seul adversaire communiste Guéneau, ouvrier du textile.

Ces élections confirment l'orientation à droite du département. En effet, les différents votes montrent un ancrage à droite très marqué depuis 1871-1881³⁶⁴, (annexe I-413).

Au début des années soixante, nous disposons d'un tableau des pratiques religieuses par cantons ruraux³⁶⁵ qui permet l'analyse des relations entre l'orientation des votes exprimée lors des consultations politiques, la pratique électorale des populations et le choix de l'école.

En Vendée, il y a une coïncidence étrange entre des taux de forte participation religieuse, des taux élevés de fréquentation de l'école privée en milieu rural et des votes massivement et régulièrement à droite. Pour Jean Renard³⁶⁶, ce recoupement géographique dans l'Ouest est quasi parfait : « les bocages vendéens et les Mauges au sud de la Loire, constituant du littoral atlantique au Layon et jusqu'à la plaine au sud un vaste quadrilatère de la foi et de la fidélité »³⁶⁷. En face de ces paroisses de quasi chrétienté, s'élèvent au sud du département des foyers républicains et laïcs. Ils sont le constat de l'existence de « deux sociétés paysannes différentes, lentement façonnées par l'histoire et des structures agraires et sociales fondamentalement opposées »³⁶⁸.

La carte schématisant des votes massifs à droite, l'implantation majoritaire de l'école catholique et les fortes pratiques religieuses montre pour ces espaces ruraux vendéens des superpositions frappantes³⁶⁹, (annexe J-413).

³⁶⁴ François Goguel, *Géographie des élections françaises sous la Troisième et la Quatrième République*, Paris, A. Colin, 1970, p. 115.

³⁶⁵ François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : édition du CNRS, 1980, 187 p.

³⁶⁶ Jean Renard, « Vote, pratique religieuse et école dans l'Ouest de la France », *Espace, populations, sociétés*, Villeneuve d'Ascq, Université des sciences et techniques de Lille1, 1987, n° 3, p. 465-473.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 466.

³⁶⁸ *Ibid.*, p. 466.

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 468.

Des données succinctes de quelques cantons vendéens illustrent ces éléments en prenant les enquêtes de 1956 et les votes exprimés en faveur de Valéry Giscard d'Estaing.

Tableau 3 : Vote, pratiques religieuses et école³⁷⁰

Cantons	Pascalisants %	Messalisants %	Enfants à l'école privée %	Votes exprimés V.G.E.	
				1974	1981
Saint-Fulgent	97	92	99	89	80
Rocheservière	96	92	100	83	73
Chaillé-les-Marais	27	4	37	45	43

L'hégémonie catholique s'accompagne de vote massif en faveur de candidat de droite, tandis que dans le canton déchristianisé le candidat de gauche n'obtient qu'une légère avance. Mais si entre 1974 et 1981, Giscard d'Estaing perd 10 points dans les cantons « chrétiens », François Mitterrand stagne dans le canton républicain³⁷¹.

D'autre part, de 1902 à 1978, les français furent appelés vingt fois à élire les députés. Lors de ces scrutins législatifs, la participation moyenne de la Vendée a toujours été supérieure à la moyenne nationale³⁷². Des contrastes importants existent au niveau du département, cette forte participation électorale a tendance au cours du siècle à se déplacer vers le Haut-Bocage³⁷³, région où l'action de l'Eglise est prépondérante. L'évêque de Vendée, Mgr Cazaux, souligne que voter est un devoir grave. Il ajoute que les fidèles doivent voter pour le candidat qui défendrait les valeurs chrétiennes.

Le facteur religieux joue dans la période 1880-1980 un rôle déterminant dans l'orientation des comportements politiques. Le clergé a favorisé et développé son influence dans toute la Vendée, jusqu'à « provoquer dans certaines régions une véritable identification de la société à l'Eglise »³⁷⁴.

³⁷⁰ *Ibid.*, p. 469.

³⁷¹ *Ibid.*

³⁷² Thierry Heckmann, « La Vendée, terre unanime? », Alain Gérard (dir.), *Des curés aux...*, op. cit., p. 228.

³⁷³ *Ibid.*, p. 232.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 240.

42-LES VENDEENS DANS LA GUERRE

421-LA MOBILISATION

La déclaration de guerre était pressentie, l'angoisse et la résignation se manifestent mais le patriotisme l'emporte largement. Les soldats de septembre 1939 partent en citoyens disciplinés. La mobilisation se déroule dans le calme et la faible proportion d'insoumis, 1,5% des mobilisés, est du même ordre de grandeur que celle observée en 1914³⁷⁵. Les actes d'insubordination sont rares, une information est ouverte aux Sables d'Olonne contre une personne accusée d'avoir tenu des propos défaitistes³⁷⁶.

Si les souvenirs des combats de 1914-1918 sont présents dans les esprits, l'élan patriotique et l'enthousiasme font largement défauts, « l'état d'esprit dominant est moins celui d'une nation consolidée par l'épreuve, resserrée et à nouveau réunie dans sa détermination à en finir avec une situation intolérable, que celui d'un peuple prêt à s'acquitter de son devoir »³⁷⁷. On ne veut pas revoir un nouveau Munich, il n'y aurait rien de plus déprimant que le retour d'une mauvaise paix qui contiendrait les mêmes risques de guerre et n'apporterait au monde aucune sécurité. « Céder aujourd'hui, ce serait se condamner à une existence insupportable, car le péril ne serait pas aussitôt écarté qu'il renaîtrait ; on n'aurait pas aussitôt repris ses occupations paisibles qu'Hitler assoiffé d'ambition, plus dominateur que jamais, rendrait inévitable une nouvelle mobilisation »³⁷⁸. Pour arrêter Hitler, la guerre contre l'Allemagne est l'option la plus simple. Il faut néanmoins rassurer l'opinion publique : « en cas de conflit une guerre ne pourrait être gagnée que par les puissances qui auront la maîtrise des mers, en conséquence, que par la Grande Bretagne et la France » titre le *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis* du 1 septembre 1939.

³⁷⁵ Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale. 1936-1944*, Paris : Ed. du Seuil, [1990], 2001, p. 210.

³⁷⁶ ADV, 1W29. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). 1939-1940.

³⁷⁷ Pierre Laborie, *op. cit.*, p. 210.

³⁷⁸ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 1 septembre 1939.

422 – DE LA « DROLE DE GUERRE » A LA DEBACLE

Elle commence le 17 octobre 1939, date à laquelle les troupes françaises restent derrière la Ligne Maginot et temporisent, en espérant pouvoir s'appuyer sur un blocus maritime qui doit avoir pour conséquence l'effondrement allemand.

Pendant la drôle de guerre, la propagande envoie des signaux rassurants, la victoire finale ne fait aucun doute. La presse vendéenne reproduit ces informations optimistes : « La ligne Maginot est imprenable. Nos chances de victoire : supériorité des Alliés sur terre et sur mer, l'Allemagne ne vaincra pas dans les airs » peut on lire dans *La Voix de la Vendée* du 22 octobre 1939. *La dépêche vendéenne* du 15 octobre 1939 est dans la même tonalité à propos de la ligne Maginot « jamais hommes, ni argents ne furent mieux placés pour la sécurité du pays » qui poursuit sur la suprématie navale des Alliés³⁷⁹ et répondant à la question de l'aviation, « Il ne semble pas que le règne du bâtiment de ligne soit près de finir, ni que les avions du Reich soient en mesure d'arracher aux Alliés la maîtrise des mers »³⁸⁰. Ces informations rassurantes sont entrecoupées par le lancement de souscriptions en faveur de bons d'armement dans la presse locale³⁸¹, (annexe K-422).

Les communiqués de guerre réguliers à partir du 4 septembre 1939 sont plutôt laconiques et révèlent des opérations militaires qui se limitent à des actions de simple patrouille. Le communiqué officiel de la semaine du 1 au 6 décembre 1939 ne reflète même pas une situation de guerre³⁸², (annexe L-422). Cette « guerre introuvable »³⁸³ rend la situation confuse et un besoin de clarification émerge. *La Voix de la Vendée* du 21 janvier 1940 évoque cette « drôle de guerre [où] plus de 10 millions d'hommes en Europe sont sous les armes, des deux cotés des frontières ; ils ont à leur dispositions des armements formidables ... et il ne se passe rien ».

L'état-major français attend avec confiance une attaque allemande. Elle débute le 10 mai 1940 et change complètement la physionomie de la guerre. Tout le monde comprend alors que « ce n'est plus une drôle de guerre, c'est la guerre, la guerre à mort »³⁸⁴. Cette offensive rapide s'accompagne d'une retraite française qui

³⁷⁹ *La dépêche vendéenne*, 5 novembre 1939.

³⁸⁰ *Ibid.*

³⁸¹ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 22 décembre 1939, 29 mars 1940.

³⁸² *Ibid.*, 8 décembre 1939.

³⁸³ Pierre Laborie, *op. cit.*, p. 217.

³⁸⁴ *La voix de la Vendée*, 26 mai 1940.

tourne à la débâcle. Le 12 juin, les troupes allemandes sont à Reims³⁸⁵, le 16 juin elles arrivent aux portes de Paris³⁸⁶.

Le plan d'évacuation préventif des autorités françaises fait de la Vendée la zone de repli des Ardennais. Le plan définitif est établi le 6 mars 1940 par la Préfecture. Les premiers réfugiés : enfants des foyers, malades arrivent en octobre 1939, puis en novembre 1939, 492 réfugiés de Sedan arrivent aux Sables d'Olonne³⁸⁷.

En raison de l'avancée rapide des troupes allemandes, l'évacuation des zones frontières tourne à l'exode. Fin juin, on estime le nombre de réfugiés en Vendée entre 250000 et 300000 surtout en provenance de la région parisienne et des Ardennes. Le maire de Vendrennes, Jean Yole est bouleversé par l'exode des citadins dans la première quinzaine de juin 1940 « C'est de là que j'ai vu passer en détresse la Hollande, la Belgique, la France d'au-delà de la Loire. C'est de là que j'ai vu passer Paris »³⁸⁸.

L'avancée des troupes allemandes en territoire français se poursuit Elles pénètrent le 21 juin par le Nord et Nord-est du département et occupent La Roche-sur-Yon et Challans le 22 juin puis les Sables d'Olonne le 23 juin. Dès leur arrivée à La Roche-sur-Yon, les troupes allemandes envahissent la préfecture à 15h15 et l'occupe durant vingt jours³⁸⁹.

La population est frappée de stupeur, habitée par l'angoisse, l'inquiétude et la peur du lendemain. Les premières mesures prises par les Allemands alimentent ce sentiment de peur. Des prises d'otages sont effectuées pour garantir la sécurité et l'ordre. Dix Sablais sont pris en otages et le maire adresse un message à population pour qu'elle garde son calme et évite tout incident pouvant mettre en péril la vie des otages³⁹⁰.

Les Allemands occupent Fontenay-le-Comte le 21 juin. Dans une commune proche : Saint-Hilaire-des-Loges, Gustave Marot âgé de 19 ans à l'époque témoigne : « Ce n'est que dans l'après-midi que les premiers Allemands sont rentrés à Saint-Hilaire-des-Loges. Ils n'étaient pas agressifs et avaient plutôt l'air heureux. Ils étaient

³⁸⁵ « Les derniers communiqués de la semaine », *La voix de la Vendée*, 7 juin 1940.

³⁸⁶ « Communiqués officiels », *La voix de la Vendée*, 21 juin 1940.

³⁸⁷ *La voix de la Vendée*, 10 novembre 1939.

³⁸⁸ Jean Yole, *Essais. La terre et les vivants*, La Roche-sur-Yon, Centre de recherches historiques, p 496.

³⁸⁹ ADV, 1W41. Juillet 1940. Rapport du préfet du 19 juillet 1940.

³⁹⁰ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 28 juin 1940.

les vainqueurs et cela se voyait sur leur visage. C'était autrement plus difficile pour nous. Je me souviens même d'avoir vu mon père pleurer quand ils sont arrivés. Il avait participé au conflit de 14-18 et savait ce qu'était la guerre »³⁹¹.

La population est désespérée et apprend la fin des combats avec la signature de l'armistice le 22 juin 1940, l'Occupation commence le 25 juin. L'armistice « dresse l'acte de naissance du régime de Vichy, [...] A compter du 25 juin 1940, c'était bien un ordre nouveau qui commençait »³⁹².

423- LA LOI DU VAINQUEUR PENDANT QUATRE ANS

Située en totalité en zone occupée, une nouvelle contrainte vient s'ajouter en Vendée le 20 octobre 1940 avec la création d'une zone côtière interdite de 30 km de largeur, ce qui suscite une certaine émotion à sa création³⁹³. Si au 24 octobre 1941, la carte d'identité avec un cachet récent délivré par la mairie ou la police suffit aux résidents du département pour entrer dans cette zone côtière, il faut présenter un laissez-passer spécial pour tous ceux qui n'habitent pas dans cette zone à partir du 4 septembre 1942³⁹⁴.

La population dépendant théoriquement du gouvernement de Vichy, doit se soumettre, en fait, aux ordres de l'Occupant : heure allemande, couvre-feu, lumières camouflées, radio prohibée, bals interdits, réunion soumise à autorisation préalable, censure sur le cinéma et la presse, réquisitions. L'écoute de la radio anglaise est interdite et les tracts doivent être remis aux autorités allemandes. Lors d'incidents aux Sables d'Olonne, le couvre-feu est étendu de 7 heures le soir à 9h30 le matin dans la semaine du 16 au 23 janvier 1942³⁹⁵. Les Vendéens subissent les lois du vainqueur pendant toute la durée de l'Occupation.

La Vendée vit à l'heure allemande puisque les autorités ont fait régler les montres et les pendules sur le fuseau horaire de Berlin. Pour la mémoire collective ces quatre années sont restées des années noires. Elles sont devenues éprouvantes pour tous ceux qui ont eu à subir les exactions de l'Occupant : Résistants, réfractaires du STO et calvaire des Juifs. « Le silence officiel des armes sur le

³⁹¹ *La Vendée en guerre : 1940-1945 : l'invasion, l'Occupation, la Libération, la reconstruction*, Rennes, Ouest France, 2004, p.5.

³⁹² Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération 1938-1944*, Paris, Seuil, 1979, p. 76.

³⁹³ ADV, 1W41. Octobre 1941. Rapport du préfet du 4 novembre 1941.

³⁹⁴ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 24 octobre 1941, 4 septembre 1942.

³⁹⁵ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p.28.

territoire métropolitain n'est pas la fin de la guerre. La pression idéologique du nazisme ne se desserrera pas »³⁹⁶.

Mais en juin 1940, l'armistice apporte la fin des combats et les Vendéens en sont reconnaissants au Maréchal Pétain.

424- LE SOULAGEMENT ET LE SOUTIEN AU MARECHAL

4241- LE NOUVEAU REGIME

Le 10 juillet 1940, les deux chambres réunies à Vichy votent cet article unique à une très large majorité par 468 voix contre 80 et 20 abstentions : « L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du Maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes, une nouvelle constitution de l'Etat français. Cette constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les assemblées qu'elle aura créées. La présente loi constitutionnelle, délibérée et adoptée par l'Assemblée nationale, sera exécutée comme loi de l'Etat »³⁹⁷.

La République laisse la place à l'Etat français avec la devise « Travail, Famille Patrie ». Les actes constitutionnels n° 1 et 2, publiés au *Journal Officiel* du 12 juillet donnent les pouvoirs législatifs et exécutifs à Pétain, tandis que les deux assemblées sont ajournées, il nomme et révoque les ministres, hauts fonctionnaires et dignitaires prêtent serment de fidélité au chef de l'Etat.

Parmi les élus vendéens, deux sénateurs Robert et Rambaud votent les pleins pouvoirs à Pétain et le troisième, Fontaines est absent. Cinq députés Aubert, Baudry d'Asson, Chabot, Rochereau et Tinguy du Pouët votent pour tandis que Daroux député maire et conseiller général de Maillezais vote contre³⁹⁸. Au cours de l'été 1940, le gouvernement décide d'ajourner les deux assemblées mais aussi de dissoudre les conseils généraux et de modifier le régime municipal.

Le préfet de Vendée, Catusse nommé en janvier 1940 est limogé en novembre 1940, il est remplacé par Jammet qui est arrêté par la Résistance en septembre 1944. Il reste ainsi en place jusqu'à la Libération, cette longévité

³⁹⁶ Charles Molette, *op. cit.*, p. 19.

³⁹⁷ Site internet : http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/suffrage_universel/suffrage-1940_loi-constitutionnelle.asp, le 5 juin 2010.

³⁹⁸ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p.33.

importante dans l'environnement de l'époque est un signe de confiance de la part du pouvoir mais témoigne également de sa fidélité au régime³⁹⁹.

4242- « UN REGIME A LA CONVENANCE DE L'ELITE VENDEENNE »⁴⁰⁰

42421-Les structures nationales

Le ralliement de la classe politique est manifeste : les parlementaires qui ont voté les pleins pouvoirs ont accepté d'être nommés dans les conseils. Boux de Casson est nommé délégué à la propagande pour la Vendée en juillet 1941.

Le sénateur Robert, confiant dans ce nouveau régime, fait partie des parlementaires conservateurs nommés au Conseil national créé par la loi du 24 janvier 1941. Ce comité consultatif ne tient aucune séance plénière. La participation de Robert est réduite, il ne s'est rendu à Vichy qu'une seule fois en septembre 1941.

42422-Les structures départementales

La loi du 12 octobre 1940 crée la commission administrative composée de notables nommés aux pouvoirs consultatifs. En Vendée, cette commission qui siège de janvier 1941 à mars 1943 est composée d'abord de sept personnalités, présidée par Tinguay du Pouët⁴⁰¹, ancien président du conseil général, elle est élargie à douze membres, les maires des deux grandes villes, Léon Tapon à La Roche-sur-Yon et Roger Guillemet Fontenay-le-Comte acceptent leur nomination à la commission.

Le 7 mars 1942, elle est remplacée par un conseil départemental de 30 membres, nommés par arrêté du 23 mars 1943. Ils sont choisis suivant des critères d'âge, de moralité, de loyauté envers le Maréchal. Sa composition reflète dans une certaine mesure le tableau politique de la Vendée de 1939, à majorité de droite avec un recul de la représentation de gauche. Les élus d'avant 1939 siègent dans cette commission, Robert intègre également cette nouvelle structure. La répartition socioprofessionnelle traduit l'état social du département. Les propriétaires terriens dominent avec treize représentants, puis ce sont des notables : cinq médecins,

³⁹⁹ Yves Hello, *op. cit.*, p. 172.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 177.

⁴⁰¹ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 7 février 1941.

quatre industriels, deux cultivateurs, un conseiller d'Etat, un notaire, un écrivain, un expert immobilier, un marchand de vin et un boucher⁴⁰². Possédant des pouvoirs limités, cet organisme ne peut gêner l'action du préfet.

42423-Les structures municipales

Quant aux représentants des communes de plus de 2000 habitants : maire, adjoints et conseillers municipaux, ils sont nommés par le préfet. La carte politique de la Vendée ne subit pas de modification, tous les maires élus en 1935 sont reconduits dans leurs fonctions.

Dans les communes de plus de 2000 habitants, toute tendance politique confondue, les nouveaux conseils municipaux envoient des motions de confiance à Pétain dès leur mise en place⁴⁰³.

4223-LA SOCIETE CIVILE VENDEENNE SE RALLIE A VICHY

Le nombre de fonctionnaires déplacés ou mutés d'office est faible : 23 au total dont 21 instituteurs, la raison en est donnée par le préfet : « la population vendéenne est de tendance très modérée et même conservatrice, de sorte que les fonctionnaires des collectivités locales partagent les mêmes opinions, à de rares exceptions près »⁴⁰⁴.

Le message de Pétain qui prône le retour à la terre, après la déroute de 1940, ne peut que réjouir le monde agricole : «Le paysan de France a été longtemps à la peine : qu'il soit aujourd'hui à l'honneur »⁴⁰⁵. Jean Yole, chantre du retour à la terre déclarait également « La République chez nous n'a pas compris les paysans »⁴⁰⁶

C'est donc dans un terreau favorable que la Corporation paysanne s'organise en Vendée.

Au sein du gouvernement de Vichy, Pierre Caziot, ministre de l'Agriculture, fait voter le 2 décembre 1940 la loi sur le Corporatisme agricole. « La corporation apportera sans doute le redressement nécessaire, pour la première fois, le monde

⁴⁰² Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p.36.

⁴⁰³ *Ibid.*, p.38.

⁴⁰⁴ ADV, 1W41. Décembre 1940. Rapport du préfet du 6 janvier 1941.

⁴⁰⁵ Jacques Duquesne, *op. cit.*, p.243.

⁴⁰⁶ Jean Yole, *Essais. La terre et...*, *op. cit.*, p 536.

agricole va avoir la sienne »⁴⁰⁷ déclare Yole. L'Union Régionale et Corporative de Vendée est créée le 20 novembre 1940, une motion de reconnaissance et de dévouement a été adressée à Pétain qui a placé la paysannerie au premier rang de la Nation⁴⁰⁸. (Annexe M-4223).

Les dirigeants syndicaux apprennent, comme les autres français, le 16 août 1940, la promulgation d'une loi sur l'organisation provisoire de la production industrielle dont le premier article prévoit la dissolution des groupements généraux, rassemblant à l'échelle nationale, les organisations patronales et ouvrières. La CGT et la CFTC sont dissoutes. René Belin, le Ministre du travail précise qu'il ne s'agit que des Confédérations, les unions locales et les syndicats de base ne sont pas concernés. La future Charte du Travail séduit les milieux catholiques qui voient dans ce système une application de la doctrine sociale de l'Eglise. Elle doit pouvoir mettre un terme à la lutte des classes lorsque patrons et ouvriers collaborent au sein de la même corporation. Séduite par la Corporation, la CFTC admet en échange de sacrifier l'existence du syndicalisme chrétien⁴⁰⁹.

Le 4 octobre 1941, la Charte de travail est adoptée, elle consacre le principe du syndicat unique à chaque échelon et pour chaque catégorie. A l'intérieur de chaque profession, les décisions doivent être prises par des organismes professionnels mixtes, à la fois ouvriers et patronaux. L'Union départementale CFTC de Vendée entre dans les comités qui se mettent en place pour décliner les principes de la Charte⁴¹⁰ en Vendée.

En 1943, le syndicalisme chrétien qui s'engage contre Vichy, n'est pas cautionné par l'Union locale vendéenne. En réalité, le mouvement syndical ne manifeste plus d'activité à partir de juillet 1943 selon un rapport des Renseignements généraux du 14 août 1943⁴¹¹. Le repli se fait à travers les œuvres sociales puisque les mouvements d'action catholique sont maintenus. Le syndicalisme chrétien en tant que mouvement spécifiquement de défense des travailleurs a disparu pendant la guerre⁴¹².

Le 22 août 1942 à la Roche-sur-Yon, Yole participe à la cérémonie départementale de préparation à la grande fête nationale qui doit se dérouler à

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 578.

⁴⁰⁸ ADV, 1W41. Novembre 1941. Rapport du préfet du 17 décembre 1941.

⁴⁰⁹ Jacques Duquesne, *op. cit.*, p.230.

⁴¹⁰ Françoise Regourd, *op. cit.*, p. 86.

⁴¹¹ ADV, 1W44. Rapport des chefs de service de juillet-août 1943.

⁴¹² Françoise Regourd, *op. cit.*, p. 87.

Gergovie⁴¹³. La corporation agricole de Vendée a remis à deux anciens combattants le sachet contenant la terre de Vendée qui devait se mélanger à toutes les terres de France sur le plateau de Gergovie en une cérémonie exaltant l'unité de la Patrie⁴¹⁴.

A la réception des maires à Vichy en septembre 1943, la délégation vendéenne de neuf maires est conduite par Tinguy du Pouët⁴¹⁵.

4224-L'ADHESION DE LA POPULATION

L'armistice est accueilli avec soulagement. Aux 2000 Vendéens morts durant cette campagne militaire, s'ajoutent plus de 16000 prisonniers dont 12000 ruraux⁴¹⁶. Un mouvement spontané de confiance envers Pétain émerge au sein de la société vendéenne. Les relations entre Pétain et les Français ont commencé avant le mois de juin 1940 et prennent leurs racines durant la guerre 1914-1918. Avant d'être un chef d'Etat, il est d'abord le Maréchal, vainqueur de la bataille de Verdun.

Les différents rapports du préfet pour l'année 1940 et jusqu'à l'été 1941 montrent la confiance et le respect de la population à son égard⁴¹⁷. Les visites dans les différentes communes du département par le préfet et les sous-préfets confirment un désir de collaboration loyale⁴¹⁸. Les rapports des visites du préfet⁴¹⁹ pour l'année 1941 corroborent cet état d'esprit (annexe N-4224).

Le régime de Vichy exploite ces manifestations d'enthousiasme. La propagande intervient auprès des commerçants pour qu'ils affichent des portraits du Maréchal Pétain sur leur vitrine⁴²⁰. La journée du maréchal Pétain du 2 février 1941 est un véritable succès, le préfet a mis en vente 160 000 cartes postales à son effigie. Il cite ces jeunes filles d'un pensionnat « qui ont décidé de se priver de leur goûter, pour en consacrer le prix, à l'achat de cartes postales »⁴²¹.

⁴¹³ Yves Hello, *op. cit.*, p. 180.

⁴¹⁴ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 4 avril 1942.

⁴¹⁵ Yves Hello, *op. cit.*, p. 177.

⁴¹⁶ ADV, 1W43. Rapport de septembre-octobre 1942 du 2 novembre 1942.

⁴¹⁷ ADV, 1W41. Rapports d'août 1940 du 18 août 1940, novembre 1940 du 4 décembre 1940, février 1941 du 5 mars 1941, mars 1941 du 8 avril 1941, avril 1941 du 6 mai 1941, juin 1941 du 7 juillet 1941.

⁴¹⁸ ADV, 1W41. Rapports périodiques de juin 1941 du 7 juillet 1941, d'octobre 1941 du 4 novembre 1941.

⁴¹⁹ ADV, 1W50. Rapports sur les visites communales du préfet.

⁴²⁰ ADV, 1W41. Décembre 1941. Rapport du 3 janvier 1942.

⁴²¹ ADV, 1W41. Janvier 1941. Rapport du 5 février 1941.

De l'été 1940 à celui de 1941, les français raisonnent à court terme, absorbés par l'urgence des problèmes à résoudre. Il n'existe aucune autre issue possible en dehors de Vichy pour assurer le redressement du pays. « Enthousiaste ou silencieuse, la nation rentre massivement dans le rang et se place derrière le Maréchal »⁴²².

Les réactions d'opposition restent minoritaires et discrètes. Mais l'évolution vers la collaboration et les conditions de vie quotidienne imposées par l'Occupant conduisent aux premières réactions de la population vendéenne.

43-LES PREMIERES REACTIONS

431-LA COLLABORATION D'ETAT NE PASSE PAS DANS LA SOCIETE VENDEENNE

Les premiers signes de doute apparaissent avec l'entrevue de Montoire qui amorce la collaboration. L'évolution vers la collaboration est inconcevable dans les premiers mois de l'existence de Vichy. L'opinion publique ne comprend pas que l'on puisse construire un nouvel ordre social tant que le pays se trouve confronté à une situation de guerre. Les premiers signes de perturbation se manifestent en avril et mai 1941. Le 23 mai 1941, un groupe d'anciens combattants vendéens se déclare hostile à la collaboration, la collusion avec l'ennemi est impensable, « Monsieur le Maréchal Pétain qui nous a conduit à la victoire nous demande de le suivre aveuglément. Nous avons pour notre Chef illustre et vénéré la plus grande admiration et la plus profonde déférence, mais il est mal renseigné ou trompé par plusieurs de ses collaborateurs »⁴²³. La protestation contre une alliance avec l'Allemagne donne lieu à un tract qui circule en Vendée en demandant de répondre par oui ou non à la question suivante : « Français, acceptez vous que votre pays se range au côté de l'Allemagne pour combattre l'Angleterre et les soldats de la France libre, ne serait-ce que pour répondre au blocus anglais? », sur les 45 réponses adressées au secrétaire d'Etat à l'Intérieur à Paris figurent 45 non⁴²⁴. Sans remettre

⁴²² Pierre Laborie, *op. cit.*, p. 234.

⁴²³ ADV, 1W98. Protestations contre la politique de Vichy, contre une alliance militaire avec l'Allemagne (1941). Manifestation contre le gouvernement au cinéma de la Châtaigneraie 1941-1943, lettre du 23 mai 1941.

⁴²⁴ *Ibid.*

en cause l'attachement à la personne de Pétain, un courant hostile à la collaboration est nettement perceptible dans la population vendéenne. Le discours du 12 août 1941 sur le « vent mauvais » que Pétain sent se lever de plusieurs régions de France est bien réel.

432 –UN ENVIRONNEMENT DE PLUS EN PLUS PESANT

Le mécontentement devant l'aggravation des conditions d'existence augmente. Pour faire face aux pénuries, des mesures tentent de développer la collecte de produits de substitution. A partir de 1941, cette politique s'amplifie et se diversifie, elle concerne aussi bien les vieux papiers que les graines à l'intérêt nouveau, tels les noix et les noisettes pour la fabrication d'huile, les os pour celle du savon. A ces opérations, s'ajoutent les réquisitions allemandes. Celle des métaux non ferreux ordonnés par la circulaire du 14 novembre vise les statues en bronze. Plus généralement, tout le monde est invité à déposer en mairie des objets non ferreux⁴²⁵. Le mécontentement grandit chez les agriculteurs : les réquisitions ont été jugées beaucoup trop lourdes pour les pommes de terre, celle des œufs appellent des récriminations tant de la part des agriculteurs que des maires et des syndicats chargés de la collecte⁴²⁶. Le commandant allemand de la Roche-sur-Yon se rend compte que les charges de plus en plus lourdes détériorent les relations entre l'Occupant et la population⁴²⁷. Le fossé se creuse et s'élargit entre les Allemands et les Vendéens.

Ce mécontentement s'exprime au grand jour, les élèves internes du lycée de La Roche-sur-Yon se plaignent de la ration insuffisante pour les plus de 10 ans⁴²⁸. La guerre frappe la pêche et rend la situation des marins-pêcheurs pénible ; au printemps 1941, leur mécontentement provient des réquisitions de bateaux et des sorties soumises à autorisation, il grandit au printemps 1942 avec la pénurie de carburant, ils ne peuvent consacrer plus de 48 heures par mois à la pêche. La profession devient extrêmement encadrée par les autorités d'Occupation⁴²⁹.

⁴²⁵ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p.54-55.

⁴²⁶ ADV, 1W43. Mai - juin 1942. Rapport du préfet du 3 juillet 1942.

⁴²⁷ ADV, 1W42. Avril 1942. Rapport du préfet du 5 mai 1942.

⁴²⁸ ADV, 1W41. Décembre 1940. Rapport du préfet du 6 janvier 1941.

⁴²⁹ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p.50.

Les réactions brutales des Allemands provoquent l'indignation et une véritable angoisse. Dans l' « Appel à la population des territoires occupés »⁴³⁰, le général Stülpnagel prévient que des otages seront fusillés si des attentats sont perpétrés contre des soldats allemands. C'est par un simple « Avis » qu'il informe la population que douze otages ont été fusillés à Paris en représailles à l'attentat perpétré contre un soldat allemand⁴³¹. Mais c'est sans doute l'attentat d'un officier de Nantes le 20 octobre 1941 et les 50 exécutions d'otages qui l'accompagnent qui ont produit un véritable choc parmi la population française. Le préfet de Loire-Inférieure et le Maire de Nantes ont salué la mémoire de l'officier abattu et demandé le concours de la population pour arrêter les coupables⁴³². Le 22 octobre, Pétain s'écrie : « Ne laissez plus faire de mal à la France », il intervient également pour demander l'aide de la population et l'arrêt de ces attentats⁴³³. Dans son rapport mensuel d'octobre 1941, le préfet souligne « les évènements de Nantes et de Bordeaux furent nettement désapprouvés par les Vendéens qui, en ces circonstances difficiles surent garder leur sang-froid »⁴³⁴. Avec le refus de la politique de collaboration, c'est également contre l'Occupant qu' « un sentiment national est en train de se reconstituer »⁴³⁵.

433-DES REACTIONS DIFFUSES DANS LA POPULATION

La population vendéenne ne peut oublier qu'elle vit sous la contrainte et des incidents témoignent d'une certaine tension. Un sursaut émerge contre la durée et les contraintes de l'Occupation.

4331-DES SABOTAGES

Si le calme règne, des réactions diverses à l'Occupant se produisent. De 1940 à 1943, on compte une vingtaine de sabotage des lignes téléphoniques le long des côtes, l'Occupant réagit en imposant un service de garde par équipe de cinq à six hommes non armés, âgés de 20 ans à 45 ans sous la responsabilité du maire et avec un contrôle des soldats allemands. La coupure du câble installé par les

⁴³⁰ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 26 septembre 1941.

⁴³¹ *Ibid.*, 26 septembre 1941.

⁴³² *Ibid.*, 24 octobre 1941.

⁴³³ *Ibid.*

⁴³⁴ ADV, 1W41. Octobre 1941. Rapport du préfet du 4 novembre 1941.

⁴³⁵ Pierre Laborie, *op. cit.*, p. 257.

allemands à la Tranche-sur-Mer en décembre 1940 entraîne leur surveillance par des hommes de la commune pendant six jours⁴³⁶. Lorsque le câble Fontenay-le-Comte – Niort a été sectionné en février 1941, les autorités allemandes ont mis en place une surveillance le long de son parcours, mobilisant ainsi 600 personnes désignées par les maires⁴³⁷.

Deux militants communistes échouent dans leur tentative d'incendier le garage Saget à La Roche-sur-Yon qui sert de dépôt aux Allemands le 8 décembre 1941⁴³⁸, les auteurs sont arrêtés et fusillés le 5 octobre 1942.

4332-UNE HOSTILITE AFFICHEE

En parallèle à ces actes visant les autorités d'Occupation, des manifestations d'hostilités se développent.

L'opération ville morte lancé par la BBC est reprise dans un tract affiché sur les murs de Fontenay-le-Comte et aux Sables d'Olonne : « Une heure de recueillement, Français : mercredi prochain, 1 janvier 1941, de 15 heures à 16 heures, restez chez vous! Qu'aucun de vous ne sorte dans la rue, recueillons nous »⁴³⁹.

Des inscriptions sont apposées sur les murs et les routes, les affiches allemandes sont lacérées en décembre 1940 à La Roche-sur-Yon⁴⁴⁰, ces actions se poursuivent après : papillon « V » de la victoire ou « Vive de Gaulle » sur les murs et sur les routes⁴⁴¹.

Des tracts « contribuer à la défaite allemande : si on ramasse les pièces de nickel, c'est pour alimenter la machine de guerre allemande » sont distribués dans les boîtes aux lettres à La Roche-sur-Yon en mars 1941⁴⁴². Le receveur des PTT d'Avrillé qui écoute la radio et n'hésite pas à en faire part aux facteurs, est déplacé d'office dans la Sarthe⁴⁴³.

Le 24 juillet 1941, les sept membres d'équipage d'un avion anglais tombé en pleine mer au large des Sables sont ramenés au port grâce au courage d'un marin

⁴³⁶ ADV, 1W41. Décembre 1940. Rapport du préfet du 6 janvier 1941.

⁴³⁷ *Ibid.*, février 1941 du 5 mars 1941.

⁴³⁸ *Ibid.*, décembre 1941 du 3 janvier 1942.

⁴³⁹ *La Vendée en guerre : 1940-1945 : l'invasion...*, *op. cit.*, p.11.

⁴⁴⁰ ADV, 1W31. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). Janvier - juin 1941.

⁴⁴¹ Gérard Nocquet, *op. cit.*, p. 36.

⁴⁴² ADV, 1W49. Rapports d'activité des services de police. 1940-1944.

⁴⁴³ ADV, 1W41. Novembre 1941. Rapport du préfet du 17 décembre 1941.

vendéen ; faits prisonniers, ils sont acclamés par la foule « Vive la France, vive l'Angleterre », les allemands sanctionnent la population en avançant le couvre-feu pendant trois jours⁴⁴⁴.

L'obscurité des salles de cinéma est propice aux manifestations d'hostilité. Des spectateurs saisissent toutes les occasions pour manifester leur antipathie à l'égard des allemands et des membres du gouvernement. Ces manifestations éclatent au moment des actualités à La Roche-sur-Yon le 2 juillet 1942⁴⁴⁵.

4333-LA RESISTANCE SORT DE L'OMBRE

Les premiers mouvements font leur apparition très rapidement. De 1940 à 1942, il n'y a pas de groupe organisé de Résistance. En 1941, des vendéens sont arrêtés pour leurs actions : aide aux aviateurs alliés, filière vers la zone sud. A partir de 1942, la répression s'accroît.

Dès septembre 1940, Ernest Seigneuret organise un réseau orienté vers le renseignement et l'évasion, 28 soldats nord-africains sont exfiltrés vers la zone libre en un mois⁴⁴⁶. Arrêtée le 19 mai 1941, et fusillée le 7 novembre 1941, il est la première victime de la Gestapo en Vendée.

Des chaînes de solidarité naissent pour secourir les aviateurs tombés sur le sol vendéen. Suite à une opération contre un navire basé à La Palice le 24 juillet 1941, deux aviateurs sont aidés et recueillis à Saint Michel-en l'Herm par Gouraud et Neau qui sont arrêtés et fusillés le 6 avril 1942⁴⁴⁷.

Il s'agit d'un courant modeste de refus de l'Occupant. Très minoritaire et diffus, il rassemble ceux qui veulent lutter pour libérer le pays. Si les actions directes contre les Allemands sont inexistantes, les manifestations de patriotisme sont réelles et parfois dangereuses. Des vendéens modestes sont confrontés à des risques librement acceptés. Ils n'ont pas hésité à braver la loi allemande qui punissait de mort toute aide aux soldats alliés.

⁴⁴⁴ Louis Gouraud, « Curieux pèlerins et bons samaritains », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans ...*, op. cit., p. 544.

⁴⁴⁵ Gérard Nocquet, op. cit., p. 36.

⁴⁴⁶ Gérard Prouteau, « La Résistance en Vendée, 18 juin 1940-6 juin 1944 », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans ...*, op. cit., p. 239-240.

⁴⁴⁷ Louis Gouraud, « Curieux pèlerins et ... », op. cit., p. 546.

44-LA RUPTURE A LA FIN DE L'ANNEE 1942

Trois courants semblent se dessiner en 1942 : un mouvement convaincu de la nécessité de collaborer avec l'Allemagne qui s'affirme avec l'arrivée de Laval au pouvoir en avril 1942, un attentisme d'une population inquiète mais qui a marqué son refus de la collaboration et son espoir dans la défaite allemande avec ses premières difficultés sur le front de l'Est, un courant qui manifeste par des actions ponctuelles sans véritable conséquence pour les autorités allemandes son refus de l'Occupation.

Enfin, l'attachement à la personne de Pétain se maintient en toutes circonstances même si sa popularité fluctue en fonction des événements intérieurs.

441-UN ENVIRONNEMENT MILITAIRE EN PROFONDE EVOLUTION

En déclenchant l'opération Barbarossa le 22 juin 1941, le régime nazi provoque l'ouverture d'un front qui va absorber l'essentiel des ressources militaires de l'Armée allemande. Après avoir cédé du terrain devant Moscou en novembre 1941, la Wehrmacht reprend l'offensive pour atteindre Stalingrad en septembre 1942. La bataille qui s'engage est marquée par des combats d'une intensité et d'une brutalité sans précédent et se termine par la capitulation de l'armée de Von Paulus le 2 février 1943. Cette capitulation qui met fin à l'invincibilité de l'Armée allemande marque profondément les populations en Europe. L'URSS, attaquée par l'Allemagne, se retrouve alors dans le camp des Alliés.

Le 7 novembre 1942, les Américains et les Anglais débarquent en Afrique du Nord, contraignant les Allemands à abandonner l'Afrique en mai 1943. C'est à partir du 30 mai 1943 que le Général de Gaulle s'installe à Alger.

Les Alliés disposent ainsi d'une plate forme pour un projet plus ambitieux en Europe méridionale. L'invasion de la Sicile en juillet 1943 marque le début de la guerre d'Italie qui se poursuit dans la péninsule italienne à partir du 3 septembre 1943.

En réponse au débarquement en Afrique du Nord, Hitler donne l'ordre d'occuper la zone sud le 11 novembre 1942, mettant fin au statut très particulier de la France occupée. Pour la France de Vichy, il s'agit d'une rupture. En perdant à la fois

sa souveraineté sur une partie de la France et sur l'Empire, la situation spécifique qui permettait de justifier la politique de neutralité et de collaboration s'effondre.

Sur le plan international, le gouvernement de Vichy est de plus en plus isolé. L'URSS rompt ses relations diplomatiques avec la France le 30 juin 1941. Les États-Unis qui avaient accordé leur reconnaissance diplomatique au régime de Vichy, y mettent un terme en novembre 1942.

Ces évolutions militaires ont passionné l'opinion. Dans son rapport mensuel du 22 novembre 1942 le chef de la sûreté de La Roche-sur-Yon note que : « la population vendéenne attend anxieusement le déroulement des opérations militaires actuelles »⁴⁴⁸. Ces événements ont jeté le trouble dans une population qui suivait de moins en moins l'évolution de la guerre et ne s'attendait pas à un pareil développement de la situation. Mais l'opinion publique est toujours en attente d'autres événements avec l'occupation totale de l'Afrique du Nord en mai 1943. « L'occupation de la Tunisie est considérée comme le prélude à l'ouverture d'un nouveau front »⁴⁴⁹. Les événements extérieurs éveillent la curiosité, les opérations militaires sur le front de l'Est suscitent également un intérêt. Le recul des forces allemandes face à la pression militaire russe est dans l'esprit de beaucoup, le signe d'un effondrement proche des forces de l'Axe. L'avantage russe très marqué et les abandons de territoire par les Allemands « donnent à penser que la victoire allemande n'a plus aucun crédit »⁴⁵⁰. Les propos de Churchill lors de la conférence de Québec avec Roosevelt « des événements nouveaux se dérouleront avant la chute des feuilles d'automne » alimentent les rumeurs d'un débarquement prochain dans le Sud de l'Italie⁴⁵¹. La sympathie pour les Alliés ne fait que croître. Si l'évolution de la situation militaire a bien alimenté les pronostics sur l'issue de la guerre, elle a également aidé à convaincre les hésitants « devant ces ensembles de fait, certaines personnes ont évolué, elles sont sorties du doute où elles étaient sur l'issue de la guerre pour se ranger du côté de celles qui voient une victoire possible des Anglo-Saxons »⁴⁵².

Les raids sur Berlin et sur les autres villes allemandes doivent porter un coup au moral des populations allemandes. Le bombardement de Rome est bien accueilli

⁴⁴⁸ ADV, 1W43. Rapport des chefs de service de novembre-décembre 1942.

⁴⁴⁹ ADV, 1W44. Rapport des chefs de service de mai-juin 1943.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, juillet-août 1943.

⁴⁵¹ *Ibid.*

⁴⁵² *Ibid.*

par la population vendéenne très catholique. Le clergé n'a pas eu de réaction très marquée après le bombardement car « il semble entièrement d'accord avec les Anglo-Saxons quant au fond »⁴⁵³. L'effet sur la population italienne doit conduire à une paix rapide. De plus, les rumeurs sont colportées par les ouvriers qui reviennent en congé ; du fait des bombardements sur les centres industriels, le potentiel militaire allemand a considérablement diminué. La guerre à outrance est vue plutôt comme une opportunité pour hâter la fin de la guerre⁴⁵⁴.

Les événements militaires se suivent et se rassemblent sans créer de situations décisives, les hostilités se prolongent et la lassitude s'installe au sein de la population vendéenne⁴⁵⁵. Les Vendéens attendent un débarquement des Alliés sur le sol français en espérant qu'il se situe sur un autre département. Les rumeurs de débarquement engendrent des sentiments contradictoires : la peur et l'espoir. A la crainte qu'il ait lieu dans le département, s'ajoute les risques d'une guerre civile, mais il génère également l'espoir d'une paix rapide après ces quatre années d'occupation⁴⁵⁶. « Après avoir beaucoup attendu et beaucoup espéré, on commence à redouter, non pas qu'il [le débarquement] ait lieu mais qu'il se déroule précisément en Vendée »⁴⁵⁷.

L'évolution de la situation militaire occupe toujours les esprits. Il est de plus en plus certain que les allemands ne sont pas en mesure de faire face avec succès aux nombreuses offensives des forces alliées sur les différents fronts et que leur système de défense ne peut pas résister aux différents assauts des forces alliées. Les événements extérieurs et intérieurs se confondent avec le débarquement en Normandie le 6 juin 1944 lorsque les opérations militaires se déroulent sur le sol français. Il n'existe alors que des opérations militaires qui se déroulent sur toute l'Europe.

⁴⁵³ *Ibid.*

⁴⁵⁴ *Ibid.*

⁴⁵⁵ ADV, 1W45. Rapport des chefs de service de novembre-décembre 1943.

⁴⁵⁶ ADV, 1W46. Rapport des chefs de services de janvier-février 1944.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, mars-avril 1944.

442- DES CHANGEMENTS SUR LE PLAN INTERIEUR

Vichy peut se flatter d'avoir su épargner aux Français les horreurs de la guerre. L'opinion publique qui a rejeté l'entente avec le Reich, conserve une position attentiste. Mais en réponse au débarquement en Afrique du Nord, Hitler a donné l'ordre d'occuper la zone sud le 11 novembre 1942.

Pour la France de Vichy, cette occupation est une rupture mais conduit à une interrogation : « sans souveraineté, quelle légitimité? »⁴⁵⁸ En perdant à la fois sa souveraineté sur une partie de la France et sur l'Empire, cette situation spécifique ouvre la porte à question de la légitimité du pouvoir. L'Etat français dépendant de l'Allemagne n'est pas un véritable gouvernement, il justifie le refus de la collaboration. Le décrochage de l'opinion est décisif et si la population manifeste toujours un respect envers le Maréchal, on n'attend plus rien de lui.

4421- PETAIN « VENERATION ET DISTANCE CRITIQUE »⁴⁵⁹

Le sentiment qui prévaut au début de l'année 1942 demeure un attachement à la personne du Maréchal, « ce grand soldat qui préside aux destinées difficiles de la France »⁴⁶⁰. Ce respect et cette fidélité se manifestent lors de journées sportives ou de fêtes. Au parc des Sports de La Roche-sur-Yon le 28 juin 1942, plus de deux cents jeunes athlètes ont entonné la chanson « Maréchal, nous voilà » écoutée debout par les membres de la tribune parmi laquelle figure Cazaux⁴⁶¹. « Le Maréchal Pétain devient de plus en plus l'objet d'un rite de vénération, image mythique dissociée du pouvoir »⁴⁶². Dans la synthèse des propos recueillis auprès des 280 prisonniers rapatriés au titre de la Relève entre le 26 novembre et le 25 décembre, il ressort que le Maréchal est suivi pour sa personne, mais il ne le serait ni dans une politique de collaboration, ni dans un conflit avec les Anglo-américains⁴⁶³. L'utilisation de la Relève pour renforcer une politique de collaboration avec les allemands est vouée à l'échec.

⁴⁵⁸ Bernard Comte, *L'honneur et la conscience : Catholiques français en Résistance (1940-1944)*, Paris, Les Ed. de l'Atelier, 1998, p. 161.

⁴⁵⁹ Pierre Laborie, *op. cit.*, p. 260.

⁴⁶⁰ ADV, 1W43. Mai - juin 1942. Rapport du préfet de du 3 juillet 1942.

⁴⁶¹ *Ibid.*

⁴⁶² Pierre Laborie, *op. cit.*, p. 270-271.

⁴⁶³ ADV, 1W43. Rapport des chefs de service de novembre-décembre 1942.

Puis, les allusions au Maréchal sont pratiquement inexistantes dans les différentes synthèses de la sureté générale vendéenne, l'intérêt pour Pétain s'éloigne. Il suffit d'une rumeur pour que l'émotion renaisse. En novembre 1943, la radio anglaise annonce sa démission sans préciser les raisons qui ont conduit le Maréchal à prendre une telle décision. Ce regain d'intérêt montre que Pétain est toujours perçu comme un recours et que son départ inaugure une période de troubles et la crainte du lendemain, « bien que le Maréchal fut critiqué, il jouissait cependant d'un gros prestige même auprès des plus rébarbatifs »⁴⁶⁴.

La fidélité au chef de l'Etat s'exprime le 26 avril 1944 lors de son voyage à Paris qu'il effectue pour la première fois depuis 1940. Elle démontre la persistance d'un aveuglement dans la célébration du culte maréchaliste. « On a pu constater ainsi que malgré les critiques dont il a parfois été l'objet, le Maréchal par sa seule présence à Paris a revivifié le sentiment d'admiration de tous et que le prestige dont il jouit est toujours très grand »⁴⁶⁵. Cet état d'esprit se révèle dans un télégramme adressé de Paris à des vendéens « Avons vu le Maréchal-Minute émouvante-Enthousiasme »⁴⁶⁶ et un autre d'un parlementaire adressé à un parlementaire du département « Grand enthousiasme- Maréchal magnifique-Foule émue-Merveilleux renouveau de courage »⁴⁶⁷.

Au-delà des événements qui se sont produits, Pétain a conservé une sympathie au sein de la population vendéenne durant ces quatre années d'Occupation. « On [Vendéens] pense que devant les malheurs qui accablent le pays, on pense que la majorité des français se ralliera au chef de l'Etat »⁴⁶⁸. Pétain est apparu à la grande majorité des Vendéens à la fois comme la figure du chef victorieux et celle du père de la nation se situant avec un désintéressement total au dessus de la mêlée. Ce soutien sans faille est lisible dans les comptes rendu des visites communales où les mots « calme » et « pas d'hostilité au Maréchal » se retrouvent à la fin de l'année 1943⁴⁶⁹, (annexe O-4421).

⁴⁶⁴ ADV, 1W45. Rapport des chefs de service de novembre-décembre 1943.

⁴⁶⁵ ADV, 1W46. Rapport des chefs de service mars avril 1944.

⁴⁶⁶ *Ibid.*

⁴⁶⁷ *Ibid.*

⁴⁶⁸ ADV, 1W47. Rapport des chefs de services de mai-juin 1944.

⁴⁶⁹ ADV, 1W50. Rapports sur les visites communales du préfet.

4422-LE REFUS DE LA COLLABORATION

Le retour au pouvoir de Laval le 17 avril 1942 marque un tournant dans la politique du régime de Vichy. Dès son arrivée, il s'engage en faveur d'une victoire de l'Allemagne, renforce la politique de collaboration avec l'Occupant, multiplie les gages de bonne volonté envers l'Allemagne. Le 16 juin 1942, il signe l'accord sur la relève avec Sauckel et le 22 juin 1942, il souhaite publiquement la victoire de l'Allemagne, le 4 septembre il promulgue la loi sur le travail obligatoire qui se prolonge le 16 février 1943 par le Service du Travail obligatoire. Cette surenchère accélère la prise de conscience de la population sur la nature des relations entre les autorités d'Occupation et Vichy, « l'opposition à la politique de collaboration avec les puissances de l'Axe est encore accrue du fait des réquisitions de main d'œuvre pour l'Allemagne » note le commissaire de Luçon dans son rapport au préfet du 21 juin 1943⁴⁷⁰. Des critiques de la politique gouvernementale envahissent les milieux ecclésiastiques en ce qui concerne la collaboration⁴⁷¹. La société vendéenne rejette en bloc cette politique et se désintéresse de plus en plus des décisions de toute nature prise par le gouvernement car la société vendéenne estime que les jours du gouvernement sont comptés et la déclaration de Laval aux représentants de la presse sur la victoire de l'Allemagne n'est pas jugée crédible par la population vendéenne. Le « calme »⁴⁷² de la population observé par les responsables préfectoraux en 1943 traduit d'une certaine manière un nouvel état d'esprit attentiste.

Un basculement décisif se produit à partir de l'été 1943. Aux yeux de l'opinion publique le gouvernement ne fait qu'appliquer les ordres prescrits par les autorités d'Occupation et est devenu « l'exécuteur des ordres de Berlin »⁴⁷³. La conférence faite à La Roche-sur-Yon par Paul Creysel en novembre 1943, secrétaire général du ministère de l'Information n'a pas convaincu les personnalités du département qui n'acceptent pas la « collaboration comme chance de salut pour la France »⁴⁷⁴. Cette indifférence apparaît lors de la venue à La Roche-sur-Yon de Marcel Déat à l'occasion de la fête du travail du 1 mai 1944, son discours sur la place Napoléon n'a

⁴⁷⁰ ADV, 1W44. Rapport des chefs de services de mai-juin 1943.

⁴⁷¹ *Ibid.*, juillet-août 1943.

⁴⁷² ADV, 1W50. Rapports sur les visites communales du préfet.

⁴⁷³ ADV, 1W45. Rapport des chefs de services de septembre-octobre 1943.

⁴⁷⁴ *Ibid.*, novembre-décembre 1943.

été écouté que par 50 personnes⁴⁷⁵. Ce détachement de la population vendéenne envers le gouvernement qui cède aux exigences allemandes demeure ancré dans l'opinion jusqu'au débarquement. Des personnalités s'en mêlent. Hostile à la collaboration, Baudry d'Asson, maire de la Garnache, est exclu du conseil départemental sur demande des Allemands à la fin l'année 1943, il est alors arrêté et déporté en 1944⁴⁷⁶.

Ces réserves et cette indifférence face à la politique du gouvernement réduisent l'audience des partis collaborationnistes. Le préfet souligne dès janvier 1942 que « l'influence de ces partis n'est pas susceptible de prendre une importante extension »⁴⁷⁷ dans le département. En effet, au printemps de 1943, l'activité des différents groupements reste des plus réduites, tant par le peu d'importance de leurs effectifs que par la rareté de leurs manifestations⁴⁷⁸. Quant à la Milice, elle s'installe à La Roche-sur-Yon en avril mai 1944, mais compte tenu du calme qui règne dans le département, elle n'a pas encore entrepris d'actions répressives⁴⁷⁹. A fil des semaines, la population vendéenne est opposée à la Milice qu'elle accuse de détenir un pouvoir trop important⁴⁸⁰. Une reconstitution de tous ces mouvements collaborationnistes leur attribue 372 membres au moins et 570 au plus. L'étude des dossiers des cours de justice évalue à 318 collaborateurs ayant une activité continue soit moins d'un millième de la population. Ils sont installés dans une commune sur cinq et concentre les quatre cinquième de leurs effectifs dans les communes de plus de 2000 habitants⁴⁸¹.

Le rejet du gouvernement de Vichy et la présence de plus en plus pressante des autorités allemandes en Vendée (réquisitions, chantiers Todt) conduisent à un rejet de l'Occupant. Le STO qui vient en prolongement des mesures contraignantes de la Relève, est un des facteurs majeurs de cette évolution et de ce changement de cap.

⁴⁷⁵ ADV, 1W46. Rapport des chefs de service mai juin 1944.

⁴⁷⁶ Yves Hello, *op. cit.*, p. 177.

⁴⁷⁷ ADV, 1W42. Janvier 1942. Rapport du préfet du 3 février 1942.

⁴⁷⁸ ADV, 1 W44. Mai - juin 1943. Rapport du préfet du 3 juillet 1943.

⁴⁷⁹ ADV, 1 W47. Mai-juin 1944. Rapport du préfet du 4 juillet 1944.

⁴⁸⁰ *Ibid.*, rapport des chefs de service juillet août 1944.

⁴⁸¹ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p. 42-43.

443-LE REJET DE L'OCCUPANT

L'échec de la guerre éclair en 1942-1943 conduit le régime à mobiliser tous les effectifs et à placer son économie au service de la guerre. En juin 1942, Saukel, plénipotentiaire général de la main d'œuvre est chargé de recruter pour le compte du Reich. Des bureaux d'embauche allemands sont ouverts à La Roche-sur-Yon, aux Sables d'Olonne, à Fontenay-le-Comte et à Luçon⁴⁸². Laval, de retour au pouvoir le 17 novembre, invente le système de la relève : trois départs pour la libération d'un prisonnier, mais les départs ne suivent pas. Avec la loi du 4 septembre 1942, Vichy crée un service national obligatoire, le recensement débute le 2 octobre 1942, il concerne tous les français de 18 à 50 ans et les françaises de 18 à 35 ans. Enfin, le 16 février 1943 le Service du Travail Obligatoire est institué pour les jeunes nés en 1920, 1921 et 1922.

Le nombre de volontaires est peu élevé au cours de l'été 1942, les premiers requis partent en octobre et on en compte 900 en janvier 1943. Le STO s'impose à 3205 personnes au cours de l'année 1943. Les chiffres donnés à la Libération indiquent 4350 personnes requises et 1020 prisonniers de guerre revenus au titre de la relève⁴⁸³.

Ces réquisitions pour les chantiers Todt donnent lieu à des manifestations. Le 21 juin 1943, la police de Luçon relate le départ de jeunes vers Angles sous la surveillance des militaires allemands traversant la ville en chantant la Marseillaise⁴⁸⁴. Le 1 octobre 1943, 300 ouvriers travaillant pour les chantiers Todt aux Sables d'Olonne et à Noirmoutier sont dirigés d'office vers le Nord de la France compte tenu de l'absence de volontaires. En prenant le train à La Roche-sur-Yon, ils manifestent contre cette façon d'agir en chantant l'Internationale⁴⁸⁵.

A la réquisition des travailleurs pour l'Allemagne s'ajoutent celle qui a lieu en France pour la fortification de la côte atlantique menée dans le cadre de l'organisation Todt. La demande pour cette organisation est difficile à évaluer, très variable et renouvelée tous les mois : les premiers départs commencent en mars 1941 avec 246 ouvriers, 1150 sont demandés en octobre 1942, 3000 partent en

⁴⁸² *Ibid.*, p. 69.

⁴⁸³ *Ibid.*, p. 72.

⁴⁸⁴ ADV, 1W44. Rapport des chefs de service de mai juin 1943.

⁴⁸⁵ ADV, 1W45. Rapport des chefs de service septembre octobre 1943.

décembre 1942⁴⁸⁶. Il y a davantage de volontaires pour les chantiers Todt qui constituent en 1944 un moyen d'échapper au STO.

En plus, des réquisitions pour travaux de courte durée sont lancées au titre de la défense intérieure. Le 16 juin 1944, 1600 personnes sont requises pour creuser des trous de défense individuelle à la limite de la zone côtière interdite⁴⁸⁷.

Ces réquisitions nombreuses contribuent à «alimenter des commentaires peu favorables à l'égard des Autorités allemandes»⁴⁸⁸. Ces départs sont considérés comme des « déportations déguisées »⁴⁸⁹, mais les personnes concernées se soumettent et les départs s'effectuent sans incident. La nouvelle loi sur l'orientation et l'utilisation de la main d'œuvre qui a soulevé de nombreux commentaires, en particulier parmi la population féminine touchée par cette mesure, a réveillé l'animosité contre les troupes d'occupation et s'est manifestée par de vives critiques⁴⁹⁰. Cette hostilité envers les Occupants s'accroît avec les réquisitions et les prélèvements de main d'œuvre, elle tient aussi à la lassitude d'une guerre qui se prolonge. Les travaux de défense pèsent sur la population. Le dynamitage de 85 maisons dans le secteur de La Tranche-sur-mer pour des raisons stratégiques n'améliore pas les relations avec l'Occupant⁴⁹¹.

Les réquisitions de main d'œuvre pour les travaux de tous ordres (chantiers Todt, terrassements...), les impositions de plus en plus lourdes (impôt métal, ...) rendent l'armée allemande « de plus en plus détestable »⁴⁹². Les populations côtières qui sont les plus atteintes sont celles qui sont le plus remontées contre l'armée allemande. Dans son rapport du 30 juin 1944, les renseignements généraux évoquent « la haine manifestée par la population à l'égard des troupes d'occupation»⁴⁹³.

Le refus de la Collaboration et le rejet de l'Occupant qui avaient pris naissance au cours de l'hiver 1942-1943 s'est renforcé tout au long de l'année 1943. Les motifs d'aversion s'accumulent et la population vendéenne s'éloigne de plus en plus du gouvernement de Laval mais elle conserve envers Pétain un sentiment de respect.

⁴⁸⁶ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p. 73.

⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 74.

⁴⁸⁸ ADV, 1W44. Rapport des chefs de service de mai juin 1943.

⁴⁸⁹ ADV, 1W45. Rapport des chefs de service septembre octobre 1943.

⁴⁹⁰ ADV, 1W46. Rapport des chefs de service de janvier février 1944.

⁴⁹¹ ADV, 1W46. Rapport des chefs de service de mars avril 1944.

⁴⁹² ADV, 1W47. Rapport des chefs de service de mai juin 1944.

⁴⁹³ *Ibid.*

Les partis collaborationnistes ne se sont pas imposés en Vendée et la Milice est l'objet une profonde antipathie.

45-LA MOBILISATION SE DEVELOPPE A PARTIR DE 1943

Au début de l'année 1943, la population française subit à la fois les décisions du gouvernement de Vichy comme celle de l'Occupant. Avant cette date, l'Etat français n'a prêté qu'une attention distraite aux réactions de la population. De son côté, le Reich ne se sent pas menacé, la traque des dissidents est assimilée à des actions policières et non en termes d'actes militaires. La résistance à l'idéologie allemande, le développement des actions de refus de la présence allemande amplifient la nature de cette lutte et la change de nature. Des réseaux de solidarité s'organisent pour venir en aide aux juifs persécutés et la résistance s'affirme avec les premiers maquis qui lui donnent un aspect militaire.

451-UNE RESISTANCE A L'IDEOLOGIE QUI S'AMPLIFIE

4511- LES VENDEENS ET LES JUIFS

45111-Les persécutions

La persécution des Juifs commence dans la zone occupée le 27 septembre 1940 avec l'ordonnance allemande sur le recensement des Juifs et de leurs biens. Ce recensement devient une réalité en Vendée en octobre 1940, une affiche en langue allemande et française doit être apposée sur les commerces appartenant à des juifs avant le 31 octobre 1940⁴⁹⁴. En vertu de l'ordonnance du 29 mai 1942, le port de l'étoile jaune est obligatoire pour tous les Juifs en zone occupée, ces instructions s'exécutent sans incident selon le préfet dans son rapport du 3 juillet 1942. Une infraction à l'obligation de déclaration est retenue contre une personne des Sables d'Olonne⁴⁹⁵.

⁴⁹⁴ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 11 octobre 1940.

⁴⁹⁵ ADV, 1W42. Mai-juin 1942. Rapport du préfet du 3 juillet 1942.

La loi du 2 juin 1941 exclus les Juifs de la fonction publique, Henri Dadoune alors secrétaire général de la Préfecture est démis de ses fonctions⁴⁹⁶.

Les Juifs sont victimes du génocide nazi. On dénombre dix arrestations en 1942 et une en 1943, la plus importante rafle se situe en 1944. Le 27 janvier 1944, l'ordre est donné par les autorités allemandes de Poitiers d'arrêter à l'aube du 31 janvier 1944 tous les juifs présents dans la Région sans égard pour leur personnalité ou leur âge⁴⁹⁷, 56 personnes sont recensées en Vendée, la rafle touche 38 personnes. 31 personnes sont orientées vers Drancy sous la responsabilité de la gendarmerie de La Roche-sur-Yon sur ordre du préfet de Vendée, (annexe P-4511). Ce dernier souligne dans son rapport « aucun évènement important n'a marqué la vie du département pendant les deux mois écoulés »⁴⁹⁸.

45112-Des différents mouvements de solidarité

Depuis 1942, l'opinion a pris conscience de la proscription et de l'injustice qui frappent les juifs. « L'aide aux juifs et peut être surtout à des juives fut véritablement un fait massif, quotidien et universel et s'effectue sous le couvert d'une grande discrétion »⁴⁹⁹. Quand une famille garde un enfant juif, le premier risque est que l'enfant soit arrêté, le second c'est la prison pour l'avoir caché. Des vendéens ne sont pas restés à l'écart de ce grand mouvement de solidarité et ont hébergé des juifs traqués et sauvé des enfants juifs. Nous prendrons quelques exemples pour illustrer le propos⁵⁰⁰. A Neuil-sur-Autize, des enfants parisiens venaient régulièrement dans des familles d'accueil, placés par les différentes œuvres pour l'enfance. L'accueil se transforme de 1942 à 1944 en refuge « chaleureux et discret ». Aucune dénonciation ne s'est produite. A Benet, une enfant juive dont les parents ont été déportés, est recueillie à partir de 1943 et trouve dans la famille « amour et amitié », le maire fournit la carte d'alimentation sous un faux nom. Dans le village de

⁴⁹⁶ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p. 69.

⁴⁹⁷ ADV, 1W107. Arrestations et déportation : arrestation de juifs étrangers (1941), listes des juifs demeurant en Vendée (1942-1944), dossiers individuels (1942-1944), mises sous scellés, états des juifs arrêtés (1941-1944), visite médicale mensuelle des juifs hospitalisés (listes), ordre préfectoral de faire transférer à Drancy les juifs internés à l'hôpital de La Roche-sur-Yon (1944).

⁴⁹⁸ ADV, 1W46. Janvier –février 1944. Rapport du préfet du 2 mars 1944.

⁴⁹⁹ Limore Yagil, *Chrétiens et Juifs sous Vichy (1940-1944) : sauvetage et désobéissance civile*, Paris, Cerf, 2005, p. 103.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 585-586.

Sioul, près de Fontenay-le-Comte, plusieurs enfants sont recueillis à partir de 1940, grâce à la complicité du maire qui fournit les faux papiers.

« A Chavagnes-en Pailliers, l'originalité réside dans la présence simultanée d'un grand nombre d'enfants dans une même localité rurale de la zone occupée, au nez et à la barbe des Allemands qui y tiennent garnison, au cœur d'un bocage vendéen réputé de longue date clérical, réactionnaire et pétainiste »⁵⁰¹. Il n'existe aucun rapport sur cette présence d'enfants juifs, la préfecture n'est pas au courant. Les enfants cachés de Chavagnes-en-Pailliers ne sont pas connus des autorités préfectorales. Avant le 10 mai 1943, aucune autorisation n'est requise pour accueillir les enfants. Le récit du départ précipité d'Odette Melspajz de Paris le 16 juillet 1942, à l'aube de la rafle, illustre parfaitement les chaînes de solidarité nécessaires pour mettre à l'abri les enfants : les filières d'extractions, la mobilisation de personnes pour accompagner et convoier les enfants à la campagne et dans la commune, des personnalités dans la confiance pour fournir les papiers nécessaires⁵⁰². Nous retrouvons Odette Melspajz sur les registres de l'école des Ursulines avec sa date d'entrée à l'école (annexe Q-4511bis). Les 32 enfants venus de Paris, vivant dans des familles de Chavagnes-en-Pailliers ont fréquenté l'école, l'église et le patronage. Tous sont repartis sains et saufs à la Libération⁵⁰³. Le journal *Ouest-France* du 15 octobre 1999 dresse le portrait de « Marie-Elise. Vendéenne et Juste parmi les nations »

« Marie-Elise Roger n'est pas loin de penser qu'en demandant pour elle la médaille des Justes parmi la Nation, David Fuchs qui continue à l'appeler « maman » lui a joué un sacré tour. Très ému, l'enfant de Chavagnes-en-Pailliers âgé de 65 ans a de nouveau remercié celle qui lui a redonné la vie ».

La liste des Vendéens ayant reçu la médaille des Justes témoigne de cet élan de générosité désintéressé et de l'aide apportée par des personnes à des enfants juifs menacés de déportations (cf. Comité français pour Yad Vashem⁵⁰⁴).

⁵⁰¹ Jean Rousseau, *Des enfants juifs en Vendée : Chavagnes, 1942-1944*, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2004, p. 27.

⁵⁰² Georges de Guerry, « 1942, des enfants juifs accueillis à Chavagnes : dans le mouvement de solidarité du temps », *Recherches vendéennes : 1900-2000...*, op. cit., p. 280-281.

⁵⁰³ Jean Rousseau, « Chavagnes dans la Seconde Guerre mondiale : des Juifs chez les taiseux », Alain Gérard (dir), *Des curés aux...*, op. cit., p. 249.

⁵⁰⁴ Site internet : <http://www.yadvashem-france.org/justes-france/> du 7 mai 2010.

4512-LES REFRACTAIRES AU STO

Le rejet du STO s'exprime de différentes manières. Il prend naissance dans la convocation d'embauche. Le 27 février 1943, les requis des Sables déchirent les affiches du bureau d'embauche. En mars, les jeunes convoqués chantent *La Marseillaise* lors des visites médicales⁵⁰⁵.

Des différends entre le directeur du STO Lechoux et les autorités allemandes entraînent son licenciement et son remplacement par Lechina en septembre 1943. Le docteur Hervé, chargé des visites médicales des requis, accusé de favoriser les exemptions est arrêté pour entrave au départ des travailleurs en Allemagne et déporté en juillet 1944. En décembre 1943, le personnel de l'Office du travail ralentit volontairement la transmission des dossiers des requis. Les différends services administratifs vendéens freinent les départs⁵⁰⁶. Le recensement de la classe 1943 est mal accepté par la population agricole. La visite médicale des jeunes qui s'est déroulée le 10 septembre 1943 dans tous les cantons a montré cette réticence, des refus de se soumettre à cette obligation se produisent dans le canton de Palluau⁵⁰⁷.

Les volontaires au titre du STO sont peu nombreux, estimé à 168, quant aux défaillants et aux réfractaires, le nombre total s'élève à 368⁵⁰⁸. Ces défections infimes avant l'été 1943 augmentent à partir du quatrième trimestre 1943 en raison des demandes irréalistes des autorités allemandes. Les Renseignements généraux notent dans leur rapport du 28 août 1943. « Sur 41 personnes convoquées, 4 seulement ont pris le train dont 2 devant faire partie d'un départ antérieur. Jusqu'à ce jour, 41 arrêtés d'internement ont été pris dont 10 cette semaine »⁵⁰⁹. Celui du 19 février 1944 indique « 366 arrêtés d'internement ont été pris à ce jour contre des réfractaires du STO dans le courant de la semaine, 57 ont été arrêtés »⁵¹⁰. Les réfractaires sont plus nombreux que les volontaires dans le département de la Vendée. En l'absence de maquis vraiment organisé avant le printemps 1944, les réfractaires trouvent un asile dans les fermes.

⁵⁰⁵ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p. 78.

⁵⁰⁶ *Ibid.*, p. 75.

⁵⁰⁷ ADV, 1W45, Rapport des chefs de service septembre octobre 1943.

⁵⁰⁸ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p. 75.

⁵⁰⁹ ADV, 1W44. Rapport des chefs de service de juillet-août 1943.

⁵¹⁰ ADV, 1W46. Rapport des chefs de service janvier février 1944.

452-LA RESISTANCE S'ORGANISE ET INTENSIFIE SES ACTIONS

Les actions des différents mouvements clandestins se poursuivent et s'amplifient à partir de l'été 1943.

La résistance communiste est active avec la distribution de tracts. Le journal *La Terre*, simple feuille manuscrite, qui a pour titre « Paysans. Manifestés, exigés 500 gr de pain quotidien » est adressé à la mairie d'Aizenay le 21 août 1943. C'est toujours par le même canal qu'il demande aux cultivateurs de Saint-Michel-en-l'Herm de lutter contre les réquisitions et d'aider les réfractaires⁵¹¹. Des tracts sur des poteaux invitent les jeunes à refuser le STO aux environs de Curzon⁵¹² le 22 juin 1943. Des tracts américains *l'Amérique en guerre* alimentent également le dénigrement du régime⁵¹³.

Les inscriptions s'en prennent parfois directement aux personnes. A Challans, la maison du délégué du PPF (parti populaire français) est recouverte de l'inscription « Salaud, fumier, assassin, au poteau, à la mare »⁵¹⁴. Des menaces sont adressées à trois responsables de la gendarmerie de Lla Roche-sur-Yon et de Fontenay-le-Comte par les résistants pour leur recherche de réfractaires⁵¹⁵, (annexe R-452). Quatre personnalités des Sables d'Olonne : Aubert député des Sables, Lafargue amiral en retraite, Lebars adjoint au maire et Luco avocat, ont reçu le 22 juin 1943 un cercueil miniature peint en blanc avec une tête de mort, entouré par une cordelette terminée par un nœud coulant⁵¹⁶. Les renseignements généraux ont écarté une plaisanterie de mauvais goût, ils ont qualifié cet envoi d' « acte de tendance politique »⁵¹⁷.

Avec les vagues de bombardements en cette fin de 1943, les pilotes alliés sont aidés par la population lorsque la DCA allemande abat leur avion. Une importante chaîne d'entraide se met en place pour faciliter l'évasion de sept américains vers Niort. Les Allemands furieux demandent l'aide la Gestapo qui arrête et déporte trois personnes⁵¹⁸.

⁵¹¹ ADV, 1W44. Rapport des chefs de service de juillet-août 1943.

⁵¹² ADV, 1W49. Rapports d'activité des services de police. 1943.

⁵¹³ ADV, 1W47. Rapport des chefs de service de mai-juin 1944.

⁵¹⁴ ADV, 1W46. Rapport des chefs de service de janvier-février 1944.

⁵¹⁵ *Ibid.*, rapport des chefs de service de mars-avril 1944.

⁵¹⁶ ADV, 1W35. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). Janvier - juin 1943.

⁵¹⁷ ADV, 1W49. Rapports d'activité des services de police. 1943.

⁵¹⁸ Louis Gouraud, « Curieux pèlerins et ... », *op. cit*, p. 557.

Si les mouvements clandestins se manifestent à partir de 1941, ils s'organisent surtout en 1943. Le mouvement le plus important, l'Organisation civile et militaire OCM s'implante au début de l'année 1943 sous l'autorité du général Jouffrault, demeurant à Chaillé-les-Marais. Un autre réseau Libération-Nord dispose de résistants à Luçon, aux Sables d'Olonne et à La Roche-sur-Yon. Concentrée dans le quart sud-est du département, toutes les professions, les classes sociales et les opinions sont représentées⁵¹⁹, la résistance vendéenne qui comptabilise environ 500 personnes début 1943 s'étoffe pour atteindre rapidement 3360 personnes⁵²⁰. Depuis juin 1943, les Alliés parachutent des armes aux résistants, marquant un tournant décisif et une bouffée d'espoir. Le 15 juin et le 19 juin les premiers largages ont lieu à Saint-Hermine, puis le 14 juillet à la Couture, Chapelle-Thémer le 22 juillet, puis Foussais et Saint-Hilaire-du-Bois enfin le 11 août à Aizenay.

En août 1943, avec l'arrestation des chefs par la Gestapo de Poitiers, l'OCM réduit considérablement ses activités et ses actions sont pratiquement interrompues en février 1944⁵²¹. Quant à Libé-Nord, il est également décapité par l'arrestation de son chef Soubeyran le 2 février 1944⁵²². Le 14 août 1943, un dépôt de munition de Saint-Hermine est découvert et 19 personnes sont arrêtées⁵²³. Puis le 25 septembre 1949, la sureté allemande de Poitiers arrête 16 personnes et quatre tonnes de munitions sont récupérées⁵²⁴. Les renseignements généraux de La Roche-sur-Yon, dans leur rapport au préfet, du 4 septembre 1943 notent : « ces arrestations effectuées laissent supposer l'organisation d'une bande qui attend la Libération »⁵²⁵.

Des relais se reconstituent rapidement et dès le début de l'année 1944, le Mouvement de Libération nationale s'implante en Vendée. Les grands mouvements de résistance sont ainsi présents au printemps 1944.

⁵¹⁹ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p. 82.

⁵²⁰ *La Vendée en guerre : 1940-1945 : l'invasion...*, *op. cit.*, p. 20.

⁵²¹ ADV, 1W45. Rapport des chefs de service de septembre octobre 1943.

⁵²² ADV, 1W46. Rapport des chefs de service de janvier-février 1944.

⁵²³ ADV, 1W44. Rapport des chefs de service de juillet août 1943.

⁵²⁴ ADV, 1W45. Rapport des chefs de service de septembre octobre 1943.

⁵²⁵ ADV, 1W49. Rapport d'activité des services de police. 4 septembre 1943.

46-VERS LA LIBERATION

461-« SUBIR »⁵²⁶

Les bombardements sont rentrés dans la vie quotidienne des français avec les annonces des journaux. Le *Journal des Sables d'Olonne et courrier de la Vendée réunis* du 20 août 1943 titre « La Région parisienne bombardée : 110 morts, 111 blessés », les Vendéens voient arriver les réfugiés nantais après les bombardements sur Nantes du 16 septembre et du 23 septembre 1943 : « Nantes a été bombardée [...] plus de 150 morts et 400 blessés »⁵²⁷. Les Alliés accordent une importance décisive à cette stratégie militaire qui vise à détruire les installations industrielles. Ces attaques ne sont pas sans conséquence sur les populations, même, si en Vendée la population a été relativement épargnée. Si l'aviation inquiète, le survol du département le 27 mars 1944 pendant une heure par une armada de 1500 avions anglo-américains a été regardé, malgré l'alerte, avec une curiosité extrême⁵²⁸. Soumise à ces épreuves lointaines, l'opinion publique vendéenne adopte à l'égard des Alliés une attitude ambivalente. Dans l'ensemble la population locale déplore les bombardements des villes françaises et n'est pas insensible à la ruine et aux misères des victimes. Mais le premier moment d'émotion passé, les commentaires atténuent la responsabilité des Alliés⁵²⁹. Quand la DCA allemande abat des appareils, elle ne lynche pas les équipages rescapés qu'elle s'efforce de soustraire aux Occupants et elle fleurit la tombe des aviateurs morts aux combats. Les réfugiés nantais en Vendée qui étaient devenus « anti-anglais après les bombardements sont revenus à leur première opinion [anglophile] »⁵³⁰ peut on lire dans le rapport des renseignements généraux du 15 janvier 1944. Au printemps 1944, si le flottement sur les bombardements demeure, les excuses⁵³¹ « c'est la guerre » et « que tant qu'il y aura des Allemands...» sont mises en avant pour justifier les cibles militaires manquées.

⁵²⁶ Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin 2000, p. 203.

⁵²⁷ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 1 octobre 1943.

⁵²⁸ ADV, 1W46. Rapport des chefs de service de mars-avril 1944.

⁵²⁹ ADV, 1W45. Rapport des chefs de services de septembre octobre 1943.

⁵³⁰ ADV, 1W46. Rapport des chefs de services de janvier-février 1944.

⁵³¹ *Ibid.*, mars-avril 1944.

A partir de 1944, les personnes sont sorties du doute où elles étaient pour se ranger du côté de celles qui envisagent la victoire possible des Anglo-saxons.

462- « OUBLIER VICHY »⁵³²

Avec le recul allemand sur le front de l'Est, la contestation interne est marquée par le rejet de l'Occupant, le refus de la Collaboration et des manifestations plus visibles d'actes de résistance. La population vendéenne attend avec une certaine nervosité la Libération.

La population marque une préférence pour De Gaulle, comme une alternative au régime de Vichy. Dès novembre 1943, les ouvriers, peu nombreux en Vendée, sont devenus gaullistes, du fait des départs vers l'Allemagne. Une bonne partie du clergé qui conserve un préjugé anti-allemand, marque sa préférence pour les anglo-saxons, voire un intérêt pour De Gaulle⁵³³. Dans un département catholique où l'influence du clergé est indéniable, cette prise de position est un atout pour les gaullistes. Même si une partie de la population conserve un silence prudent ; en avril 1944, les fonctionnaires sont devenus anglophiles ou gaullistes, et « la gendarmerie est assez anglophile » selon les Renseignements généraux du 18 avril 1944⁵³⁴.

Depuis l'été 1943, l'opinion est passée d'une opposition à Vichy à une solidarité avec les Alliés. En 1944, l'opinion a clairement choisi son camp, tout le monde à conscience que la fin du régime de Vichy est proche.

463-« 1944 : LE REVE D'UNE TRANSITION PACIFIQUE, LE CAUCHEMAR DE LA GUERRE CIVILE »⁵³⁵

La nouvelle du débarquement en Normandie a provoqué une vive effervescence. L'opinion publique est satisfaite du déclenchement d'opérations militaires alliées qui ne peuvent que hâter la fin de la guerre, mais elle éprouve une certaine crainte devant les conséquences de ces opérations. L'annonce faite par le *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis* le 23 juin 1944 « 400 00 victimes françaises en Normandie » n'est pas de nature à rassurer une population anxieuse.

⁵³² Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *op. cit.*, p. 203.

⁵³³ ADV, 1W45. Rapport des chefs de service novembre-décembre 1943.

⁵³⁴ ADV, 1W46. Rapport des chefs de service de mars-avril 1944.

⁵³⁵ Robert O.Paxton, *op. cit.*, 459 p.

Malgré l'éloignement du front de Normandie, la Vendée est victime de bombardements aériens. Entre le 8 juin et le 17 août 1944, des opérations aériennes menées par les Alliés touchent surtout les installations ferroviaires et provoquent la mort de 15 personnes et en blessent 45 autres⁵³⁶. « La peur pour tous »⁵³⁷ est incontestablement le tribut à payer pour être libéré du joug des Allemands.

L'appel à la résistance par des affiches n'a pas eu d'écho parmi la population qui a observé une stricte neutralité pendant l'été 1944. L'insurrection armée n'a pas eu lieu, la population n'a pas participé à la Libération. Les forces de soutien au régime de Vichy sont restées également en dehors des événements durant l'été 1944. Les mouvements de Résistance sont néanmoins paralysés par la disproportion des forces et une rivalité entre les différents mouvements. Il faut attendre août 1944 pour que Schuler, nouveau préfet de Région, confirme Baffeart, commandant de la Résistance en Vendée⁵³⁸.

C'est seulement à partir du 25 août 1944 que des parachutages d'armes et de munitions permettent d'équiper 200 hommes. Quelques actions limitées de sabotage (lignes téléphoniques et réseaux ferroviaires) sont entreprises pour désorganiser et retarder les mouvements de troupes allemandes.

Dans le même temps, la retraite allemande qui a débuté mi-août se termine vers le 15 septembre 1944. Le 17 septembre 1944, la Vendée fête officiellement sa Libération et installe les nouvelles autorités : le préfet Martin et le premier comité de Libération composé de 12 membres avec uniquement des résistants. En septembre 1944, il est élargi pour permettre une diversité des courants de pensée mais reste orienté à gauche. Le discrédit du régime de Vichy au sein de la population a permis une « transition de velours »⁵³⁹ sans effusion de sang. Il s'agit pour les nouvelles autorités vendéennes d'assurer l'ordre public et d'empêcher les vengeances. Le préfet Jammet est traduit devant la Cour de justice de Poitiers et acquitté le 24 octobre 1945. Sur quatorze personnes tuées sans jugement en Vendée, dix le sont sur ordre de la Résistance.

L'épuration est relativement modérée. Sur les 1329 dossiers déposés à l'encontre de personnes ayant eu des affinités avec le régime de Vichy, 186 sont déférées en cours de justice qui prononce sept condamnations à mort dont six par

⁵³⁶ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p. 93.

⁵³⁷ Marc Bergère, *op. cit.*, p. 23.

⁵³⁸ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p. 101.

⁵³⁹ Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *op. cit.*, p. 324.

contumace. 194 personnes comparaissent devant la Chambre civique qui prononce des peines de dégradation nationale à l'encontre de 133 d'entre elles dont 112 pour collaboration politique et économique.

Il faut également assurer la continuité politique. Les élections législatives d'octobre 1945 voient la nette victoire de la droite conservatrice qui rassemble 48,46% des voix et obtient quatre élus sur cinq. Le visage politique de la Vendée présente une certaine continuité avec celui de 1939⁵⁴⁰.

⁵⁴⁰ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p. 137.

5-LA RELIGION VECUE

Notre historiographie a entrevu trois domaines prioritaires où l'individu peut vivre sa religion. La pratique religieuse à travers ses obligations rituelles (communion pascale,...) constitue l'axe le plus ancien pour appréhender la foi. Mais la vie spirituelle ne se résout pas à ces pratiques essentielles et la vitalité des pèlerinages traditionnels n'est plus à démontrer. La piété mariale a été renouvelée avec le pèlerinage de Notre-Dame-de-Boulogne. A côté de la permanence d'une certaine religion populaire, le XX siècle connaît une spiritualité de type laïc. L'Eglise intègre cette nouvelle dynamique pour assurer son développement. Les mouvements de jeunesse jouent au sein d'un diocèse un rôle grandissant et incontournable.

Cette « diversification des intervenants entraîne un changement dans la forme d'autorité? »⁵⁴¹ qui n'est pas sans causer quelques difficultés dans la gestion paroissiale.

51-LES PRATIQUES RELIGIEUSES TRADITIONNELLES

La paroisse a pour mission le maintien de la civilisation chrétienne. « Citadelle de la foi »⁵⁴², l'église est la maison commune où ne s'exerce que la seule autorité du curé. La religion prescrite ne peut se comprendre sans cette référence aux rites qui conditionnent la pratique religieuse.

Nous allons évoquer les pratiques traditionnelles, accomplies dans le cadre général de la paroisse, sous deux aspects : les actes traditionnels à travers le baptême, et les actes réguliers (messe, fête de Pâques, ...).

511- UN ACTE TRADITIONNEL : LE BAPTEME

Le baptême est un rite ou un sacrement marquant l'entrée d'une personne dans une Église chrétienne. En Vendée, le pourcentage de baptisés parmi les

⁵⁴¹ Raymond Courcy, « La Paroisse et la modernité. Lieu fondateur et arguments actualisés », *Archives des sciences sociales des religions*, Paris, EHESS, Année 1999, Volume 107, numéro 1, p. 31.

⁵⁴² Gabriel Le Bras, « Pour l'étude de la paroisse rurale », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, Paris, Letouzry et Ané, octobre- novembre 1937, p. 492.

enfants d'ascendance catholique des cantons ruraux se situe autour de 99%⁵⁴³. Il n'est inférieur que dans le sud du département où il atteint 95 à 97% dans le doyenné de Chaillé-les-Marais, 98 à 99% dans celui de Maillezais et entre 97 et 98% à Fontenay-le-Comte et sur la Côte dans le doyenné des Sables d'Olonne.

Il est de tradition de désigner pour le baptisé un parrain et une marraine, personnes elles-mêmes baptisées qui sont les témoins de ce sacrement, elles sont chargées d'aider le baptisé à grandir dans la foi chrétienne. Lorsqu'une famille a plus de douze enfants, il est fréquent de prendre pour parrain et marraine les notables de la commune, voire dans certains cas Pétain pour parrain, l'évêque vient alors présider aux cérémonies du baptême. Le 21 janvier 1942, Cazaux préside le baptême d'un quatorzième enfant à l'Aiguillon-sur-Vie dont le parrain est Pétain représenté par le préfet et la marraine Mme Boux de Casson, épouse du délégué départemental à l'Information. Onze baptêmes se déroulent au cours de l'année 1942 mêlant les notables et l'église lors de ces cérémonies. Lors du baptême d'un quatorzième enfant de Saint-Hilaire-de-Loulay le 2 mai 1942, le parrain est également Pétain, représenté par le Comte Henri de Lorgeril et la Comtesse de Lorgeril est la marraine⁵⁴⁴. Le 23 novembre 1942, le préfet est le parrain d'un douzième enfant à la Mothe-Achard et la marraine, la Vicomtesse de la Bassetière⁵⁴⁵.

Cet évènement est d'ailleurs salué dans le bulletin paroissial. Lorsque Cazaux vient baptiser le 28 octobre 1942⁵⁴⁶ un onzième enfant au Tallud-Saint-Gemme, le curé de la commune offre ses « félicitations aux heureux parents et à sa belle famille »⁵⁴⁷. Quand Cazaux ne peut être présent le 2 octobre 1942, le baptême d'un douzième enfant à Saint-Hilaire-du-Bois⁵⁴⁸ se déroule « en présence des enfants des écoles, avec pour parrain le Comte Raoul de Marcé et pour marraine dame Joseph de Blanpain de Saint-Mars ».

La Vendée demeure un département de baptisés. Les naissances à partir du dixième enfant sont fêtées avec un faste très particulier, mais c'est autant la famille nombreuse que l'entrée dans la chrétienté d'un enfant que l'on honore.

⁵⁴³ François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *op. cit.*, p. 40.

⁵⁴⁴ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 2 mai 1942.

⁵⁴⁵ *Ibid.*, 19 décembre 1942.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, 7 décembre 1942.

⁵⁴⁷ *Bulletin paroissial du Tallud-Saint-Gemme*, numéro 20, année 1942.

⁵⁴⁸ *Bulletin paroissial de Saint-Hilaire-du-Bois*, 4 octobre 1942.

512-LES ACTES REGULIERS

5121-LES ENQUETES

Les études de pratiques religieuses permettent de mieux saisir les réalités religieuses. Elles constituent une valeur irremplaçable comme indication et comme composante de la culture d'un diocèse au même titre que la composition socioprofessionnelle de la population ou de la distribution de ses appartenances politiques.

Les enquêtes réalisées dans le diocèse de Luçon permettent d'apprécier ces pratiques sur un siècle environ couvrant la période 1854-1956. Elles permettent le survol d'un siècle de pratiques et elles renseignent sur le maintien ou la rupture de cette culture vendéenne dans la première moitié du XX siècle.

Les sources utilisées pour dresser ces évolutions sont de deux types. Avant la Deuxième Guerre mondiale, les matériaux utilisés sont les réponses aux visites régulières, menées par l'évêque dans chaque paroisse tous les trois ans, ils nous fournissent notre premier repère⁵⁴⁹ par zone culturelle : Haut Bocage, Bocage, Marais breton, Côte, Iles, Plaine et Marais poitevin. Ces zones sont délimitées en prenant comme base : la carte des régions agricoles du département. Bien que la période, après la guerre, comprenne également des séries de procès-verbaux de visites, l'enquête diocésaine de 1956 aux bases plus rigoureuses nous donne notre dernier repère pour ces mêmes zones, mais elle permet également d'affiner l'approche au niveau des cantons ruraux. Les données obtenues, plus riches, reflètent également les pratiques religieuses par sexe et par catégorie socioprofessionnelle⁵⁵⁰.

Les raisons de cette enquête approfondie en 1956 sont multiples. La société vendéenne d'après guerre est en pleine mutation. « La perception d'une montée générale du matérialisme et le discrédit des élites s'insinuant à la faveur de la modernisation de la société »⁵⁵¹ en est l'un de reflets le plus visible. La persistance de la pratique du culte peut également cacher une absence de religion personnelle et refléter des « habitudes incrustées dans la vie pouvant ne plus être des expressions

⁵⁴⁹ Fernand Boulard, *op. cit.*, p.777.

⁵⁵⁰ François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *op. cit.*, p. 79, p.102.

⁵⁵¹ Thierry Heckmann, « 1956, vaste enquête diocésaine de sociologie religieuse », *Recherches vendéennes : 1900-2000... op. cit.*, p. 406.

de la foi vive et relevées d'automatisme plus que d'un christianisme authentique »⁵⁵². Le curé de Chavagnes-en-Pailliers note en janvier 1941 « Trop souvent, au lieu de présenter un édifiant mouvement d'ensemble pour prendre la position [debout, assis, à genoux] rappelée par un signal [donné par le célébrant], on a la fâcheuse impression d'un peuple chrétien qui ne donne que le spectacle d'une regrettable mollesse ou d'un sens religieux bien affadi »⁵⁵³. Ces différentes interrogations conduisent Cazaux à demander une enquête de sociologie religieuse dans le diocèse en 1956.

Les indicateurs retenus sont au nombre de deux et l'évolution des pratiques religieuses porte sur ces indicateurs dont la définition est la suivante⁵⁵⁴ :

L'assistance à la messe : les messalisants sont des personnes qui assistent habituellement (absence inférieure à huit fois par an) à la messe le dimanche, les messés sont les personnes présentes à la messe le jour du recensement réalisé pour l'enquête.

L'obligation pascale : les pascalisants sont les baptisés qui communient à Pâques.

Avant d'aborder les pratiques plus en détail, des remarques générales s'imposent. Les résultats de cette enquête furent largement diffusés et commentés. A partir du 6 octobre 1957 jusqu'au 31 décembre 1957, le clergé paroissial, les enseignants et les représentants des mouvements catholiques d'Action catholique ont été informés des résultats. A l'occasion d'une cession de présentation à la presse par Mgr Cazaux, le journal *Ouest-France* du 28 février 1957 évoque « un document concret et de très haute valeur pour l'étude de notre département en pleine évolution. ».

⁵⁵² *Ibid.*, p. 408.

⁵⁵³ *Bulletin paroissial de Chavagnes-en-Pailliers*, janvier 1941.

⁵⁵⁴ François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *op. cit.*, p. 16.

5122-LA VIE SACRAMENTAIRE PERÇUE DANS LES DIFFERENTES ZONES CULTUELLES

Tableau 4 : Evolution générale des taux de messalisants (1894-1956) : par zone culturelle⁵⁵⁵

Zones	Messalisants (deux sexes)	
	1894	1956
Haut Bocage	95,1	86,9
Bocage	74,8	73,8
Marais breton	82,4	54,8
Côte	66,2	49,9
Iles	57,4	40,1
Plaine	43,7	39,4
Marais poitevin	39,8	31,9
Base d'âge	7 ans	15 ans

Les bases d'âge différentes peuvent légèrement biaiser les résultats.

Il faut souligner la baisse de participation à la messe sur l'ensemble du diocèse avec des différences notables : 27 points dans le marais breton, un point dans le bocage, ces éléments peuvent être exprimés autrement, quatre-vingt personnes sur cent vont à la messe en 1894 dans le Marais breton, elles ne sont plus que cinquante en 1956, tandis que dans le Bocage il y a toujours soixante-dix personnes qui vont à la messe durant cette période.

Ce qui frappe également pour les messalisants, c'est l'opposition très nette entre le Bocage et la Plaine, ainsi qu'entre le Bocage et la côte vendéenne ou les îles. Cette remarque est à mettre en perspective avec le taux de baptisés que nous avons étudié précédemment. La carte (annexe S-5122) qui représente le taux de

⁵⁵⁵ Fernand Boulard, *op. cit.*, p.779.

messalisants en 1956 par cantons ruraux en donne une idée plus précise⁵⁵⁶. Il est donc indispensable de se pencher sur l'évolution par zone culturelle.

Au sud, dans la plaine de Luçon et de Fontenay, dans les marais de Maillezais et de Chaillé-les-Marais, les taux de messalisants qui se situaient déjà dans la fourchette basse en 1894 avec un taux moyen de 40%, continuent de baisser en 1956. Nous pouvons également ajouter dans cette zone les îles qui atteignent 40% en 1956. Dans le Haut Bocage et le Bocage les taux se situent à un niveau dépassant les 70%, ce sont toujours des zones de forte chrétienté dans le diocèse.

Le marais breton connaît la plus sérieuse défection de pratique durant notre période d'étude. Alors qu'au début du XX^e siècle, il se situait dans les régions de très forte pratique religieuse avec 82 % de messalisants, le taux n'atteint que 54% à la fin de la première moitié du XX^e siècle et rejoint le taux des pratiques sur la côte de 49,9%.

Les taux de fréquentation de la messe dominicale en 1956 permettent de diviser le diocèse en trois grandes régions : Haut-Bocage et Bocage, Marais breton et côte, Plaine, Marais poitevin et îles.

En termes généraux, les pratiques religieuses en Vendée restent supérieures à la moyenne française. Avec un taux moyen de messalisant de 58% pour les cantons ruraux du département, le département se situe au sixième rang au niveau national⁵⁵⁷. Bien que des tendances fortes se dessinent, la Vendée reste pendant notre période d'étude une terre où le clergé imprime sa marque dans la vie paroissiale.

5123-UNE APPROCHE PARTICULIERE AVEC LA FETE DE PAQUES

En complément aux indicateurs précédents, la connaissance du taux de pascalisants apporte un nouvel éclairage. Pâques est la solennité la plus importante de l'Eglise catholique et les fidèles sont tenus d'assister à la messe pascale. Dans de telles conditions, un taux de pascalisants supérieur (à de rares exceptions près liées aux bases d'âge différentes) à celui des messalisants est logique.

⁵⁵⁶ François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *op. cit.*, p. 56.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 44-57. Il s'agit des départements : Lozère : 69 %, Haut-Rhin : 68 %, Ille-et-Vilaine : 65 %, Bas-Rhin : 62 %, Mayenne : 59 %, Haute-Loire : 58 % et Vendée : 58 %.

Tableau 5 : Evolution générale des taux de pascalisants (1894-1956) : par zone culturelle⁵⁵⁸

Zones	Pascalisants (deux sexes)		
	1894	1933	1956
Haut Bocage	88,5	89,7	91,5
Bocage	77,3	86,4	85,1
Marais Breton	73,2	78,7	68,8
Côte	65,1	59,7	57,8
Iles	65,9	50,2	45,4
Plaine	49,6	48	47,9
Marais poitevin	38,8	36,7	35,8
Base d'âge	12 ans	8 ans	15 ans

Le taux de pascalisants pour la Vendée de 67% pour les cantons ruraux est à comparer aux 58% de messalisants pour ces mêmes cantons. La carte (annexe T-5123) qui renseigne sur le taux de pascalisants en 1956 dans les cantons ruraux en donne une idée plus précise⁵⁵⁹. Malgré des taux supérieurs, la fréquentation des paroissiens de la messe pascale s'érode et suit des trajectoires parallèles à celles de la fréquentation des messalisants.

5124-LES RAISONS POSSIBLES D'UNE BAISSÉ SENSIBLE DES PRATIQUES RELIGIEUSES

Les raisons de la baisse de fréquentation des pratiques religieuses durant notre période d'étude sont sans aucun doute multiples.

Une adaptation des horaires prenant en compte les impératifs des paroissiens peut faciliter l'assistance à la messe et augmenter le nombre de communions. Le curé de Saint-Hilaire-du-Bois avait obtenu de Mgr Cazaux de dire deux messes le

⁵⁵⁸ Fernand Boulard, *op. cit.*, p.779.

⁵⁵⁹ François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *op. cit.*, p. 56.

dimanche matin. Il estime en 1943 qu'une cinquantaine de personnes a pu venir grâce à cette seconde messe. Ayant démontré une meilleure assistance à la messe, la permission lui a été renouvelée pour trois autres années⁵⁶⁰.

Les curés ont aussi envoyé à l'évêché des signaux d'alerte sur les comptes rendus des visites canoniques de 1945. L'examen des procès verbaux de 1945 de l'archiprêtré des Sables d'Olonne qui a connu une baisse significative de la fréquentation à la messe dominicale est instructif. Les curés pointent les parents qui tolèrent des « fréquentations non contrôlées »⁵⁶¹ pouvant aller jusqu'à un certain « libertinage »⁵⁶². Le curé de Saint-Gervais va même jusqu'à évoquer ces « fréquentations acceptées et voulues par les parents »⁵⁶³. Avec la Libération, une frénésie de plaisir s'est emparée de la jeunesse, les sorties aux bals accaparent la jeunesse, le curé de Saint-Hilaire-de-Talmont note : « le bal qui depuis l'armistice allemand prend des proportions quasi universelles et des plus inquiétantes, [et conduit à] des fréquentations dangereuses dès l'âge de quinze ans »⁵⁶⁴. Il n'est pas étonnant de constater une indifférence religieuse de plus en plus prononcée chez les jeunes. « La plus part des jeunes gens aiment mieux aller courir que de fréquenter la compagnie du prêtre » écrit le curé d'Avrillé⁵⁶⁵. Avec la Libération, un vent de liberté souffle sur la jeunesse. Cette génération d'après guerre aspire à vivre autrement. Dans cette région de la Vendée, elle commence à s'éloigner des prescriptions religieuses qui réglaient leur vie quotidienne de leurs parents.

5125-LA VIE SACRAMENTAIRE PERÇUE PAR SEXE

L'organisation du catholicisme est territoriale et les pratiques correspondent aux obligations assumées dans le cadre de la paroisse. Nous prendrons exclusivement, pour notre étude, le taux de pascalisants, les remarques et les conclusions qui en découlent sont également valables pour les messalisants. La description détaillée par cantons ruraux⁵⁶⁶ nous permet de faire quelques remarques, (annexes U-5125.1 et 2).

⁵⁶⁰ *Bulletin paroissial de Saint-Hilaire-du-Bois*, 24 janvier 1943.

⁵⁶¹ AD, 3F4/14. Paroisse de Palluau, 1945.

⁵⁶² *Ibid.*, paroisse de L'Herbaudière, 1945.

⁵⁶³ *Ibid.*, paroisse de Saint-Gervais, 1945.

⁵⁶⁴ *Ibid.*, paroisse de Saint-Hilaire-de-Talmont, 1945.

⁵⁶⁵ *Ibid.*, paroisse d'Avrillé, 1945.

⁵⁶⁶ François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *op. cit.*, p. 79.

Tableau 6 : Evolution générale des taux (1894-1956) : par zone cultuelle entre hommes et femmes⁵⁶⁷

Zones	Pascalisants			
	Hommes		Femmes	
	1894	1956	1894	1956
Haut Bocage	78,6	88,7	92,4	94
Bocage	61,2	79,4	87,9	90,5
Marais Breton	56,6	61,2	77,4	81,5
Côte	45,2	48,9	75,1	65,4
Iles	41,1	31,3	82,8	57,7
Plaine	22,1	36,5	69,9	57,5
Marais poitevin	16,4	25,9	55,8	44,2
Base d'âge	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans

Un premier constat s'impose, le taux de pascalisants est toujours plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Nous avons une double fracture : une fracture spatiale avec des zones cultuelles bien définies et une fracture par sexe entre hommes et femmes qui atteint 20 points dans la Plaine. Dans la période 1894-1956, le taux de pascalisants chez les femmes se maintient à un niveau élevé avec plus de 80% dans le Haut Bocage, le Bocage et le Marais breton ; de plus il croît régulièrement pendant la période. En baisse sensible dans les autres zones cultuelles par rapport à 1894, il reste néanmoins en 1956 sur la Côte, les Iles et la Plaine aux environs de 60% et atteint son taux le plus bas avec 44% dans le Marais Poitevin.

Dans le bocage vendéen, la progression régulière du taux de pascalisants chez les hommes se conjugue avec un niveau élevé de pratiques pascales chez les femmes (supérieur à 90%). L'appui des Missionnaires de la Plaine à partir des

⁵⁶⁷ Fernand Boulard, *op. cit.*, p.779.

années 1930⁵⁶⁸ dans la Plaine et le Marais poitevin explique la montée du taux des hommes pascalisants dans la période.

5126-LA VIE SACRAMENTAIRE PERÇUE PAR GROUPES SOCIAUX

Le rôle des milieux sociaux est déterminant dans des communes rurales où les différentes classes sociales s'observent et rivalisent. Notre dernière approche porte sur les groupes sociaux économiques de Vendée dans les cantons ruraux et à La-Roche-sur-Yon sur les messalisants pour les hommes.

Tableau 7 : Messalisants adultes par groupe socio-professionnel. Année 1956. Cantons ruraux⁵⁶⁹ et La-Roche-sur-Yon⁵⁷⁰

Canton ruraux	H	% Messalisants	La Roche sur Yon	H	% Messe
Agriculteurs, exploitants	42233	61	Artisans, petits commerçants et patrons pêcheurs	697	29
Salariés agricoles	8149	53	Employés	1043	34
Artisans, petits commerçants et patrons pêcheurs	12350	46	Personnels de service	50	46
Industriels, gros commerçants, professions libérales et cadres supérieurs	2385	58			
Cadres moyens, employés et personnels de service	6269	37	Cadres moyens	1323	30
Ouvriers	18008	36	Ouvriers	1271	23
TOTAL	89394	51	TOTAL	4384	29

Bien que les périmètres ne soient pas complètement identiques, les premiers enseignements donnent des pratiques religieuses différentes. Les pratiques religieuses en ville sont toujours inférieures à celles de la campagne : 29% de messés à La Roche-sur-Yon contre 51 % de messalisants. De plus, les pratiques des ouvriers sont systématiquement inférieures aux autres catégories socio-

⁵⁶⁸ Fernand Boulard, *op. cit.*, p.780.

⁵⁶⁹ François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *op. cit.*, p.160.

⁵⁷⁰ *Ibid.*, p.164.

professionnelles aussi bien en ville qu'en campagne. Nous pouvons prolonger cette étude par une analyse sociale et économique. En effet, les agriculteurs observent les rites avec 61% de messalisants tandis que les ouvriers ont tendance à s'en détacher avec 36% de messalisants. D'autre part, la participation à la messe dominicale est plus importante dans les couches aisées de la population, les industriels, gros commerçants, professions libérales et cadres supérieurs ont un taux de messalisants de 58% tandis que celui des cadres moyens, employés et personnels de service avec un taux de 37% approche celui des ouvriers à 36%. De même, dans les cantons ruraux, les agriculteurs exploitants avec un taux de messalisants de 61% se situent au dessus de celui des salariés agricoles à 53%. Il apparaît que, aussi bien dans le domaine agricole qu'industriel, les catégories aisées demeurent le premier soutien à l'église dans le monde rural dominant.

Tranvouez évoque « la hantise de Monparnasse »⁵⁷¹, faisant référence au fait que les ruraux qui s'établissent à Paris connaissent une baisse rapide de la fréquentation religieuse. Sans vouloir mettre en parallèle ces deux villes (Paris et La Roche-sur-yon), un constat simple s'impose, la ville est un lieu de moindre pratique religieuse. Dans le canton rural des Sables d'Olonne, le taux de messalisants des ouvriers tombe à 16%⁵⁷². Les curés de l'île d'Olonne, Grosbreuil et Saint-Mathurin⁵⁷³ mettent en avant la proximité de la ville des Sables d'Olonne pour justifier l'indifférence religieuse des jeunes dès 1945. La jeunesse préfère se retrouver aux Sables d'Olonne pour danser, aller au cinéma ou à la plage que de se préoccuper de l'apostolat de leurs semblables. La stratégie de conquête de l'Eglise en faisant appel au militantisme de la jeunesse éprouve des difficultés à s'imposer sur la côte dans la Vendée d'après-guerre.

51261-Cas particuliers : la pratique religieuse des marins

Une étude encore plus précise permet de compléter cette approche par le milieu socio-professionnel des marins sur quelques paroisses côtières.

⁵⁷¹ Yvon Tranvouez, « Entre Rome et le peuple (1920-1960) », François Lebrun (dir), *Histoire des catholiques en France du XVI siècle à nos jours*, Toulouse, Privat, 1980, p. 443.

⁵⁷² François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *op. cit.*, p.160.

⁵⁷³ AD, 3F4/14. Paroisses de l'île d'Olonne, Grosbreuil, Saint-Mathurin, 1945.

Tableau 8 : Pratiques religieuses des marins 1937-1956⁵⁷⁴

	1937			1956		
	total	Pâques	Messés	total	Pâques	Messés
Paroisses	(base : 15 ans)	%	%	(base : 20 ans)	%	%
Les Sables d'Olonne	800	3,1	3,8	351	17,7	12,3
La Chaume	1200	4,6	4,6	428	18,9	11,7
Saint Gilles-Croix de-Vie	1000	3	3	329	3,6	2,4
Côte	3000	3,7	3,8	1108	14	9,1

L'étude de la pratique religieuse des marins sur la période 1937-1956 indique que les marins s'éloignent des prescriptions fondamentales imposées par l'Eglise. Cette absence est-elle forcée ou volontaire? Les documents ne le mentionnent pas mais nous pouvons remarquer que le quotidien des marins est extrêmement contraignant et leur absence régulière de la paroisse et leur intégration différente dans la communauté des fidèles a sans aucun doute eu un impact sur leurs pratiques.

Nous voyons que la fidélité à l'Eglise demeure un trait essentiel et traditionnel en Vendée. Cette réalité est loin d'être homogène, la participation aux rites majeurs est incontestablement plurielle, marqué par une opposition Plaine et Bocage. La hiérarchie sociale va de pair avec les pratiques religieuses. Le résultat global qui qualifiait l'enquête dans le diocèse : « L'ensemble, bien que stationnaire est solide »⁵⁷⁵ est révélateur de la Vendée christianisée, mais elle amène également cette autre remarque : l'enquête de 1956 reflète le degré de pratique d'un peuple baptisé⁵⁷⁶. Les indicateurs de 1956 qui affichent un taux de messalisants de 58% et un taux de pascalisants de 67% pour les cantons ruraux confirment la fidélité des vendéens à l'Eglise.

⁵⁷⁴ Fernand Boulard (dir.), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français : XIXe-XXe siècles. Région de Paris, Haute-Normandie, Pays de Loire, Centre*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, p. 373.

⁵⁷⁵ Thierry Heckmann, « 1956, vaste enquête... », *op. cit.*, p. 410.

⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 410.

Cette pratique ne se limite pas à des actes réguliers, elle ne forme pas un bloc homogène et se prolonge par des manifestations extérieures à l'église. La piété mariale constitue l'ossature de ces nouvelles dévotions. Mais des manifestations plus personnalisées comme la bénédiction d'une école présidée par l'évêque leur donne une autre dimension.

52-LA RELIGION POPULAIRE : UNE GRANDE DIVERSITE

Nous avons vu à travers l'assistance à la messe le rôle primordial de l'église, elle facilite le rassemblement de la communauté de la paroisse et c'est sous son toit que se déroulent les cérémonies traditionnelles. D'autres cérémonies répondent à des demandes particulières (sépulture,...) et doivent être regardées avec une vision différente. Certaines pratiques se déroulent en dehors du lieu de culte, elles sont l'occasion d'afficher une présence réelle et surtout visible de l'Eglise dans l'espace public.

Les liens qui se sont établis entre les Vendéens et leur religion sont nombreux et solides. Ils ne peuvent se résumer aux pratiques cultuelles. La religion vécue et pratiquée ne constitue pas un bloc monolithique et revêt des aspects différents. La création d'une nouvelle paroisse n'a de sens que pour ceux qui y résident, la fête de la mer est surtout orientée vers les milieux maritimes. La vie locale ne s'est pas arrêtée avec la défaite, certaines pratiques religieuses ont même été stimulées durant les années d'occupation.

521-DES CEREMONIES DANS L'EGLISE PAROISSIALE A L'HEURE DE LA GUERRE

Les bulletins paroissiaux décrivent la vie de la paroisse. Les diverses activités y sont relatées tandis que les baptêmes, mariages et sépultures y sont mentionnés. La première page du *Bulletin paroissial du Boupère* de l'année 1941 dresse la liste des messes et des offices de la semaine. Elle annonce également les baptêmes et les sépultures permettant ainsi aux habitants de connaître la vie quotidienne dans la commune. On apprend qu'au cours de l'année 1940 « 67 enfants ont été baptisés, [...] 66 personnes dont 4 réfugiés ont reçu les honneurs de la sépulture

ecclésiastique »⁵⁷⁷. La prière des vivants est due aux morts pour les délivrer du purgatoire. Le 7 mars 1940, une messe du souvenir pour la mémoire du chanoine Raffugeau⁵⁷⁸ a été offerte par les jeunes filles de la commune. A l'occasion du premier anniversaire de sa mort, un « service solennel sera chanté le 20 janvier 1941 »⁵⁷⁹. Mais à côté de ces demandes de messes d'anniversaires traditionnelles, nous avons des demandes nouvelles. On prie pour les prisonniers blessés et pour leur libération : quinze messes sont célébrées parmi les offices religieux de janvier 1941, treize en février⁵⁸⁰. Ces nombreuses messes ne sont pas sans conséquences. En raison des demandes impossibles à satisfaire en 1942, le curé de Saint-Hilaire-du-Bois exige que les demandes de messes d'anniversaire soient commandées deux mois à l'avance⁵⁸¹.

La célébration liturgique de la messe de minuit connaît des bouleversements importants. Dès 1940, en fonction des exigences de la défense passive qui interdit toute circulation de 21 heures à 6 heures du matin, l'unique messe qui peut être célébrée à minuit peut être anticipée la veille dans les paroisses⁵⁸². Ces dispositions sont reconduites durant l'Occupation⁵⁸³. Des aménagements sont possibles pour la messe de Noël si le camouflage des lumières est assuré. La messe de minuit au Boupère a lieu le 24 décembre dans l'après midi à 4 heures en 1940⁵⁸⁴, puis à minuit en 1942⁵⁸⁵. La période de la guerre n'a eu que des désagréments mineurs dans les célébrations de Noël.

Des offices sont centrés sur le monde rural et orientés surtout vers les agriculteurs. Les processions des Rogations, instituées par l'Eglise pour demander à Dieu de bénir le travail des agriculteurs et de donner pour les cultures une température favorable, existent dans le département rural de la Vendée. A Saint-Hilaire-du-Bois elles se déroulent sur trois jours, elles se font par catégories : enfants, jeunes gens et hommes, jeunes filles et femmes. Le monde agricole de cette paroisse doit préparer la « messe des paysans »⁵⁸⁶ qui se tient le 20

⁵⁷⁷ *Bulletin paroissial du Boupère*, numéro 4, 5 janvier 1941.

⁵⁷⁸ *Ibid.*, numéro 23, 3 mars 1940.

⁵⁷⁹ *Ibid.*, numéro 5, 12 janvier 1941.

⁵⁸⁰ *Ibid.*, numéro 4 à 11, 5 janvier 1941 au 1 mars 1941.

⁵⁸¹ *Bulletin paroissial de Saint-Hilaire-du-Bois*, 12 avril 1942.

⁵⁸² *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 14 décembre 1940.

⁵⁸³ *Ibid.*, 13 décembre 1941.

⁵⁸⁴ *Bulletin paroissial du Boupère*, numéro 2, 22 décembre 1940.

⁵⁸⁵ *Ibid.*, numéro 16, 20 au 26 décembre 1942.

⁵⁸⁶ *Bulletin paroissial de Saint-Hilaire-du-Bois*, 20 septembre 1942.

septembre 1942 durant laquelle se déroule la bénédiction des semailles. Il s'agit de préparer dans un petit sachet des semailles pour utiliser l'année suivante. La fête du Boupère, du 12 octobre 1941 est un peu différente mais conserve la même signification. La fête du blé et du raisin est l'occasion pour le prêtre de bénir les semailles : « chaque garçon porte un épi de blé et chaque fille une belle grappe de raisin »⁵⁸⁷. Ces différentes rencontres eucharistiques et jacistes⁵⁸⁸ confortent l'idée de relations étroites et privilégiées entre l'Eglise et le monde rural.

L'Eglise, en tant qu'édifice a une architecture particulière et un mobilier spécifique. Les sollicitations du clergé sont extrêmement variées. Certaines répondent à un souhait de rénovation de l'édifice religieux. Les fidèles répondent présents aux demandes du clergé et sont alors conviés aux cérémonies d'inauguration. Grâce aux offrandes, les fidèles contribuent ainsi à rendre « plus attrayantes et plus imposantes les solennités liturgiques » et ont une part « dans les notes harmonieuses qui glorifient Dieu dans l'Eglise »⁵⁸⁹ déclare le curé de Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne pour l'inauguration du grand orgue en septembre 1942. Le clergé a toujours eu le souci de perfectionner les installations pour donner une plus grande solennité aux offices. L'inauguration en octobre 1943 des grandes orgues de la paroisse Saint-Pierre des Sables d'Olonne par Mgr Cazaux est l'occasion d'une grande fête « dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire des fidèles qui y prirent part »⁵⁹⁰.

La pose des nouveaux vitraux dans l'église des Lucs-sur-Boulogne est aussi une occasion pour rassembler les fidèles dans l'église le 12 septembre 1942. La pose de onze vitraux a été réalisée à la mémoire de l'abbé Barbedette, curé du Grand Luc pendant la Révolution, qui avait refusé de prêter serment. Durant cette cérémonie un prédicateur qui « connaît si bien le pays et nous aimons tant l'entendre »⁵⁹¹ demande que le souvenir des martyrs des Lucs-sur-Boulogne pendant la Révolution reste graver dans les mémoires. Mais, si le curé des Lucs-sur-Boulogne écrit « quand une église reçoit un embellissement nouveau et notable, c'est

⁵⁸⁷ *Bulletin paroissial du Boupère*, numéro 34, 28 septembre 1941.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, numéro 38, 1943.

⁵⁸⁹ *Bulletin paroissial de Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne*, 22 septembre 1942.

⁵⁹⁰ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 15 octobre 1943.

⁵⁹¹ *Ibid.*, 30 août 1942.

l'occasion d'une fête paroissiale », il ajoute néanmoins « elle ne sera pas éclatante comme si la guerre était terminée pour tous »⁵⁹².

Un dernier exemple concerne l'inauguration de nouvelles cloches. Une église est indissociable de son clocher, le village vit à l'heure de son clocher. La cloche rythme la vie quotidienne tant profane que sacrée : messe, vêpres, glas...., elle rappelle aux fidèles leurs obligations religieuses. Elles sont annonciatrices d'évènements qui intéressent toutes les paroisses. A l'annonce de la nomination de Cazaux à l'évêché de Luçon, Massé demande que le 26 octobre 1941, « un *Te Deum* d'actions de grâces soit chanté dans toutes les églises et chapelles du diocèse en même temps que les cloches sonneront comme aux fêtes solennelles »⁵⁹³. Les cloches personnifient la religion catholique au même titre que la croix. « La bénédiction d'une cloche est par conséquent un rituel religieux qu'il convient d'offrir ostensiblement aux fidèles »⁵⁹⁴. Elle est l'apanage d'un évêque et répond à un rituel précis. La bénédiction de deux nouvelles cloches au Sableau s'inscrit dans cette optique⁵⁹⁵. L'interdiction en juillet 1943 par les autorités d'Occupation de sonner les cloches la nuit, les ondes sonores gênant les pilotes de chasse, a été sans conséquence dans la célébration des offices⁵⁹⁶.

Compte tenu de la présence allemande, des veillées de prières à l'intention de la France sont organisées. Celles-ci sont une occasion pour demander à Dieu « la fin de l'Occupation, le retour des prisonniers et des requis, la paix, l'union des Français et le relèvement du pays »⁵⁹⁷. La veillée a été utilisée pour manifester son mécontentement devant une occupation qui de plus en plus contraignante.

Nous pouvons ainsi constater que les pratiques catholiques n'ont pas été bouleversées pendant les années de guerre. Le clergé paroissial a poursuivi l'exercice de son ministère dans la continuité des célébrations d'avant guerre. Tout au plus il faut signaler que la question des transports a contraint Cazaux à réduire ses déplacements. En octobre 1942, en raison de la pénurie d'essence, il avise les curés qu'il ne peut plus se déplacer pour baptiser le douzième enfant⁵⁹⁸.

⁵⁹² *Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne*, 27 juillet 1941.

⁵⁹³ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 25 octobre 1941.

⁵⁹⁴ Jean-Loïc Le Quellec, « L'imaginaire des cloches », Nathalie Galipeau, *Emotions religieuses en Vendée*, Vouillé, U.P.C.P., 1990, p.128.

⁵⁹⁵ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 20 septembre 1941.

⁵⁹⁶ *Ibid.*, 31 juillet 1943.

⁵⁹⁷ *Bulletin paroissial du Boupère*, numéro 22, 28 mars au 3 avril, 1943.

⁵⁹⁸ *Ibid.*, 10 octobre 1942.

522-DES CEREMONIES DANS L'ESPACE PUBLIC A L'HEURE DE LA GUERRE

L'emprise du clergé sur la population ne peut se mesurer qu'aux célébrations traditionnelles. L'exercice des rites religieux dépasse le cadre de l'Eglise paroissiale pour investir l'espace public.

5221-LE CAS PARTICULIER DES ECOLES

La question de l'école demeure un engagement central de l'Eglise et elle affirme ainsi sa volonté de présence pour enseigner l'éducation chrétienne. Depuis la rentrée d'octobre 1939 Massé a béni quatre nouvelles écoles : La Chaize-le-Vicomte le 29 octobre, Saint-Mars-des Prés le 5 novembre, Menomblet le 26 novembre et Croix-de-Vie le 10 décembre. Les cérémonies rassemblent à chaque fois « une assistance heureuse et fière »⁵⁹⁹. L'Eglise affirme son emprise sur le territoire. Cazaux préside la fête du centenaire de l' « école chrétienne de filles »⁶⁰⁰ de Mouzeuil le 25 octobre 1942. « Bénir une école, c'était une manière, pour lui, de planter l'Eglise en terre »⁶⁰¹. La bénédiction de nouvelles écoles a été pour Cazaux une exigence forte, citons pour mémoire Triaizé en 1942 avec la bénédiction d'une école de filles et Saint Urbain en 1943 une école de garçons. Nous avons à chaque fois un message très clair donné au gouvernement. Quand l'Etat veut prendre le contrôle de la jeunesse, l'Eglise tient à marquer son territoire et veut absolument maintenir son influence dans l'éducation de la jeunesse.

5222-UN AUTRE ASPECT : LA FETE DE LA MER AUX SABLES D'OLONNE

La fête de la mer est une fête grandiose qui s'est interrompue durant les années de guerre et reprend pendant l'Occupation, mais sans les cérémonies nautiques. Evénement important, les statues ont un passé et sont invoquées par les marins en cas de danger. Les Sables d'Olonne restent fidèle à une tradition qui associe à la ferveur religieuse un mélange de croyances et de légendes.que confirme la devise de la Ville : *Advocata Nostra Ora Pro Nobis*. (Ô notre médiatrice,

⁵⁹⁹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 16 décembre 1939.

⁶⁰⁰ *Ibid.*, 28 novembre 1942.

⁶⁰¹ « Evêques des écoles ou évêques de Luçon », *Vocations*, Numéro 3, 1975.

intercède pour nous). Cette fête est présidée par Mgr Cazaux qui réclame « la clémence de Celui qui commande sur les flots »⁶⁰², il émet également un autre souhait : « Puissante et maternelle ; elle protégera notre village, sauvera notre patrie et apportera au monde bouleversé, la paix tant désirée »⁶⁰³. Sous couvert de cérémonie religieuse, la procession permet la manifestation d'une certaine gaieté et la déclaration permet d'afficher la lassitude de l'Occupation sous couvert d'une petite prière.

La bénédiction d'écoles et la fête de la mer utilisaient l'espace public. Ces bénédictions ont été l'occasion de faire passer d'autres messages et d'exercer une influence sur la société. Elle renforce l'idée d'une Eglise, société à part entière dans le département.

Avant d'aborder la piété mariale, il faut partir à la découverte des saints locaux et voir leur influence dans les pratiques religieuses.

5223-LES SAINTS LOCAUX

La diversité des pèlerinages en activité atteste incontestablement d'une vitalité religieuse. Les processions interrompues par la guerre reprennent rapidement avec l'aval des autorités allemandes qui fixent des conditions : aucun insigne politique, ni drapeau, ni oriflamme aux couleurs nationales⁶⁰⁴.

52231-Les grottes de Lourdes

L'histoire qui lie les Vendéens aux pèlerinages ne se limite pas à la seule histoire des migrations vers le sanctuaire de Lourdes. Les pèlerinages ont été un véritable tremplin d'un « effet Lourdes »⁶⁰⁵ au sein du diocèse et le paysage paroissial a vu se multiplier les statuette représentant la Vierge de Lourdes. La création de sanctuaires satellites prend place dans ce contexte d'expansion de la piété mariale. Ce mouvement se perpétue avec la guerre et deux nouveaux

⁶⁰² *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 21 août 1942.

⁶⁰³ *Ibid.*, 21 août 1942.

⁶⁰⁴ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 31 mai 1941.

⁶⁰⁵ Nathalie Galipeau, *Emotions religieuses en Vendée*, Vouillé, U.P.C.P, 1990, p. 43.

sanctuaires s'ouvrent aux pèlerins : le Collet en 1942 à Saint-Hilaire-du-Bois et La Coussaie en 1944 à Saint-Malo-du-Bois⁶⁰⁶, (annexe V-5231).

La mission qui s'est tenue à Saint-Hilaire-du-Bois du 8 novembre au 22 novembre 1942 s'est clôturée par la création de ce sanctuaire. Après la bénédiction et la vénération de la Vierge, la cérémonie d'installation s'est déroulée après les Vêpres. Tout au long du parcours, les rues étaient décorées de houx, d'arcs de triomphe, les supplications « Reine de la France, sauvez la France » étaient nombreuses. Environ 1000 personnes ont assisté au passage de la Vierge qui allait prendre possession de sa niche⁶⁰⁷. La mission cherche à toucher tout le monde et l'organisation de retraites différenciées selon les âges et les sexes permet d'adapter les messages. Le message adressé aux hommes met l'accent sur la consommation d'alcool⁶⁰⁸. Une image-souvenir permet de prolonger cette mission dans un cadre domestique. Des messages plus forts sont également ponctués pour frapper les esprits. Le 10 janvier 1943, le curé rapporte la gaminerie de deux garçons qui ont déposé la statue dans le lavoir, ce qui a provoqué l'irritation de certains habitants. La mise en garde est sévère : « Dieu ne laisse jamais impunie les injures faites à sa mère » et il cite également le cas de ces personnes décédés moins d'un mois après avoir détruit la Vierge sur la route de Saint-Martin⁶⁰⁹.

52232-Notre-Dame-de-Bourgenay

Le pèlerinage de la Vierge de Bourgenay, située près de Talmont, s'est construit autour des pérégrinations d'une statue. La brochure *Pèlerinage à Notre Dame de l'espérance de Bourgenay* est vendue aux pèlerins sur les lieux du sanctuaire. Cet opuscule porte l'*imprimatur* de l'évêché de Luçon du 5 août 1940. La notice historique qui occupe les pages 1 à 16 retrace son histoire. Le 8 septembre 1943 sous l'autorité de Cazaux, une foule considérable assiste à cette cérémonie, donnant lieu à une manifestation inoubliable de piété⁶¹⁰.

⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 48-49.

⁶⁰⁷ *Bulletin paroissial de Saint-Hilaire-du-Bois*, 8 novembre, 22 novembre et 29 novembre 1942.

⁶⁰⁸ *Bulletin paroissial du Boupère*, numéro 34, 29 août au 4 septembre 1943.

⁶⁰⁹ *Bulletin paroissial de Saint-Hilaire-du-Bois*, 10 janvier 1943.

⁶¹⁰ Michel Gautier, « La Vierge de Bourgenay : un culte peut en cacher un autre », Nathalie Galipeau, *Emotions religieuses en Vendée*, Vouillé, U.P.C.P, 1990, p.24.

La statue de Notre-Dame-de-Bourgenay qui n'avait pas quitté la ville des Sables d'Olonne depuis la Révolution française a été emmenée au village où elle avait atterri la première fois en 1630⁶¹¹.

Après ces deux pèlerinages nous pouvons évoquer l'année mariale de 1943 et la ferveur religieuse sans précédent qui l'a accompagnée.

523-LA PIETE MARIALE

5231-LE CONTEXTE PARTICULIER EN 1943

Le 8 décembre 1942, Pie XII consacre le monde entier au Cœur-Immaculé de Marie. Entrant dans ces vues, cardinaux, archevêques et évêques invitent les fidèles à adhérer à cette idée durant la période située entre les carêmes de l'année 1943 et 1944. La lettre pastorale de Cazaux à l'occasion du carême de l'an 1943⁶¹² institue pour le diocèse de Luçon une année mariale. Les sites de Vendée où peuvent s'exercer cette piété est impressionnante. La première liste est diffusée le 17 juillet 1943, la dernière, la sixième, le 11 septembre 1943⁶¹³, (annexe V-5231).

Il faut également évoquer Louis-Marie Grignon de Montfort inhumé à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Très populaire en Vendée, il est sur la voie de la canonisation depuis que la commission des Rites du Vatican lui a officiellement reconnu deux miracles le 21 mars 1942⁶¹⁴. Bien qu'il ait peu prêché en Vendée, il marque le paysage religieux avec la place qu'il accorde à la Vierge. En l'honneur du centenaire de la redécouverte du *Traité de la vraie Dévotion à la Sainte Vierge* écrit par Louis Grignon de Montfort, un pèlerinage se déroule le 6 août 1942 à Saint-Laurent-sur-Sèvre⁶¹⁵.

5232-L'ANNEE MARIALE EN VENDEE 1943

Chaque paroisse a élaboré son programme à l'occasion de cette année mariale, nous suivons celui du Boupère⁶¹⁶. Le choix se porte sur la grotte de

⁶¹¹ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 10 septembre 1943.

⁶¹² *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 13 mars 1943.

⁶¹³ *Ibid.*, 17 juillet 1943, 31 juillet 1943, 7 août 1943, 14 août 1943, 21 août 1943, 11 septembre 1943.

⁶¹⁴ *Ibid.*, 21 mars 1942.

⁶¹⁵ *Bulletin paroissial de Saint-Hilaire-du-Bois*, 12 juillet 1942.

⁶¹⁶ *Bulletin paroissial du Boupère*, 32e année, n° 29.

Rochetrejoux, les pèlerinages sont organisés par catégorie de fidèles et se font à pieds. Celui des femmes le 5 juillet avec 300 personnes est qualifié d' «édifiant »⁶¹⁷. Le bilan global donné le 12 septembre indique un « vrai succès d'affluence et de ferveur [...] avec 300 femmes, 200 enfants, 180 jeunes filles, 200 jeunes gens et plus de 250 hommes. Ajouter 400 personnes en processions prier Notre-Dame-de-la-Daudière»⁶¹⁸.

Ces pèlerinages ne sont pas le domaine exclusif des curés de paroisse. Les mouvements d'Action catholique s'investissent également dans cette démarche. La ligue Féminine d'Action Catholique du canton de Palluau a organisé un pèlerinage à Notre-Dame-de-Fréigné qui a regroupé 1500 membres, venus à pieds ou à bicyclette⁶¹⁹.

Cet engouement surprend, d'autant plus qu'il coïncide dans certaine commune avec l'arrivée de Notre-Dame-de-Boulogne. Lors de son arrivée à Luçon le 5 octobre 1943, les premières impressions ne laissent planer aucun doute « Les chapelets qui se succédèrent jour et nuit, conjuguèrent leur effort avec les supplications et l'entrain des cantiques » pour finalement conclure qu'à la cathédrale de Luçon « pas une place libre, elle ne désemplit pas »⁶²⁰. Cette ferveur rendue à la Vierge n'empêche pas de clôturer la semaine mariale à la cathédrale sur une note très optimiste. « On pouvait craindre que la piété luçonnaise ayant atteint, pour faire accueil à Notre-Dame-de-Boulogne, les cimes qui sont permises, connût un fléchissement » mais la semaine mariale continue et elle a regroupé « près de 700 communiantes le dimanche matin 10 octobre »⁶²¹.

5233- LA PIETE POPULAIRE AVEC NOTRE-DAME-DE-BOULOGNE

Un phénomène inattendu et massif se produit avec le renouveau des pèlerinages. L'évènement religieux, sans conteste, le plus spectaculaire pendant l'Occupation a été le pèlerinage de Notre-Dame-de-Boulogne qui se déroule en Vendée en octobre et novembre 1943.

⁶¹⁷ *Ibid.*, 32e année : n° 31.

⁶¹⁸ *Ibid.*, 32e année : n° 35, 12 au 18 septembre 1943.

⁶¹⁹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 10 juillet 1943.

⁶²⁰ *Ibid.*, 13 novembre 1943.

⁶²¹ *Ibid.*, 16 octobre 1943.

En 1938, Boulogne-sur-Mer accueille le congrès marial. Pour sensibiliser les populations, quatre statues de Notre-Dame-de-Boulogne parcourent le diocèse d'Arras pour « réchauffer la piété du peuple »⁶²². A la clôture du congrès, la décision est prise d'organiser un périple à travers la France d'une statue de la vierge, représentée debout dans une barque. Arrivée à Reims peu avant la guerre, elle reste immobilisée jusqu'en juin 1942 puis repart et arrive à Lourdes en septembre 1942.

Le 28 mars 1943, les évêques français ratifient la consécration de l'humanité au Cœur-Immaculé de Marie. L'évêque de Tarbes invite à reprendre le chemin vers Boulogne, en faisant renouveler dans les paroisses cette consécration. Le succès inespéré dans le diocèse de Toulouse fait passer le Grand Retour, d'un pèlerinage classique à une sorte de mission paroissiale itinérante, mais aussi à la possibilité d'un vaste mouvement populaire⁶²³. Compte tenu du succès toulousain, les missionnaires disposent dorénavant de quatre statues qui permettent de tracer quatre voies pour le Grand Retour. La voie qui traverse le diocèse de Luçon est la voie maritime qui arrive de La Rochelle, elle entre dans le diocèse de Luçon le 29 septembre 1943, à hauteur de la paroisse de Maillé⁶²⁴.

L'itinéraire suivi est diffusé par l'évêché le 18 septembre et modifié le 23 octobre 1943. Il comprend quarante huit communes du département, il commence par Maillezais le 29 septembre et se termine par Saint-Aubin-des-Ormeaux le 18 novembre⁶²⁵, (annexe W-5233). La statue de la Vierge passe l'hiver en Vendée et repart vers le diocèse d'Angers en mars 1944. A chaque fois, la statue reprend sa route « sans que jamais les troupes d'occupations aient cherché à faire obstacle à ces rassemblements drainant des foules »⁶²⁶. Le curé de Challans demande et obtient du colonel allemand de la ville l'autorisation de circuler pendant la nuit et de célébrer la messe de minuit avec un luminaire peu camouflé⁶²⁷. Avec la veillée qui se prolonge toute la nuit, Cazaux insiste néanmoins pour que le camouflage de la lumière dans l'Eglise après le couvre-feu⁶²⁸ soit respecté.

Cet évènement est minutieusement préparé et laisse peu de place à l'improvisation. Les consignes pratiques de Cazaux sont données à plusieurs

⁶²² Louis Pérouas, « Le grand retour de Notre Dame de Boulogne à travers la France (1943-1948) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1983, p.172.

⁶²³ *Ibid.*, p.173.

⁶²⁴ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 11 septembre 1943.

⁶²⁵ *Ibid.*, 18 septembre 1943 et 23 octobre 1943.

⁶²⁶ Renée Bédarida, *op. cit.*, p.155.

⁶²⁷ AD, 3G2. Notre-Dame-de-Boulogne.

⁶²⁸ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 30 octobre 1943.

reprises⁶²⁹. Trois temps forts marquent ce Grand retour : une journée de marche pendant laquelle on tire la barque portant la statue, puis une veillée de prières dans l'église avec des confessions et le matin, une messe avant de reprendre la route. Cazaux propose même aux curés d'aviser les maires du passage et « peuvent les inviter à recevoir la statue à l'entrée de la commune »⁶³⁰. Le maire de La Mothe-Achard et le conseil municipal participent à la procession qui doit conduire la statue à l'église⁶³¹. A Challans, « Le Conseil municipal en presque totalité, maire en tête ceint de son écharpe »⁶³² est en tête du cortège. Les paroisses se préparent plusieurs semaines à l'avance. On raconte ses succès obtenus : « partout où elle passe, elle reçoit les hommages les plus empressés, les foules se portent à sa rencontre, les municipalités tiennent à l'honneur de venir la saluer »⁶³³. Aux Lucs-sur-Boulogne, pour bien recevoir Notre-Dame-de-Boulogne, le curé prévoit « au moins un *triduum* et peut-être une semaine de préparation par groupes : dames, jeunes filles, enfants, hommes, jeunes »⁶³⁴. Les comptes rendus de visite de Notre-Dame-de-Boulogne dans le bulletin diocésain stimulent les organisateurs. Les 2000 personnes venues assister à cette arrivée à Maillé sont décrites comme « le premier bataillon des milices spirituelles de Vendée [qui] s'est présenté devant Elle »⁶³⁵.

Cette phase de préparation est l'occasion de décorer la paroisse, d'ajouter un arc de triomphe dans la rue où doit passer le cortège. La préparation matérielle avec les fleurs et les guirlandes qui ornent les rues et les cloches qui sonnent à la volée donnent un air de fête qui fait oublier la grisaille ambiante. « Les 1800 pieds de houx fleuris qui devaient orner les 15 km de parcours et les arcs de triomphe du bourg et de chaque village » de La Verrie⁶³⁶ rompent, pour un temps, avec les contraintes de l'Occupation. Le passage de Notre-Dame suit un rite immuable⁶³⁷. La procession arrive à l'Eglise, la foule est à genoux, la statue est déposée dans le chœur, une garde d'honneur est alors constituée et les prêtres confessent les fidèles. La veillée mariale débute à 21 heures, les fidèles sont nombreux à assister à la messe de minuit. La garde se prolonge jusqu'au matin et à 8 heures se déroule une nouvelle

⁶²⁹ *Ibid.*, 18 septembre 1943, 25 septembre 1943 et 9 octobre 1943.

⁶³⁰ *Ibid.*, 18 septembre 1943.

⁶³¹ *Bulletin paroissial de La-Mothe-Achard*, 31 octobre 1943.

⁶³² AD, 3G2. Notre-Dame-de-Boulogne.

⁶³³ *Bulletin paroissial de Saint-Hilaire-des-Loges*, octobre 1943.

⁶³⁴ *Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne*, 3 octobre 1943.

⁶³⁵ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 6 novembre 1943.

⁶³⁶ *Bulletin paroissial de La Verrie*, 7 novembre 1943.

⁶³⁷ AD, 3G2. Notre-Dame-de-Boulogne.

messe. Un cortège escorte la madone jusqu'aux limites de la commune où la statue est prise en charge par une autre commune. Le passage de Notre-Dame-de-Boulogne rassemble des foules importantes : 4000 personnes à la messe de clôture de la Mothe-Achard, « l'âme de 5000 fils de Vendée à genoux » aux Herbiers, Le curé de La Verrie déclare « On s'attendait à un triomphe, ce fut une apothéose »⁶³⁸. A Beauvoir, si la cérémonie du soir regroupe 500 personnes, le passage du Gois de Noirmoutier s'ouvre à 4 heures du matin et c'est une foule de 3000 personnes qui se presse le matin pour assister à la messe.

La presse des Sables d'Olonne du 8 octobre 1943 est élogieuse sur son arrivée. L'évènement a été annoncé par les cloches de Notre-Dame-du-Bon-port. Accueillie au Puits-Rochais, distant de trois kilomètres, par le clergé et les pèlerins, dont certains sont pieds nus, elle est conduite dans les trois églises des Sables d'Olonne et enfin à Saint-Nicolas de la Chaume. La foule est inimaginable tout au long du parcours et les rues décorées par « où doit passer le cortégé sont noires de monde »⁶³⁹. (Annexe W-5233bis : Notre-Dame-de-Boulogne à travers deux photos).

Le signe donné est celui du retour de la France à Dieu, les épreuves traversées par la France, qui ont commencé avec la défaite, cadrent parfaitement avec la tradition chrétienne, « l'objectif est d'amener les âmes à une vie plus chrétienne »⁶⁴⁰. Ces manifestations de dévotion populaire s'accompagnent également de « signes tangibles de patriotismes »⁶⁴¹.

Le Grand Retour de Notre-Dame-de-Boulogne est le symbole et le gage d'un autre grand retour ardemment désiré: le retour de la paix, et des prisonniers. Les invocations « Secours des captifs, ramenez nos prisonniers » résonnent dans le cortège des Herbiers. A l'Hermenault, on entend : « il est opportun le passage de la Vierge de Boulogne, protectrice de la France, tous veulent lui confier le sort si incertain de notre cher pays »⁶⁴².

La formule du Grand Retour a exercé une réelle emprise sur une partie du peuple. Cazaux dresse le 4 décembre 1943 un bilan flatteur qui résume aussi l'atmosphère dans lequel s'est déroulé ce pèlerinage. « D'aucuns pourraient s'étonner qu'une simple statue ait réussi à déplacer des foules si nombreuses et à

⁶³⁸ *Ibid.*

⁶³⁹ *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*, 8 octobre 1943.

⁶⁴⁰ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 2 octobre 1943.

⁶⁴¹ Renée Bédarida, *op. cit.*, p. 155.

⁶⁴² AD, 3G2. Notre-Dame-de-Boulogne .

provoquer un tel enthousiasme »⁶⁴³, et il ajoute : « Sans doute cette statue n'était-elle qu'une image, mais notre dévotion ne s'arrête pas à l'image, elle visait celle attentive à nos maux »⁶⁴⁴.

524-L'ÉGLISE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

5241-UNE NOUVELLE PAROISSE

Tout d'abord, l'érection d'une nouvelle paroisse à La Roche sur Yon : la paroisse du Sacré-Cœur, c'est un signe de vitalité pour une institution religieuse au sein d'une communauté urbaine réputée plus laïque. L'église votive du Sacré-Cœur sert désormais d'église paroissiale. Il y a donc à partir du 12 juillet 1942, trois paroisses à La Roche-sur-Yon : Saint Louis, Immaculée-Conception et Sacré-Cœur⁶⁴⁵.

Cette réorganisation a été nécessaire en raison du nombre trop élevé de fidèles dans la paroisse Saint Louis. En 1942, la répartition est la suivante : 13000 à 14000 habitants pour la paroisse Saint Louis et 3000 pour celle de l'Immaculée-Conception⁶⁴⁶. Avec la restructuration, la paroisse du Sacré-Cœur récupère 3500 habitants, celle de Saint Louis reste à 10000, et celle de l'Immaculée-Conception ne change pas⁶⁴⁷.

Un pèlerinage cantonal du canton de La Roche-sur-Yon au Sacré-Cœur « Notre Montmartre vendéen » est inauguré le 10 septembre 1942 où près de 5000 pèlerins répondent à l'appel. Lors de la cérémonie de clôture, Cazaux déclare : « Parce qu'hier trop de Français n'avaient pas d'autres inquiétudes que celle de s'amuser un peu plus et de jouir davantage ! Les fautes exigent pénitence et réparation »⁶⁴⁸.

⁶⁴³ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 4 décembre 1943.

⁶⁴⁴ *Ibid.*, 4 décembre 1943.

⁶⁴⁵ *Ibid.*, 11 juillet 1942.

⁶⁴⁶ AD, 3F2/19. Paroisses de La Roche-sur-Yon : Saint-Louis et Immaculée-Conception, 1942,

⁶⁴⁷ *Ibid.*, 1944.

⁶⁴⁸ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 19 septembre 1942.

5242-DES VOCATIONS SACERDOTALES QUI SE CONFIRMENT

Les vocations sacerdotales sont aussi un moyen d'appréhender la permanence de la foi dans un diocèse. Le taux d'ordination est un indice qui mesure le rapport entre le total des ordinations des 5 années consécutives et le total des jeunes hommes de 25 à 29 ans, il est établi pour 10 000 jeunes.

Pour la période 1934-1938, le taux dans le diocèse de Luçon s'élève à 69 pour 10000, il est sans comparaison avec le taux pour la France de 38 pour 100000, soit un écart de 31 points. Sur la période 1940-1947, le taux augmente et atteint 49 pour la France, mais il se situe à 92 pour le diocèse de Luçon soit une différence de 43 points supérieures à celui de la période précédente⁶⁴⁹. Les vocations sacerdotales dans le diocèse de Luçon ont augmenté dans la période et progressent plus vite que sur l'ensemble du territoire bien qu'elles se situent à des niveaux plus élevés. Les vocations se dirigent même vers des sommets : entre 1934 et 1964 alors que les effectifs des grands séminaires à l'échelle nationale baissent de 45%, celui de Luçon augmente de 26%⁶⁵⁰. Il n'est pas surprenant de trouver un clergé plutôt jeune dans le diocèse. En 1965, la proportion de prêtres séculiers de moins de 50 ans représente plus de la moitié des prêtres⁶⁵¹. Ce dynamisme est fondé sur la croissance des écoles chrétiennes qui se révèlent être les sources primaires de vitalité spirituelle et de fécondité apostolique⁶⁵².

En conclusion, « Le Grand Retour constitue l'un de ces biais, qui au-delà de la religion prescrite, permet d'entrevoir la religion vécue »⁶⁵³. La ferveur religieuse exceptionnelle est liée en partie au climat des années de guerre qui s'éternisent. L'utilisation du mot « retour » est mise en avant : le retour de la Madone à Bourgenay, celui de Notre-Dame-de-Boulogne vers son port d'attache. Mais également dans les esprits des personnes des campagnes, ce mot fait aussi penser au retour des prisonniers. Les épreuves sont consécutives au châtement d'une

⁶⁴⁹ Fernand Boulard, *Essor...*, *op. cit.*, p. 30.

⁶⁵⁰ Alain Gérard, "En Vendée,..." », *op. cit.*, p. 436.

⁶⁵¹ François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *op. cit.*, p. 28.

⁶⁵² *Eglise de Luçon*, 10 décembre 1966.

⁶⁵³ Louis Pérouas, *op. cit.*, *Archives des sciences sociales des religions*, Paris, EHESS, 1983, Volume 56, numéro 1, p. 39.

France qui s'est écartée de Dieu. L'ampleur de ces dévotions mariales, est « plus liée à cette tradition que porteur d'une église au visage nouveau »⁶⁵⁴.

53-ŒUVRES ET MOUVEMENTS : L'APOSTOLAT DES LAÏCS

Le rythme liturgique est l'élément traditionnel de la pastorale qui règle la vie religieuse en Vendée. Mais, il n'est pas le seul puisqu'il est associé à des pèlerinages de dévotion mariale. Dans ces cérémonies, les enfants et les adultes sont attentifs aux paroles du prêtre. Dans sa volonté d'encadrer les fidèles, l'Eglise a accordé une attention particulière à la jeunesse. Après la création de l'ACJF (Association Catholique de la Jeunesse Française) et son développement en Vendée dans les années 1930, les différents mouvements spécialisés ont permis l'aspiration des laïcs à une spiritualité distincte des clercs où la famille et le travail tiennent une grande place. Par l'intermédiaire de son clergé, la population vendéenne a été sensibilisée à l'Action catholique sous la forme de mouvements d'apostolats laïcs spécialisés par milieux professionnels. La création de ces mouvements a eu également pour conséquence un déplacement des frontières entre les laïcs et le clergé.

Leur influence au sein de la société est importante et diverse. Les différents mouvements d'action catholique spécialisés ont provoqué « un bouillonnement de la conscience rurale »⁶⁵⁵ avec des effets dans les différentes couches de la population vendéenne.

531- LA SITUATION DES DIFFERENTS MOUVEMENTS AVANT LA GUERRE

L'objectif des mouvements catholiques : la rechristianisation des différents milieux sociaux ne semble pas être une exigence prioritaire en Vendée. En effet, compte tenu des pratiques religieuses, le département n'est pas vraiment touché par la déchristianisation et la création des mouvements spécialisés n'apparaît pas

⁶⁵⁴ Louis Pérouas, *op. cit.*, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1983, p.183.

⁶⁵⁵ Marguerite Vrignaud, « D'une sécularisation à une autre ... », Alain Gérard (dir.), *Des curés aux...*, *op. cit.*, p. 156.

comme une nécessité. Une période d'attente et de réflexion s'est avérée nécessaire avant toute évolution.

En janvier 1930, l'Union diocésaine (UD) de Vendée n'a pas franchi le pas de la spécialisation, l'Abbé Godillon, aumônier de l'ACJF reconnaît sa position attentiste. Lors du 25^e anniversaire de la JAC, l'historique de son lancement est suffisamment explicite : « Nous ne dirons pas, comme telle Union voisine, que la spécialisation est pratiquement impossible chez nous. [...]. Mais il faudrait surtout que le désir de la spécialisation vint des groupes eux-mêmes et de leurs militants. Il faudrait surtout que leur esprit d'apostolat fût un principe de leurs efforts pour trouver le moyen de faire du bien à la masse »⁶⁵⁶.

532-LA NAISSANCE DES DIFFERENTS MOUVEMENTS SPECIALISES D'ACTION CATHOLIQUE

Les idées nouvelles émanant des instances nationales sont régulièrement rappelées et l'idée d'une spécialisation par milieux sociaux fait son chemin. Le 22 octobre 1932, la première section de la JAC naît à Neuil-le-Dolent⁶⁵⁷ (annexe X-532). Le processus s'accélère en Vendée, une deuxième section voit le jour à Saint-Philbert-de-Bouaine⁶⁵⁸, en 1933. Godillon accepte l'idée d'une spécialisation essentiellement en direction du monde rural.

5321-LA JAC

L'UD a multiplié les initiatives pour faire connaître la JAC. La création des sections se multiplie alors rapidement dans le département. La JAC qui compte quatre sections en 1934, en totalise 27 au 1^{er} janvier 1939⁶⁵⁹.

En 1935, une délégation vendéenne participe au premier congrès national qui réunit 4000 jeunes du 7 au 9 septembre à Tours. En 1938, le premier congrès départemental se tient à Mouchamps. En 1939, la fédération vendéenne créée en

⁶⁵⁶ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 11 septembre 1954.

⁶⁵⁷ André Dessevres, « Naissance de l'Action Catholique Rurale », *Recherches vendéennes : 1900-2000...*, *op. cit.*, p. 219.

⁶⁵⁸ *Ibid.*, p. 219.

⁶⁵⁹ Jonathan Pelletier, *De l'Association catholique de la jeunesse française aux mouvements spécialisés en Vendée (1920-1950)*, Nantes, Mémoire 2003, p. 86.

1934 envoie une délégation au congrès national du 10^e anniversaire au Vel d'Hiv à Paris du 21 mars au 23 avril qui rassemble 25000 jeunes⁶⁶⁰.

Un nouvel élan est donné le 20 octobre 1938 par Garnier quand il « recommande les œuvres post scolaires et notamment la JAC ; les pères sont priés d'y faire adhérer les grands jeunes gens »⁶⁶¹.

La multiplication rapide des sections nécessite une adaptation des structures. La création de secteurs de JAC répond à ce souci de développement. Il est dirigé par un responsable chargé de rendre compte de la vie du secteur à la fédération et de la faire connaître dans les paroisses qui ne disposent pas d'une telle structure. En juillet 1939, on dénombre 18 secteurs de JAC⁶⁶². A la veille de la guerre, l'essor se poursuit puisque selon la *Voix de la Vendée* du 3 septembre 1939, Saint Hilaire-de-Loulay devient la 34^e section.

La création de la JAC résulte bien d'une volonté de l'aumônier de l'ACJF, Abbé Godillon. La section agraire de l'ACJF se transforme en JAC. L'expression « la JAC est une fille de l'ACJF » de Gérard Cholvy⁶⁶³ prend ainsi tout son sens en Vendée.

5322-LA JOC

L'UD est aussi indéterminée pour la création de la JOC dans un département peu industrialisé. La première section naît sur une initiative personnelle de l'abbé Phelipeau, curé de la paroisse de Saint-Michel des Sables d'Olonne. Elle obtient son affiliation à la JOC nationale le 13 décembre 1936⁶⁶⁴. La naissance d'une seconde section à Luçon marque incontestablement un tournant pour l'évolution du mouvement. Lors d'un meeting jociste⁶⁶⁵ à Luçon le 20 février 1938, la présence des autorités ecclésiastiques, d'André Bulteau président de la section des Sables d'Olonnes et celle de Pierre Boucault, représentant le secrétariat général marque la reconnaissance officielle de la JOC dans le département.

⁶⁶⁰ André Dessevres, « Naissance de l'Action Catholique Rurale », *Recherches vendéennes : 1900-2000...*, op. cit., p. 219.

⁶⁶¹ AD : Maison du diocèse, *Premier cahier. Réunion des directeurs d'œuvres*, 20 octobre 1938.

⁶⁶² *La Voix de la Vendée*, 2 juillet 1939.

⁶⁶³ Gérard Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Cerf, 1999, p. 216.

⁶⁶⁴ *Bulletin paroissial de Saint-Michel des Sables d'Olonne*, janvier 1937.

⁶⁶⁵ *Bulletin paroissial de Luçon*, mars 1938.

5323-LES AUTRES MOUVEMENTS D'ACTION CATHOLIQUE SPECIALISE

La JMC et n'est présente que dans la paroisse de Notre Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne⁶⁶⁶ et connaît des difficultés de développement. Quant à la JEC, son existence est attestée à Luçon au 1 janvier 1938⁶⁶⁷.

Pour être complet, il faut signaler l'existence de mouvements féminins. Dans *la semaine catholique du diocèse de Luçon* du 11 mars 1939, Garnier reconnaît la JACF, complément de la JAC, « elle trouve sa place à côté d'autres mouvements spécialisés JOCF. La JACF est un mouvement de conquête fait par les jeunes rurales de 15 à 30 ans, vivant à la campagne et dont le sort est lié à celui des agriculteurs, sous le contrôle de la hiérarchie dans le but de rechristianiser le monde paysan en entier »⁶⁶⁸.

Chaque mouvement a des origines différentes et s'est développé suivant son rythme. Si la création de la JAC résulte d'une volonté manifeste de l'ACJF, tous les autres mouvements résultent bien d'initiatives personnelles. L'existence de l'ACS est réelle en 1939 sur le département, mais ce sont des mouvements jeunes qui vont être confrontés à la guerre.

533-LES MOUVEMENTS SPECIALISES CONFRONTES A LA GUERRE

Pour tous les responsables des mouvements spécialisés, la guerre ne doit pas interrompre l'essor des mouvements spécialisés. Avec la mobilisation de nombreux jeunes des mouvements, il faut se rendre compte de l'état des sections et veiller si nécessaire à leur réorganisation. Liaigre, secrétaire de la section de Chavagnes-en-Pailliers écrit début octobre « Nous allons recommencer comme l'an dernier nos cercles d'études d'hiver. Il ne faut pas [...] que la jeunesse soit mise au rancard. Elle a besoin d'être soutenue. Il faut qu'à l'intérieur, la JAC marche mieux qu'avant. Il faut qu'elle se trouve de nouveaux membres, dignes de remplacer les absents »⁶⁶⁹.

La JAC est un mouvement rural et pas seulement agricole et concerne tous ceux qui vivent dans un même milieu géographique. Il ne faut pas abandonner l'œuvre entreprise par les jacistes mobilisés, un nouvel appel est lancé le 7 janvier

⁶⁶⁶ Jonathan Pelletier, *op. cit.*, p. 985.

⁶⁶⁷ *Bulletin paroissial de Luçon*, janvier 1938.

⁶⁶⁸ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 11 mars 1939.

⁶⁶⁹ *La Voix de la Vendée*, 3 décembre 1939.

1940, de nouveaux militants sont attendus pour que la JAC puisse poursuivre son essor⁶⁷⁰. Les objectifs d'éducation et de formation en direction du monde rural n'ont pas disparu. Au printemps 1940, un effort sans précédent se développe pour faire connaître la JAC. *La Voix de la Vendée* du 5 mai 1940 peut alors écrire « 96 paroisses ont une section au moins débutante de JAC, aucune paroisse n'ignore la JAC ».

Quant à la JOC, son développement est beaucoup plus limité. Le curé de Challans explique à Cazaux en 1942 les raisons de son échec pour implanter une section JOC, et résume la situation vendéenne « La JOC n'a pas réussi, on ne peut pas dire que Challans soit un centre ouvrier »⁶⁷¹ et il soulève un autre problème : « Une partie de ceux qui travaillent en atelier viennent des paroisses voisines et s'en retournent chez eux »⁶⁷². En avril 1940, la nouvelle section de Notre Dame-du-Bon-Port aux Sables d'Olonne est la 10^e section de Vendée qui reçoit son affiliation⁶⁷³.

La dynamique de la JOC, différente de celle de la JAC au début de la guerre, est orientée en direction des réfugiés. En raison de l'évacuation, le secrétariat de la JOC et de la JOCF⁶⁷⁴ demande à la Fédération des Ardennes la liste de ses membres dans le but de faciliter leur arrivée en Vendée. Au mois de juin 1940, les sections JOC et JOCF aident les réfugiés en créant le service de regroupement familial⁶⁷⁵. Ce service doit permettre aux réfugiés du département de retrouver les membres de leur famille qui auraient pu s'égarer dans le mouvement d'exode général qui frappe la population française avec l'avancée des troupes allemandes. Des listes sont publiées dans la presse régionale et affichées aux portes des églises.

Il nous faut poursuivre et examiner l'impact de la guerre sur l'expansion et l'organisation des mouvements.

534-LA VITALITE DES MOUVEMENTS SPECIALITES PENDANT L'OCCUPATION

Nous pouvons à l'aide des procès verbaux des visites canoniques de 1939 dresser une photographie géographique précise pour des différents mouvements

⁶⁷⁰ *Ibid.*, 7 janvier 1940.

⁶⁷¹ AD, 3F4/12. Rapport annexe, paroisse de Challans, 21 mai 1942.

⁶⁷² *Ibid.*

⁶⁷³ *La Voix de la Vendée*, 7 avril 1940.

⁶⁷⁴ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 1 juin 1940.

⁶⁷⁵ *Ibid.*, 8 juin 1940.

spécialisés pour l'ensemble du département⁶⁷⁶. Ces visites se tiennent sur un cycle de trois ans et ne peuvent être assimilées à un bilan exhaustif. Par exemple, l'archiprêtré des Sables d'Olonne compte 74 communes, 50 ont été visitées soit les deux tiers des communes. Dans le procès verbal, le prêtre déclare avoir des membres appartenant à la jeunesse catholique dans 43 paroisses pour la JAC, 10 pour la JACF, 9 pour la JOC et 5 pour la JOCF. Ces sections n'ont pas toutes le même dynamisme. La section de La Flocellière⁶⁷⁷ affiche 80 adhérents, celle de Notre Dame-de-Rietz⁶⁷⁸ se prépare avec 10 militants, le curé des Moutiers-les-Mauxfaits⁶⁷⁹ reconnaît son échec malgré l'organisation de réunions et l'envoi de militants au congrès JAC de Mouchamp.

Les visites canoniques de 1945 donnent également une photographie géographique des différents mouvements pour le département⁶⁸⁰ et ainsi nous pouvons opérer des comparaisons avec l'année 1939 (annexe Y-534.1 à 4). Dans le procès verbal, le prêtre indique avoir des membres appartenant à la jeunesse catholique dans 145 paroisses pour la JAC, 172 pour la JACF, 15 pour la JOC et 16 pour la JOCF. Le développement est spectaculaire pour la JAC, il est réel pour la JOC mais dans une proportion nettement inférieure. Le développement de ces mouvements spécialisés est particulièrement important dans les régions de fortes pratiques religieuses.

L'expansion de la JAC se confirme pendant l'Occupation, le nombre de sections atteint 130 à la fin de l'année 1942⁶⁸¹. Malgré l'interdiction des rassemblements pendant la guerre, des journées d'Action catholique⁶⁸² sont organisées dans treize doyennés, des cercles d'étude et de formation sont proposés aux militants. Le bilan dressé par Loué, directeur des œuvres est éloquent « la JAC démarre sur l'ensemble du département avec une ombre notable dans le doyenné de

⁶⁷⁶ AD, Procès verbaux des visites canoniques : 3F1/11, archiprêtré de Luçon, 1939. 3F2/18, archiprêtré de la Roche-sur-Yon, 1939. 3F3/14, archiprêtré de Fontenay-le-Comte, 1939. 3F4/12, archiprêtré des Sables d'Olonne, 1939.

⁶⁷⁷ AD, 3F3/14. Paroisse de La Flocellière, 1939.

⁶⁷⁸ AD, 3F4/12. Paroisse de Notre-Dame-de-Retz, 1939.

⁶⁷⁹ AD, 3F1/11. Paroisse des Moutiers-les-Mauxfaits, 1939.

⁶⁸⁰ AD, Procès verbaux des visites canoniques : 3F1/12, archiprêtré de Luçon, 1945. 3F2/20, archiprêtré de la Roche-sur-Yon, 1945. 3F3/15, archiprêtré de Fontenay-le-Comte, 1945. 3F4/14, archiprêtré des Sables d'Olonne, 1945.

⁶⁸¹ AD : Maison du diocèse, *Deuxième cahier. Réunion des directeurs d'œuvres*, 15 décembre 1942.

⁶⁸² *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 14 novembre 1942, 28 novembre 1942, 5 décembre 1942 et 26 décembre 1942.

Talmont »⁶⁸³. Lorsqu'il prend connaissance de ce bilan, Cazaux se montre satisfait⁶⁸⁴
« Les mouvements de jeunes connaissent une extension et un développement inespéré. Les efforts ne sont pas restés vains et l'essor des activités apostoliques est réel » mais il rajoute « Ces progrès ne doivent pas nous faire oublier que dans certaines paroisses les mouvements d'AC souffrent de lenteurs. Ils existent des inégalités dans le bilan global ».

Les responsables nationaux maintiennent la pression sur les mouvements départementaux. Une journée de propagande nationale est organisée le 22 avril 1944. C'est l'occasion pour le curé du Boupère de souhaiter que « la JAC continue sa marche ascendante et bienfaisante et que la JACF l'imité et même la dépasse »⁶⁸⁵. L'action de la section du Boupère est exemplaire et lui vaut d'être la gardienne du drapeau des 15 ans de la JAC « pour sa participation généreuse à la souscription à la propagande lancée par le Comité de Paris »⁶⁸⁶.

Durant l'Occupation, la JOC a mené une activité plus ralentie. Elle a organisé deux sessions d'études malgré l'interdiction, défiant ainsi les autorités allemandes : l'une à Luçon en 1942 et l'autre à Fontenay-le-Comte en 1943⁶⁸⁷. La session d'études qui se tient au grand Séminaire de Luçon pendant trois jours rassemble 180 militants de Charente-Maritime et de Vendée⁶⁸⁸, (annexe Z-534, photo). Les filles, non mobilisées se retrouvent à 200 aux sessions d'études.

La JMC connaît aussi une expansion. La profession de marin ne facilite pas l'organisation de réunion pour la création d'œuvre. Mais, la section Saint Sauveur de l'île d'Yeu et celle de Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne sont en plein essor avec respectivement 10 et 15 affiliés. L'aumônier de la JMC conserve des espoirs dans des jeunes susceptibles de devenir des militants dans la paroisse Saint-Michel aux Sables d'Olonne, mais aussi à La Chaume⁶⁸⁹ qui est opérationnelle en 1945 avec 15 militants⁶⁹⁰.

La guerre et l'Occupation ont désorganisé les différentes structures des mouvements spécialisés mais n'ont pas freiné leur expansion. Le titre « Jeunesse

⁶⁸³ AD : Maison du diocèse, *Deuxième cahier. Réunion des directeurs d'œuvres*, 15 décembre 1942.

⁶⁸⁴ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 9 janvier 1943.

⁶⁸⁵ *Bulletin paroissial du Boupère*, 32e année, n°50, 26 mars au 8 avril 1944.

⁶⁸⁶ *Ibid.*, n° 2, 21 mai au 3 juin 1944.

⁶⁸⁷ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 6 janvier 1945.

⁶⁸⁸ Louis Champain, *Mémoires. En Vendée vers l'an 2000*, La Roche-sur-Yon, chez l'auteur, 1986, p.

65.

⁶⁸⁹ AD : Maison du diocèse, *Deuxième cahier. Réunion des directeurs d'œuvres*, 2 juillet 1942.

⁶⁹⁰ AD, 3F4/14. Paroisse de La Chaume, 1945.

catholique : Nous continuons » dans *La Voix de la Vendée* du 11 août 1940 a été bien compris par la jeunesse vendéenne.

535-LES RAISONS DE CE DEVELOPPEMENT :

5351-UN PILOTAGE VOULU AU PLUS HAUT NIVEAU

La création d'une Direction des Œuvres dans le diocèse marque la volonté de l'évêque de structurer les mouvements. Créée en juillet 1940, Massé en confie la charge au Chanoine Loué. Des réunions régulières se déroulent à la Maison du diocèse ou à l'évêché pour améliorer l'efficacité des différents mouvements. Durant la période d'Occupation d'avril 1941 à août 1944, (soit 40 mois) 30 réunions ont été organisées pour promouvoir l'Action catholique⁶⁹¹. L'objectif visé est d'assurer une meilleure coordination des mouvements sur le plan diocésain et il faut attendre octobre 1941 pour que Massé considère que cet objectif est atteint⁶⁹².

La mise sur pied de cette nouvelle direction exige des décisions au plus haut niveau du diocèse, il faut envoyer au clergé et aux militants un message clair. Godillon, déchargé de la fonction d'aumônier des mouvements de jeunesse est nommé curé à Saint Denis-la-Chevassse⁶⁹³. Après quoi, chacun des Mouvements spécialisés se voient attribuer un aumônier : l'abbé Poupeau à la JOC, l'abbé Ravaud à la JAC, l'abbé Sacré à la JEC et JIC, et l'abbé Blaizeau à la JMC⁶⁹⁴. Par conséquent « l'unité de l'ACJF qui passait jusqu'à présent par l'aumônier unique est désormais brisée »⁶⁹⁵. Chaque mouvement devient autonome et peut poursuivre son développement indépendamment des autres.

D'autre part, la Vendée est un diocèse où les vocations sacerdotales sont nombreuses. Les aumôniers nommés dans les différents mouvements sont de jeunes prêtres en exercice puisque le plus âgé dans son sacerdoce est ordonné en 1934, « L'Action catholique a été dans les régions pratiquantes, à clergé

⁶⁹¹ AD : Maison du diocèse, *Premier cahier. Réunions des Directeurs d'œuvres, Deuxième cahier. Réunions des Directeurs d'œuvres.*

⁶⁹² *Ibid.*, 30 octobre 1941.

⁶⁹³ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 16 novembre 1940.

⁶⁹⁴ *Ordo : Annuaire ecclésiastique*, 1940.

⁶⁹⁵ Jonathan Pelletier, *op. cit.*, p. 127-128.

excédentaire, le terrain d'élection de jeunes vicaires disponibles et avides d'actions
»⁶⁹⁶.

5352-UN SOUTIEN INCONTOURNABLE : CELUI DE L'EVEQUE

Compte tenu de l'organisation de l'Eglise, la spécialisation des mouvements a été autorisée par l'évêque. Sans son accord, une telle évolution ne pouvait pas être mis en œuvre et connaître un développement de cet ampleur. Garnier a fait preuve d'une prudence bienveillante, il ne s'est pas opposé à sa réalisation, mais il n'a pas eu d'action décisive pour sa réalisation⁶⁹⁷.

L'arrivée de Mgr Cazaux donne un second souffle aux différents mouvements. Il affiche clairement sa volonté de développer les œuvres de jeunesse. L'article de *Vocations* de 1975 consacré à Cazaux est évocateur : « Il a cru à l'Action catholique, il a tout fait pour la développer dans le diocèse, la défendant contre les attaques »⁶⁹⁸. Il se montre extrêmement satisfait de la contribution des curés aux réunions de l'Action catholique en 1942, Cazaux qui a toujours manifesté un grand intérêt pour l'AC (Action catholique) déclare « Rien ne saurait être plus doux à celui qui a la charge redoutable de diriger et de conduire que de se savoir compris et suivi »⁶⁹⁹. Le curé de Bouin dans son allocution prononcée dans l'église lors de la visite confirmation de Cazaux le 28 mai 1942 déclare « l'Action catholique que vous avez tant à cœur de rendre florissante »⁷⁰⁰. Enfin, il préside la cérémonie d'affiliation à la JAC de la section de Chambretaud le 11 juillet 1943⁷⁰¹.

Ce regard incessant et continu qu'il porte, le conduit à imposer sa vision de l'AC et à des interventions directes dans la vie des sections. La question est posée de savoir quelle section doit être créée dans les écoles professionnelles (Saint-Gabriel) JEC ou JOC? Cazaux opte pour une JOC en milieu scolaire⁷⁰², les élèves doivent s'intégrer dans un mouvement qui correspond à leur environnement social. Il accorde à cet environnement un rôle capital. Quand la JACF et la JICF revendiquent chacune, les filles de notaire et de médecin, il est catégorique « les jeunes filles dont

⁶⁹⁶ Yvon Tranvouez, *op. cit.*, p. 436.

⁶⁹⁷ Jonathan Pelletier, *op. cit.*, p. 126.

⁶⁹⁸ « Il croyait à l'Action catholique », *Vocations*, numéro 3, 1975.

⁶⁹⁹ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 9 janvier 1943.

⁷⁰⁰ AD, 3F4/13. Paroisse de Bouin, 1942.

⁷⁰¹ AD : Maison du diocèse, *Deuxième cahier. Réunion des directeurs d'œuvres*, 1 juin 1943.

⁷⁰² *Ibid.*, 10 mars 1942.

les parents ont des intérêts dans le milieu rural doivent être orientées vers la JACF pour maintenir le contact avec le milieu rural »⁷⁰³. Il préfère une unité d'organisation pour les jeunes filles de la bourgeoisie et considère qu'il ne faut pas créer de service spécifique pour les jeunes filles de ces milieux⁷⁰⁴. Aux Landes-Génussons, Cazaux rencontre les jeunes du bourg qui souhaitent créer la JOC, laissant la création de la JAC aux jeunes de la campagne, il opte pour la JAC qui rassemble les deux équipes dans un bourg rural⁷⁰⁵. En 1945, le procès verbal de la visite canonique des Landes Génusson indique 60 militants pour la JAC et 70 militantes pour la JACF, la JOC et la JOCF n'existent pas⁷⁰⁶. La rivalité bourg campagne est mise en avant par le curé de Commequiers et Palluau sur les procès verbaux des visites canoniques de 1945⁷⁰⁷ comme une circonstance locale qui nuit au fonctionnement des œuvres de la commune.

Quand il est avisé, en janvier 1944, que le groupe des Brouzils ne peut fonctionner en raison de l'absence du vicaire, il demande à l'abbé Guerry, professeur au petit séminaire de Chavagnes-en-Pailliers de reprendre en main cette section jaciste⁷⁰⁸. En 1945, celui-ci avise Cazaux que la JAC est « vivante et structurée »⁷⁰⁹.

5353-UNE DEMANDE DE LA SOCIETE VENDENNE

Les fondateurs de la JAC avaient pour but d'évangéliser les campagnes et d'améliorer les conditions de vie des jeunes paysans. En effet à cette époque, même si l'on est en pleine révolution industrielle et que les campagnes en profitent partiellement, le travail des champs ainsi que les conditions de vie dans le monde rural restent très dures. L'enseignement agricole catholique est l'outil des militants pour pénétrer le monde agricole. En 1941, les enseignants ajoutent à leur programme l'accompagnement de cours par correspondance proposés par exemple par le Centre d'Enseignement Rural par Correspondance d'Angers (CERCA) aux

⁷⁰³ *Ibid.*, 7 mai 1942.

⁷⁰⁴ *Ibid.*, 10 mars 1942.

⁷⁰⁵ *Ibid.*, 3 mai 1944.

⁷⁰⁶ AD, 3F2/20. Paroisse des Landes-Génusson, 1945.

⁷⁰⁷ AD, 3F4/14. Paroisse de Commequiers et de Palluau, 1945.

⁷⁰⁸ AD : Maison du diocèse, *Deuxième cahier. Réunion des directeurs d'œuvres*, 26 janvier 1944.

⁷⁰⁹ Abbé Louis Guéry, « Au service de la JAC », *Souvenirs de ma vie sacerdotale*, p. 74.

artisans ruraux, jeunes gens et jeunes filles, désirant se perfectionner dans leur métier⁷¹⁰.

Les mouvements spécialisés ne sont pas mixtes et la séparation des sexes est de rigueur. Ces actions de formation envers des jeunes filles sont qualifiées de « véritables pépinières de militantes et de dirigeantes Jacistes »⁷¹¹. Les femmes s'engagent, les branches féminines se constituent et se développent mais avec une autre optique. « Le *F* n'indique pas seulement la non mixité des organisations, il témoigne de l'avènement d'une nouveauté : la fille militante, qui comble le vide laissé dans le monde catholique entre le modèle de piété infantine et la mère chrétienne trouvent un nouveau créneau »⁷¹².

L'Occupation avec ses contraintes limitant les grandes manifestations publiques est favorable aux actions de formation engagées par les mouvements. C'est le rôle des journées sociales et des sessions de formation à l'animation et des stages de culture générale⁷¹³. On veut développer les qualités humaines et l'apprentissage des responsabilités dans la vie familiale, professionnelle, sociale et civique. Il faut agir pour donner une « saine formation »⁷¹⁴ à la jeunesse rurale Les journées diocésaines des 4, 5, 6 mai 1943 à La Roche-sur-Yon présentent le triple volet de la famille, de la jeunesse et de la corporation paysanne. L'occasion est bonne de donner aux militants JAC et JACF une véritable tribune pour présenter des mouvements : « La JAC a été le premier mouvement adapté au monde rural, la JAC et JACF forment les militants pour travailler la masse rurale avec des méthodes adaptées »⁷¹⁵ et exposer le but poursuivi « Le but de notre mouvement n'est pas seulement de nous préserver mais de pénétrer cette masse enfiévrée pour la christianiser »⁷¹⁶.

⁷¹⁰ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 16 août 1941.

⁷¹¹ Marguerite Vrignaud, *op. cit.*, p. 159.

⁷¹² Yvon Tranvouez, *op. cit.*, p. 430.

⁷¹³ André Dessevres, « Naissance de l'Action Catholique Rurale », *Recherches vendéennes : 1900-2000...*, *op. cit.*, p. 221.

⁷¹⁴ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 24 juillet 1943.

⁷¹⁵ *Ibid.*, 24 juillet 1943.

⁷¹⁶ *Ibid.*, 19 juin 1943.

Les jeunes pouvaient entrer à la JAC dès leur première communion, vers sept ans mais le plus souvent ils attendaient quinze ou seize ans. Le mariage marquait la fin de leur activité jaciste. Tous les ans, une campagne était organisée autour d'un thème qui devait engager chaque militant à une réflexion et une action. Des réunions étaient proposées chaque semaine autour du prêtre ou d'un militant plus engagé. Ces rencontres n'étaient pas mixtes.

Tous les militants affirment que la JAC a permis d'acquérir des connaissances. La pédagogie mise en œuvre vise à favoriser l'épanouissement personnel de chacun. Le chrétien est devenu militant. Il ne s'agit plus de repli ou de défensive, mais de « fenêtres ouvertes et d'appétit de conquête »⁷¹⁸. Il a quelque chose à dire, à annoncer, à montrer. La première acquisition du militant, la plus visible c'est son insigne, « témoignage d'appartenance, il est un rappel permanent de la doctrine sociale chrétienne »⁷¹⁹ à un engagement personnel choisi. Le groupe est officiellement affilié au cours d'une cérémonie solennelle d'affiliation sous la présidence de l'aumônier diocésain de l'Action catholique. L'affiliation de la section JOC de la paroisse Saint-Pierre des Sables d'Olonne a eu lieu le dimanche 26 septembre 1943, au cours de cette cérémonie « fût épinglée sur la poitrine de nos 14 premiers jocistes, l'insigne à croix vermeille, entrelacée d'un épi d'or, alors que la quarantaine des assistants chantent l'hymne national : *Debout, l'appel du Christ résonne* »⁷²⁰. Si l'insigne est le témoin d'appartenance individuel, le drapeau en est un autre. Il est celui d'une appartenance au groupe. Le militant n'est pas seul et peut compter sur les membres de la section.

Le fanion de la section JACF du Boupère est béni à la fête du 28 mai 1944. « Il est en soie blanche, frangée d'or. On y voit d'un côté, avec le nom de la section, l'écusson et la devise jaciste et de l'autre l'image brodée de Notre-Dame de la JACF. Je souhaite qu'il soit un centre de ralliement pour toute la jeunesse de la paroisse »⁷²¹ indique le curé de la paroisse.

⁷¹⁷ Yvon Tranvouez, *op. cit.*, p.431.

⁷¹⁸ Jacques Prévotat, *Etre chrétien en France au XXe siècle. De 1914 à nos jours*, Paris, Seuil, 1988, p.57.

⁷¹⁹ Yvon Tranvouez, *op. cit.*, p.431.

⁷²⁰ *Bulletin paroissial de Saint-Pierre des Sables d'Olonne*, 8 octobre 1943.

⁷²¹ *Bulletin paroissial du Boupère*, numéro 2, 21 mai au 3 juin 1944.

Cette période est le début d'un processus de démocratisation, de la formation de nouvelles élites dans une société rurale hiérarchisée où les leviers de commande étaient entre les mains d'une élite ancienne. « C'est une évolution entre une religion préservée à l'intérieur d'une paroisse à une religion engagée et militante, inspiratrice du développement rural. Il ne s'agit plus de défense religieuse, mais de présence au monde »⁷²².

536-LES FREINS AU DEVELOPPEMENT DES MOUVEMENTS SPECIALISES

En Vendée, la critique adressée à l'encontre de l'AC est son inadaptation aux régions chrétiennes. La raison essentielle est exprimée par l'abbé Guéry : « La JAC avait un journal qui n'affichait pas sa volonté de proclamer l'évangile »⁷²³. Cazaux reconnaît volontiers dans une lettre, les imperfections dans la formation spirituelle des militants à l'AC : « Quant aux méthodes de nos mouvements, je les crois comme vous incomplètes. [...] L'Action catholique s'efforce de donner une formation morale et apostolique aussi forte que possible. Mais, elle manque en partie son but parce qu'elle ne s'est pas suffisamment efforcée de leur donner la formation doctrinale correspondante »⁷²⁴. Cazaux est conscient de ces imperfections, il faut donc « travailler à perfectionner, à corriger, à adapter aux régions chrétiennes, mais conclure de l'imperfection de nos mouvements à leur suppression ou à leur inutilité, non mille fois non ! »⁷²⁵.

Les mouvements spécialisés rompent avec l'organisation des structures traditionnelles. La paroisse est un monde où s'exerce l'autorité du curé, il est le seul détenteur de l'autorité au sein de la paroisse, développant une pastorale adaptée à l'environnement local, organisant les loisirs avec le patronage. Les mouvements en ayant une structure diocésaine risquent de saper une partie de l'autorité des curés. Ces craintes se manifestent auprès des vicaires et des militants des mouvements.

Pour remplir correctement sa fonction, les aumôniers de secteurs doivent disposer « d'un dimanche entier par trimestre et du temps qui suit les vêpres un

⁷²² Charlot André, « Sécularisation et recomposition de l'univers religieux à travers le mouvement jaciste (JAC-MRJC) 1933-1975 en Mayenne », Alain Gérard (dir.), *Des curés aux...*, op. cit., p. 156.

⁷²³ Abbé Louis Guéry, *Souvenirs de ma vie sacerdotale*, p.67.

⁷²⁴ AD, Papiers non classés de l'abbé Guéry.

⁷²⁵ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 25 octobre 1947.

dimanche par mois»⁷²⁶. Mais sa mise en œuvre s'avère délicate et Massé doit écrire aux curés dont les vicaires sont aumôniers de secteurs⁷²⁷. Ces superpositions d'organisation restent une épine dans l'implantation et la consolidation des mouvements. Cazaux doit réintervenir dès le 2 juillet 1942 et demande que le travail entre curé et vicaire se fasse en équipe⁷²⁸. Le curé par ailleurs n'hésite pas à justifier l'absence d'ACS dans sa commune par le manque de vicaire, à Bournezeau où la JAC « sommeille faute de vicaire »⁷²⁹ et au Champ-Saint -Père où elle « ne peut débuter faute de vicaire »⁷³⁰. Quant aux militants, certains éprouvent des difficultés pour assister à des réunions de secteur, Cazaux qui doit intervenir pour que les curés consentent à les libérer, même si ceux-ci manquent une cérémonie paroissiale poursuit en guise de conclusion « la vie paroissiale ne saurait y perdre »⁷³¹. La vie d'un militant de mouvement diocésain prime sur sa participation aux activités paroissiales, dans une certaine mesure, il hiérarchise l'action apostolique.

L'arrivée des mouvements d'AC a des conséquences sur le fonctionnement des œuvres existantes. La responsable d'une œuvre : *Le Noël*, Mlle Guédon résume bien cette question délicate « Vous prenez les jeunes chrétiens du berceau à la tombe ; vous trouverez toujours d'autres œuvres devant vous. Votre formule a des avantages là où il n'y a rien mais a des inconvénients là où il y a d'autres mouvements »⁷³².

Prenons deux exemples pour illustrer le propos.

Le patronage a été créé pour offrir des distractions et des loisirs sous l'autorité du curé ou du vicaire. Il est devenu l'un des « pivots de la pastorale des œuvres »⁷³³. Il constitue l'organisme majeur pour la conquête religieuse dans une commune, il permet d'atteindre aussi bien les enfants des écoles libres que ceux des écoles laïques qui, sans lui, échapperaient complètement à l'action du prêtre. Il offre dans une commune la possibilité de constituer un vivier à partir duquel il est possible de reconstruire une société chrétienne. L'arrivée des mouvements spécialisés en prenant aux patronages leurs meilleurs éléments perturbe les structures paroissiales. Le conflit entre les deux institutions freine l'implantation des mouvements

⁷²⁶ AD : Maison du diocèse, *Premier cahier. Réunion des directeurs d'œuvres*, 18 avril 1941.

⁷²⁷ *Ibid.*, 18 avril 1941.

⁷²⁸ *Ibid.*, 2 juillet 1942.

⁷²⁹ AD, 3F2/18. Paroisse de Bournezeau, 1939.

⁷³⁰ AD, 3F1/12. Paroisse de Champ-Saint-Père, 1945.

⁷³¹ AD : Maison du diocèse, *Premier cahier. Réunion des directeurs d'œuvres*, 10 mars 1942.

⁷³² *Ibid.*, 1 juin 1943.

⁷³³ Gérard Cholvy, Yvon Tranvouez, *Sport...*, *op. cit.*, p. 20.

spécialisés, le curé de Beauvoir en 1942 évoque « auto-défense des vieux patronages »⁷³⁴ pour justifier le départ difficile de la JAC et JACF. Les difficultés survenues entre les religieuses, directrices de patronage et des sections de JACF imposent aux aumôniers de préciser les rôles et les services de ces deux entités⁷³⁵. Le débat est définitivement tranché en novembre 1943. Un cours qui s'adresse aux responsables de patronages vise à les initier aux méthodes capables de former parmi les écoliers des militants d'action catholique.⁷³⁶ Sans détruire les patronages, les mouvements spécialisés doivent pouvoir s'appuyer dessus pour se développer. La priorité donnée aux mouvements catholiques est très nette.

Elle va apparaître également pour l'implantation de la JACF qui se trouve parfois en conflit avec Fleurs de Lys (mouvement spirituel vendéen de jeunes filles). La question des rapports entre la JACF et Fleurs de Lys se pose régulièrement. Cazaux évoque la visite faite par la présidente de Fleurs de Lys au cours de la *Réunion des directeurs d'œuvres* du 10 mars 1942. Cette association est utile en Vendée, mais manque d'instrument de travail sur le plan national. Comme elle n'est pas reconnue comme mouvement spécialisé, il est indispensable que des sections de JACF se constituent. Cazaux la verrait préparer l'arrivée de la JACF, « seul mouvement destiné à survivre »⁷³⁷, puis alors elle se transformerait en congrégation de piété⁷³⁸. Mais en 1945 le curé de Saint-Hilaire-le-Vouhis dans sa tentative de regrouper les jeunes filles sous le sigle JACF se heurte aux refus de Fleurs de Lys qui préfèrent son étiquette et son règlement Fleurs de Lys⁷³⁹.

Les mouvements existants et les nouveaux mouvements d'action catholique peuvent se chevaucher et se concurrencer, mais ils n'entament pas la dynamique générale des mouvements catholiques.

537-DES MOUVEMENTS DYNAMIQUES A LA LIBERATION

A la fin de la guerre, l'église peut s'appuyer sur cette dynamique pour mobiliser ses militants. Deux mois après la Libération en Vendée, à l'occasion du 11 novembre 1944 le secrétariat national de la JAC demande à toutes les sections

⁷³⁴ AD, 3F4/13. Paroisse de Beauvoir, 1942.

⁷³⁵ AD : Maison du diocèse, *Premier cahier. Réunion des directeurs d'œuvres*, 30 octobre 1941.

⁷³⁶ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 27 novembre 1943.

⁷³⁷ AD : Maison du diocèse, *Réunion des directeurs d'œuvres*, 21 juillet 1943.

⁷³⁸ *Ibid.*, 15 décembre 1942.

⁷³⁹ AD, 3F2/20. Paroisse de Saint-Hilaire-le-Vouhis, 1945.

d'organiser une manifestation patriotique en l'honneur des morts des deux guerres⁷⁴⁰. Puis les meetings des jeunes se généralisent. Le 3 décembre 1944, 3500 jeunes se retrouvent à Fontenay-le-Comte⁷⁴¹; le 17 décembre 1944, 1200 personnes se rassemblent aux Sables⁷⁴² et celui des Herbiers réunit 6000 personnes⁷⁴³. Les discours lors de ces réunions soulignent la part des catholiques dans la résistance contre l'ennemi et l'entraide que chaque mouvement a offert aux autres pendant l'Occupation. En décembre 1944, sur l'initiative de la JOC et la JAC⁷⁴⁴, une campagne est lancée pour récolter du matériel (lits, couvertures et vêtements) et des fonds en faveur des sinistrés de la Normandie et de la Bretagne.

L'influence de l'Eglise en Vendée est réelle et sa capacité de mobilisation des mouvements d'Action Catholique se trouve renforcée au sortir de la guerre. Cazaux ne s'y trompe pas quand il déclare : « nous possédons avec eux [mouvements d'Action catholique] des chrétiens de tous âges, non seulement instruits de leur religion, mais soucieux de porter des messages religieux. Nous comptons sur eux pour la régénération du monde moderne »⁷⁴⁵.

Pour appréhender la religion, nous avons distingué plusieurs niveaux de pratiques et de croyances. Les gestes saisonniers d'appartenance à l'Eglise y font l'unanimité. La présence hebdomadaire à la messe du dimanche remplit les églises du département et elles sont comblées à Pâques. Des différences notables sont à signaler : les femmes y vont plus souvent que les hommes, les habitants de la Plaine sont moins pratiquants que ceux du Bocage. Quoi qu'il en soit, la Vendée reste une terre de chrétienté. Les circonstances exceptionnelles comme l'inauguration d'une école, d'une cloche sont l'occasion de festivités pour attirer les foules. La pastorale traditionnelle fondée sur l'imbrication des rythmes liturgiques et agraires avec les Rogations par exemple l'emporte durant toute notre période. Ce système se double de puissants relais régionaux, en matière de dévotion mariale. Pour Etienne Fouilloux, ce système « atteint la quasi-perfection en Vendée avant la Seconde Guerre mondiale »⁷⁴⁶ et nous avons vu qu'il ne se modifie pas durant la période

⁷⁴⁰ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 4 novembre 1944.

⁷⁴¹ *Ibid.*, 13 janvier 1945.

⁷⁴² *Ibid.*, 23 décembre 1944.

⁷⁴³ *Ibid.*, 17 février 1945.

⁷⁴⁴ *Ibid.*, 27 janvier 1945.

⁷⁴⁵ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 3 février 1945.

⁷⁴⁶ Etienne Fouilloux, « Fille aînée de l'Eglise ou pays de mission? 1926-1958 », Jacques Le Goff et René Rémond (dir.), *Histoire de la France religieuse. IV, Société sécularisée et nouveaux religieux (XXe siècle)*, Paris, Seuil, 1988, p. 206.

d'Occupation. Le système ressort intact après les années de guerre et les « premières lézardes ne deviennent vraiment préoccupantes qu'à la fin 1950 »⁷⁴⁷.

Mais le développement de l'ACS qui constitue la première force organisée dans la jeunesse française à la veille de la guerre s'est encore accru à la Libération. Des nouveaux rapports se nouent entre les militants laïcs et le clergé, fait d'attente mutuelle et de compréhension réciproque. L'Église part à la reconquête des élites grâce la formation dispensée dans le cadre de l'Action catholique et cherche à orienter le comportement politique des catholiques.

⁷⁴⁷ *Ibid.*

CONCLUSION

La société vendéenne d'avant-guerre est une société rurale où le clergé et les notables conservent un rôle de tout premier plan. Cette société vendéenne se mobilise dès que la guerre est déclarée. La défaite qui s'abat sur la France ébranle les Vendéens qui placent leur avenir dans Pétain. « L'armistice est populaire, le changement de régime n'est pas impopulaire, Pétain apparaît comme un sauveur »⁷⁴⁸.

La Vendée est intégrée dans la zone occupée. L'Occupation met en présence pendant quatre années, les envahisseurs allemands et la société vendéenne. Entre 1940 et 1942, les Vendéens s'accommodent tant bien que mal de l'Occupant sans pour autant envisager une entente politique. Mais avec les premiers revers militaires de l'armée allemande à la fin de l'année 1942 et le refus de la Collaboration, les Occupants allemands deviennent l'ennemi dont on espère le départ rapide. Le débarquement du 6 juin 1944 marque une nouvelle poussée de peur et finalement la Libération arrive sans véritable combat sur le sol vendéen. Pas une voix ne s'est élevée pour défendre le régime de Vichy qui avait perdu depuis plusieurs mois le soutien de la population.

Le 17 septembre 1944, la Vendée fête officiellement sa libération et installe les nouvelles autorités, le préfet Léon Martin et le Comité de Libération composé de 16 membres dont l'abbé Eugène Arnaud, professeur de philosophie au séminaire de Luçon et le chanoine Vrignon, supérieur de l'Institut Richelieu à La Roche-sur-Yon⁷⁴⁹. Cazaux accueille les représentants de la société civile au *Te Deum* célébrant la Libération.

La situation de l'Eglise apparaît donc paradoxale. Elle est la seule entité, ayant soutenu le régime de Vichy et conservant son droit de parole à la Libération. Les catholiques ont joué un rôle notable dans son organisation sociale et caritative. La politique du Régime, surtout au début, répond à toutes ses attentes, en particulier dans le domaine scolaire (retour des congrégations, subventions...). Puis, lorsque les Allemands envahissent la zone libre, le clergé vendéen prend définitivement ses distances avec le régime, tout en gardant une certaine sympathie envers Pétain. Le

⁷⁴⁸ Philippe Burrin, *op. cit.*, p. 25.

⁷⁴⁹ Gérard Nocquet, « La Vendée de l'Occupation... », *op. cit.*, p. 112-113.

clergé vendéen a refusé la Collaboration avec un Occupant dont l'Idéologie a été condamné par le pape et contre lequel il a prêché pendant « la drôle de guerre ». A aucun moment, il n'a cherché le parapluie de l'Occupant, il a su garder envers les autorités allemandes une certaine réserve.

Durant la guerre, un regain de ferveur religieuse s'est manifesté dans la société. L'Eglise a fait en sorte d'accentuer son influence dans tous les lieux de vie. Il n'existe aucune commune aussi petite soit elle qui ne dispose d'un prêtre pour assurer les missions religieuses les plus fondamentales. Pour la hiérarchie catholique, la mission prioritaire consiste à pérenniser le libre fonctionnement de l'institution ecclésiastique et à se concentrer sur les tâches spirituelles qui permettent de répondre aux besoins religieux des fidèles. Sur le plan temporel, la priorité est mise sur la jeunesse avec l'enseignement libre et les mouvements d'Action catholique.

Le clergé intervient dans la société vendéenne pour donner ses orientations dès lors que les assises religieuses sont menacées. Pour les élections législatives du 21 octobre 1945, Mgr Cazaux n'hésite pas à indiquer le bon choix : « Il n'y a pas un parti d'Eglise, mais le choix d'un électeur chrétien est limité, il doit voter pour ceux dont le programme s'harmonise le mieux avec le respect de la personne humaine et la conscience chrétienne ⁷⁵⁰ ».

A la Libération, le clergé vendéen dispose de mouvements catholiques dont la croissance n'a pas été interrompue avec la guerre. Les diverses manifestations organisées par la hiérarchie catholique à la Libération en plusieurs endroits du département témoignent de cette dynamique.

Très tôt, l'idée d'une réconciliation s'est imposée dans l'esprit de Mgr Cazaux. Dès le 28 octobre 1944, il demande l'Union de tous les français et cite De Gaulle « La France a besoin de l'union de tous ses fils, non de celle qu'on programme dans les programmes ou des discours, pour la compromettre en même temps par querelles, outrages et surenchères, mais de leur union réelle, sincère, fraternelle »⁷⁵¹. Mais, si l'Union est nécessaire, il refuse l'unité qui se ferait au détriment de la vraie liberté et de la mission de l'Eglise. « Union, oui ; Unité, non »⁷⁵², cette réponse se situe dans la ligne de l'Eglise lorsque le régime de Vichy voulait fédérer sous sa

⁷⁵⁰ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 13 octobre 1945.

⁷⁵¹ *Ibid.*, 18 octobre 1944.

⁷⁵² *Ibid.*, 4 novembre 1944.

coupe, les mouvements de jeunesse. Il refuse également que les mouvements d'Action catholique, les écoles soient intégrées au sein d'une entité laïque.

La difficulté réside dans la volonté d'intégration au nom d'un besoin d'unité exprimé par les divers partis politiques à la Libération dans le domaine scolaire, syndical et d'action sociale. Cazaux au nom de la liberté d'action refuse toute unité. Cette position est confirmée en janvier 1945 à propos de l'action caritative⁷⁵³. En ces temps de « fièvre de changement »⁷⁵⁴ et de remise en cause, les positions conservatrices de la Vendée rurale sont délicates à faire admettre. L'ACA rappelle que la réconciliation nationale⁷⁵⁵ passe par une solution de justice pour l'école. Dans sa lettre pastorale du 21 avril 1945, Mgr Cazaux expose le problème scolaire et définit la position de l'Eglise en matière de liberté de l'enseignement et rejette les accusations portées contre l'école libre⁷⁵⁶. Cette question scolaire devient dans les mois qui suivent un point de friction majeure entre les autorités religieuses et civiles.

Le réveil de la querelle scolaire est inévitable après l'épisode vichyste. Elle commence au printemps 1945 avec la suppression des subventions accordées à l'enseignement catholique pour la rentrée scolaire. En Vendée, le militantisme chrétien en sommeil sous l'Occupation renaît. Cazaux impulse et dynamise les mouvements de défense scolaire. Des manifestations sont organisées sur tout le territoire et il faut attendre 1951 pour que les premiers signes d'apaisement surgissent⁷⁵⁷.

La Vendée de 1945 dans les domaines économiques et sociales est proche de celle 1939, elle demeure une société conservatrice sur laquelle l'influence du clergé est réelle. Les scrutins municipaux du printemps 1945 reproduisent la géographie politique d'avant la guerre avec un léger glissement à gauche à La Roche-sur-Yon et aux Sables d'Olonne.

⁷⁵³ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 13 janvier 1945.

⁷⁵⁴ René Rémond, « Des lendemains qui chantent », Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, (dir.), *La France des années noires. T2, De l'Occupation à la Libération*, Paris, Seuil, 1993, p. 480.

⁷⁵⁵ *Semaine catholique du diocèse de Luçon*, 17 mars 1945.

⁷⁵⁶ *Ibid.*, 21 avril 1945.

⁷⁵⁷ Pierre Legal, « 1946-1950, de l'affaire des kermesses à la rébellion fiscale : les luttes pour la liberté scolaire », *Recherches vendéennes : 1900-2000,...*, op. cit., p. 355.

Pour conclure, nous pouvons reprendre cette phrase de Gérard Nocquet : « on peut souligner que, malgré quelques soubresauts à la Libération, le visage politique de la Vendée est marqué par une certaine continuité, dominé toujours par les droites, malgré les progrès de la gauche. Le principal sujet de discorde reste le problème de l'école »⁷⁵⁸.

⁷⁵⁸ Gérard Nocquet, « La Vendée », Philippe Buton et Jean-Marie Guillon (dir.), *Les pouvoirs en France à la Libération*, Paris, Bellin, 1995, p. 424.

TABLEAUX

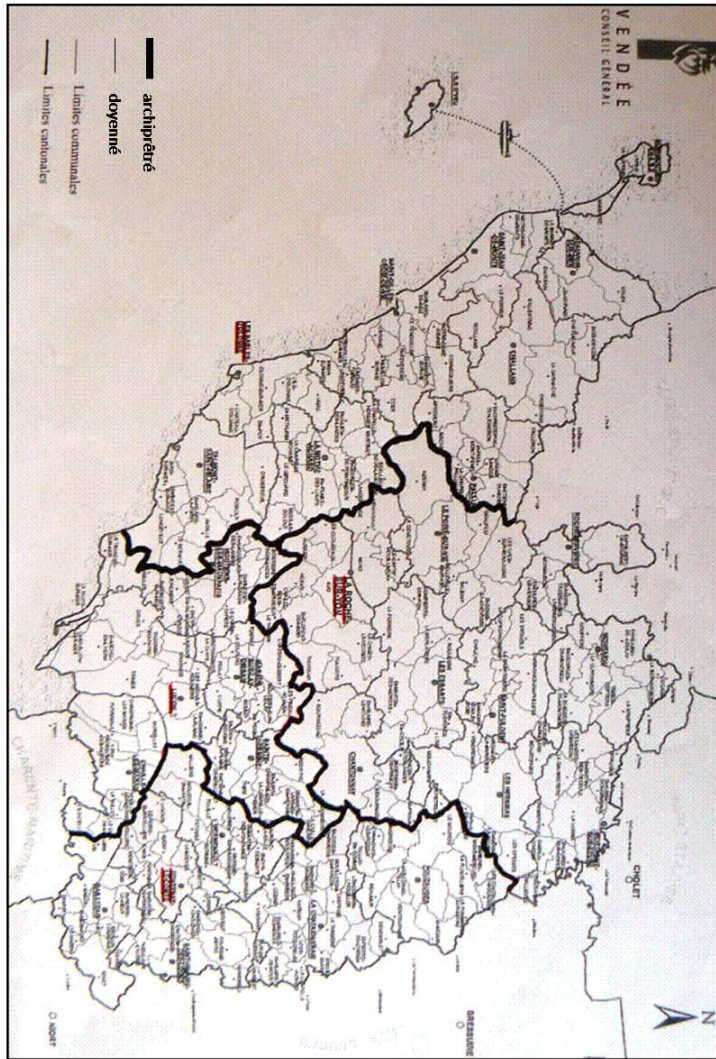
Tableau 1 : Nombre de prêtres en activité pour 10 000 habitants	p. 28
Tableau 2 : Prêtres diocésains sexagénaires (mai 1948)	p. 28
Tableau 3 : Vote, pratiques religieuses et école	p. 81
Tableau 4 : Evolution générale des taux de messalisants (1894-1956) par zone culturelle	p. 119
Tableau 5 : Evolution générale des taux de pascalisants (1894-1956) par zone culturelle	p. 121
Tableau 6 : Evolution générale des taux (1894-1956) : par zone culturelle entre hommes et femmes	p. 123
Tableau 7 : Messalisants adultes par groupe socio-professionnel. Année 1956. Cantons ruraux et La Roche-sur-Yon	p. 124
Tableau 8 : Pratiques religieuses des marins 1937-1956	p. 126

ANNEXES

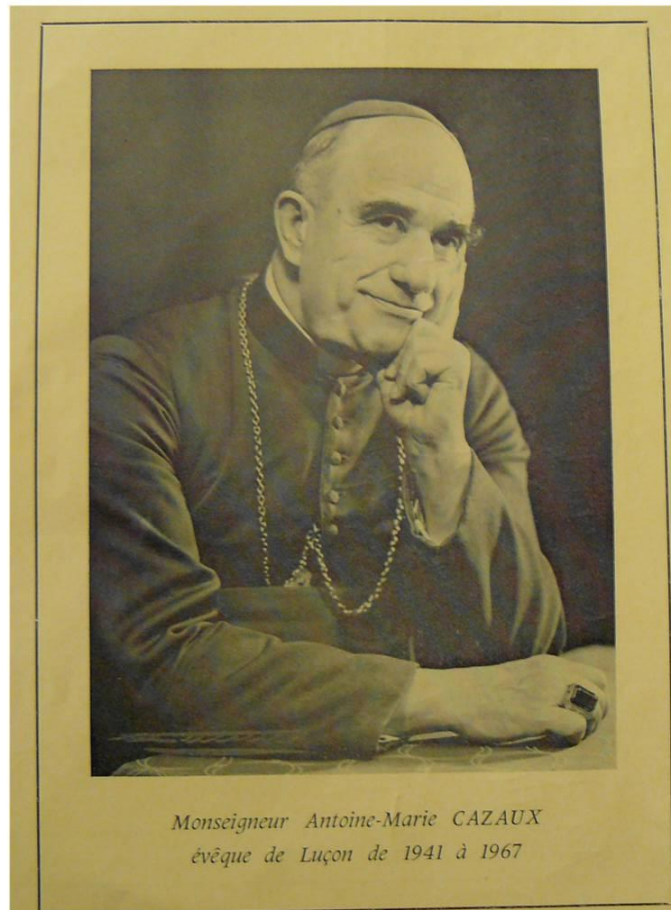
De	Titre	Vers
p. 24	Annexe A-3111 : Diocèse de Luçon	p. 165
p. 26	Annexe B-31131 : Portrait de Monseigneur Cazaux	p. 166
p. 26	Annexe B-31131bis : Armes et devise de Monseigneur Cazaux	p. 167
p. 38	Annexe C-3131 : Diffusion du journal <i>La Voix de la Vendée</i> dans l'archiprêtré des Sables d'Olonne en 1939 (2 feuillets)	p. 168
p. 38	Annexe D-3131 : Semaine catholique du diocèse de Luçon : évolution des armes et des devises en fonction des évêques	p. 170
p. 39	Annexe E-3132 : Bulletin paroissiaux en Vendée en 1939, 1945 et 1950. (3 feuillets)	p. 171
p. 39	Annexe E-3132bis : Diffusion des bulletins paroissiaux dans l'archiprêtré des Sables d'Olonne en 1945	p. 174
p. 42	Annexe F-3212 : Soutien de l'Eglise à l'effort de guerre	p. 175
p. 77	Annexe G-411 : Géographie de la Vendée	p. 176
p. 79	Annexe H-412 : Professions de foi des candidats de la droite vendéenne (4 feuilles)	p. 177
p. 80	Annexe I-413 : Carte schématisant l'ancienneté des votes à droite en Vendée	p. 181
p. 80	Annexe J-413 : Schéma simplifié des rapports entre vote, école et religion dans l'Ouest (1950-1980)	p. 182
p. 83	Annexe K-422 : Publicité pour l'achat de bons d'armement dans la presse vendéenne. (Exemple : <i>Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis</i>)	p. 183
p. 83	Annexe L-422 : Communiqué officiel de la semaine du 1 au 6 décembre 1939	p. 184
p. 89	Annexe M-4223 : Adresse de la Corporation paysanne de Vendée au Maréchal Pétain du 20 novembre 1941	p. 185
p. 90	Annexe N-4224 : Rapports des visites du préfet pour l'année 1941. (3 feuillets)	p. 186
p. 100	Annexe O-4421 : Rapports des visites du préfet pour l'année 1943. (2 feuillets)	p. 189
p. 106	Annexe P-4511 : Ordre du préfet à la gendarmerie de la Roche-sur-Yon : transfert de 31 Juifs vers Drancy	p. 191
p. 107	Annexe Q-4511bis : Odette Melspajz sur les registres de l'école des Ursulines avec sa date d'entrée à l'école	p. 192
p. 109	Annexe R-452 : Menaces adressées à trois responsables de gendarmerie	p. 193

De	Titre	Vers
p. 119	Annexe S-5122 : Taux de messalisants par cantons ruraux en 1956	p. 194
p. 121	Annexe T-5123 : Taux de pascalisants par cantons ruraux en 1956	p. 195
p. 122	Annexe U-5125. 1 et 2 : Taux de pascalisants adultes par sexe en 1956. Cantons ruraux	p. 196
p. 133	Annexe V-5231 : Diocèse de Luçon : géographie des grottes de Lourdes pour année mariale 1943	p. 198
p. 136	Annexe W-5233 : Itinéraire journalier de Notre-Dame-de-Boulogne en Vendée en 1943	p. 199
p. 138	Annexe W-5233bis : Notre-Dame-de-Boulogne en Vendée en 1943(photos)	p. 200
p. 142	Annexe X-532 : Attestation d'affiliation de la première section vendéenne de JAC de Neuil -le-Dolent	p. 201
p. 146	Annexe Y-534. 1 à 4 : Implantation de la JAC et de la JACF en 1939 et 1945	p. 202
p. 147	Annexe Z-534 : Session d'études de la JOC à Luçon en août 1942 (photo)	p. 206

Annexe A-3111 : Diocèse de Luçon

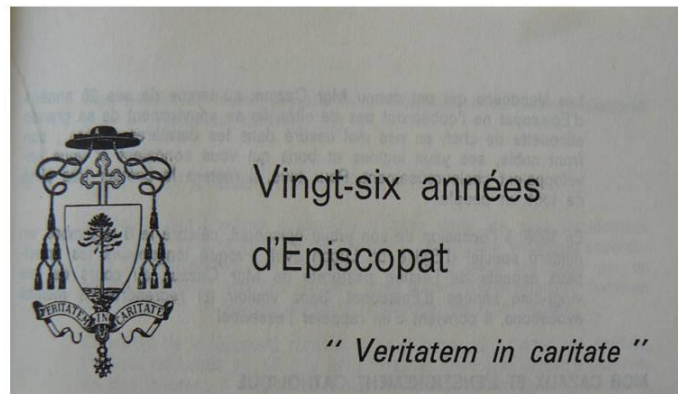


Annexe B-31131 : Portrait de Monseigneur Cazaux
Eglise de Luçon, 5 Juillet 1975



166

**Annexe B-31131bis : Armes et devises de
Monseigneur Cazaux**
Eglise de Luçon, 5 juillet 1975



Annexe C- 3131 : Diffusion du journal *La Voix de la Vendée* dans l'archiprêtré des Sables d'Olonne. (1/2 feuilles)

AD, 3F4/12. Procès verbaux des visites canoniques, archiprêtré des Sables d'Olonne, 1939

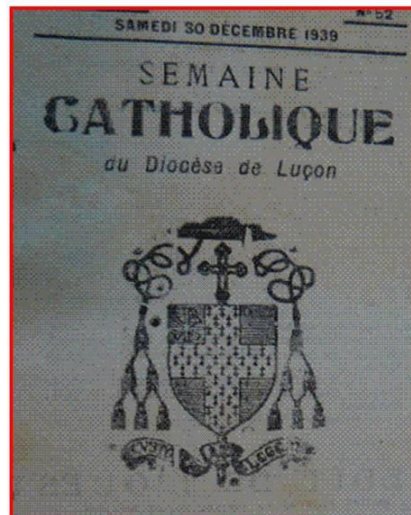
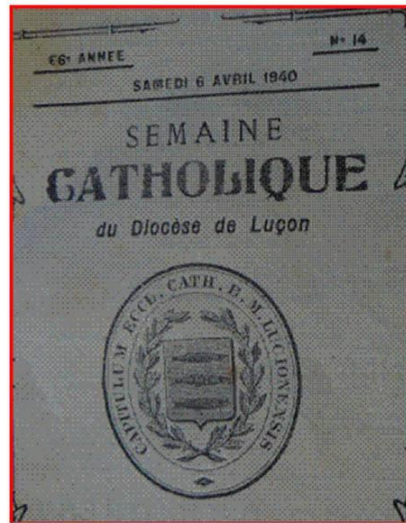
Procès verbaux des visites canoniques		1939	1936	
Doyenné	Commune	La Voix de la Vendée	Nombre d'habitants	Ratio
Beauvoir	Bouin	92	2267	4,06
	Saint-Gervais	40	1723	2,32
	Saint-Urbain	40	776	5,15
Challans	Challans	175	5704	3,07
	Sallerins	30	2150	1,40
	Chateaufort	6	609	0,99
	Bois-de-Céné	60	1607	3,11
	La Garnache			
	Frolofond	16	902	1,77
Saint-Gilles	Croix-de-Vie			
	Saint-Hilaire-de-Riez	10	3308	0,30
	Notre-Dame-de-Riez	10	706	1,42
	Commequiers			
	Saint-Maixent-eux-Vie	25	435	5,75
	Coix	10	1986	0,50
	Saint-Révérend	65	777	7,08
	Le Fenouiller	35	967	3,62
	Givrand	15	448	3,36
	L'Aiguillon-eux-Vie	31	988	3,14
	La Chalze-Graud	9	246	3,66
	Landerolle	10	547	1,83
	Bram-eux-mer	30	770	3,90
	Ile d'Yeu	109	4249	2,57
Mothe-Achard	La Mothe-Achard	75	1126	6,66
	La Chapelle-Achard	5	769	0,63
	Saint-Mathurin	34	772	4,40
	Le Girouard	39	869	4,37
	Neuil-le-Dolent	65	1309	4,97
	Sainte-Fleuve-des-Loups	20	1379	1,45
	Landerolle	18	948	1,90
	Beaulieu-eux-le-Roches	20	1260	1,56
	Saint-Georges-de-Pointindoux	12	903	1,33
	Martinet	5	752	0,66
	La Chapelle-Hermier	7	713	0,98
		Saint-Julien-des-Landes	13	1046

**Annexe C-3131 : Diffusion du journal *La Voix de la Vendée* dans l'archiprêtré des Sables d'Olonne.
(2/2 feuilles)**

AD, 3F4/12. Procès verbaux des visites canoniques, archiprêtré des Sables d'Olonne, 1939

Procès verbaux des visites canoniques	1945	1946	Ratio
	Bulletin paroissial	Nombre d'habitants	
Commune			
Sallertaine	350	2150	16,28
Saint-Urbain	210	733	28,65
Soulleraie	250	2279	10,97
L'Algaillon-du-Vie	300	941	31,88
Notre-Dame-de-Monte	315	1269	24,82
Bram-sur-mer	100	757	13,21
Fallieron	133	940	14,15
Ile d'Olonne	150	759	19,01
Brétignolle-sur-mer	150	1085	13,82
Saint-Gilles	200	2438	8,20
Les Sables d'Olonne	1970	17650	11,16
Total	4128	31031	13,30

**Annexe D-3131 : Semaine catholique du diocèse de Luçon :
évolution des armes et devises**



Annexe E-3132 : Bulletins paroissiaux en Vendée en 1939, 1945 et 1950. (1/3 feuilles)

ADV : Bulletins paroissiaux, <http://www.archinoe.net/cg85v6/bulletin.php> du 17 mars 2010

Commune (population en 1946)	1939	1945	1950
Alzenay	3667		3667
Antigny	1036		
Auzay			472
Bazoges-en-Pailles		770	770
Beaulieu-sous-la-Roche			1315
Beauvoir-sur-Mer	2276		2276
Benet	1945	1945	1945
Bernardière			870
Boufféré			750
Bouin			2217
Boulogne	506	506	506
Bouneau	667	667	
Brettonnière-La Claye	511		
Bruffère			2505
Champagné-les-Marais			1143
Chantonnay			3953
Chapelle-Palluau			723
Châteauneuf			604
Chevagnes-en-Pailles	3047		3047
Chevagnes-les-Redoux		822	822
Cheffois			1026
Coex	1840		1840
Corpe			656
Croix-de-Vie			2515
Cugand		1826	1826
Darnix	1002		1002
Fontenay-le-Comte	8838		
Foussais-Payré	1143		1143
Grosbreuil			1282
Grues	1012		
Ile d'Yeu	4248	4248	4248
L'Île-d'Aluion-sur-Mer			1520
La Barre-de-Monts	1483		1483
La Caillière-Saint-Hilaire			548
La Chapelle-aux-Lys			475
La Couture			181

Annexe E-3132 : Bulletins paroissiaux en Vendée en 1939, 1945 et 1950. (2/3 feuilles)

ADV : Bulletins paroissiaux,

<http://www.archinoe.net/cg85v6/bulletin.php> du 17 mars 2010

Commune (population en 1946)	1939	1945	1950
Le Flocaillière	1743		1743
Le Garnache			2779
Le Mothe-Achard		1146	1146
Le Réorthe	1033		1033
Le Roche-aux-Yon	18107		18107
Le Verrie			2087
Le Boupère	2425	2425	2425
Le Fenouiller	951	951	951
Le Parrier	1533		1533
Les Brouzils	2235		2235
Les Essarts	2841	2841	2841
Les Harbiers	3988	3988	3988
Les Luce-aux-Boulogne	2153	2153	2153
Les Sables d'Olonne	17850	17850	17850
L'Île d'Olonne	789		789
L'Île		784	784
Longeville			1722
Lugon	7528		7528
Maillezais			987
Marault-aux-Lay-Dessais			1347
Mezau			517
Meillerais-Tilly			1386
Meunard-le-Barotière	615		615
Monreigne			333
Montaigu	2178	2178	2178
Mortelles		300	
Montagne-aux-Sèvres		1905	1905
Moulleron-le-captif			1010
Moutiers-les-Maufaits	915		915
Naillères			1959
Neamy	1191		1191
Neuil-aux-Lautais			1003
Naimoutiers-en-Hie			3443
Notre-Dame-de-Monte		1269	1269
Olonne-aux-mer	2985	2985	2985
Orbais			437
Oulmes			557

Annexe E-3132 : Bulletins paroissiaux en Vendée en 1939, 1945 et 1950. (3/3 feuilles)

ADV : Bulletins paroissiaux,

<http://www.archinoe.net/cg85v6/bulletin.php> du 17 mars 2010

Commune (population en 1945)	1939	1945	1950
Puyrévaux	406		406
Rocheservière			1681
Rochetroux	804		
Saint-Cyr-des-Gats			750
Saint-Denis-le-Chéreau		1539	1539
Saint-Hermine	1680	1680	1680
Saint-Radegonde-le-Noyers	705	705	705
Saint-Etienne-du-Bois			1692
Saint-Fulgent			1910
Saint-Georges-de-Montelgu		1780	1780
Saint-Germain-de-Prinçay			1113
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	2436		2436
Saint-Hilaire-de-Loulay	1683	1683	1683
Saint-Hilaire-de-Riez			3264
Saint-Hilaire-des-Loges			1978
Saint-Jean-de-Monte	5048		5048
Saint-Marc-le-Roche			580
Saint-Martin-des-Noyers	1700	1700	1700
Saint-Méthurin	772		
Saint-Maurice-le-Girard			1346
Saint-Michel-en-l'Herm	1879	1879	1879
Saint-Michel-le-Cloucq		911	911
Saint-Michel-Mont-Mercure		1347	1347
Saint-Philbert-de-Bouaine	1700		1700
Saint-Philbert-du-Pont-Cherault			1169
Saint-Pierre-du-Chemin			1690
Saint-Révérend			793
Saint-Sigismond			532
Saint-Urbain		733	733
Saint-Vincent-Puymaufais			790
Saligny			705
Sarigné			919
Soullens	2279	2279	2279
Tallud-Saint-Gemma	551	551	551
Talmont-Saint-Hilaire	1014		1014
Thouarsais-Bouilloux		971	971
Tiffauges			1034
Treize-Septiers			1133
Vendrenault			1636
Vendrennes	824		
Vix	1589		1589
Total	137344	72698	205605

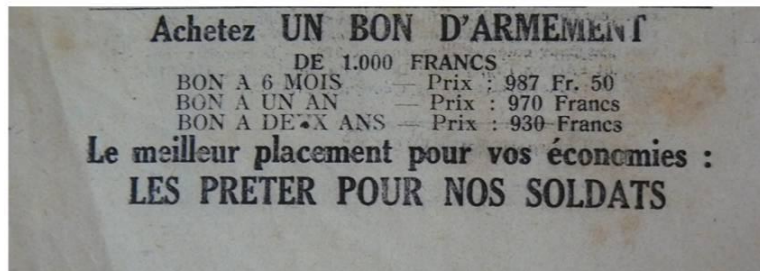
**Annexe E-3132bis : Diffusion des bulletins paroissiaux
dans l'archiprêtré des Sables d'Olonne en 1945**
AD, 3F4/14.

Procès verbaux des visites canoniques	1945	1946	
Commune	Bulletin paroissial	Nombre d'habitants	Ratio
Sallertaine	350	2150	15,28
Saint-Urbain	210	733	28,55
Soullens	250	2279	10,97
L'Alguillon-du-Vie	300	941	31,88
Notre-Dame-de-Monte	315	1269	24,82
Bram-aux-mer	100	757	13,21
Fallaron	133	940	14,15
Ile d'Olonne	150	769	18,01
Brétignolles-aux-mer	150	1085	13,82
Saint-Gilles	200	2438	8,20
Les Sables d'Olonne	1970	17650	11,16
Total	4128	31031	13,30

Annexe F-3212 : Soutien de l'Eglise à l'effort de guerre
Semaine catholique du diocèse de Luçon, 13 décembre 1939.

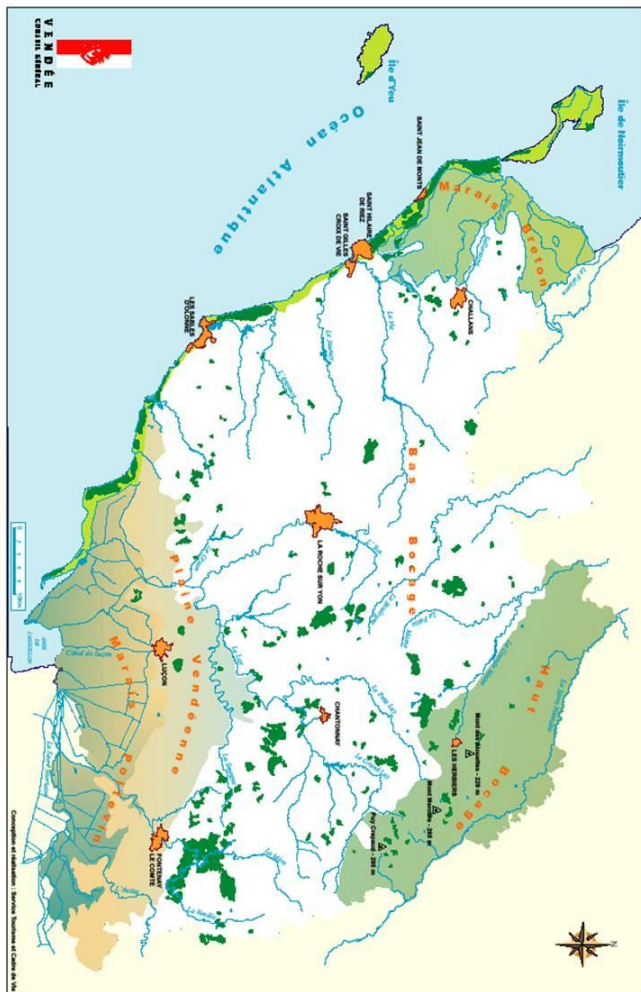


Semaine catholique du diocèse de Luçon, 17 février 1940

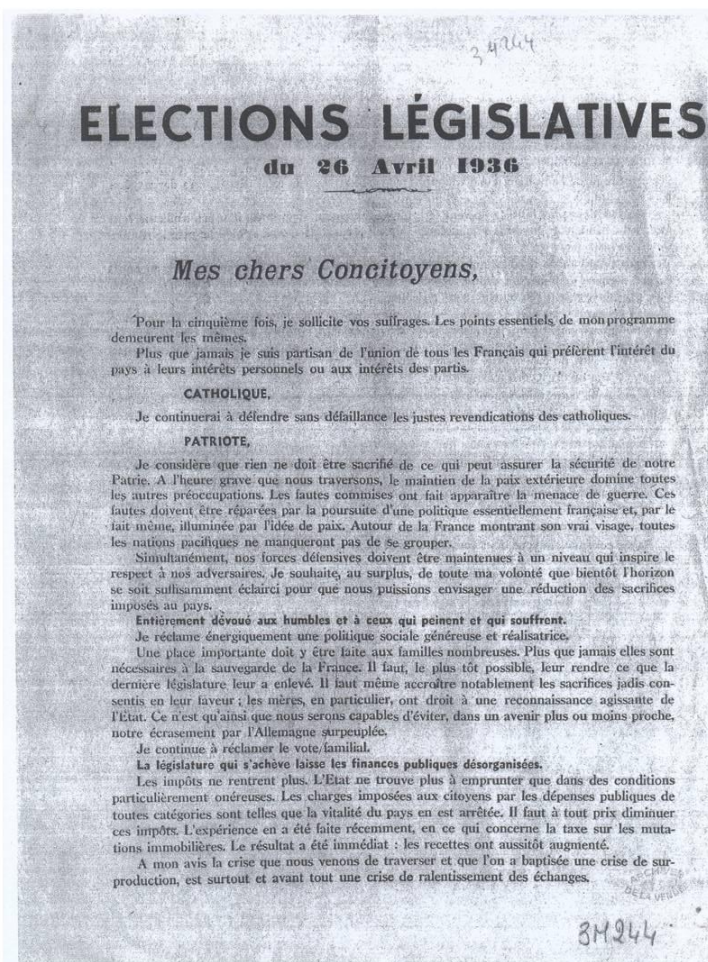


175

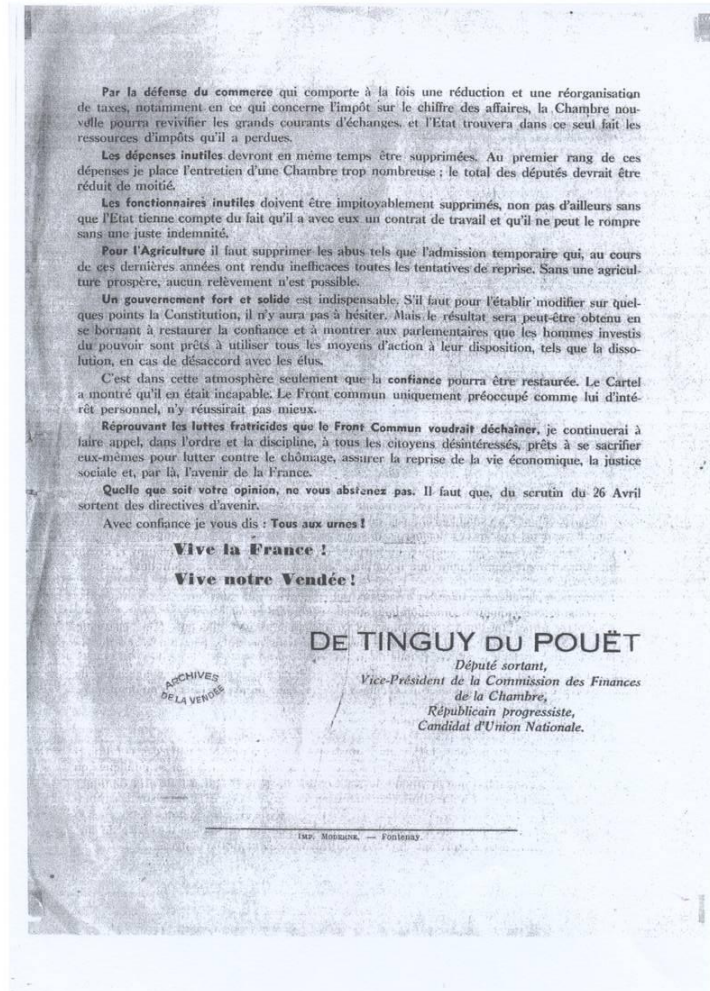
Annexe G-411 : Géographie de la Vendée



**Annexe H-412 : Professions de foi des candidats
de la droite vendéenne (1/4 feuilles):
De Tinguy du Pouët**



**Annexe H-412 : Professions de foi des candidats
de la droite vendéenne (2/4 feuilles):
De Tinguy du Pouët**



Annexe H-412 : Professions de foi des candidats de
la droite vendéenne (3/4 feuilles) :
François Boux de Casson

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 26 Avril 1936

2^e Circonscription des Sables-d'Olonne

Challans, 5 Avril 1936.

Messieurs les Electeurs,

Dans les difficultés sociales, économiques et politiques où la France se débat, il n'est PAS UN SEUL FRANÇAIS averti qui ne se dise : « Cela ne peut durer... » qui ne réclame, sous une forme quelconque la REFORME DE L'ETAT.

L'expérience que nous vivons s'appelle, socialement : LA CRISE, politiquement : LE DESORDRE. Nous risquons d'aboutir, plus vite peut-être que nous le pensons, aux pires catastrophes, si nous nous laissons glisser aux peccés qui y conduisent.

M. Doumergue avait entrepris cette réforme nécessaire, il avait derrière lui *l'ensemble du pays* qui veut D'ABORD VIVRE. Mais il faut croire qu'il est des puissances plus fortes que le pays. Elles achètent le nombre, le divisent et le trompent.

Nous voyons des candidats qui veulent D'ABORD ÊTRE PLUS, se servir de différents masques, jouer avec les « nuances », se montrer le moins possible tels qu'ils sont, troubler l'atmosphère électorale de façon à n'être pas jugés, fuir les responsabilités, se maintenant, en fin de compte, à l'aide de ces promesses démagogiques qui aggravent la crise et le désordre.

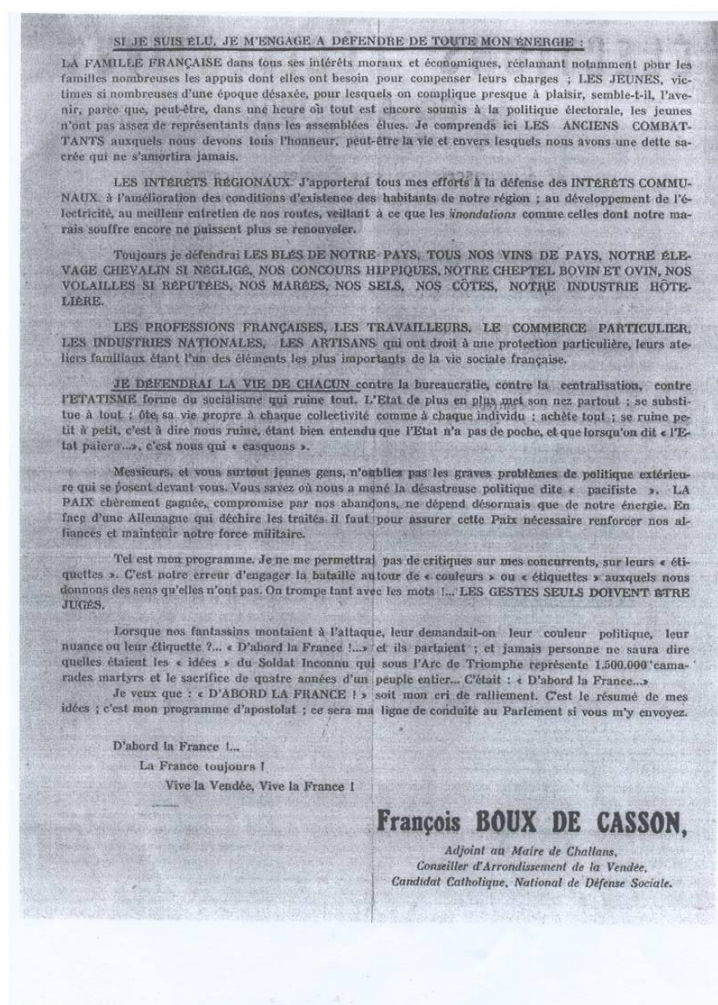
Messieurs, me présentant à vos suffrages, je veux pouvoir demeurer, la tête haute, me sentir tel que je suis. Si je ne réponds pas complètement aux aspirations de tous, au moins JE NE TRAHIRAI PERSONNE. Je préférerais cent fois me voir BATTU en conservant l'estime de mes adversaires pour ma franchise, qu'être élu en supportant le blâme de mes amis pour mes procédés déloyaux.

JE SUIS CATHOLIQUE par tradition et par conviction, estimant que la vie familiale et la VIE NATIONALE ne peuvent se passer, à la base, de la religion. Je m'engage à défendre les revendications catholiques, à faire respecter toutes les libertés religieuses et à travailler à l'abrogation des lois d'exception.

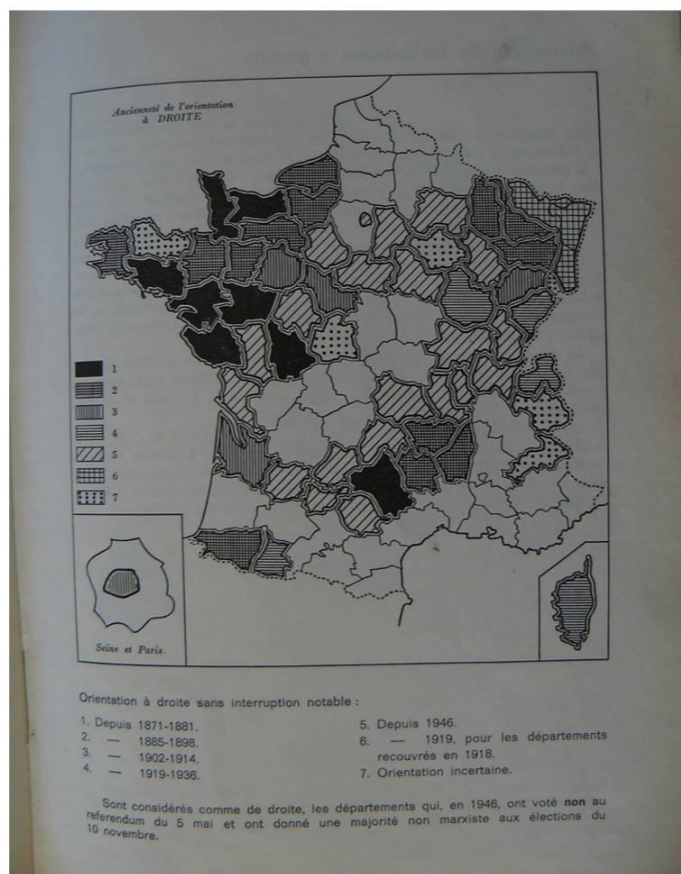
JE SUIS NATIONAL. Je défendrai la France contre tout ce qui tend à défaire la France. Je m'élèverai contre toute éducation antipatriotique. Je réclamerai que la Défense Nationale soit toujours en rapport des dangers extérieurs que nous pouvons courir. Je veux voir partout les intérêts de nos compatriotes protégés et le prestige du drapeau français assuré.

JE SUIS SOCIAL. Je pense que tous les actes que nous faisons doivent servir aux plus faibles que nous avant de nous servir nous-même. Je pense qu'un pays comme le nôtre doit être assez bien équilibré pour permettre À TOUS LES JEUNES FRANÇAIS de travailler. Je pense que l'argent doit aller au travail avant d'aller à l'argent, comme certains le prétendent. Je ne veux ni du socialisme, ni du capitalisme cosmopolite et anonyme. Je pense qu'aucune collaboration D'OU QUELLE VIENNE ne doit être scartée, aucun groupe ne pouvant prétendre posséder seul la charité ; mais je pense aussi que toute action basée sur la haine ou sur *la lutte des classes* doit être *toujours* hainée, parce qu'il est impossible d'établir l'égalité qui serait médiocrité et ruine partout parce qu'enfin nous avons tous besoin des plus puissants comme des plus faibles que nous. Je pense que les droits FAMILIAUX, LOCAUX, PROFESSIONNELS qui sont à la base de la Nation doivent être écartés les premiers. Je veux, sous le contrôle d'un Parlement politique, très diminué, l'organisation corporative véritable représentation des intérêts du pays.

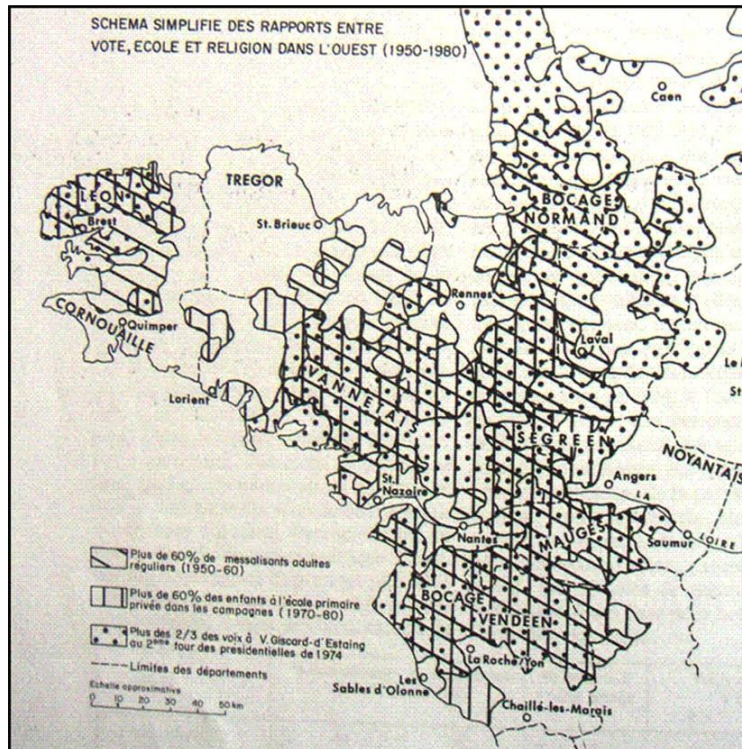
**Annexe H-412 : Professions de foi des candidats de
la droite vendéenne (4/4 feuilles):
François Boux de Casson**



Annexe I-413 : Carte schématisant l'ancienneté des votes à droite en Vendée
 François Goguel, *Géographie des élections françaises sous la Troisième et la Quatrième République*, Paris, A. Colin, 1970, p. 115



Annexe J-413 : Schéma simplifié des rapports entre vote, école et religion dans l'Ouest (1950-1980)
 Jean Renard, « Vote, pratique religieuse et école dans l'Ouest de la France », *Espace, populations, sociétés*, Villeneuve d'Ascq, Université des sciences et techniques de Lille1, 1987, n° 3, p. 468



182

Annexe K-422 : Publicité pour l'achat de bons d'armement dans la presse vendéenne.
(Exemple : *Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis*)

Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis, 22 décembre 1939

ACHETEZ
UN BON D'ARMEMENT
DE 1.000 FRANCS

Bon à 6 mois - Prix : 957 fr. 30
Bon à un an - Prix : 970 francs
Bon à deux ans - Prix : 959 francs

LE MEILLEUR PLACEMENT POUR VOS ÉCONOMIES
Leur prêt pour nos Soldats

Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis, 22 décembre 1939

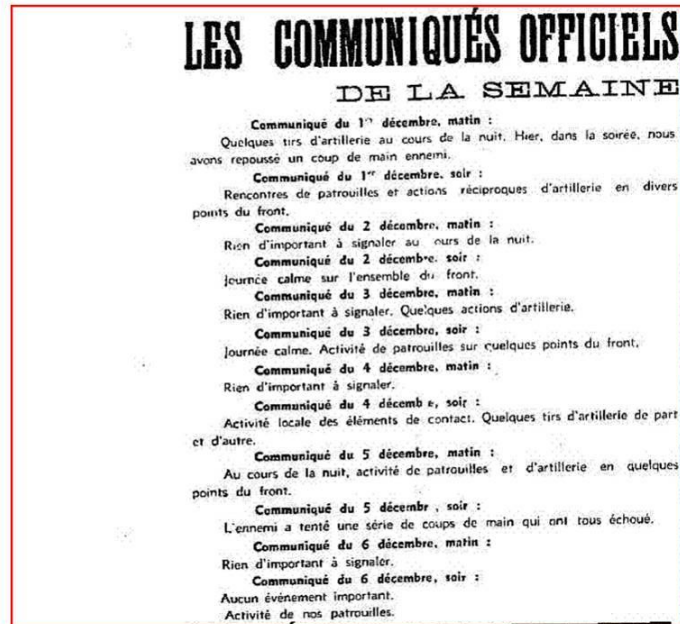
Hâtez la victoire

Les soldats ne sont pas seuls à faire la guerre. Nous sommes avec eux, nous sommes nos frères nos fils. En souscrivant aux Bons d'Armement, vous donnez au soldat plus d'armes, plus de munitions. Vous le rendez plus durable et plus sûr.

CHACUN d'entre nous, à son devoir, se doit de faire sa part. Nous, qui nous permettrons de acheter nos Bons d'Armement que la guerre se termine plus vite et que le soldat ait moins souffert le pain, le miel, le vin qui en 1918 ont été si rares. Attendez pas plus vite que nous. Rappelez à l'envoyé de la France, au soldat et

Abonnez-vous aux BONS D'ARMEMENT

**Annexe L-422 : Communiqué officiel de la semaine du
1 au 6 décembre 1939**
Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis, 8 décembre 1939



**Annexe M-4223 : Adresse de la Corporation paysanne
de Vendée au Maréchal Pétain du 20 novembre 1941**
ADV, 1W41. Novembre 1941. Rapport du préfet du 17 décembre 1941

ADRESSE AU MARÉCHAL

A Monsieur Le Maréchal PÉTAIN,

Les 282 Syndicats agricoles de Vendée, réunis à la ROCHE SUR YON
le 20 Novembre 1941, pour fonder l'Union Corporative Régionale Vendéenne,
remercient M. le Maréchal PÉTAIN, Chef de l'Etat Français,
d'avoir promulgué, par la Loi du 2 Décembre 1940, la Charte Corporative de
l'Agriculture qui place le Paysannerie au premier rang de la Nation et, en retour
l'assurent de leur dévouement absolu,

confiants dans son énergique clairvoyance et celle de son Gouverne-
ment, prennent l'engagement, sous sa ferme et paternelle direction, et conformément
aux traditions Vendéennes, de fidélité et d'abnégation, de s'efforcer, chacun sur
la terre qu'il cultive, de suivre les hautes consignes de devoir et de travail qu'il
leur a si souvent données et qui toutes peuvent se résumer dans le mot SERVIR !

SERVIR en producteurs responsables de la subsistance de la Nation,
SERVIR en pères de famille dépositaires des traditions ancestrales
d'honneur et de fidélité
SERVIR en patriotes conscients des devoirs que leur imposent
les malheurs du Pays
SERVIR toujours et partout pour arriver, avec l'aide de Dieu,
à refaire la France !

Le Délégué Régional à
l'Organisation corporative
Agricole de Vendée
A. Morin de Bychett

Annexe N-224 : Rapports des visites du préfet pour l'année 1941. (1/3 feuilles)

1 W 50 -Rapports sur les visites communales du préfet

commune	date	population	remarque
Saint-Cyr-en-Talmondais	01/07/1940	414	Excellent état d'esprit
Lugon	20/02/1941	7035	Entièrement dévoué au gouvernement du Maréchal Pétain
Boulin	22/02/1941	2267	Population tranquille
Aizenay	28/02/1941	1840	Dévoué maréchal
Croix-de-Vie	28/02/1941	2861	Confiance dans pétain
Saint-Gilles	28/02/1941	2088	Dévoué au Maréchal
Ille d'Olonne	10/03/1941	833	Ras
Pallau	10/03/1941	559	Charges occupation
Saint-Etienne-du-bois	10/03/1941	?	Confiance pétain
Grand-Landes	13/03/1941	603	Bon état d'esprit. Pas d'hostilité à la politique
Bournezeau	09/04/1941	1802	Dévoué
La Chèze-le-Vicomte	15/04/1941	1913	Dévoué au Maréchal
La Mothe-Achard	19/04/1941	1140	Dévoué au Maréchal. Excellent état d'esprit
Sainte-Hermine	30/04/1941	1707	Entièrement dévoué à Pétain
Notre-Dame-de-Riez	02/05/1941	708	Bon état d'esprit
Saint-Hilaire-de-Riez	02/05/1941	3308	Bon état d'esprit; Pas de politique
Beaulieu-sous-la-Roche	12/05/1941	?	RAS
Chavagnes-en-palliers	12/05/1941	2905	Excellent
La Chapelle-Achard	12/05/1941	784	Excellent état d'esprit
Landeronde	12/05/1941	998	Bon état d'esprit
Le Champ-Saint-Père	16/05/1941	?	RAS
Moutiers-les-Maufaits	16/05/1941	966	RAS
Saint-Vincent-sur-Graon	16/05/1941	1319	Calme
Fontenay-le-Comte	18/05/1941	8564	Entièrement dévoué au Maréchal
Martinet	19/05/1941	752	Excellent état d'esprit
Brétignolles-sur-mer	23/05/1941	1066	Situation saine
Saint Martin de Brem	23/05/1941	770	RAS
Saint Nicolas de Brem	23/05/1941	134	RAS
Apremont	25/05/1941	1484	Calme
Bols-de-Céné	28/05/1941	?	Bon état d'esprit
Challans	28/05/1941	5703	Dévoué au Maréchal
Chateauneuf	28/05/1941	609	Bon état d'esprit
La Garnache	28/05/1941	2888	Excellent état d'esprit
Beauvois-sur-mer	juin-41	2290	Dévoué au gouvernement du maréchal, député Boux de Casson, conservateur arret toute activité politique

Annexe N-4224 : Rapports des visites du préfet pour l'année 1941. (2/3 feuilles)

1 W 50 -Rapports sur les visites communales du préfet

commune	date	population	remarque
Barbats	19/06/1941	1282	Bon état d'esprit
La Chapelle-Hermier	19/06/1941	713	Réserve, mais respect envers Pétain
Saint-Julien-des-Landes	19/06/1941	1046	Bon état d'esprit
Chapelle-Pellueu	25/06/1941	759	Bon état d'esprit
Maché	25/06/1941	829	RAS
Curzon	01/07/1941	706	Bon état d'esprit
Saint-Cyren-Talmondele	04/07/1941	414	Bon état d'esprit
Saint-Sornin	04/07/1941	272	Excellent état d'esprit
Avrillé	11/07/1941	926	RAS
Grobreuil	11/07/1941	1329	Bon état d'esprit
Longeville	12/07/1941	1783	Excellent état d'esprit
La Chalze-Graud	17/07/1941	246	RAS
Landeville	17/07/1941	547	RAS
La Barre-de-Monte	31/07/1941	1413	RAS
Saint-Avaugourd-des-Landes	31/07/1941	592	Bon état d'esprit
Saint-Hilaire Talmont-	31/07/1941	2530	Excellent état d'esprit
L'Espine	02/08/1941	1459	RAS
Saint-Genève	02/08/1941	1743	Excellent état d'esprit
Le Givre	07/08/1941	395	Excellent état d'esprit
Saint-Vincent-aub-Jard	07/08/1941	430	Excellent état d'esprit
Saint-Georges-de-Pointin	10/08/1941	903	Bon état d'esprit
Belleville-au-Vie	18/08/1941	1030	Bon état d'esprit
Boufféré	18/08/1941	801	Favorable
La Boissière-des-Landes	18/08/1941	870	Compréhension
L'Agullion-du-Vie	18/08/1941	987	RAS. Po entre maire et curé
Le Girouard	18/08/1941	859	Excellent état d'esprit
L'Herbergement	18/08/1941	617	Excellent
Sainte-Fleuve-des-Isoups	18/08/1941	1379	Bon état d'esprit
La Bernardière	19/08/1941	878	Bon état d'esprit
La Perrier	23/08/1941	1029	Bon état d'esprit
Notre-Dame-de-Monte	23/08/1941	1196	Excellent état d'esprit
Jard-au-mer	25/08/1941	987	RAS
Saint-Hilaire-le-Forêt	25/08/1941	363	Favorable
Paileron	02/09/1941	975	Bon état d'esprit
Froidfond	02/09/1941	902	RAS. Préoccupation : engraine
Saint-Christophe-du-Ligné	02/09/1941	1820	Bon état d'esprit
Coax	06/10/1941	1986	RAS
Boulogne	07/10/1941	538	Loyale
Les Herbiers	07/10/1941	3729	Bon état d'esprit, Chebot acquie

Annexe N-4224 : Rapports des visites du préfet pour l'année 1941. (3/3 feuilles)

1 W 50 -Rapports sur les visites communales du préfet

commune	date	population	remarque
Château d'Olonne	11/10/1941	2127	RAS. départ
Olonne-sur-mer	11/10/1941	2884	Bon état d'esprit
Cheuché	15/10/1941	2013	Bon état d'esprit
Commequiers	15/10/1941	1952	RAS
La Gaubretière	15/10/1941	1802	Loyale
La Fenuillier	15/10/1941	967	Loyale. Dévoué au Maréchal
Montagne-sur-Sèvre	15/10/1941	1923	Attitude des personnalités loyales
Saint-Maixent-en-Vie	15/10/1941	435	Excellent état d'esprit
Sainte-Foy	19/10/1941	545	Bon état d'esprit
Avrillé	21/10/1941	926	Bon état d'esprit
La Jonchère	24/10/1941	346	Bon état d'esprit
Les Sables d'Olonne	02/11/1941	14536	Confiance dans gouvernement de Pétain
Givrand	05/11/1941	447	Catholique. Loyauté
Le Bourg sous la Roche	29/11/1941	2880	Très satisfaisant
Saint andré d'ornay	29/11/1941	1356	Excellent
Aubigny	24/12/1941	1155	Excellent état d'esprit
Moutiers-les-Maufaits	24/12/1941	956	Très bon

Annexe O-4421 : Rapports des visites du préfet pour l'année 1943. (1/2 feuilles)
1 W 50 -Rapports sur les visites communales du préfet

commune	date	population	remarque
Saint-Aubin-la-Plaine	10/02/1943	329	Fidélité au gouvernement
Longeville	20/02/1943	1763	Bon état d'esprit
Saint-Vincent-aux-Jard	20/02/1943	430	Bon état d'esprit ;
Saint-Etienne-de-Briouet	05/03/1943	552	Fidélité au gouvernement dans l'ensemble
Bezogues-en-Parade	14/04/1943	1688	Bon
La Maillevalle-Tilly	14/04/1943	1474	Bon
Montréal	14/04/1943	804	Bon
Sainte-Foy	11/05/1943	545	bon état d'esprit
Martinat	18/05/1943	752	Excellent état d'esprit
Saint-Mesmin	25/05/1943	1562	Excellent
Saint-Hilaire-la-Forêt	28/05/1943	364	Favorable Maréchal anti allemand et départ réquisition
Saint-Hilaire-la-Forêt	01/06/1943	363	Favorable
Moutiers-les-Maufaits	05/06/1943	966	Tres bon, Anti allemande
Morilles	15/06/1943	305	Correcte
La Mothe-Achard	25/06/1943	1140	Attentisme, Anti occupant, Maréchal estime mais pas Laval, Affaire de la Relève cristalline, Président donne trop et ne reçoit pas assez
Croix-de-Vie	05/08/1943	2861	Reservé à l'égard gouvernement, Anti occupant.
Saint-Jean-de-Monte	05/08/1943	4826	Calme Réservé
La Gemache	10/08/1943	2888	Calme, Anti Occupant, Loyale envers maréchal, Attentisme mais discipliné
Barbats	12/08/1943	1282	Pas d'hostilité, Souhait victoire des alliés
L'Epine	12/08/1943	1453	Renfermée
Beauvoisin-Mer	17/08/1943	2290	Attentisme, Anti occupant, Réservé pas d'opinion nettement affichée, instituteur hostile pas d'extériorisation
Beauvoisin-Mer	17/08/1943	2290	Ancien affilié SFIO manifestent hostilité au gouvernement
Talmont-Saint-Hilaire	18/08/1943	2530	Maréchal respecté, laval deteste, réquisition
La Barre-de-Monte	27/08/1943	1413	Calme respect maréchal
Longeville	15/09/1943	1763	Anti occupant, Moins favorable président
Saint-Vincent-aux-Jard	15/09/1943	430	Bon état d'esprit ; Problèmes réquisition
Naulle-Dolent	28/09/1943	859	Calme, Catholique, Réservé
Jard-aux-Mer	05/10/1943	967	calme, pas de critique
Bouin	05/10/1943	2267	Excellent état d'esprit
Saint-Genève	06/10/1943	1743	Bon état d'esprit
Pailleu	16/10/1943	559	Reste dévoué au maréchal
Angles	20/10/1943	1154	Milleur état d'esprit, Des éléments hostiles
Angles	28/10/1943	1154	Influence par propagande gaulliste, fleur tombe de soldate anglaise abattu en juillet dernier
Grœbrauill	28/10/1943	1329	Bon, Anti occupant, 20% pour Maréchal, Attend élections
Saint-Gilles	30/10/1943	2088	Calme
Château d'Olonne	05/11/1943	2127	Pas d'hostilité au Maréchal, préférence autorité
Chellans	09/11/1943	5703	Calme, Espoir victoire anglo saxonne et russes, Pas d'hostilité ouverte, Milieux financiers hostilité latente

Annexe O-4421 : Rapports des visites du préfet pour l'année 1943. (2/2 feuilles)
1 W 50 -Rapports sur les visites communales du préfet

commune	date	population	remarque
Meché	11/11/1943	829	Excellent état d'esprit
La Chapelle-Achard	21/11/1943	784	Paisible. Pas d'opinion manifestée pas d'hostilité au gv du Maréchal bon état d'esprit. Evénement d'Afrique du nord contingente
La Jonchère	22/11/1943	346	
La Glive	22/11/1943	395	favorable maréchal; réserve
Saint-Somin	22/11/1943	272	Partisan de l'ordre
Les Sables d'Olonne	25/11/1943		Réserve, pas d'hostilité manifeste
Île d'Olonne	25/11/1943	833	Réserve
Brétignolles-sur-Mer	25/11/1943	1066	Suit maréchal. Catholique
Givrand	25/11/1943	447	Excellent état d'esprit
La Boissière-des-Landes	25/11/1943	870	Respect du maréchal. Requête prié
Saint Martin de Brém	25/11/1943	770	Calme. Pb requête
Saint Nicolas de Brém	25/11/1943	134	Calme. Pas d'hostilité maréchal
Saint-Avaugourd-des-Landes	27/11/1943	592	Bon état esprit; réserve. Catholique. Pas d'hostilité au maréchal
Olonne-sur-mer	28/11/1943	2884	Pas d'hostilité au Maréchal
Coex	30/11/1943	1986	Pas de politique
Le Chalze-Graud	30/11/1943	246	Pas de politique
L'Aiguillon-du-Vie	30/11/1943	987	Pas de politique
Sainte-Floire-de-la-Coupe	02/12/1943	1379	Garde confiance Pétain. Réserve
La Chapelle-Hermier	03/12/1943	713	Indifférent au Maréchal. Assez anglophile mais réservé. Réprovoie attentat sans en tirer conclusion par manque d'information
Landeronde	03/12/1943	998	Politique actuelle peu clair. Attend direction et fin de la guerre
Saint-Georges-de-Pointindoux	03/12/1943	903	Indifférent
Saint-Julien-des-Landes	03/12/1943	1046	Calme
Saint-Cyran-Talmontais	05/12/1943	414	Calme
Saint-Vincent-sur-Graon	05/12/1943	1319	Tendance anglophile
La Perrier	07/12/1943	1029	Non hostile maréchal
Apremont	09/12/1943	1484	Calme; pas de critique
Grand-Landes	09/12/1943	603	Calme; pas d'hostilité maréchal
Curzon	22/12/1943	706	Calme. Pas d'hostilité; Expectative; Requête, marché noir passe mal
Notre-Dame-de-Monte	28/12/1943	1196	Excellent état d'esprit
Felleçon	29/12/1943	975	Calme
Froidfond	29/12/1943	902	Population paisible estime le maréchal
Saint-Christophe-du-Ligneron	29/12/1943	1820	Proteste contre réquisitions; Besoinet interne pour détention fuel de cheese sans nouvelle
Commaquière	30/12/1943	1852	Suit maréchal. Pb transport
La Fenuiller	30/12/1943	967	Loyal envers maréchal
Saint-Maixent-sur-Vie	30/12/1943	435	Estime maréchal
Notre-Dame-de-Rietz	31/12/1943	708	Pas de politique
Saint-Hilaire-de-Rietz	31/12/1943	3308	Bon état d'esprit
Landevelle	30/11/1943	547	Pas de politique

Annexe P-4511 : Ordre du préfet à la gendarmerie de la Roche-sur-Yon : transfert de 31 Juifs vers Drancy
ADV, 1W107. Arrestations et déportation : arrestation de juifs étrangers (1941), listes des juifs demeurant en Vendée (1942-1944), dossiers individuels (1942-1944), mises sous scellés, états des juifs arrêtés (1941-1944), visite médicale mensuelle des juifs hospitalisés (listes), ordre préfectoral de faire transférer à Drancy les juifs internés à l'hôpital de La Roche-sur-Yon (1944).

Gabinat du Préfet

1er Février 1944

AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS

Nous, Gaston JAMMET, Préfet du Département de la Vendée, Chevalier de la Légion d'Honneur, requérons en vertu de la Loi Monsieur le Chef d'Escadron, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de la Vendée, de faire transférer de La Roche-sur-Yon à Paris trente-et-un détenus.

Jammet
Jammet
Jammet
LE PREFET,
ARCHIVES
DE LA VENDÉE

191

Annexe Q-4511bis : Odette Melspajz sur les registres de l'école des Ursulines avec sa date d'entrée à l'école AD, 1W107.

REGISTRE					
NOM ET PRÉNOMS DES ÉLÈVES	DATE DE LA NAISSANCE	NOMS ET PRÉNOMS des PARENTS OU TUTEURS		PROFESSION ET DOMICILE des PARENTS OU TUTEURS	DATE DE L'ENTRÉE à l'école
		1	2		
264	Tordouin Anrique	5 Mars 1939	Joseph Melmon	Barpau Cordonnier - Bourg	22 Sept 1942
265	Allain Alice	11 Avril 1939	Alexis Alice	Spicaud Cultivateur - Ponsier	" " "
266	Hervouet Yvonne	2 Sept 1939	Joseph Cécile	Daval Menuisier - Bourg	" " "
267	Martinicau Jacqueline	15 Mars 1939	Armand Marthe	Sellier Forgeron - Sidière	" " "
268	Boumaud Gemma	1 ^{er} Mai 1939	René Melmon	Boumaud Cultivateur - Blaine	" " "
269	Boussau Annie	19 Janvier 1939	Armand Blaise	Breca Forgeron - Neustantier	" " "
270	Rocheteau Blaine	12 Mars 1937	Etie. Marie	Champain - Mazon - Bonnetière	" " "

269	Boussau Annie	19 Janvier 1939	Armand Blaise	Breca Forgeron - Neustantier	" " "
270	Rocheteau Blaine	12 Mars 1937	Etie. Marie	Champain - Mazon - Bonnetière	" " "
271	Rocheteau Agnès	14 Mars 1937	Gilbert Blaise	Rocheteau - Bonnetière	" " "
272	Lequin Roland	6 Mars 1937	Celestin	Faud - Journalier - Cormier	28 Sept 1942
273	Louman Jeanne	18 Mai 1937	Lise Jeanne	Louman - Journalière - Peltier	10 Sept 1942
274	Postel Anrique	9 Juillet 1936	Edouard	Bonnet - Journalier - Blaine	2 Octobre "
275	Popovitchy Cécile	2 Juillet 1935	Quetec	Pajin - Chauve - Bourg	11 Sept 1942
276	Melspajz Odette	12 Octobre 1934	" "	" " " "	" " "
277	Hilf Sara	19 Décembre 1934	Marie	Adouin - Bourg	25 " "

Annexe R-452 : Menaces adressées à trois responsables de Gendarmerie
AD, 1W46. Rapport des chefs de service de mars-avril 1944

COMITÉ NATIONAL DE RÉSISTANCE
Région Ouest

à Monsieur le COMMANDANT de GENDARMERIE CHEVILLARD
LA ROCHE-SUR-YON.

De passage dans la région, nous apprenons que vous continuez activement à faire traquer les réfractaires.

Cependant, vous ne devez pas ignorer que l'heure de la libération est proche et qu'il est de votre devoir de Français de protéger au maximum les hommes courageux qui, au risque de leur liberté et de leur vie, résistent à l'ennemi.

Votre fonction, nous le savons, est ingrate et difficile, parfois dangereuse.

Vous vous devez à vous-même d'être plus fort que l'ennemi et vous devez prendre vos responsabilités.

Nous vous avons déjà adressé un avertissement, faites en sorte que le deuxième soit le dernier.

Si on nous apporte à nouveau des preuves de votre activité anti-française, des sanctions seront immédiatement proposées contre vous.

À bon entendeur, salut.
Un délégué du C.N.R.

Monsieur DUBREUIL
Capitaine de Gendarmerie
FONTENAY-la-COMTE.

Le maquis ne vous pardonnera jamais les ordres que vous avez donnés pour la recherche des jeunes qui ont cherché à se cacher.

Vous serez responsables des actes commis par vos gendarmes à notre égard.

Si vous n'avez pas connu les Chouans de Charette, vous apprendrez à connaître les maquisards de 1944.

Monsieur BAUDRY
Adjudant de Gendarmerie
FONTENAY-la-COMTE.

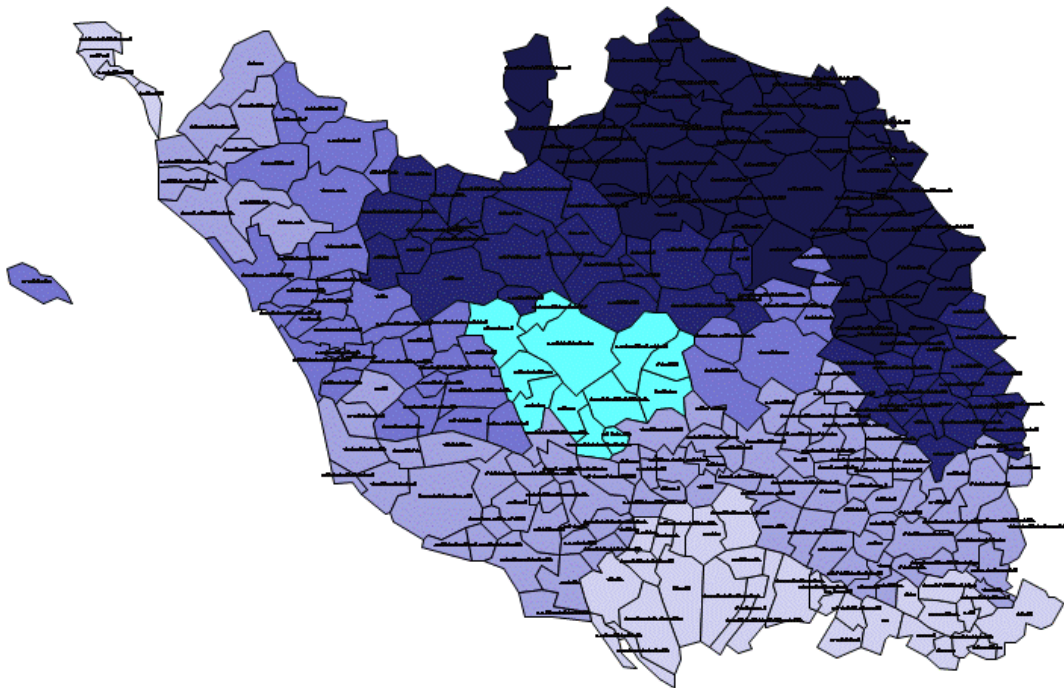
En Octobre 1943, la B.E.C. a diffusé une liste de collaborateurs de Fontenay-la-Comte. Votre nom a été cité. Plus que jamais vous êtes considéré comme un traître et vous serez jugé comme tel. Vous êtes indigne de porter l'uniforme de la FRANCE.

Votre dossier est prêt. Les gars du maquis se chargeront de votre sort.

Annexe S-5122 : taux de messalisants par cantons ruraux en 1956

François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : édition du CNRS, 1980, p. 56

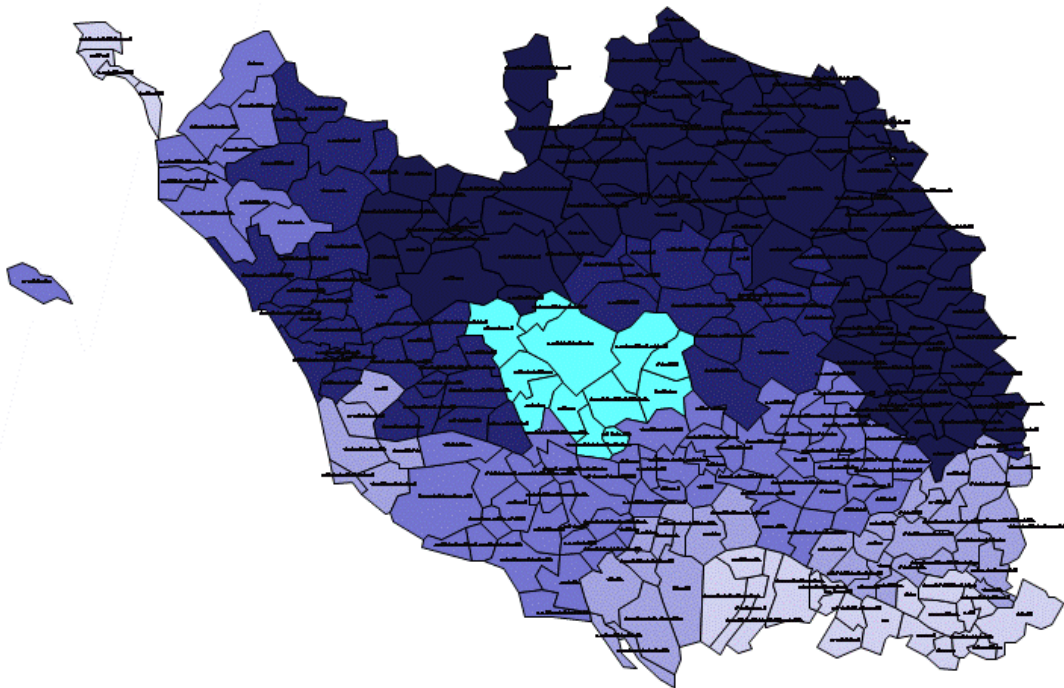
Légende en %		
0-20]0-20]	
20-35]20-35]	
35-50]35-50]	
50-65]50-65]	
65-80]65-80]	
80-100]80-100]	
canton urbain	non servi	



Annexe T- 5123 : taux de pascalisants par cantons ruraux en 1956

François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : édition du CNRS, 1980, p. 56

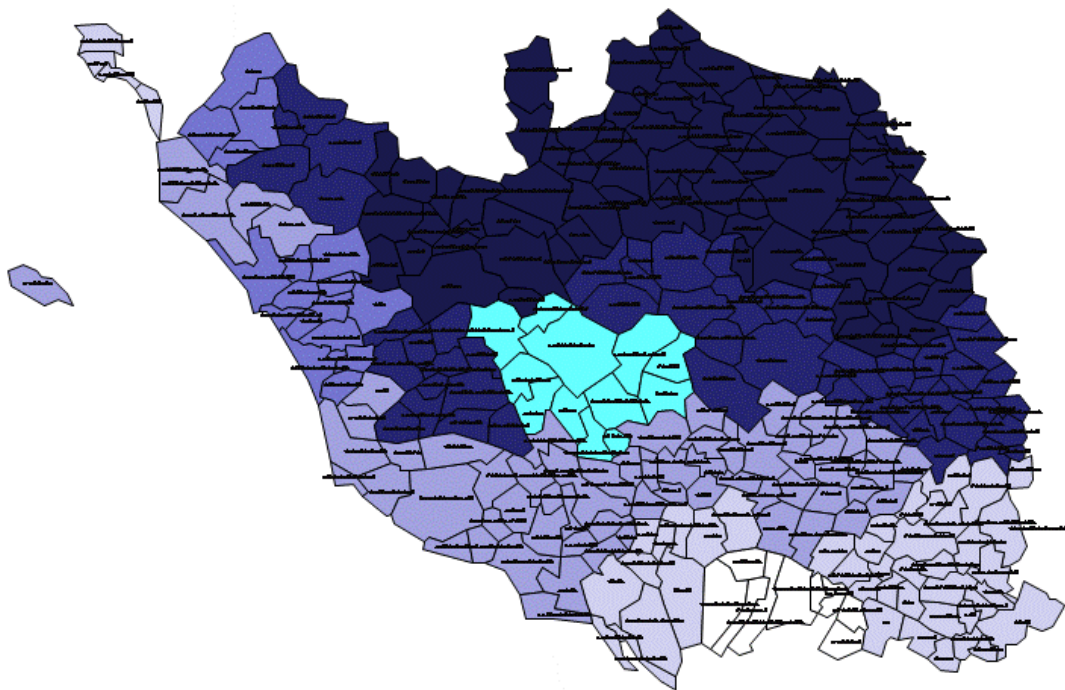
Légende en %		
0-20]0-20]	
20-35]20-35]	
35-50]35-50]	
50-65]50-65]	
65-80]65-80]	
80-100]80-100]	
canton urbain	non servi	



**Annexe U-5125.1: taux de pascalisants par sexe.
Hommes. Cantons ruraux en 1956**

François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : édition du CNRS, 1980, p. 79

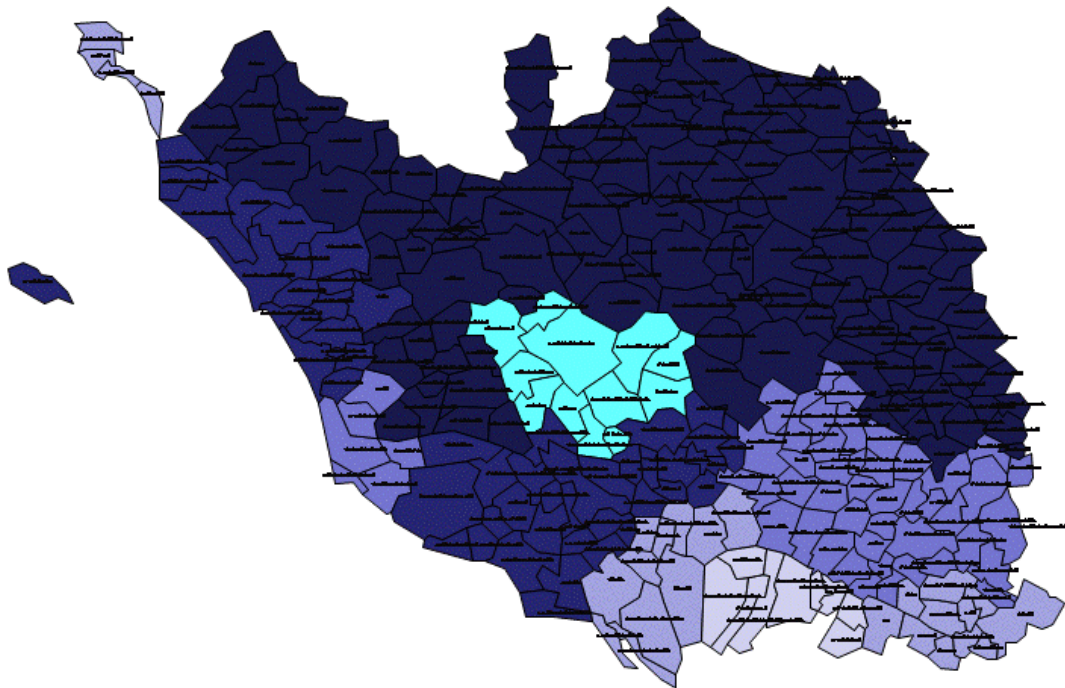
Légende en %		
0-20]0-20]	
20-35]20-35]	
35-50]35-50]	
50-65]50-65]	
65-80]65-80]	
80-100]80-100]	
canton urbain	non servi	



**Annexe U-5125.2: taux de pascalisants par sexe.
Femmes. Cantons ruraux en 1956**

François-André Isambert, Jean-Paul Terrenoire, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : édition du CNRS, 1980, p. 79

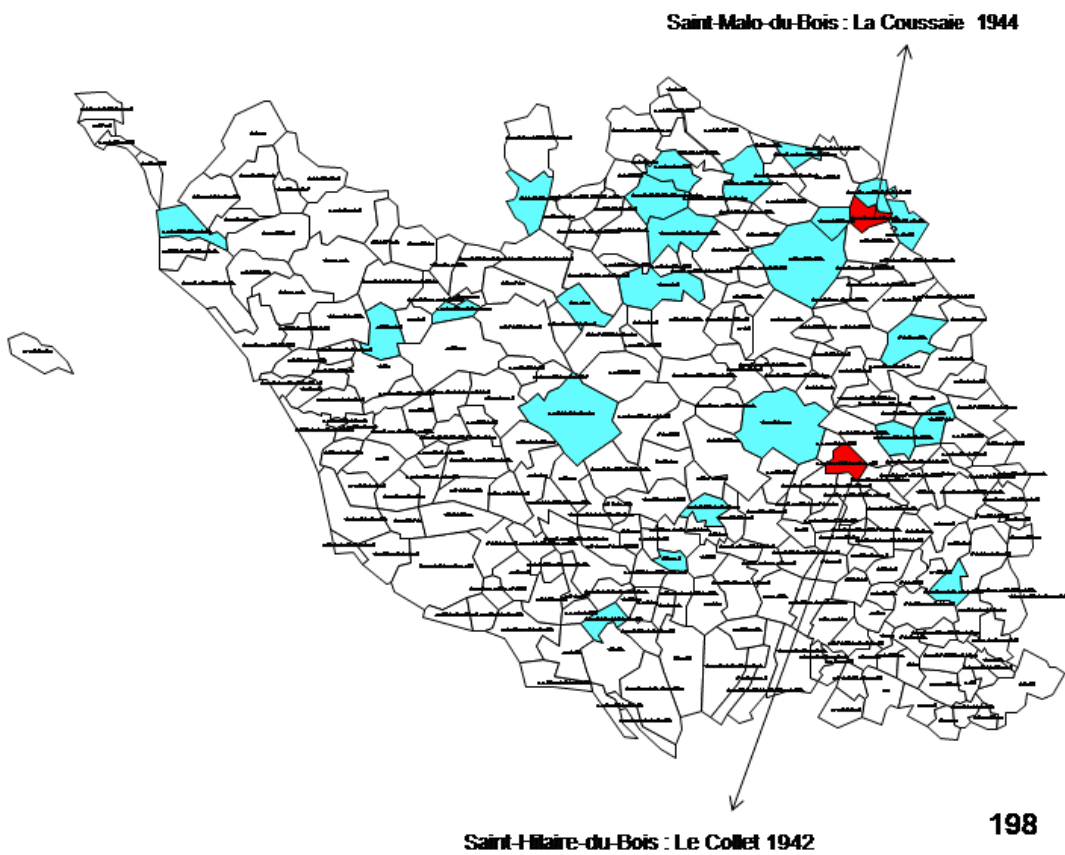
Légende en %		
0-20]0-20]	
20-35]20-35]	
35-50]35-50]	
50-65]50-65]	
65-80]65-80]	
80-100]80-100]	
canton urbain	non servi	



Annexe V-5231: Diocèse de Luçon : géographie des grottes de Lourdes pour l'année mariale 1943-1944

Nathalie Galipeau, *Emotions religieuses en Vendée*, Vouillé, U.P.C.P, 1990, p. 48-49

- Grottes de Lourdes avant 1939
- Grottes de Lourdes créées entre 1939-1945

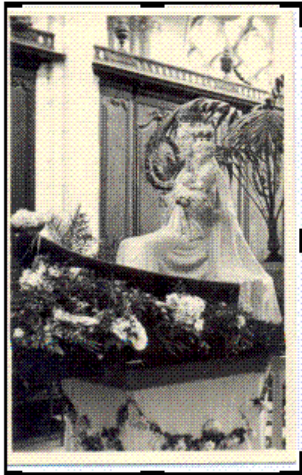


Annexe W-5233 : Itinéraire journalier de Notre-Dame-de-Boulogne en Vendée
 Semaine catholique du diocèse de Luçon, 11 septembre 1943 au 23 octobre 1943

NOTRE-DAME-DE-BOULOGNE EN VENDEE EN 1943					
Maillezais	29-sept	Coex	16-oct	Saint-Fulgent	02-nov
Saint-Hilaire-des-Loges	30-sept	Saint-Gilles-Croix-de-Vie	17-oct	Les Essarts	03-nov
Fontenay-le-Comte	01-oct	Saint-Jean-de-Monts	18-oct	Sainte-Cécile	04-nov
L'Hermenault	02-oct	Beauvoir-sur-mer	19-oct	Chanlonnay	05-nov
Nalliers	03-oct	Challans	20-oct	Mouilleron-en-Paredis	06-nov
Challé-les-Marais	04-oct	Saint-Christophe-du-Ligneron	21-oct	La Chataigneraie	07-nov
Luçon	05-oct	Pallau	22-oct	Réaumur	08-nov
Sainte-Hermine	06-oct	Aizenay	23-oct	Pouzanges	09-nov
Mareuil-sur-Lay-Dissais	07-oct	Le Poiré-sur-Vie	24-oct	La Flocellière	10-nov
Saint-Florent-des-bois	08-oct	Les Lucs-sur-Boulogne	25-oct	Les Epesses	11-nov
La Roche-sur-Yon	09-oct	Rocheservière	26-oct	Saint-Laurent-sur-Sèvre	12-nov
Nesny	11-oct	Mormaison	27-oct	Montagne-sur-Sèvre	13-nov
Mouliers-les-Maufaits	12-oct	Montaigu	28-oct	Les Herbiers	14-nov
Talmont-Saint-Hilaire	13-oct	Ougand	29-oct	Beaufreuil	15-nov
Les Sables-d'Olonne	14-oct	Treize-Sepiers	30-oct	La Gaudrelière	16-nov
La Mulhe-Achard	15-oct	Charagnes-en-Pallars	31-oct	La Verrie	17-nov
				Saint-Aubin-des-Ormeaux	18-nov



**Annexe W-5233bis : Notre-Dame-de-Boulogne en
Vendée en 1943, (photos)**



LUCON : 5 OCTOBRE 1943


TALMONT 13 OCTOBRE 1943



Annexe X-532 : Attestation d'affiliation de la première section vendéenne de JAC de Neuil-le-Dolent

A. C. J. F.
JEUNESSE AGRICOLE
CAT. COLIQUÉ

Paris, le _____ 193



14, Rue d'Assas, 14
PARIS 6^e
G. - A. GALOPIN, 1434-26, PARIS
TÉL. : LITTRÉ 52-51

ATTESTATION D'AFFILIATION

La Section de J. A. C.

de NIEUL le DOLÉNT

Vendée ** 1° **

a été affiliée à la

Fédération Nationale de la J. A. C.

le 15 Janvier 1933

Le Président,
R. Guennep

Le Secrétaire,
Al. Foreau

L'Aumônier,
Al. Foreau

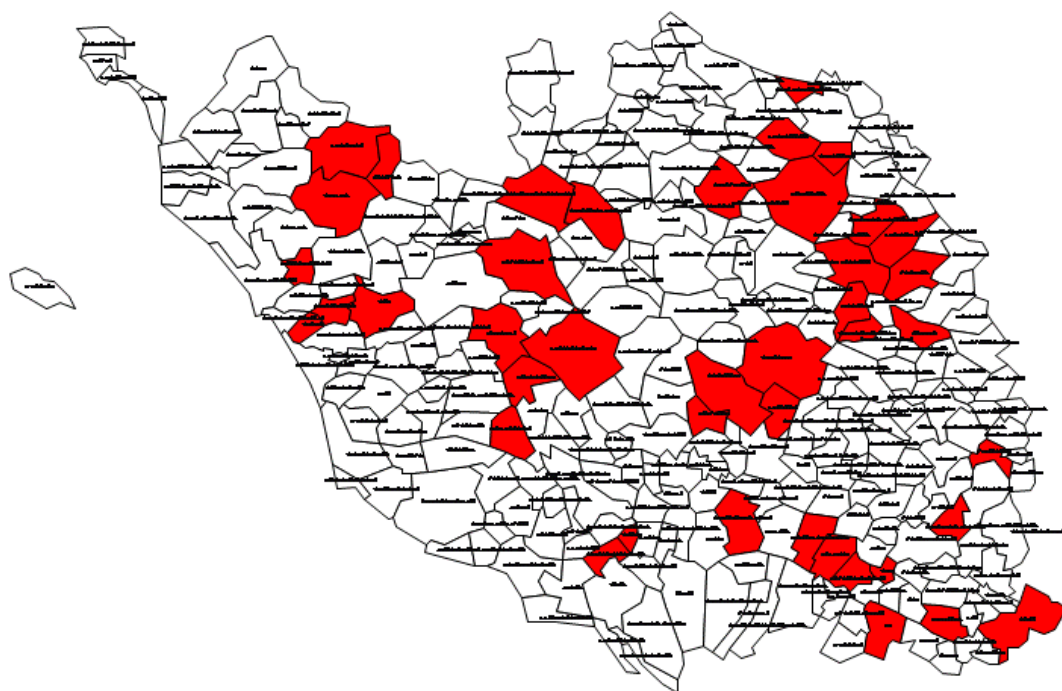
avec nos meilleurs
souhaits à la 1^{re}
Section vendéenne de la
J.A.C. *al. Foreau*

SECRETARIAT GÉNÉRAL
de la J. A. C.
14, Rue d'Assas, Paris (6^e)

201

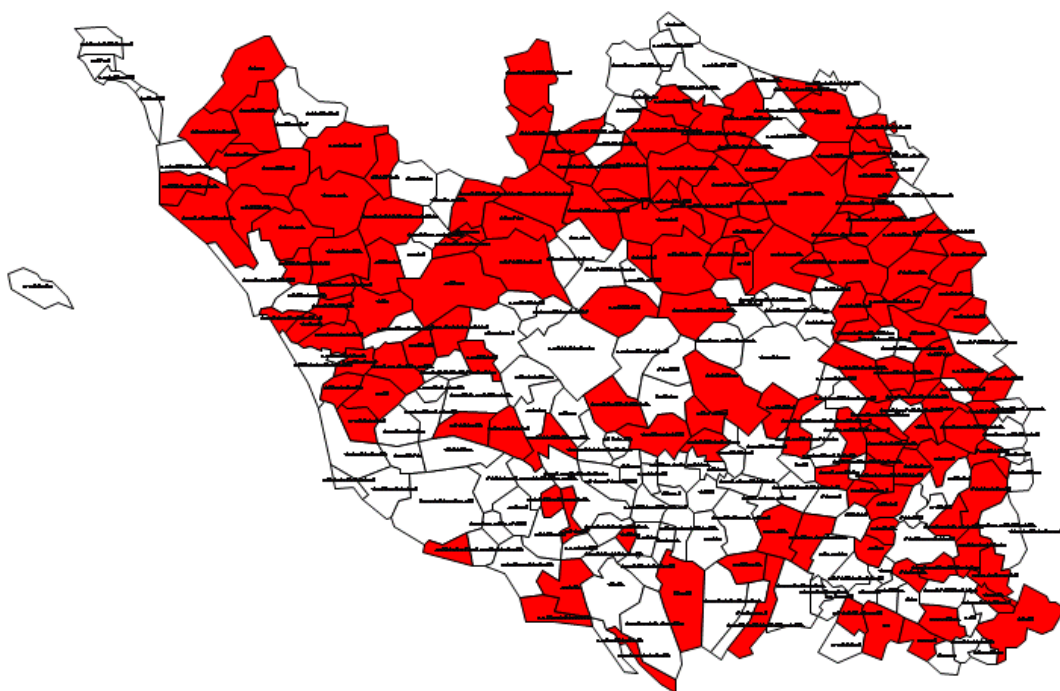
Annexe Y-534.1 : Implantation de la JAC en 1939

AD, compte rendu des visites canoniques de 1939 : Luçon 3F1/11, La Roche-sur-Yon 3F2/18, Fontenay-le-Comte 3F3/14, Les Sables d'Olonne 3F4/12



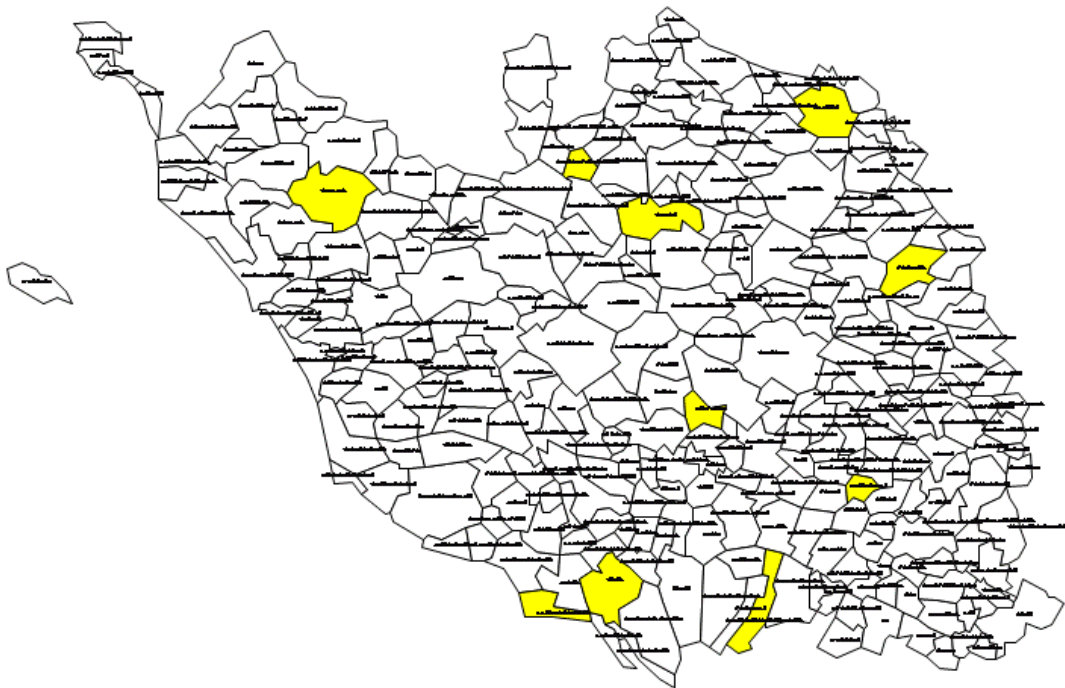
Annexe Y-534.2 : Implantation de la JAC en 1945

AD, compte rendu des visites canoniques de 1945: Luçon 3F1/12, La Roche-sur-Yon 3F2/20, Fontenay-le-Comte 3F3/15, Les Sables d'Olonne 3F4/14



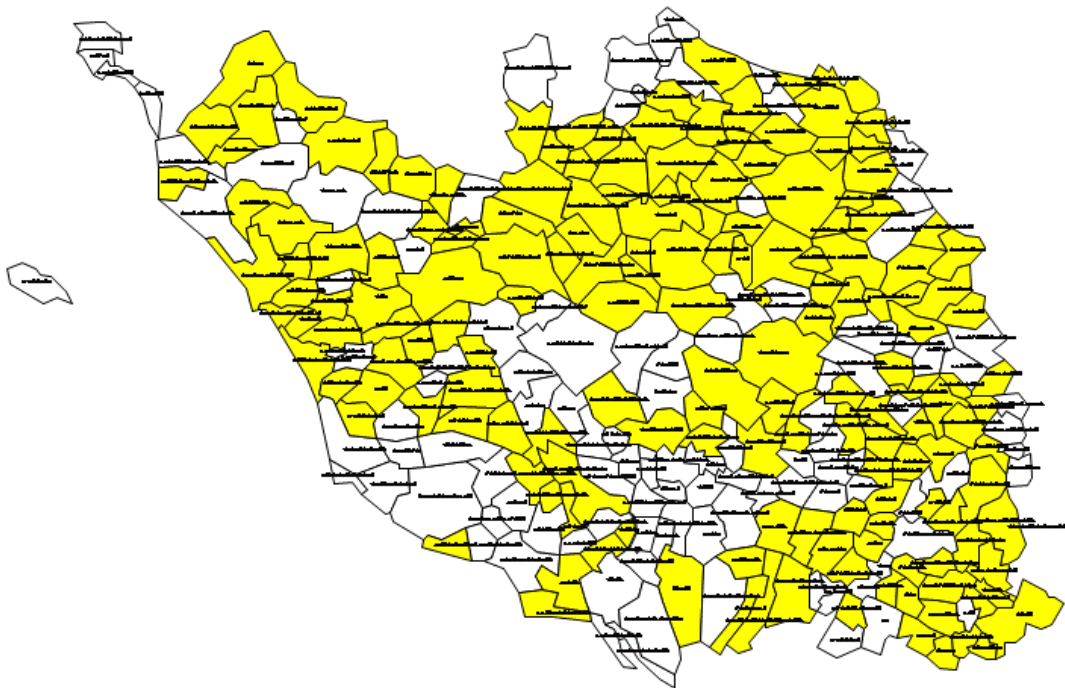
Annexe Y-534.3 : Implantation de la JACF en 1939

AD, compte rendu des visites canoniques de 1939 : Luçon 3F1/11, La Roche-sur-Yon 3F2/18, Fontenay-le-Comte 3F3/14, Les Sables d'Olonne 3F412



Annexe Y-534.4 : Implantation de la JACF en 1945

AD, compte rendu des visites canoniques de 1945: Luçon 3F1/12, La Roche-sur-Yon 3F2/20, Fontenay-le-Comte 3F3/15, Les Sables d'Olonne 3F4/14



Annexe : Z-534 : Session d'études de la JOC à Lugo en août 1942 (photo)
Louis Champain, *En Vendée vers l'an 2000 : mémoires*, La Roche-sur-Yon, chez l'auteur, 1986, p. 66



Les participants à la session d'Études de Lugo en août 1942.

SOURCES

1-ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA VENDEE

11-Fonds 1W- Cabinet du préfet

111-Administration générale du département. Activités du préfet

1W25. Correspondance générale du préfet (1940-1944), registres arrivée-départ (1942-1944).

1W26. Correspondance du préfet avec les parlementaires, les conseillers généraux, les personnalités du département. 1941.

1W27. Correspondance du préfet avec les parlementaires, les conseillers généraux, les personnalités du département. 1941-1944.

1W29. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). 1939-1940.

1W30. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). 1940.

1W31. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). Janvier - juin 1941.

1W32. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). Juillet - décembre 1941.

1W33. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). Janvier - juin 1942.

1W34. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). Juillet - décembre 1942.

1W35. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). Janvier - juin 1943.

1W36. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). Juillet - décembre 1943.

1W37. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). Décembre 1943 - juin 1944.

1W38. Correspondance arrivée (avec brouillons de réponse). Juillet - septembre 1944.

1W39. Documentation sur les événements nationaux et internationaux : journaux et périodiques. 1938-1944.

1W40. Synthèse des rapports des préfets de la zone occupée (transmise par le ministère de l'Intérieur). Novembre 1941 - juillet 1943.

1W41. Instructions ministérielles sur la rédaction des rapports. Rapports périodiques du préfet et pièces préparatoires (rapports des chefs de service). Juillet 1940 - octobre 1941.

1W42. Rapports périodiques du préfet et pièces préparatoires (rapports des chefs de service). Janvier 1942 - avril 1942.

1W43. Rapports périodiques du préfet et pièces préparatoires (rapports des chefs de service). Mai 1942 - décembre 1942.

1W44. Rapports périodiques du préfet et pièces préparatoires (rapports des chefs de service). Janvier 1943 - août 1943.

1W45. Rapports périodiques du préfet et pièces préparatoires (rapports des chefs de service). Septembre 1943 - décembre 1943.

1W46. Rapports périodiques du préfet et pièces préparatoires (rapports des chefs de service). Janvier 1944 - avril 1944.

1W47. Rapports périodiques du préfet et pièces préparatoires (rapports des chefs de service). Juin 1944 - août 1944.

1W48. Rapports périodiques des sous-préfets (Fontenay-le-Comte, Les Sables d'Olonne). 1940-1944.

1W49. Rapports d'activité des services de police. 1940-1944.

1W50. Rapports sur les visites communales du préfet. 1941-1944.

112-Incidents, arrestations

1W74. Arrestations de citoyens français par ordre des autorités allemandes : instructions, correspondance, procès-verbaux de gendarmerie, fiches individuelles. 1941-1944.

1W75. États des arrestations et libérations de citoyens français par les autorités allemandes d'occupation : listes mensuelles, correspondance. 1942-1944.

113-Administration générale du département. Encadrement social et politique

1W85. Relations avec le clergé : correspondance. 1941-1942.

1W87. Organisations de jeunesse : directives de la délégation du secrétariat général de la jeunesse, liste des responsables locaux ; campagnes de solidarité, tournée théâtrale, numéro spécial de « Jeunesse hebdomadaire de la génération 40 » du 22

juin 1941, carte de membre des « amis de Jeunesse pour la jeunesse du Maréchal ».

Visite de M. Lamirand, secrétaire d'Etat à la Jeunesse (1942)

1W88. Inspection départementale des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : correspondance, instructions.

1W97. Organisation de la Journée des Mères (prospectus, affiche, 1943), de la Fête du 1er mai (recommandations de la Feldkommandantur, remises de décorations, rapports de gendarmerie 1941-1944), de la fête de Jeanne d'Arc (1941), du 14 Juillet (1941), de la Toussaint, du jour des morts et du 11 novembre (1940), de l'arbre de Noël du maréchal Pétain (1942-1944), de la Quinzaine impériale et des Journées nord-africaines (1942).

1W98. Protestations contre la politique de Vichy, contre une alliance militaire avec l'Allemagne (1941). Manifestation contre le gouvernement au cinéma de La Châtaigneraie (1943). 1941-1943.

1W103. Propagande gaulliste et anglo-américaine : instructions, répression par les autorités d'occupation, maintien de l'ordre, tracts, rapports de gendarmerie et de police. 1940-1944.

114-Questions juives

1W106. Statut des juifs (loi du 30.10.1940) : instructions concernant l'accès aux emplois de la fonction publique, déclarations de non origine juive de fonctionnaires. 1940-1941.

1W107. Arrestations et déportation : arrestation de juifs étrangers (1941), listes des juifs demeurant en Vendée (1942-1944), dossiers individuels (1942-1944), mises sous scellés, états des juifs arrêtés (1941-1944), visite médicale mensuelle des juifs hospitalisés (listes), ordre préfectoral de faire transférer à Drancy les juifs internés à l'hôpital de La Roche-sur-Yon (1944).

115-Prisonniers de guerre, réfugiés, assistance sociale. Réfugiés, évacués.

1W123. Plans de répartition des réfugiés des Ardennes (1940) ; correspondance avec le commandant du camp de Lavert à Mareuil-sur-Lay (1940) ; ravitaillement des évacués (1940); organisation des services départementaux des réfugiés (1942-1944); nombre de réfugiés résidant en juillet 1941 dans quelques cantons ou

communes, évacuation et placement d'enfants (1941-1943). — Etat nominatif par commune des réfugiés nécessiteux. 1940-1944.

116-Administration du département depuis la Libération. Organisation administrative

1W135. Réunions régionales des préfets : conférences des préfets de la Région de Poitiers et extrait du rapport sur la situation générale de la France pendant la période du 15 mars au 15 juin 1947. 1944-1947.

117-Administration du département depuis la Libération. Activités du préfet

1W256. Rapports périodiques du préfet. Septembre - décembre. 1944.

1W257. Rapports périodiques du préfet. Janvier- juin 1945.

1W258. Rapports périodiques du préfet. Juillet - décembre.1945.

1W269. Rapports de présentation générale de la Vendée (géographie, économie, politique) depuis 1939 et pièces à l'appui (1943-1954) — Listes des fonctionnaires des services départementaux (1950-1960).

118-Administration du département depuis la Libération. Rétablissement de la République

1W347. Présentation générale sur la situation politique et sociale de la Vendée à la Libération : unités et services stationnés en Vendée, tableau des anciens parlementaires membres de l'assemblée consultative ; organisation et tendances des forces armées de la Résistance, du Comité départemental de Libération, des syndicats ; fiches individuelles de renseignement sur les personnalités politiques ; liste des maires et tableau des nouvelles tendances politiques à la suite du remaniement des municipalités et avant les élections municipales ; tableau politique, économique et social de la Vendée. 1945-1948.

1W357. Journaux suspendus : correspondance, listes, arrêtés.1944-1946.

1W358. Rétablissement de la presse : instructions, arrêtés, modèles de journaux d'avant-guerre (*La plage* - Les Sables d'Olonne du 16/09/1923, Les Sables d'Olonne - l'*Écho de la Plage* du 8/08/1937), listes des journaux et périodiques autorisés à paraître à la date du 30 septembre 1946.1944-1948.

1W361. Enquête sur les anciennes organisations de Vichy.1945-1949.

1W364. Attitude de personnalités politiques et syndicales durant la guerre : fiches individuelles, documents justificatifs. 1942-1948.

119-Administration du département depuis la Libération. Situation politique, opinion publique, maintien de l'ordre

1W472. Correspondance du préfet avec et sur le clergé : notes d'information, renseignements sur les membres, rapport sur l'attitude du clergé et la situation religieuse.

120-Administration du département depuis la Libération. Population, économie

1W571. Effectif des écoles publiques et privées; organisation de la rentrée scolaire, des examens, du concours général; comités d'histoire de l'Occupation et de la Libération, puis d'histoire de la Seconde Guerre mondiale. — Subvention allouée aux familles indigentes.

12-Fonds 20 W - 1^e Division. Administration générale et police

121-1er Bureau : administration générale. Associations, syndicats et institutions religieuses

20W126. Associations déclarées : instructions et correspondance générales. 1940-1943.

20W128. Agrément de sociétés sportives : enquêtes administratives. 1941-1944.

20W129. Associations autorisées par l'occupant : recensement par commune. 1941.

20W130. Activité politique des sociétés : instructions relatives à leur surveillance. 1940-1944.

2-ARCHIVES DIOCESAINES DE LUÇON

21-Fonds Cazaux

AA. Papiers des évêques. Papiers personnels de Mgr Cazaux.

VI. Allocutions retraites sacerdotales.

VIII. Allocutions aux grands séminaires.

IX. Allocutions aux collèges et écoles.

XVI. Papiers militaires, 1940-1975.

22-Fonds général

4K1/41-47. Action catholique des chefs de famille.

4K7/ 11. JOC – JOCF.

4K6/ 13. JEC – JECF.

4K8/ 1. JMC.

4K9. Cœurs vaillants; Ames vaillantes.

6K5/ 1. Journées sociales.

3G2. Notre-Dame-de-Boulogne.

3H8. Archives du séminaire.

3F1/11. Procès verbaux des visites canoniques : archiprêtré de Luçon.1937-1942.

3F1/12. Procès verbaux des visites canoniques : archiprêtré de Luçon.1943-1949.

3F2/18. Procès verbaux des visites canoniques : archiprêtré de La Roche-sur-Yon.
1938-1940.

3F2/19. Procès verbaux des visites canoniques : archiprêtré de La Roche-sur-Yon.
1941-1944.

3F2/20. Procès verbaux des visites canoniques : archiprêtré de La Roche-sur-Yon.
1944-1947.

3F3/14. Procès verbaux des visites canoniques : archiprêtré de Fontenay-le-Comte.
1937-1941.

3F3/15. Procès verbaux des visites canoniques : archiprêtré de Fontenay-le-Comte.
1942-1945.

3F3/16. Procès verbaux des visites canoniques : archiprêtré de Fontenay-le-Comte. 1946-1950.

3F4/12. Procès verbaux des visites canoniques : archiprêtré des Sables d'Olonne. 1936-1939.

3F4/13. Procès verbaux des visites canoniques : archiprêtré des Sables d'Olonne. 1941-1943.

3F4/14. Procès verbaux des visites canoniques : archiprêtré des Sables d'Olonne. 1944-1948.

23-Divers

Papiers non classés de l'Abbé Guéry.

24-Fonds de la Maison du diocèse

AA. Papiers des évêques, papiers personnels de Mgr Cazaux. 1941-1975

Réunions des Directeurs d'œuvres. Premier cahier. 20 octobre 1938 - 30 mars 1942

Réunions des Directeurs d'œuvres. Deuxième cahier. 7 mai 1942 – 22 juin 1944

Néraud Jean, *La Maison des Œuvres. 1940-1995. De la Direction des œuvres à la Maison du diocèse*, Document, 2006, 20 p.

3-SOURCES IMPRIMEES

31-Sources ecclésiastiques

Ordo. Annuaire ecclésiastique du diocèse de Luçon, 1938 à 1943.

Bulletin des écoles privées du département de la Vendée, 1939-1945.

Bulletin paroissial d'Antigny, 1939, 1940.

Bulletin paroissial du Beauvoir-sur-Mer, 1939, 1940.

Bulletin paroissial du Boupère, 1939 à 1945.

Bulletin paroissial des Brouzils, 1939, 1940.

Bulletin paroissial de Chavagnes-en-Pailliers, 1939, 1940 à 1942.

Bulletin paroissial de Coex, 1939, 1940.

Bulletin paroissial des Essarts, 1940.
Bulletin paroissial de Fontenay-le-Comte, 1939.
Bulletin paroissial des Herbiers, 1940 à 1944.
Bulletin paroissial de La Mothe-Achard, 1943.
Bulletin paroissial de Luçon, 1939, 1940.
Bulletin paroissial des Lucs-sur-Boulogne, 1939, 1940
Bulletin paroissial de Montaigu, 1939.
Bulletin paroissial de Mortagne-sur-Sèvre, 1943.
Bulletin paroissial de Nesmy, janvier 1941.
Bulletin paroissial d' Olonne-sur-Mer, 1940.
Bulletin paroissial de Notre-Dame-du-Bon-Port des Sables d'Olonne, 1939 à 1942, 1945.
Bulletin paroissial de Saint Pierre des Sables d'Olonne, 1941 à 1943.
Bulletin paroissial de Saint-Hilaire-du-Bois, 1942 à 1943.
La semaine catholique du diocèse de Luçon, 1936 à 1947.
La semaine catholique du diocèse de Luçon, 1951, 1954, 1958.
Église de Luçon 1966, 1967, 1975.
Vocations, 1975.

32-Presse

Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis, 1939 -1944.
La Dépêche vendéenne, 1939 - sept. 1944.
La Voix de la Vendée, 1939 - août 1944.

4-BIBLIOGRAPHIE

41-Guides de recherche

Blanc Brigitte, Rousso Henry, Tourtier-Bonazzi Chantal, « Vendée », *La Seconde Guerre mondiale : guide des sources conservées en France, 1939-1945*, Paris, Archives nationales, 1994, p.924-927.

Blanc Brigitte, Rouso Henry, Tourtier-Bonazzi Chantal, *La Seconde Guerre mondiale : guide des sources conservées en France, 1939-1945*, Paris, Archives nationales, 1994, 1217 p.

Gadille Jacques, *Guide des archives diocésaines françaises*, Lyon, Université de Lyon II, Centre d'histoire du catholicisme, 1971, 166 p.

Gautier Marcel, *La Vendée (Bas-Poitou) : esquisse géographique*, La Roche-sur-Yon, H. Potier, 1949, 183 p.

Gourhand Jean, Watelet Jean, *Bibliographie de la presse française politique et d'information politique et d'information générale, 1865-1944. 85 - Vendée*, Paris, Bibliothèque nationale, 1975, 25 p.

Lagree Michel, « Biographie d'évêques et histoire religieuse en France », Marta Dvorak Marta (dir), *La création biographique*, Rennes, PUR et association d'études canadiennes, 1997, p. 253-260.

Maugenest Denis, *Le discours social de l'Église catholique de France.1891-1992. Textes majeurs de l'Épiscopat français*, Paris, Cerf, 1995, 749 p.

Mayeur Jean-Marie, Zimmermann Marie, *Lettres de carême des évêques de France*, Strasbourg, CERDIC-publications, 1981, 376 p.

Michel Henri, « Les travaux d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, Paris, Colin, 1953, n°1, p.101-104.

Poulat Emile, *Les « semaines religieuses ». Approche sociohistorique et bibliographique des bulletins diocésains français*, Lyon, Centre d'histoire du catholicisme, 1973, 104 p.

42-Instruments de travail

Baubérot Jean et Mayeur Jean-Marie (dir.), *L'histoire religieuse de la France 19e-20e siècle. Problèmes et méthodes*, Paris, Beauchesne, 1975, 290 p.

Boulard Fernand (dir.), « 85-Vendée. Diocèse de Luçon, 1822-1956 », *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français : XIXe-XXe siècles. Région de Paris, Haute-Normandie, Pays de Loire*, Centre, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, p. 361-380.

Boulard Fernand, *Essor ou déclin du clergé français*, Paris, Cerf, 1950, 479 p.

Boulard Jean-Claude, « Matériaux pour histoire religieuse du peuple français », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, Paris, Colin, 1976, n°3, p.761-801.

Burguière André (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 693 p.

Cointet-Labrousse Michèle, Cointet Jean-Paul, *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Tallandier, 2000, 732 p.

Croix Alain et Guyvarc'h Didier (dir.), *Guide de l'histoire locale : faisons notre histoire*, Paris, Seuil, 1990, 347 p.

Farge Arlette, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1997, 157 p.

Frank Robert, « Questions aux sources du temps présent », Agnès Chauveau, Tétard Philippe, *Questions à l'histoire des temps présents*, Bruxelles, Editions Complexe, 1992, 136 p.

Goguel François, *Géographie des élections françaises sous la Troisième et la Quatrième République*, Paris, A. Colin, 1970, 186 p.

Isambert François-André, Terrenoire Jean-Paul, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : édition du CNRS, 1980, 187 p.

Langlois Claude, « Histoire religieuse », André Burguière, *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, p.575-583.

Langlois Claude, « Le régime de Vichy et le clergé d'après les Semaines religieuses des diocèses de la zone libre », *Revue française de science politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1972, n°4, p. 750-774.

Le Bras Gabriel, *Etudes de sociologie religieuse. Sociologie de la pratique religieuse dans les campagnes françaises. Vol1*, Paris, Presses universitaires de France, 1955, 394 p.

Les Annales, « Histoire et sciences sociales. Un tournant critique. Edito », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, Paris, Colin, 1988, n°2, p.291-293.

Leuilliot Paul, « Histoire locale et politique de l'histoire ». *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, Paris, Colin, 1974, n°1, p.139-150.

Leuilliot Paul, « Problèmes de la recherche : Défense et illustration de l'histoire locale ». *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, Paris, Colin, 1967, n°1, p.154-177.

Levillain Philippe (dir.), *Dictionnaire historique de la Papauté*, Paris, Fayard, 1994, 1776 p.

Mathon Gérard et Baudry Gérard-Henry (dir), *Encyclopédie « Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain »*. 15 tomes, Paris, Letouzey et Ané, 1948-2000.

Potel Julien, Huot-Pleuroux Paul, Maitre Jacques, *Le clergé français : évolution démographique, nouvelles structures de formation, images de l'opinion publique*, Paris, Le Centurion, 1967, 268 p.

Sarrazin Jean-Luc (dir.), *La Vendée, des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, 1982, 471 p.

Sirinelli Jean-François et Couty Daniel (dir.), *Dictionnaire de l'histoire de France*, Paris, Colin, 1999, 2 vol. (xi, 1712 p.).

Sutter Jacques, *La vie religieuse à travers les sondages d'opinion. 1944-1976*. Tome 3, Paris, Éditions du C.N.R.S, 1984, 1350 p.

43-Ouvrages généraux

Bellanger Claude, *Histoire générale de la presse française. De 1940 à 1958*, Paris, Presses universitaires de France, 1975, 486 p.

Cholvy Gérard, *La religion en France de la fin du XVIIIe à nos jours*, Paris, Hachette, 1991, 219 p.

Conan Éric, Roussio Henry, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Gallimard, 1996, 513 p.

Fouilloux Etienne, *Les catholiques et l'unité chrétienne du XIXe au XXe siècle*, Paris, Le Centurion, 1982, 1007 p.

Gérard Alain (dir.), *Des curés aux entrepreneurs : la Vendée au XXe siècle : actes du colloque tenu à la Roche-sur-Yon les 24, 25 et 26 avril 2003*, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2004, 740 p.

Gérard Alain et Heckmann Thierry (dir.), *Recherches vendéennes. N°2. La mort des Vendéens*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1995, 495 p.

Gérard Alain et Heckmann Thierry (dir.), *Recherches vendéennes. N°3. La Vendée de l'Occupation à la Libération*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1996, 486 p.

Gérard Alain et Heckmann Thierry (dir.), *Recherches vendéennes. N°5. La Vendée Océane*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1998, 493 p.

Gérard Alain et Heckmann Thierry (dir.), *Recherches vendéennes. N°6. 1900-2000. La Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, 636 p.

Gérard Alain et Heckmann Thierry (dir.), *Recherches vendéennes. N°9. Fontenay capitale du Bas Poitou*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2002, 663 p.

Gérard Alain et Heckmann Thierry (dir.), *Recherches vendéennes. N°11. Les Vendéens dans la Seconde Guerre mondiale*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2004, 649 p.

Hello Yves, *Blancs, bleus, rouges : histoire politique de la Vendée, 1789-2002*, La Crèche, Geste éditions, 2004, 399 p.

Hello Yves, « Les élections législatives en Vendée de 1919 à 1936 », *Bulletin du service éducatif des Archives départementales de la Vendée*, Service éducatif des Archives départementales de la Vendée. 1977-1978.

Hello Yves, Regourd Florence, « Un long XIX siècle de 1793 à 1946 », Sarrazin Jean-Luc, (dir.), *La Vendée, des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules , 1982, p. 261-408.

Joly Bertrand, Weber Jacques, *Eglises de l'ouest, églises d'ailleurs*, Paris, Les Indes savantes, 2009, 519 p.

Latreille André, Rémond René, *Histoire du catholicisme français. Tome3. La période contemporaine*, Paris, Spes, 1964, 711 p.

Lebrun François (dir.), *Histoire des catholiques en France du XVI siècle à nos jours*, Toulouse, Privat, 1980, 530 p.

Le Goff Jacques et Rémond René (dir.), *Histoire de la France religieuse. IV, Société sécularisée et renouveau religieux (XXe siècle)*, Paris, Seuil, 1988, 476 p.

Martin Jean-Clément, « La Vendée, région mémoire », Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire. Vol.1 la République*, Paris, Gallimard, 1997, p.519-534.

Martin Jean-Clément, *La Vendée de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1989, 298 p.

Mayeur Jean-Marie (dir.), *Histoire du christianisme. XII, Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958)*, Paris, Desclée, 1990, 1149 p.

Michel Alain-René, *Catholiques en démocratie*, Paris, Cerf, 2006, 726 p.

Pelletier Denis (dir.), *Les catholiques dans la République, 1905-2005*, Paris, Les Ed. de l'Atelier, 2005, 365 p.

Pelletier Denis, *Les Catholiques en France depuis 1815*, Paris, la Découverte 1997, 1997, 125 p.

Portier Philippe, *Église et politique en France au XXe siècle*, Paris, Montchrestien, 1993, 160 p.

Rémond René, *Les Catholiques dans la France des années 30*, Paris : Éd. Cana, 1979, 273 p.

Rémond René, « L'histoire religieuse au XXe siècle », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, Paris, Presses de sciences Po, 1998, Janvier-mars, p. 93-108.

Rémond René, Barral Pierre, Borne Étienne et al. (dir), *Forces religieuses et attitudes politiques dans la France contemporaine : colloque de Strasbourg, 23-25 mai 1963*, Paris, Colin, 1965, 397 p.

Rioux Jean-Pierre, *La France de la IVe République, I : L'ardeur et la nécessité*, Paris, Seuil, 1980, 310 p.

Sainclivier Jacqueline et Bougeard Christian (dir.), *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social. Actes du colloque international :La Résistance et les Français, le poids de la stratégie, résistance et société, 29-30 septembre - 1er octobre 1994*, Rennes, PUR, 1995, 358 p.

Yole Jean, *Essais. La terre et les vivants*, La Roche-sur-Yon, Centre de recherches historiques, 1999, 661 p.

Yole Jean, *Essais. La population et l'habitation rurale*, La Roche-sur-Yon, Centre de recherches historiques, 1998, 524 p.

44-Régime de Vichy

Azéma Jean-Pierre, *De Munich à la Libération 1938-1944*, Paris, Seuil, 1979, 412 p.

Azéma Jean-Pierre, Wieviorka Olivier, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin 2000, 374 p.

Azéma Jean-Pierre et Bédarida François (dir.), *La France des années noires. T1 De la défaite à Vichy*, Paris, Seuil, 1993, 536 p.

Azéma Jean-Pierre et Bédarida François (dir.), *La France des années noires. T2. De l'Occupation à la Libération*, Paris, Seuil, 1993, 517 p.

Baruch Marc-Olivier, *Servir l'État français : l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997, 737 p.

Clément Jean-Louis, *Les évêques au temps de Vichy : loyalisme sans inféodation : les relations entre l'Eglise et l'Etat de 1940 à 1944*, Paris, Beauchesne, 1999, 279 p.

Cointet Michèle, *L'Église sous Vichy, 1940-1945 : La repentance en question*, Paris, Librairie académique Perrin, 1998, 404 p.

Duquesne Jacques, *Les catholiques français sous l'Occupation*, Paris, Grasset, 1966, 1996, 479 p.

Fouilloux Etienne, *Les chrétiens français entre crise et libération 1937-1947*, Paris, Seuil, 1997, 287 p.

Gay-Lescot Jean-Louis, « La politique sportive de Vichy », Rioux Jean-Pierre (dir.), *La vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, Editions Complexe, 1990, p. 83-116.

Gervereau Laurent, Peschanski Denis, *La propagande sous Vichy : 1940-1944*, Nanterre, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, 1990, 288 p.

Handourtzet Rémy, *Vichy et l'école*, Paris, Ed. Noësis, 1997, 329 p.

Laborie Pierre, *Les Français des années troubles : de la guerre d'Espagne à la Libération*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001, 265 p.

Laborie Pierre, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990, 405 p.

Nocquet Gérard, « La Vendée, terre d'accueil : 1936-1945 », Lévy Paul et Becker Jean-Jacques (dir.), *Les réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale. Actes du colloque organisé par le Centre régional d'histoire de la Mémoire, les 4 et 5 décembre 1998 à Confolens sous le titre : Les réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale entre Loire et Gironde*, Confolens, CERHIM, 1999, p.139-145.

Nocquet Gérard, « Mai 1940, évacuation des Ardennais en Vendée : un département refuge », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 255-258.

Paxton Robert O., *La France de Vichy, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1974, 375 p.

Rousseau Jean, « La persécution des Juifs : l'aryanisation économique en Vendée, 1940-1944 », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans la Seconde Guerre mondiale*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2004, n° 11, p. 77-85.

Roussio Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, [1987],1990, 416 p.

Roussio Henry, *Vichy : l'évènement, la mémoire, l'histoire*, Paris, Gallimard, 2001, 746 p.

45-Occupation

Burrin Philippe, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Seuil, 1995, 559 p.

Fort Octave, « 21 juin 1940, les troupes allemandes pénètrent en Vendée : invasion et vie quotidienne », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 259-264.

Gérard Alain, « La Vendée, 1939-1945 : une société catholique à l'épreuve de la guerre », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans la Seconde Guerre mondiale*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2004, n° 11, p. 5-76

Jackson Julian, *La France sous l'Occupation : 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2004, 853 p.

Nocquet Gérard, « 17 septembre 1944, installation de nouvelles autorités : la Libération de la Vendée », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 315-318.

Nocquet Gérard, « Fontenay le Comte et la Seconde Guerre Mondiale », *Recherches vendéennes. Fontenay capitale du Bas Poitou*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2002, n° 9, p. 607-622.

Nocquet Gérard, « La Vendée de l'Occupation à la Libération [dossier] », *Recherches vendéennes : La Vendée de l'Occupation à la Libération*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1996, n° 3, p. 9-142.

Nocquet Gérard, « Mai 1944, plantation des "asperges de Rommel" : le mur de l'Atlantique », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 295-298.

Nocquet Gérard, *La Vendée sous l'occupation allemande, 1940-1944 : déportations, internements, exécutions*, La Roche-sur-Yon, Comité d'histoire de la 2ème guerre mondiale, 1975, 52 p.

Potier Christophe, *Occupation, Résistance et Libération en Vendée, en 30 questions*, La Crèche, Geste, 2003, 63 p.

Soulard Isabelle, *Femmes de l'Ouest sous l'Occupation - Bretagne, Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes*, La Crèche, Geste, 2002, 283 p.

Soulard Isabelle, *Poitevines et Vendéennes sous l'Occupation*, La Crèche, Geste, 1999, 210 p.

46-Résistance

Artarit Jean, « Les Forces françaises de l'intérieur en Vendée, par le lieutenant Escalier », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans la Seconde Guerre mondiale*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2004, n° 11, p. 439-484.

Asher Cohen, *Persécutions et sauvetages. Juifs et Français sous l'Occupation et sous Vichy*, Paris, les Éd. du Cerf, 1993, 524 p.

Bédarida François, Bédarida Renée, « Résistance spirituelle », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Presse universitaire de France, 1966, janvier, p. 3-33.

Clément Jean-Louis, « La notion de résistance spirituelle. Une étude de concept à partir des cas français et italiens », Sainclivier Jacqueline et Bougeard Christian (dir.), *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social. Actes du colloque international : La Résistance et les Français, le poids de la stratégie, résistance et société, 29-30 septembre - 1er octobre 1994*, Rennes, PUR, 1995, p. 85-94.

Comte Bernard, *L'honneur et la conscience : Catholiques français en Résistance (1940-1944)*, Paris, Les Ed. de l'Atelier, 1998, 303 p.

Gouraud Louis, « Curieux pèlerins et bons samaritains », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans la Seconde Guerre mondiale*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2004, n° 11, p. 543-566.

Guerry Georges « Je suis partout où se trouve l'oppression : Hélène de Suzannet », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans la Seconde Guerre mondiale*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2004, n° 11, p. 567-578.

Guerry Georges, « 1942, des enfants juifs accueillis à Chavagnes : dans le mouvement de solidarité du temps », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 279-282.

Guéry Louis, *Volontaire pour le Christ : l'abbé René Giraudet, curé en France, ouvrier à Berlin, 1907-1945*, Angers, Siraudeau, 1948, 315 p.

Guéry Louis, *L'abbé René Giraudet : curé en France, ouvrier à Berlin, 1907-1945*, Fontenay-le-Comte, Lussaud, 1979, 315 p.

Guintard Marcel, « Capitaine Auguste : la Résistance luçonnaise », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans la Seconde Guerre mondiale*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2004, n° 11, p. 375-436.

Michonneau Dominique, « Mervent : un maquis dans la tourmente de la libération vendéenne », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans la Seconde Guerre mondiale*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2004, n° 11, p. 351-374.

Molette Charles, *Prêtres, religieux et religieuses dans la résistance au nazisme (1940-1945) : essai de typologie*, Paris, Fayard, 1995, 225 p.

Prouteau Gérard, « La Résistance en Vendée, 18 juin 1940-6 juin 1944 », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans la Seconde Guerre mondiale*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2004, n° 11, p. 235-262.

Reverseau Jacques, « 1943, un aumônier clandestin, René Giraudet : des Français requis à Berlin », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 283-286.

Reverseau Jacques, « Trois prêtres déportés », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans la Seconde Guerre mondiale*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2004, n° 11, p. 189-234.

Rousseau Jean, « Chavagnes dans la Seconde Guerre mondiale : des Juifs chez les taiseux », Alain Gérard (dir.), *Des curés aux entrepreneurs. La Vendée au XXe siècle : actes du colloque tenu à la Roche-sur-Yon les 24, 25 et 26 avril 2003*, La Roche-sur-Yon, Centre de recherches historiques, 2004, p. 249-275.

Rousseau Jean, *Des enfants juifs en Vendée : Chavagnes, 1942-1944*, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2004, 216 p.

Villeneuve Joseph, *L'abbé Pierre Arnaud*, Luçon, Pacteau, 1947, 324 p.

Yagil Limore, *Chrétiens et Juifs sous Vichy (1940-1944) : sauvetage et désobéissance civile*, Paris, Cerf, 2005, 765 p.

47-Libération

Bergère Marc, « La recomposition des droites dans les marges du grand Ouest (Mayenne, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vendée) », Richard Gilles et Sainclivier Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites en France à la Libération, 1944-1948*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 271-281.

Bergère Marc, *Une société en épuration. Epuration vécue et perçue en Maine-et-Loire de la Libération au début des années 50*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, 426 p.

Buton Philippe et Guillon Jean-Marie (dir.), *Les pouvoirs en France à la Libération*, Paris, Bellin, 1995, 591 p.

Latreille André, *De Gaulle, la Libération et l'Église catholique*, Paris, les Éd. du Cerf, 1978, 146 p.

Nocquet Gérard, *La Vendée libérée*, Fromentine, l'Étrave, 1994, 54 p.

Nocquet Gérard, « Commémorations et cultes du souvenir en Vendée », *Les Commémorations françaises de la Seconde Guerre mondiale : colloque organisé par Institut d'histoire du temps présent*, Sèvres, 4-5 février 1985, La Roche-sur-Yon, Archives départementales de la Vendée, photocopie, 1985, 16 p.

48-Religion et Politique

Albert Michel, « Christianisme et entreprise dans la Vendée contemporaine », Alain Gérard (dir.), *Des curés aux entrepreneurs : la Vendée au XXe siècle : actes du colloque tenu à la Roche-sur-Yon les 24, 25 et 26 avril 2003*, La Roche-sur-Yon, Centre de recherches historiques, 2004, p. 373-384.

Bédarida François, Bédarida Renée, « L'Eglise catholique sous Vichy: une mémoire trouble », *Esprit*, Paris, [s.n.], 1992, mai, p. 54-65.

Bédarida Renée, « La hiérarchie catholique », Azéma Jean-Pierre et Bédarida François (dir.), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, p. 444-462.

Bédarida Renée, *Les catholiques dans la guerre 1939-1945. Entre Vichy et la Résistance*, Paris, Hachette littératures, 1998, 226 p.

Chos G., *L'évêché de Luçon : ses généralités, l'organisation diocésaine, son histoire*, La Roche-sur-Yon, Service départemental des renseignements généraux de la Vendée, 1968, 69 p.

Fouilloux Etienne, « Église catholique et Seconde Guerre mondiale », *Vingtième siècle*, Paris, Presses de sciences politiques, 2002, janvier mars, p. 111-124.

Launay Marcel, Villepet Jean, *Un évêque dans la guerre. Les carnets de Mgr Villepelet, évêque de Nantes, 1940-1945*, Haute-Goulaine, Opéra, 2006, 224 p.

Le Moigne Frédéric, « Cazaux, Roques, Villepelet : trois portraits politiques d'évêques de l'Ouest », Richard Gilles et Saintclivier Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites à la Libération (1944-1948)*, Rennes, PUR, 2004, p. 343-354.

Le Moigne Frédéric, *Groupes et individus dans l'épiscopat français au milieu du vingtième siècle*, Rennes, Thèse de doctorat d'histoire Rennes 2, 2000, 788 p.

Le Moigne Frédéric, *Les évêques français de Verdun à Vatican II*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 373 p.

Legal Pierre-Yannick, « Une société réactive : conséquences et prolongements de l'offensive anticléricale de la Troisième République en Vendée », Alain Gérard (dir.), *Des curés aux entrepreneurs : la Vendée au XXe siècle : actes du colloque tenu à la Roche-sur-Yon les 24, 25 et 26 avril 2003*, La Roche-sur-Yon, Centre de recherches historiques, 2004, p. 59-105.

Massiani Marie-Geneviève, *La Croix et le régime de Vichy (de juin 1940 à novembre 1942)*, Paris 4, Thèse de Doctorat d'histoire, 1998, 1957 p.

49-Religion et vie sociale

Chabot Jocelyne, *Les débuts du syndicalisme féminin chrétien en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003, 234 p.

Champain Louis, *En Vendée vers l'an 2000 : mémoires*, La Roche-sur-Yon, chez l'auteur, 1986, 263 p.

Cholvy Gérard et Hilaire Yves-Marie (dir.), *Religion et société en France, 1914-1945 : Au péril des guerres*, Toulouse, Privat, 2002, 284 p.

Coutrot Aline, Dreyfus François-Georges, *Les forces religieuses dans la société française*, Paris, Colin, 1966, 343 p.

Dessevres André, « Naissance de l'Action Catholique Rurale », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 219-222.

Duriez Bruno, Fouilloux Étienne, Michel Alain-René (dir.), *Chrétiens et ouvriers en France, 1937-1970*, Paris, Les Ed. de l'Atelier, Ed. Ouvrières, 2001, 349 p.

Fouilloux Etienne, *Une Église en quête de liberté : la pensée catholique française entre modernisme et Vatican II (1914-1962)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, 325 p.

Heckmann Thierry, « De la Vendée à Rawa-Ruska : solidarité face au nazisme », *Recherches vendéennes : Les Vendéens dans la Seconde Guerre mondiale*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 2004, n° 11, p. 125-188.

Heckmann Thierry, « La Vendée, terre unanime? », Alain Gérard (dir.), *Des curés aux entrepreneurs : la Vendée au XXe siècle : actes du colloque tenu à la Roche-sur-Yon les 24, 25 et 26 avril 2003*, La Roche-sur-Yon, Centre de recherches historiques, 2004, p. 227-241.

Le Moigne Frédéric, « 1945-1950 : les manifestations du militantisme scolaire catholique de l'Ouest », Brigitte Waché (dir.), *Militants catholiques de l'Ouest : de l'action religieuse aux nouveaux militantismes XIXe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 199-211.

Legal Pierre, « 1946-1950, de l'affaire des kermesses à la rébellion fiscale : les luttes pour la liberté scolaire », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 349-356.

Martin Jean-Clément, « Le clergé vendéen face à l'industrialisation (fin XIXe-début XXe) » *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1982, tome 89, n°3, p. 357-368.

Pelletier Jonathan, *De l'Association catholique de la jeunesse française aux mouvements spécialisés en Vendée (1920-1950)*, Nantes, Mémoire 2003, 175 p.

Prévotat Jacques, *Etre chrétien en France au XX eme siècle. De 1914 à nos jours*, Paris, Seuil, 1988, 281 p.

Préault, Eugénie, *Les réfugiés français en Vendée (1939-1945)*, Rennes 2, maîtrise d'histoire, 2004, 133 p.

Regourd Françoise, « Syndicalisme chrétien en Vendée. 1919-1947. De l'isolement au modèle majoritaire », *Enquêtes et documents : Centre de recherches sur l'histoire de la France atlantique*, Nantes, Université de Nantes, 1985, janvier, n°9, p. 71-95.

Renard Jean, « Vote, pratique religieuse et école dans l'Ouest de la France », *Espace, populations, sociétés*, Villeneuve d'Ascq, Université des sciences et techniques de Lille1, 1987, n° 3, p. 465-473.

Tranvouez Yvon, *Catholiques d'abord. Approches du mouvement catholique en France XIX-XXe siècles*, Paris, Les Ed. Ouvrières, 1988, 264 p.

410- Education

Bonnefant Albert, « La formation des prêtres dans la première moitié du siècle », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 391-394.

Duret André, Lenne Olivier, Vrignaud Marguerite (dir.), *Enseignement catholique de Vendée - au fil de l'histoire...*, Laval, Siloë, 1999, 430 p.

Fort Armand, « 1924, fondation de l'école d'agriculture Notre-Dame-de-la-Forêt : l'enseignement agricole en Vendée », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 151-154.

Gay-Lescot Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991, 253 p.

Launay Marcel, « La formation dans les séminaires à l'aube du XXe siècle : entre fidélité et ouverture », Alain Gérard (dir), *Des curés aux entrepreneurs : la Vendée au XXe siècle : actes du colloque tenu à la Roche-sur-Yon les 24, 25 et 26 avril 2003*, La Roche-sur-Yon, Centre de recherches historiques, 2004, p. 131-147.

Launay Marcel, *Les séminaires français aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Cerf, 2003, 261 p.

Legal Pierre, « 1946, l'école normale Notre-Dame-de-la-Tourteillère : recruter et former les enseignants catholiques en Vendée... », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 343-348.

Mallard Henri-Victor, *La question scolaire en Vendée, Poitiers*, Thèse de doctorat, 1948, 355 p.

Peneff Jean, *Écoles publiques, écoles privées dans l'Ouest : 1880-1950*, Paris, L'Harmattan, 1987, 262 p.

411-Jeunesse

Cholvy Gérard (dir.), *Le Patronage, ghetto ou vivier ? Actes du colloque des 11 et 12 mars*, Paris, Nouvelle Cité, 1988, 368 p.

Cholvy Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France, XIXème-XXème siècles*, Paris, Cerf, 1999, 419 p.

Cholvy Gérard, Tranvouez Yvon, *Sport, culture et religion : les patronages catholiques (1898-1998) : actes du colloque de Brest, 24-26 septembre 1998*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1999, 383 p.

Giolitto Pierre, *Histoire de la jeunesse sous vichy*, Paris, Perrin, 1991, 698 p.

Josse Raymond, « Chantier de la jeunesse », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Presse universitaire de France, 1964, octobre, p. 5-43.

Michel Alain-René, *La JEC, Jeunesse étudiante chrétienne, face au nazisme et à Vichy : 1938-1944*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1988, 311 p.

412-Vie spirituelle

Abbé Louis Guéry, *Souvenirs de ma vie sacerdotale*, Angers, Éd. du Martinet , 1994, 293 p.

Courcy Raymond, « La Paroisse et la modernité. Lieu fondateur et arguments actualisés », *Archives des sciences sociales des religions*, Paris, EHESS, Année 1999, Volume 107, numéro 1, p. 21.39.

Galipeau Nathalie, *Inventaire des lieux de pèlerinage en Vendée du dix-septième au début du vingtième siècle*, Rennes, Mémoire de maitrise : année 1984-1985, 277 p.

Galipeau Nathalie, Gautier Michel, Hongrois Christian, *Emotions religieuses en Vendée*, Vouillé, U.P.C.P, 1990, 151 p.

Gérard Alain, « En Vendée, la fin des vocations? », Gérard Alain (dir), *Des curés aux entrepreneurs : la Vendée au XXe siècle : actes du colloque tenu à la Roche-sur-Yon les 24, 25 et 26 avril 2003*, La Roche-sur-Yon, Centre de recherches historiques, 2004, p. 425-498.

Heckmann Thierry, « 1956, vaste enquête diocésaine de sociologie religieuse : la Vendée, pays de mission? », *Recherches vendéennes : 1900-2000, la Vendée, histoire d'un siècle*, La Roche-sur-Yon, Société d'émulation de la Vendée, 1999, n° 6, p. 405-411.

Knauft Wolfgang, *Face à la Gestapo. Travailleurs chrétiens et prêtres du STO. Berlin 1943-1945*, Paris, Le Cherche-Midi, 2007, 296 p.

Le Bras Gabriel, « Pour l'étude de la paroisse rurale », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, Paris, Letouzry et Ané, octobre- novembre 1937, p. 486-502.

Le Bras Gabriel, « Notes de statistique et d'histoire religieuses », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, Paris, Letouzry et Ané, Année 1942, Volume 28, Numéro 114, p. 224 – 230.

Le Bras Gabriel, « Notes de statistique et d'histoire religieuses » *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, Paris, Letouzry et Ané, Année 1936, Volume 22, Numéro 97, p. 462 – 485.

Perouas Louis, « Le grand retour de Notre dame de Boulogne », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1983, p.171-183.

Pérouas Louis, « Le grand retour de Notre Dame de Boulogne à travers la France (1943-1948) », *Archives des sciences sociales des religions*, Paris, EHESS, Année 1983, Volume 56, Numéro 1, p. 37-57.

Terrenoire Jean-Paul, « Pratique religieuse des catholiques en France : Approches sociologiques globales et espaces de référence (1930-1980) », *Archives des sciences sociales des religions*, Paris, EHESS, Année 1994, Volume 87, Numéro 1, p. 153-187.

Vrignaud Marguerite, « D'une sécularisation à une autre ... », Alain Gérard (dir.), *Des curés aux entrepreneurs : la Vendée au XXe siècle : actes du colloque tenu à la Roche-sur-Yon les 24, 25 et 26 avril 2003*, La Roche-sur-Yon, Centre de recherches historiques, 2004, p. 149-172.

Waché Brigitte (dir.), *Militants catholiques de l'Ouest : de l'action religieuse aux nouveaux militantismes, XIXe-XXe siècle : actes du colloque du Mans, 24-25 janvier 2003*, Rennes, PUR, 2004, 250 p.

5-SITES WEB

51-Sites de travail

<http://www.histoire-politique.fr/index> : HISTOIRE@POLITIQUE. Politique, culture, société. Revue électronique du Centre d'histoire de sciences po, 10 mai 2010.

<http://www.ihtp.cnrs.fr/> : Institut d'histoire du temps présent, 10 mai 2010.

<http://www.histoire-vendee.com/> : Centre vendéen de recherches historiques, 10 mai 2010.

http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/6_index.htm : Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui, 10 mai 2010.

<http://www.yadvashem-france.org/justes-france/> : Comité français pour Yad Vashem, 10 mai 2010.

52-Archives départementales

<http://archives.vendee.fr/> : Archives départementales de la Vendée, 10 mai 2010.

<http://www.archinoe.net/cg85v6/bulletin.php> : bulletins paroissiaux, 10 mai 2010.

<http://www.archinoe.net/cg85v6/journal.php> : Journal des Sables et courrier de la Vendée réunis, 1939-1944, 10 mai 2010.

<http://www.archinoe.net/cg85v6/deliberation.php> : délibérations municipales, 10 mai 2010.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
1-HISTORIOGRAPHIE ET QUESTIONNEMENT.....	5
11-Une histoire des années noires de l'occupation.....	5
111-Une histoire de l'Occupation	
1111-Une histoire naissante qui donne une vision rassurante	
1112-Une production de plus en plus politique sur la véritable nature du régime de Vichy	
112-Un glissement des champs d'études à travers la société française sous l'Occupation	
1121-Une description de la société qui émerge au niveau national	
1122-Cette description se prolonge en Vendée	
113-Un nouveau départ historiographique sur le régime de Vichy	
12-Une histoire de l'Eglise.....	9
121-Une histoire religieuse ancienne	
122-Des facteurs de renouveau qui permettent son intégration complète comme champ historique	
1221-Un facteur sociologique	
1222-Des facteurs évènementiels	
123-De nouveaux jalons émergent : l'Eglise catholique et la Seconde Guerre mondiale	
124-La conquête territoriale : l'appropriation de l'espace local	
13-Problématique.....	13
131-Les questions posées	
132-Une proposition	
1321-Une problématique possible	
1322-Des axes de réflexion	
13221-L'Eglise comme société religieuse	
13222-L'Eglise dans la société	
13223-La religion vécue dans la société vendéenne	

2-SOURCES.....	17
21-Les sources religieuses.....	17
211-Des fonds intéressants	
212-Les sources diocésaines	
213-Les sources paroissiales	
22-Les sources administratives départementales.....	19
221-Des fonds d'archives diversifiés	
222-La presse	
3-L'ÉGLISE : UNE SOCIÉTÉ À PART ENTIÈRE.....	23
31-L'Église de Vendée.....	23
311-Le diocèse de Luçon	
3111-Son organisation territoriale	
3112-Sa structure administrative	
3113-L'évêque	
31131-Un nouvel évêque : Monseigneur Cazaux	
31132-La génération de l'épiscopat français ancien combattant	
3114- Le clergé vendéen	
3115-Les institutions les plus significatives	
31151-Les œuvres et la Maison des Œuvres	
31152-Les séminaires	
31153-Les écoles	
312- Des interventions multiples qui dépassent le cadre de la sphère religieuse	
3121-Des lignes directrices pour la société vendéenne	
3122-Des consignes religieuses	
3123-Des consignes aux fidèles	
3124-Le rôle majeur du clergé local	
313-Des moyens d'informations qui pénètrent dans la société	
3131-Des outils de communication diocésains	
3132-Des outils de communication paroissiaux	

32-L'Eglise et l'Etat.....40

- 321-L'Eglise et la guerre
 - 3211-La déclaration de guerre
 - 3212-Un soutien ne se dément pas pendant la « drôle de guerre »
 - 3213-Le curé « sac au dos »
 - 3214-La défaite
- 322-L'Eglise sous le régime de Vichy : une proximité
 - 3221-« Mea culpa » sur la poitrine des autres
 - 3222-L'adhésion et la vénération du maréchal
 - 3223-Une Eglise de Vendée pétainiste
 - 3224-Des principes partagés avec le nouveau régime
 - 32241-Les congrégations
 - 32242-L'école
 - 3225-Le clergé et l'occupant
- 323-L'Eglise et la vie sociale
 - 3231-Paroisse et commune
 - 3232-La défense d'un certain « ordre moral »
 - 32321-La famille, communauté primordiale
 - 32322-Hygiène morale et sociale : alcoolisme, tuberculose,....
 - 3233-Une Eglise présente sur le terrain
 - 32331-L'aide aux personnes touchées par la guerre
 - 3234-L'Eglise et la jeunesse
 - 32341-Les écoliers
 - 32342-Les patronages

33-L'Eglise confrontée aux réalités de l'évènement.....63

- 331-La Résistance et le clergé
 - 3311-Les raisons d'une résistance : par idéologie, en bon français
 - 3312-Des clercs dans les réseaux. Un exemple : l'abbé Arnaud
 - 3313-Les aumôniers
 - 3314-Des clercs cachés
- 332-L'Eglise aux secours des personnes persécutées par les nazis
 - 3321-Les prêtres
 - 3322-Le STO
 - 3323-Résistance chrétienne et persécution religieuse

Un exemple : l'abbé Giraudet

333-la Libération

3331-Une présence incontournable de l'Eglise.

3332-Un clergé sollicite

3333-Les regrets affichés

3334-Une épuration inexistante

4-LA VENDEE : « UNE SOCIETE CATHOLIQUE A L'EPREUVE DE LA GUERRE ».....76

41-La société vendéenne dans la République.....77

411-Un département rural

412-Une société dominée par des notables

413-La stabilité du corps électoral

42-Les Vendéens dans la guerre.....82

421-La mobilisation

422-De la « drôle de guerre » à la débâcle

423-La loi du vainqueur pendant quatre ans

424-Le soulagement et le soutien au Maréchal

4241-Le nouveau régime

4242- « Un régime à la convenance de l'élite vendéenne »

42421-Les structures nationales

42422-Les structures départementales

42423-Les structures municipales

4243-La société civile vendéenne se rallie à Vichy

4244-L'adhésion de la population

43-Les premières réactions.....91

431-La collaboration d'Etat ne passe pas dans la société vendéenne

432-Un environnement de plus en plus pesant

433-Des réactions diffuses dans la population

4331-Des sabotages

4332-Une hostilité affichée

4333-La résistance sort de l'ombre

44-La rupture à la fin de l'année 1942.....96

441-Un environnement militaire en profonde évolution

442- Des changements sur le plan intérieur

4421-Pétain « vénération et distance critique »	
4422-Le refus de la collaboration	
443-Le rejet de l'occupant	
45-La mobilisation se développe à partir de 1943.....	105
451-Une résistance à l'idéologie qui s'amplifie :	
4511- Les Vendéens et les Juifs	
45111-Les persécutions	
45112-Des différents mouvements de solidarité	
4512-Les réfractaires au STO	
452-La Résistance s'organise et intensifie ses actions	
46-Vers la Libération.....	111
461-« Subir »	
462- « Oublier Vichy »	
463-« 1944 : le rêve d'une transition pacifique, le cauchemar de la guerre civile »	
5-LA RELIGION VECUE.....	115
51-Les pratiques religieuses traditionnelles.....	115
511- Un acte traditionnel : le baptême	
512-Les actes réguliers	
5121-Les enquêtes	
5122-La vie sacramentaire perçue dans les différentes zones culturelles	
5123-Une approche particulière avec la fête de Pâques	
5124-Les raisons possibles d'une baisse sensible des pratiques religieuses	
5125-La vie sacramentaire perçue par sexe	
5126-La vie sacramentaire perçue par groupes sociaux	
51261-Cas particuliers : la pratique religieuse des marins	
52-La religion populaire : une grande diversité.....	127
521-Des cérémonies dans l'église paroissiale à l'heure de la guerre	
522-Des cérémonies dans l'espace public à l'heure de la guerre	
5221-Le cas particulier des écoles	
5222-Un autre aspect : la fête de la mer aux Sables d'Olonne	

5223- Les saints locaux	
52231- Les grottes de Lourdes	
52232- Notre-Dame-de-Bourgenay	
523- La piété mariale	
5231- Le contexte particulier en 1943	
5232- L'année mariale en Vendée 1943	
5233- La piété populaire avec Notre-Dame-de-Boulogne	
524- L'Eglise poursuit son développement	
5241- Une nouvelle paroisse	
5242- Des vocations sacerdotales qui se confirment	
53- Œuvres et mouvements : l'apostolat des laïcs.....	141
531- La situation des différents mouvements avant la guerre	
532- La naissance des différents mouvements spécialisés d'Action catholique	
5321- La JAC	
5322- La JOC	
5323- Les autres mouvements d'action catholique spécialisés	
533- Les mouvements spécialisés confrontés à la guerre	
534- La vitalité des mouvements spécialités pendant l'Occupation	
535- Les raisons de ce développement	
5351- Un pilotage voulu au plus haut niveau	
5352- Un soutien incontournable : celui de l'évêque	
5353- Une demande de la société vendéenne	
5354- L'« honneur d'être chrétien »	
536- Les freins au développement des mouvements spécialisés	
537- Des mouvements dynamiques à la Libération	
CONCLUSION.....	158
TABLEAUX.....	162
ANNEXES.....	163
SOURCES.....	207
SOMMAIRE.....	231